AVANT-PROPOS

Fribourg, une construction permanente

Après la période administrative 2006-2011, essentiellement consacrée à la consolidation de la situation financière de la Ville, l'actuelle législature, basée sur une stratégie de recherche constante d'améliorations, poursuit son chemin.

Dans un premier temps, constat réjouissant, les efforts consentis ces dernières années dans le domaine financier continuent à porter leurs fruits. Cela risque de ne pas durer, hélas, en raison notamment de l'évolution des économies occidentales et de la situation financière de notre canton, qui est confronté à des défis extraordinairement contradictoires.

En effet, affronter simultanément des projets de nouvelles infrastructures - essentiellement dans les domaines scolaires et de transports - et les perspectives d'un financement insuffisant en raison notamment de baisses fiscales n'est pas forcément réjouissant. Cela alors même que notre canton et notre région connaissent la plus importante croissance démographique de leur histoire…

Dans ce contexte, il faut se réjouir de l'esprit général de concertation qui s'est manifesté afin de régler le mieux possible la situation de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville au début de cette année. Il faut également souligner la possibilité de pouvoir, étape par étape, répondre chaque jour un peu plus au besoin de mieux vivre dans notre cité : engagement d'une Déléguée à l'intégration, Fribourg ville propre, économies d'énergie, adoption d'un plan de mobilité pour le personnel, promotion des véhicules électriques, transformation du biogaz en gaz naturel dans notre STEP; voilà quelques exemples qui illustrent cette volonté du Conseil communal.

Enfin, l'inauguration du pont de la Poya se précisant pour la fin de l'an 2014, un important changement des habitudes de déplacement se fait de plus en plus précis : mesures d'accompagnement, pistes cyclables, réflexions sur le réaménagement du quartier du Bourg, amélioration constante de l'offre en transports publics sont des préoccupations permanentes du Conseil communal, afin de permettre à la ville, mais aussi à la région et au canton, l'existence réaffirmée d'un centre dynamique.

Pierre-Alain Clément
Syndic

1. Administration générale

1.1 Organisation

L'Administration générale comprend :

- le Secrétariat de Ville, les Archives et la Centrale d'impression;
- le Secrétariat du Conseil communal et du Conseil général;
- la Réception et le Central téléphonique;
- le Contrôle des habitants et le Registre électoral;
- le Service juridique;
- le Service des Relations humaines.

Elle est subordonnée à M. le Syndic Pierre-Alain Clément. Le Chef de service est Mme Catherine Agustoni, Secrétaire de Ville, secondée par M. André Pillonel, adjoint, Mme Anne Banateanu et M. Pierre Dumoulin. Le Chef du Service juridique est M. Guy Python. Le Chef du Service des relations humaines est M. André Dousse.

1.2 Conseil général

1.2.1 Présidence

Le 9 mai 2012, M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) est entré en fonction en qualité de Président du Conseil général. Il a succédé à M. Oliver Collaud (Verts), M. Pierre-Olivier Nobs (PCS) assumant la Vice-Présidence.

1.2.2 Objets traités

Le Conseil général a tenu 7 séances (10), les 5 mars, 30 avril, 21 mai, 24 septembre, 29 octobre, 17 et 18 décembre 2012. Il a traité essentiellement des objets suivants :

- élection de Mme Eva Heimgärtner (PCS) en qualité de membre de la Commission financière (5 III);
- élection de M. Jean-Pierre Wolhauser (PLR) en qualité de Président du Conseil général pour la période du 9 mai 2012 au 8 mai 2013 (30 IV);
- élection de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS) en qualité de Vice-Président du Conseil général pour la période du 9 mai 2012 au 8 mai 2013 (30 IV);
- élection de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) en qualité de membre de la Commission de l'informatique (24 IX);
- élection de M. Bernhard Altermatt (DC/VL) et de Mme Céline Girard (Verts) en qualité de membres de la Commission de fusion (17 XII);
- élection de M. André Bächler (PS) en qualité de membre de la Commission de l'aménagement (17 XII);
- élection de M. Christophe Giller (UDC) en qualité de délégué au Conseil d'Agglomération (17 XII);
- désignation de la fiduciaire Jordan S.A. comme organe de révision des comptes de la Commune et des Services industriels pour les exercices 2012, 2013 et 2014 (24 IX);
- adoption des statuts de l'Association régionale de la Sarine (5 III);

- modification des articles 6 et 35, ainsi que l'introduction des articles 35bis et 46, des statuts de l'Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux (ACSMS) (17 XII);
- octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 740'000.00 pour l'assainissement de la parcelle du site scolaire du Botzet à Pérolles (5 III);
- octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 6'690'000.00 pour la construction de l'école enfantine du Botzet à Pérolles (30 IV);
- octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 9'294'000.00 pour la construction de l'école enfantine de la Heitera au Schoenberg (30 IV);
- examen et approbation des comptes et du rapport de gestion 2011 de la Ville de Fribourg et des Services industriels (21 V);
- octroi d'un crédit d'ouvrage de CHF 372'500.00 pour l'aménagement de la zone de rencontre de Monséjour (24 IX);
- comptes 2011 de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (24 IX);
- échange d'immeubles au Jura (Vuille-TFI Trident SA) (29 X);
- examen du budget de fonctionnement 2013 (17 XII);
- examen du budget d'investissement 2013 (17 et 18 XII);
- votes finals sur le budget 2013 (18 XII);
- réactualisation du plan financier 2013-2017 (18 XII);
- adoption d'une dépense non prévue au budget 2012 de CHF 40'000.00 pour la modification du nom de l'arrêt CFF "Fribourg/Freiburg" (21 V);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de CHF 35'800.00 pour l'achat d'un véhicule (21 V);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de CHF 85'000.00 pour l'acquisition de disques supplémentaires destinés à la sauvegarde des données informatiques (24 IX);
- approbation d'une dépense imprévisible et urgente de CHF 28'000.00 pour la réparation d'une lisseuse à glace (18 XII);
- informations sur les activités de la Commission de fusion et de la Commission de l'information (30 IV);
- information de la Présidente de la Commission de l'information (29 X);
- information du Président de la Commission de fusion (17 XII).

1 Commission spéciale (1) constituée en 2011 pour examiner les incidences de la Loi sur l'information et l'accès aux documents pour le Conseil général a tenu 8 (3) séances en 2012, sous la présidence de Mme Lise-Marie Graden.

Le Bureau s'est réuni à 10 (10) reprises.

La Commission financière, sous la présidence de Mme Dominique Jordan Perrin, a tenu 15 (13) séances plénières.

La Commission de l'informatique, présidée par Mme Cosima Frieden, s'est réunie à 4 (3) reprises.

La Commission de l'édilité a siégé 5 (4) fois, sous la présidence de M. Stanislas Rück.

La Commission de fusion, présidée par M. Jérôme Hayoz, a siégé à 10 (2) reprises.

1.2.3 Propositions / Postulats

Aucune proposition (3) n'a été transmise au Conseil communal ou au Bureau pour étude.

Les 35 (59) postulats ci-après ont été transmis au Conseil communal pour étude :

- n° IV de Mme Christa Mutter (Verts), de M. Xavier Ganioz (PS) et de Mme Gisela Kilde (DC/VL), ainsi que de 25 cosignataires, demandant l'introduction d'un concept de subventions aux associations, fondations et autres organisations à but non lucratif avec un système de conventions pluriannuelles;
- n° V de M. Hans Werhonig (UDC) et de 16 cosignataires, demandant la présentation au Conseil communal des comptes de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg durant le premier trimestre de l'année suivant l'exercice, ainsi que celle des comptes semestriels lors du troisième semestre de l'exercice en cours;
- n° 34 de M. Stanislas Rück (DC/VL) et de 30 cosignataires, demandant d'examiner les possibilités de stimuler l'implantation ou le maintien de commerces de qualité en ville par un concept d'incitation générale et d'allègements fiscaux ciblés et limités dans le temps;
- n° 35 de M. Thomas Zwald (PLR), au nom du Groupe libéral-radical, ainsi que de 13 cosignataires, demandant une évaluation de la mise en sens unique de l'avenue de la Gare par un bureau indépendant;
- n° 36 de MM. Georges Rhally (DC/VL) et Pierre Kilchenmann (DC/VL), ainsi que de 23 cosignataires, demandant d'étudier la possibilité d'un partenariat public-privé (PPP) entre la Ville de Fribourg et le Groupe E avec le soutien de l'Etat de Fribourg pour la réalisation d'un réseau de fibre optique sur le territoire communal;
- n° 37 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 18 cosignataires, demandant un programme d'amélioration et d'assainissement des passages piétons en ville;
- n° 38 de M. Claude Schenker (DC/VL), au nom du Groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, ainsi que de 18 cosignataires, demandant de tout mettre en œuvre pour que les institutions au sein desquelles la Ville est représentée, lorsqu'elles sont majoritairement financées par les deniers publics et qu'elles sont employeurs, appliquent les échelles de traitement des collectivités publiques;
- n° 39 de M. Thomas Zwald (PLR), au nom du Groupe libéral-radical, ainsi que de 19 cosignataires, demandant la réactualisation du Plan directeur des écoles de la ville de Fribourg;
- n° 40 de Mme Marina Flores (UDC) et de 19 cosignataires, demandant d'étudier des méthodes permettant d'améliorer l'éclairage devant l'entrée de la Gare et de proposer des solutions;
- n° 41 de Mme Christa Mutter (Verts) et de M. Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 19 cosignataires, demandant une étude pour la coordination des projets en cours dans le secteur de la Gare, entre l'Université de Miséricorde, le site de Cardinal, la route des Arsenaux et la place de la Gare;
- n° 42 de M. Christoph Allenspach (PS), ainsi que de 10 autres membres de la Commission de l'édilité, demandant une étude de faisabilité pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments scolaires de la Heitera;
- n° 43 de MM. Georges Rhally (DC/VL) et Jean-Jacques Métrailler (Lib. Ind.), ainsi que de 19 cosignataires, demandant d'étudier l'aménagement d'un cheminement piéton entre Monséjour et la Vignettaz;
- n° 44 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), ainsi que de 37 cosignataires, demandant la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers indigènes autour des écoles;

- n° 45 de Mme Gisela Kilde (DC/VL) et de M. Georges Rhally (DC/VL), ainsi que de 15 cosignataires, demandant que pour toute nouvelle construction ou rénovation d'un bâtiment appartenant à la Commune, soit élaboré un concept de recours à des énergies renouvelables;
- n° 46 de M. Pius Odermatt (PS) et de Mmes Marine Jordan (PS) et Marie-Angèle Poupon (PS), ainsi que de 32 cosignataires, demandant la mise à disposition de places de jeux de type "Robinson";
- n° 47 de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), de Mme Claudine Esseiva (PLR) et de MM. Pierre Marchioni (UDC) et Stanislas Rück (DC/VL), ainsi que de 40 cosignataires, demandant la réalisation d'une thermographie aérienne des toits de tous les bâtiments de notre commune;
- n° 48 de Mme Andrea Burgener Woeffray (PS) et de M. Elias Moussa (PS), ainsi que de 29 cosignataires, demandant d'étudier les besoins en infrastructures pour la prise en charge extrafamiliale en institutions scolaires et en institutions pour les personnes âgées et pour répondre à l'évolution de la demande en assistance sociale;
- n° 49 de Mmes Andrea Burgener Woeffray (PS), Marine Jordan (PS), et de M. Martin Kuhn (PS), ainsi que de 22 cosignataires, demandant d'étudier l'introduction d'une aide financière de la Commune pour la création d'institutions d'accueil de jour;
- n° 50 de Mme Manon Delisle (PS) et de M. Pius Odermatt (PS), ainsi que de 26 cosignataires, demandant d'étudier la création d'un poste de responsable de l'énergie à 80 ou 100%;
- n° 51 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 22 cosignataires, demandant d'intervenir, par le truchement de ses délégués, auprès de l'Agglomération pour obtenir le prolongement de la ligne urbaine de bus n° 4 jusqu'à la déchetterie des Neigles;
- n° 52 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 20 cosignataires, demandant d'étudier l'installation de systèmes d'économie d'eau chaude dans les bâtiments publics;
- n° 53 de M. Martin Kuhn (PS) et de Mmes Marine Jordan (PS) et Andrea Burgener Woeffray (PS), ainsi que de 25 cosignataires, demandant d'étudier la création d'une ou deux crèches par la Commune;
- n° 55 de Mme Elisabeth Reber Jung (PS) et de 26 cosignataires, demandant que la Ville s'engage pour la biodiversité et la sauvegarde des abeilles domestiques;
- n° 56 de Mme Elisabeth Reber Jung (PS) et de 23 cosignataires, demandant que la Ville s'engage pour la biodiversité en installant des refuges à insectes;
- n° 57 de Mmes Christa Mutter (Verts), Andrea Burgener Woeffray (PS), Gisela Kilde (DC/VL) et de M. Thomas Zwald (PLR); ainsi que de 37 cosignataires, demandant la reconnaissance de la Deutsche Bibliothek en tant que bibliothèque publique et scolaire;
- n° 60 de M. Daniel Gander (UDC) et de 11 cosignataires, demandant d'entreprendre les démarches nécessaires pour que, dans un délai raisonnable, la STEP soit équipée d'une installation de traitement des micropolluants;
- n° 61 de MM. Martin Kuhn (PS), Jérôme Hayoz (PS), Pius Odermatt (PS), Pierre-Alain Perritaz (PS) et de Mme Marie-Angèle Poupon (PS), ainsi que de 27 cosignataires, demandant d'étudier la réalisation d'un couloir de bus avec piste cyclable entre l'arrêt Bertigny et l'arrêt Vignettaz-Daler sur la route de Villars;
- n° 62 de M. Martine Kuhn (PS) et de Mme Christa Mutter (Verts), ainsi que de 44 cosignataires, demandant d'étudier la création d'une place de récréation (place de jeu) et d'une place de sport dans le parc de Jura-Torry;
- n° 63 de Mme Marina Flores (UDC) et de 22 cosignataires, demandant l'installation de fenêtres isolantes dans la salle du Conseil général;

- n° 64 de M. Andrea Burri (Verts) et de Mme Elena Strozzi (Verts), ainsi que de 9 cosignataires, demandant d'arrêter un plan d'action à long terme pour la création de zones de rencontre, ainsi que la réalisation dans les délais les plus brefs de zones de rencontre à proximité des écoles;
- n° 65 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 20 cosignataires, demandant de réexaminer la possibilité d'installer des panneaux solaires sur le toit de la salle Equilibre;
- n° 70 de Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et de 8 cosignataires, demandant d'étudier des mesures pour le tourisme dans que le quartier du Bourg;
- n° 71 de Mmes Marie-Angèle Poupon (PS) et Marine Jordan (PS) et de M. Martin Kuhn (PS), ainsi que de 27 cosignataires, demandant d'étudier des mesures pour introduire un prix spécial pour la ligne du funiculaire;
- n° 72 de M. Antoine Marmy (PS) et de 28 cosignataires, demandant d'étudier l'extension du réseau de vélos en libre service en créant de nouvelles stations en ville de Fribourg;
- n° 73 de M. Claude Schenker (DC/VL), au nom du Groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, et de 52 cosignataires, demandant d'étudier la réalisation rapide de couloirs de bus en site propre, si possible avec pistes cyclables, sur les axes où les bouchons sont les plus importants.

Les 5 (12) propositions ci-après ont été liquidées :

Législature 2006-2011

- n° 15 de MM. Rêzan Zehrê (Verts) et Oliver Collaud (Verts), ainsi que de 6 cosignataires, demandant une modification du règlement général de police pour interdire les chiens sur le domaine scolaire.

Législature 2011-2016

- n° 1 de M. Pierre Marchioni (UDC) et de 7 cosignataires, demandant la suppression de toutes les taxes sur les systèmes d'énergie renouvelable;
- n° 5 de M. Georges Rhally (DC/VL) et de 73 cosignataires, demandant la publication sur le site internet de la Ville de Fribourg des postulats et propositions du Conseil général et des réponses y relatives;
- n° 6 de Mme Christa Mutter (Verts), de M. Xavier Ganioz (PS) et de Mme Gisela Kilde (DC/VL), ainsi que de 25 cosignataires, demandant l'introduction d'un concept de subventions aux associations, fondations et autres organisations à but non lucratif avec un système de conventions pluriannuelles;
- n° 7 de M. Hans Werhonig (UDC) et de 16 cosignataires, demandant la présentation au Conseil communal des comptes de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg durant le premier trimestre de l'année suivant l'exercice, ainsi que celle des comptes semestriels lors du troisième semestre de l'exercice en cours.

Les 61 (36) postulats ci-après ont été liquidés :

Législature 2006-2011

- n° I, ancienne proposition n° 8, de MM. Rainer Weibel (Verts) et Oliver Collaud (Verts), ainsi que de 8 cosignataires, demandant l'adoption des règlements communaux dans les deux langues officielles;
- n° II, ancienne proposition n° 9, de MM. Rainer Weibel (Verts) et Oliver Collaud (Verts), ainsi que de 7 cosignataires, demandant le toilettage des règlements communaux;
- n° III, ancienne proposition n° 11, de M. Rainer Weibel (Verts) et de 7 cosignataires, demandant d'examiner l'inscription d'un montant régulier dans le budget de fonctionnement ou d'investissement, pour promouvoir des structures d'Agenda 21 dans les quartiers;

- n° IV, ancienne proposition n° 12, de M. Rainer Weibel (Verts) et de 7 cosignataires, demandant l'inscription d'un montant régulier de CHF 100'000.00 dans le budget de fonctionnement, dès 2012, pour soutenir et/ou pour organiser avec les acteurs locaux une fête annuelle de l'intégration des personnes immigrées;
- n° V, ancienne proposition n° 13, de MM. François Miche (PS) et Thierry Steiert (PS), ainsi que de 16 cosignataires, demandant la réactivation du Fonds de voisinage du Pont-suspendu pour les apprentis;
- n° VI, ancienne proposition n° 14, de M. François Miche (PS) et de 18 cosignataires, demandant que l'argent de la Fondation Daler (Oeuvres des Galoches) revienne à ses donataires : les enfants pauvres;
- n° 68 de M. Pius Odermatt (PS) et de 11 cosignataires, demandant d'étudier une nouvelle formulation des exigences linguistiques dans les offres d'emploi;
- n° 70 de Mme Maria-Teresa Escolar Mettraux (Verts), de M. Rainer Weibel (Verts), ainsi que de 7 cosignataires, demandant d'aménager les murs de la salle du Conseil général de manière conviviale;
- n° 72 de M. Rainer Weibel (Verts) et de 9 cosignataires, demandant un site Internet bilingue et polyglotte contemporain et efficace;
- n° 73 de MM. Andreas Burri (Verts) et Oliver Collaud (Verts), ainsi que de 16 cosignataires, demandant d'étudier les modalités et les adaptations nécessaires pour que l'enseignement de la langue partenaire soit assuré dans toutes les classes par une personne de cette langue;
- n° 74 de Mme Antoinette de Weck (PLR) et de 23 cosignataires, demandant l'amélioration de la signalisation du caractère piéton de la rue de Lausanne;
- n° 75 de MM. Christoph Allenspach (PS) et Thierry Steiert (PS), demandant d'améliorer les possibilités de réalisation de voies de bus en site propre et e voies cyclables sur le boulevard de Pérolles et la route des Arsenaux;
- n° 76 de Mme Eva Kleisli (Verts) et de 6 cosignataires, demandant l'utilisation obligatoire de ballons "équitables" dans les écoles de la Ville et l'encouragement aux clubs de se joindre à cette opération;
- n° 80 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 8 cosignataires, demandant d'étudier la mise en œuvre de nouvelles méthodes logistiques pour le transport des marchandises en ville afin de réduire les nuisances dues au trafic lourd et aux camionnettes;
- n° 81 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 21 cosignataires, demandant la participation de la Ville de Fribourg au réseau "Slow cities";
- n° 82 de Mme Eva Kleisli (Verts) et de M. Oliver Collaud (Verts), ainsi que de 9 cosignataires, demandant d'examiner la pertinence de se référer à la limite des amortissements fixée à CHF 7,2 millions par année;
- n° 84 de Mme Cécile Thiémard (PDC) et de M. Georges Rhally (PDC), ainsi que de 10 cosignataires, demandant d'élaborer un concept d'illumination de Noël pour la ville de Fribourg;
- n° 85 de Mme Cécile Thiémard (PDC) et de 3 cosignataires, demandant d'étudier la sécurisation de la passerelle piétonne de la rue d'Affry;
- n° 86 de Mme Andrea Burgener Woeffray (PS) et de MM. Oliver Collaud (Verts), Pierre Olivier Nobs (PCSO), Stanislas Rück (PDC), Pascal Wicht (UDC) et Thomas Zwald (PLR), ainsi que de 41 cosignataires, demandant la construction du nouveau CO de langue allemande en une étape;
- n° 87 de M. Rainer Weibel (Verts) et de 5 cosignataires, demandant l'aménagement d'un nouveau terrain de football au Schoenberg dans le secteur du Pont de la Poya;

- n° 88 de M. Rainer Weibel (Verts) et de 6 cosignataires, demandant d'exiger des CFF d'utiliser la dénomination "Fribourg/Freiburg" à la Gare;
- n° 89 de M. Pius Odermatt (PS) et de 22 cosignataires, demandant d'élaborer un concept pour les procédures liées à des questions juridiques pour les grands ouvrages publics;
- n° 90 de MM. Pascal Wicht (UDC) et Daniel Gander (UDC), demandant de prendre des mesures pour assurer la sécurité des personnes âgées ou handicapées sur les passages piétons réglés par des feux;
- n° 91 de M. Gerhard Schneider (PS) et de 16 cosignataires demandant d'augmenter les économies d'électricité lors du remplacement de l'éclairage public.

Législature 2011-2016

- n° I, ancienne proposition n° 16, de MM. Pascal Wicht (UDC) et Louis Castella (UDC), ainsi que de 10 cosignataires, demandant de fournir une fois l'an une information concernant les biens immobiliers (bâtiments, appartements, locaux…) propriété de la Ville, des Services industriels ou de la CPPVF;
- n° II de M. Pierre-Marchioni (UDC) et de 3 cosignataires, demandant la réactivation de la subvention annuelle de CHF 4'000.00 au profit de l'Association fribourgeoise "La Main tendue";
- n° 1 de M. Pius Odermatt (PS) et de Mme Marine Jordan (PS), ainsi que de 26 cosignataires, demandant d'élaborer un concept global des besoins des personnes âgées en ville de Fribourg;
- n° 3 de MM. Marc-David Henninger (PS), Guy-Noël Jelk (PS) et François Miche (PS), ainsi que de 29 cosignataires, demandant d'aménager un terrain de "Streethockey/Inlinehockey" sur le territoire communal;
- n° 4 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 22 cosignataires, demandant que la Ville de Fribourg s'engage pour la fermeture immédiate de la centrale nucléaire de Mühleberg et s'inscrive au comité "Mühleberg-illimité-non";
- n° 5 de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS) et de 29 cosignataires, demandant de dresser l'inventaire et d'évaluer le potentiel solaire photovoltaïque et thermique de tous les bâtiments appartenant à la Commune;
- n° 6 de M. Guy-Noël Jelk (PS) et de 34 cosignataires, demandant la création d'un cheminement piéton utilisable également par les VTT entre le lac de Pérolles (pont de Pérolles) et le lac de Schiffenen (ancienne passerelle des Neigles);
- n° 7 de M. Hans Werhonig (UDC) et de 6 cosignataires, demandant d'établir un registre de tous les sites pollués sur le territoire de la ville à partir de 1950;
- n° 8 de M. Stanislas Rück (DC/VL) et de 35 cosignataires, demandant d'examiner les possibilités d'étendre, de varier et d'améliorer les marchés hebdomadaires;
- n° 9 de M. Jean-Noël Gex (PLR), demandant d'analyser les installations pour la pratique du football afin de répondre aux besoins des clubs et de proposer un calendrier pour les premières mesures urgentes;
- n° 10 de M. Pierre-Olivier Nobs (PCS), Mme Claudine Esseiva (PLR), MM. Marc-Antoine Gamba (DC/VL), Xavier Ganioz (PS), Mme Christa Mutter (Verts) et M. Rainer Weibel (Verts), ainsi que de 35 cosignataires, demandant que les 100% de l'électricité consommée par la Commune soient couverts dès 2022 par des achats d'électricité d'origine renouvelable;
- n° 11 de Mmes Yolande Peisl-Gaillet (Verts) et Elena Strozzi (Verts), ainsi que de 25 cosignataires, demandant de mener une réflexion globale pour l'aménagement du secteur Boxal-Cardinal-Arsenaux;
- n° 12 de Mmes Marine Jordan (PS), Manon Delisle (PS) et Maria Helena Molliet (PS), ainsi que de 33 cosignataires, demandant d'étudier la possibilité d'offrir un abonnement annuel TPF (zone 10) à prix réduit aux enfants habitant la ville;

- n° 13 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) et de 30 cosignataires, demandant de peindre des lignes blanches de sécurité sur les trottoirs des arrêts de bus;
- n° 14 de Mmes Lise-Marie Graden (PS) et Marine Jordan (PS), ainsi que de 29 cosignataires, demandant la pose d'un grillage pour arrêter les ballons sur la place de jeux de l'école enfantine du Jura;
- n° 15 de Mme Lise-Marie Graden (PS) et M. Jérôme Hayoz (PS), ainsi que de 27 cosignataires, demandant d'étudier l'aménagement d'une place de jeux dans le quartier du Bourg, en particulier au Marché aux poissons;
- n° 16 de M. Claude Schenker (DC/VL), demandant d'étudier toutes les mesures possibles pour permettre au personnel communal de mieux concilier travail et vie de famille, également au niveau des cadres;
- n° 17 de M. Claude Schenker (DC/VL), demandant d'assurer la pérennité de la récolte et du recyclage du plastique également non PET;
- n° 18 de M. Thierry Gachet (DC/VL), demandant d'étudier la mise en place de panneaux indicateurs aux entrées de la ville et de l'agglomération, des parkings publics et du nombre de places à disposition en temps réel;
- n° 19 de MM. Daniel Gander (UDC) et Jean-Jacques Métrailler (Lib. Ind.), demandant d'étudier l'installation d'un éclairage adéquat sur la place de jeux de la Vignettaz;
- n° 20 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 13 cosignataires, demandant la suppression des places de parc près de l'entrée de la piscine de la Motta et leur remplacement par un parking pour vélos;
- n° 21 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 12 cosignataires, demandant l'aménagement d'une piste cyclable en direction de la gare sur le tronçon de la route des Arsenaux en sens unique;
- n° 22 de Mme Eva Kleisli (Verts) et de 12 cosignataires, demandant d'étudier l'amélioration du recyclage des déchets en plastique;
- n° 23 de MM. Georges Rhally (DC/VL) et Jean-Jacques Métrailler (Lib. Ind.), ainsi que de 41 cosignataires, demandant l'élargissement du passage du Cardinal pour y créer un/des trottoirs(s) large(s), une piste cyclable et le possible aménagement d'une piste de bus;
- n° 24 de Mme Christa Mutter (Verts) et MM. Andreas Burri (Verts) et François Ingold (Verts), ainsi que de 38 cosignataires, demandant d'étudier la réintroduction et le renforcement de la collaboration entre les écoles et les ateliers d'artistes pour les activités culturelles extrascolaires;
- n° 26 de M. Alexandre Sacerdoti (DC/VL), au nom du Groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, ainsi que de 27 cosignataires, demandant d'étudier l'installation d'un feu tricolore au passage piéton devant l'entrée principale de Fribourg-Centre;
- n° 27 de Mme Elena Strozzi (Verts), demandant d'aménager de manière raisonnable et sûre les itinéraires pour les piétons et les vélos au carrefour de Richemond;
- n° 28 de M. Georges Rhally (DC/VL), au nom du Groupe démocrate-chrétien/Vert'libéral, ainsi que de 30 cosignataires, demandant d'étudier la compatibilité des normes "société à 2000 watts" appliquées à notre patrimoine construit de la Vieille-Ville;
- n° 30 de M. Pierre Marchioni (UDC) et de 7 cosignataires, demandant au Conseil communal de promouvoir l'énergie photovoltaïque sur les toitures des nouvelles constructions ou des constructions sujettes à rénovation;
- n° 33 de Mme Marine Jordan (PS) et de M. Pius Odermatt (PS), ainsi que de 28 cosignataires, demandant l'aménagement des berges de la Sarine;

- n° 54 de Mme Maria Helena Molliet (PS) et de 48 cosignataires, demandant des mesures pour augmenter le nombre de places d'apprentissage au sein de l'administration communale et pour l'élargissement de l'offre;
- n° 58 de Mmes Claudine Esseiva (PLR) et Manon Delisle (PS) et de M. Jean-Noël Gex (PLR), demandant d'étudier la répartition entre les sexes des postes de cadres de l'administration communale, ainsi que des organes dirigeants des entreprises majoritairement en main de la Ville;
- n° 59 de Mmes Manon Delisle (PS), Marie-Christine Dorand (PLR), Claudine Esseiva (PLR), Marine Jordan (PS) et Dominique Jordan Perrin (PS), ainsi que de 20 cosignataires, demandant d'étudier la possibilité de renforcer et de promouvoir différentes formes de travail flexibles pour ses cadres femmes et hommes;
- n° 66 de Mme Elena Strozzi (Verts) et de 16 cosignataires, demandant d'étudier la possibilité d'introduire un sens unique au passage du Cardinal;
- n° 67 de M. Alexandre Sacerdoti (DC/VL) et de 26 cosignataires, demandant de renoncer à l'interprétation restrictive de l'article 2 du règlement du 25 septembre 1989 sur le parcage prolongé dans les zones à stationnement réglementé;
- n° 68 de M. Jérôme Hayoz (PS) et de Mme Lise-Marie Graden (PS), ainsi que de 26 cosignataires, demandant de dresser un inventaire des locaux vides en ville;
- n° 69 de Mme Béatrice Acklin Zimmermann (PLR) et de 6 cosignataires, demandant une expertise scientifique pour les conséquences de la fermeture du pont de Zaehringen sur la vie économique dans le quartier du Bourg.

1.2.4 Questions

41 (47) questions ont obtenu une réponse du Conseil communal. Elles portaient sur les domaines de la mobilité et des transports publics, de l'aménagement, de la politique du personnel (CPPVF), des questions édilitaires (déchets) et des accueils extrascolaires.

1.2.5 Résolution

1 (0) résolution a été adoptée au sujet de la fermeture des bureaux de poste du Bourg et de la Neuveville (30 IV).

1.2.6 Mutations

Départs

11. M. Rêzan Zehrê (Verts)	30 janvier 2012
12. M. Oliver Collaud (Verts)	9 mai 2012
13. M. Jean-Luc Bettin (DC/VL)	26 mai 2012
14. M. Pierre Horner (PS)	1er juin 2012
15. M. Thomas Zwald (PLR)	12 août 2012
16. M. Jean-Daniel Schumacher (PLR)	25 septembre 2012
17. M. Kevin Grangier (UDC)	1er octobre 2012
18. M. Thierry Gachet (DC/VL)	15 novembre 2012
19. Mme Eva Kleisli (Verts)	1er décembre 2012
20. Mme Cosima Frieden (PCS)	31 décembre 2012

Entrées

11. M. Suleyman Sinaci (Verts)	17 avril 2012
12. M. Mario Parpan (Verts)	9 mai 2012
13. M. Jean-Frédéric Python (DC/VL)	19 juin 2012
14. M. Frédéric Widmer (PS)	3 juillet 2012
15. M. Raphaël Casazza (PLR)	4 septembre 2012
16. M. Jérôme Magnin (PLR)	8 octobre 2012
17. M. Bernard Dupré (UDC)	2 octobre 2012
18. M. Bernhard Altermatt (DC/VL)	15 novembre 2012
19. Mme Céline Girard (Verts)	1er décembre 2012
[20. M. Diego Frieden (PCS)	8 janvier 2013]

1.3 Conseil communal

1.3.1 Séances

Le Conseil communal a tenu 43 (43) séances ordinaires, 1 (7) séance extraordinaire, au cours desquelles il a pris 1'699 (1'812) décisions, soit en moyenne 40 (42) par séance. La liquidation des affaires a nécessité l'expédition de 1'167 (1'197) pages de correspondance, soit 981 (1'098) lettres.

1.3.2 Relations institutionnelles

Le 7 janvier, le Conseil communal participait à la réception officielle de Mme Marie Garnier, Conseillère communale de Villars-sur-Glâne élue au Conseil d'Etat.

Le 10 janvier, le Conseil communal procédait à l'échange des vœux à l'Evêché, avec le nouvel Evêque du diocèse, Mgr Charles Morerod, et les représentants de la Maison épiscopale.

Le 9 mai, le Conseil communal rencontrait le Conseil d'Etat, pour la traditionnelle séance annuelle, à l'ordre du jour de laquelle étaient inscrits les objets suivants :
Agglomération de Fribourg, sécurité en ville de Fribourg, Site sportif Saint-Léonard - suite des travaux, Bibliothèque cantonale et universitaire - discussions en cours, appellation bilingue de la gare de Fribourg, pont de la Poya, subventions aux constructions scolaires primaires et secondaires - modification de la réglementation, modification de la loi scolaire, site Cardinal, projet Senior+ - répartition des charges, mobilité - plan de mobilité de l'Etat et complémentarité d'usage des parking des bâtiments de l'Etat.

Le 9 octobre a eu lieu la rencontre annuelle avec le Rectorat de l'Université pour un échange au sujet des 125 ans de l'Université de Fribourg et du Jubilé 2014, de la gestion du trafic des piétons autour des sites universitaires, de l'extension de la Faculté de droit et de la construction pavillonnaire sur le site universitaire de Pérolles.

1.3.3 Relations avec les Communes voisines

Le 25 septembre, le Conseil communal était reçu par celui de Marly, pour une rencontre portant sur les liaisons routières Marly - Fribourg, transports publics et mobilité douce, les pratiques respectives en matière d'aide sociale, les questions des transports et de l'informatique scolaires, le processus de Fusion 2016 et les collaborations intercommunales.

1.3.4 Relations extérieures

Du 29 au 31 mai, le Conseil communal accueillait une délégation de Rueil-Malmaison, emmenée par M. Jean-Michel Angelloz, Conseiller municipal chargé des jumelages, et constituée de M. Alain Guyot, Conseiller technique chargé du Jubilé impérial, M. Jean-Luc Tourret, Directeur du Conservatoire à rayonnement régional et de Mme Isabelle Chevalier, Directeur des relations internationales.

Du 14 au 16 septembre, le Conseil communal se rendait à Rueil-Malmaison, à l'occasion des Journées napoléoniennes et du Jubilé impérial, ainsi que pour marquer le 20ème anniversaire du jumelage avec cette ville.

Une nouvelle délégation de Rueil-Malmaison, emmenée par M. Philippe Trotin, Conseiller municipal délégué au tourisme, accompagné de Mmes Laurence Incaby, Chef du Projet du Jubilé napoléonien, et Isabelle Chevalier, Directeur des relations internationales, était reçue à Fribourg, du 23 au 25 novembre.

Le 5 octobre, le Conseil communal recevait une délégation de Neuenburg am Rhein, ville Zaehringen en visite à Fribourg.

1.3.5 Représentations

Tout au long de l'année, le Conseil communal s'est fait représenter à 176 (188) reprises dans des manifestations qui ont eu lieu à Fribourg, dont 64 (71) fois par deux de ses membres ou davantage, pour un total de 302 (318) présences.

Le vin d'honneur de la Ville a été offert dans 50 (50) cas pour un total de 992 (1'347) bouteilles. Le Conseil communal a notamment pris part à la majorité des assemblées des Associations de quartier, ainsi qu'aux manifestations traditionnelles comme les cérémonies officielles à la cathédrale Saint-Nicolas, l'Apéritif des Rois des Grenadiers, la Soirée des Rois de la Landwehr, la Journée de l'Europe, celle des Villes suisses, l'inspection du Bataillon des sapeurs-pompiers, la Coupe suisse de basketball, les Festivals international du film, du Belluard, de Musiques sacrées, le Dies academicus, la Fête de la Musique, la Foire de Fribourg et la Journée d'accueil des nouveaux étudiants de l'Université. Il a également participé à des anniversaires comme les 10 ans de la Bibliothèque interculturelle Livr'Echange, le 15ème anniversaire de l'Association Familia Siciliana, les 25 ans du Centre de formation continue pour personnes adultes en situation de handicap, les 30 ans du Radeau et du Tremplin, ainsi que du Conseil général dans sa forme actuelle, les 50 ans du Club de pétanque de la Neuveville et de Bayer International S.A., le 75ème anniversaire du Westschweizerischer Jodlerverband, le centenaire de l'école du Bourg et du Club d'échecs, les 200 ans de l'ECAB et les 500 ans du Chapitre cathédral.

Il a participé à la manifestation marquant l'entrée dans leur centième année de Mmes Jeanne Perler, Marguerite Defferrard, Rose Grivel, Hedwige Schroeter et Cäcilia Pauchard, ainsi que de MM. Johann Perny et Jules Gobet.

1.3.6 Communication

La Chargée de communication, Mme Wieke Chanez, est engagée à 50% depuis juin 2011, sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville, Mme Catherine Agustoni. Ses activités principales sont les relations avec les médias, l'organisation de conférences de presse, la rédaction de communiqués de presse et le soutien aux Services pour leurs stratégies de communication. Elle veille à la bonne coordination entre les différents moyens de communication. Elle est également responsable de la communication interne.

En 2012, elle a rédigé ou participé à la rédaction de 38 (16) communiqués de presse et à l'organisation de 15 (10) conférences de presse. Elle organise aussi les rencontres informelles entre le Conseil communal et les médias, à raison d'une par trimestre, afin d'améliorer l'information et la confiance mutuelle.

Elle a coordonné la communication de plusieurs manifestations, en particulier pour l'émission "SF bi de Lüt" à Fribourg et l'inauguration de la station de traitement biogaz à la STEP. Elle a également coordonné et collaboré à des projets en relation avec des agences de communication externes, comme pour la campagne de recrutement des pompiers, l'élaboration d'une nouvelle identité visuelle ou une nouvelle signalétique pour l'Hôpital des Bourgeois. Elle a aussi repris la responsabilité du groupe de travail du site Internet et coordonne plusieurs projets en collaboration avec les Services communaux.

Elle a développé les relations du Conseil communal avec les entreprises en organisant, pour la première fois, une rencontre entre l'Exécutif et les plus importantes entreprises situées en ville de Fribourg.

Elle contribue activement au groupe de travail "Communication" dans le cadre de la création du parc technologique blueFACTORY Cardinal.

Au niveau de la communication interne, elle organise régulièrement des repas en commun entre l'Administration générale et d'autres Services communaux, afin de permettre aux collaborateurs disséminés dans la ville de se rencontrer. Elle met également à disposition du personnel toutes les communications adressées aux médias et réalise une revue de presse hebdomadaire.

Enfin, elle est membre de plusieurs associations regroupant les Chargés de communication des villes romandes ou suisses et participe à leurs réunions et groupes de travail.

1.3.7 Commission de la jeunesse

La Commission de la jeunesse s'est réunie à 4 reprises. Elle a proposé au Conseil communal de poursuivre le projet Midnight Sport et Culture dans le quartier de Beaumont-Vignettaz et suivi régulièrement le parcours de cette entreprise.

Elle a reçu divers intervenants pour des présentations des projets "Communes sympas" et "Paysages éducatifs" et commencé une réflexion sur l'évolution de cette Commission par rapport à l'intégration et à la cohésion sociale.

1.3.8 Déléguée à l'intégration

Mme Ula Stotzer, Déléguée à l'intégration, est entrée en fonction le 3 mai 2012, à un taux de 50%. Elle est placée sous la responsabilité de la Secrétaire de Ville, Mme Catherine Agustoni.

Ses missions sont les suivantes :

- mettre en œuvre et coordonner la politique d'intégration de la Ville de Fribourg, décidée par le Conseil communal;
- assurer et coordonner l'accueil des migrants et des nouveaux arrivants;
- encourager, favoriser et créer des conditions propices à l'intégration.

Ses tâches sont les suivantes :

- accueillir les nouveaux arrivants et organiser des séances d'information;
- initier, promouvoir et accompagner des projets d'intégration sur le plan communal;
- représenter la Commune dans différents organes relatifs à l'intégration;

- collaborer avec des Services spécialisés sur les plans communal, cantonal et fédéral et mettre en réseau les différents acteurs;
- coordonner des actions de communication et de promotion;
- soutenir et encadrer des organisations de migrants et migrantes.

En 2012, elle a réalisé un état des lieux de l'offre dans le domaine de l'intégration des migrants en ville de Fribourg. Pour ce faire, elle a notamment mené 47 entretiens auprès des milieux impliqués et intéressés. Cet état des lieux a fait l'objet d'un rapport et d'une présentation au Conseil communal, qui a déterminé les grandes lignes de sa politique.

Concernant les actions concrètes prises en 2012, on peut mentionner :

- participation à l'élaboration du programme d'intégration cantonal (PIC), qui s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie d'intégration fédérale prévue pour 2014-2017;
- participation au groupe de travail intercommunal "accueil et information dans les communes", sous l'égide du Délégué à l'intégration du Canton de Fribourg;
- participation à la mise au concours dans le cadre du programme "Paysages éducatifs en Suisse", soutenu par l'Etat de Fribourg et la Fondation Jacobs et lancement du projet "Paysage éducatif" dans le quartier du Schoenberg;
- participation au groupe de travail chargé d'examiner l'opportunité pour la Ville de Fribourg de participer au projet d'intégration cantonal "Commune sympa";
- représentation de la Ville de Fribourg au sein de la Conférence suisse des délégués à l'intégration, ainsi qu'au sein de la Conférence latine des délégués à l'intégration;
- participation à l'enquête sur l'intégration menée par la HEF-TS, sur mandat de la DSJ et de la DSAS.

1.4 Secrétariat de Ville

Les principaux documents établis en 2012 par le Secrétariat de Ville sont :

		2012	2011
a)	déclarations :		
	- de mœurs (pour offres de services, naturalisations, examens, patentes, etc.)	74	62
	- diverses (copies conformes, déclarations de douane, etc.)	611	356
b)	légalisations de signatures	377	367
c)	déclarations de garantie	210	239

1.5 Archives

Au service du citoyen, des autorités et de l'administration communale, les Archives de la Ville de Fribourg (AVF), en étroite collaboration avec les institutions et associations patrimoniales et culturelles de la ville et du canton principalement, ont pour mission la *collecte*, la *conservation* et la *communication* de documents constituant la "mémoire plurielle" de la cité des bords de la Sarine.

Depuis l'automne 2009, elles sont officiellement reconnues d'importance nationale (objets A) dans le nouvel *Inventaire suisse des biens culturels* (*Inventaire PBC)*, approuvé par le Conseil fédéral (27 novembre 2009).

Relevant du Secrétariat de Ville, les AVF sont placées sous la responsabilité de M. Jean-Daniel Dessonnaz, Archiviste, assisté de Mme Dominique Lehmann-Piérart et de M. Pierre Dumoulin, collaborateurs scientifiques. Elles bénéficient par ailleurs de l'étroite collaboration de la Centrale de microfilms de la Ville (CMVF), dont le préposé est M. Pierre-François Bossy.

1.5.1 Locaux

Installées à la rue des Chanoines n° 1 (ancienne Maison de Justice), les AVF et la CMVF disposent de locaux techniques et d'archivage centralisés et dûment équipés, ainsi que d'un secteur public, avec salle de lecture, accessible aux personnes à mobilité réduite. Les AVF gèrent également deux dépôts de préarchivage sis à la Maison de Ville, ainsi qu'à l'ancien Hôpital des Bourgeois.

1.5.2 Préarchivage/Archivage

Les AVF se composent principalement de fonds administratifs à partir de 1799/1803, cette dernière année marquant la séparation officielle de la Ville et de l'État de Fribourg (*Acte de Dotation pour la Ville de Fribourg en Üchtlandie*, *du 8 octobre 1803*). Il s'agit principalement de documents produits ou reçus par le Conseil communal, le Conseil général, l'Administration générale, l'ensemble des Directions communales et leurs Services/Secteurs respectifs. À l'exception de ceux demeurant dans lesdits Services/Secteurs, l'ensemble de ces fonds (préarchives/archives) représente actuellement un total de 1'223,5 m/linéaires (1'213 m/linéaires = m/l).

Dans le but d'informer les différents Services/Secteurs de l'Administration communale sur la mission des AVF, 4 (9) d'entre eux, relevant de 3 (5) Directions, ont été contactés et visités en 2012. Les modalités pratiques concernant le préarchivage et/ou l'archivage définitif ont constitué le point central de ces rencontres.

1.5.3 Versements/Dépôts

Les documents suivants ont été remis (10,5 m/l) aux AVF :

- de l'Administration générale/Secrétariat de M. le Syndic : divers dossiers, correspondance et revues antérieurs à 2012 (4 m/l);
- de l'Administration générale/Secrétariat de Ville : correspondance et revues antérieures à 2012 (2,5 m/l);
- de la Direction des Affaires sociales/Service de l'aide sociale : vidéo de présentation du Service, ainsi que publications diverses antérieures à 2012 (0,3 m/l);
- de la Direction des Ecoles/Service médical scolaire : correspondance et divers dossiers antérieurs à 1990 (3 m/l);
- de la Direction de la Police locale et de la Mobilité/Service du feu : divers *Rapports annuels du PPS* antérieurs à 2011 (0,5 m/l);
- du Service des sports : *Rapports de gestion et d'exploitation des Bains de la Motta S.A.* antérieurs à 2011 (0,2 m/l).

1.5.4 Travaux de classement et d'inventaire

En raison de sollicitations patrimoniales diverses et variées dont elles ont à nouveau fait l'objet tout au long de l'année et compte tenu de la force de travail effectivement disponible, les AVF n'ont pu que très sporadiquement poursuivre certains travaux de classement, ainsi que l'élaboration du nouvel *Inventaire des fonds documentaires de la Ville*, amené à remplacer l'actuel *Inventaire topographique*.

En ce qui concerne l'*Inventaire des œuvres d'art de la Ville de Fribourg - Inventaire* recensant un peu plus de 500 objets (tableaux, sculptures, vitraux…) répartis dans l'ensemble des bâtiments relevant de la Commune -, ses données générales, y compris la documentation photographique, ont été complétées et intégrées à *MuseumPlus*, le logiciel (Zetcom AG, Bern) de gestion des collections artistiques confiées aux AVF/CMVF. Aussi, nombre de personnes et d'institutions ont-elles pu bénéficier de cet outil de travail, notamment lors de recherches et autres expositions consacrées à des artistes fribourgeois.

Autre inventaire d'importance mené par les AVF, celui du *Fonds Jean-Dubas*, *Fonds* constitué de la "bibliothèque de travail" et des archives du Docteur Jean Dubas (1918-2003), léguées à la Ville de Fribourg.
Afin d'en assurer la pérennité et l'accessibilité la plus large, le projet visant à intégrer ce précieux ensemble au Réseau fribourgeois et au Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) s'est poursuivi tout au long du premier semestre 2012, sous l'égide et avec l'étroite collaboration de la Bibliothèque cantonale et universitaire (BCUF).

Au terme d'une première étape marquant le catalogage et l'intégration au Réseau susmentionné de plus de 10'000 titres (phase RERO I), une manifestation officielle s'est déroulée aux AVF, le 5 juin 2012, en présence de M^{me} Marie-Jeanne Dubas-Cuony et de sa famille et avec la participation des autorités de la Ville, de la direction de la BCUF et de représentants d'institutions et d'associations patrimoniales. Une deuxième intervention (RERO II) est d'ores et déjà arrêtée au premier trimestre 2013, phase qui permettra principalement de recenser les 3'000 titres restants.
A relever que ce *Fonds*, de par sa pluralité, son originalité et sa richesse - certains ouvrages étant en effet exclusivement enregistrés aux AVF -, a déjà attiré nombre de lecteurs à la rue des Chanoines.

Comme déjà mentionné en 2011, ledit *Fonds* a été substantiellement complété par divers objets significatifs appartenant à la famille Dubas-Cuony, objets relevant essentiellement du patrimoine mobilier fribourgeois. Aussi le travail de conditionnement et de recensement s'est-il poursuivi avec le concours de la famille donatrice et les conseils de spécialistes (Ville et État de Fribourg, artisans indépendants…). Conscient de l'importance de ce legs exceptionnel "destiné à être mis à disposition des chercheurs et du public", et par conséquent des responsabilités qui en découlent, tout en en assurant sa pérennité, le Conseil communal a fait dûment inscrire cette mission patrimoniale dans son *Programme de législature 2011-2016 - Ville du 12^{e} au 21^{e}* présenté au Conseil général en date du 21 novembre 2011 (cf., à cet effet, le point "6.3 Les Archives et la gestion du Fonds Jean Dubas", p. 14).

Les AVF assurent de même la mise à jour de l'*Inventaire général des livres* (y compris des plaquettes et autres supports audiovisuels*)* ayant été achetés ou reçus par le Secrétariat de Ville et portant, en l'état, sur 205 titres.

Il en va de même de l'*Inventaire général des cadeaux et autres curiosités* offerts aux Autorités de la Ville de Fribourg, lequel porte, en l'état, sur 151 objets au demeurant fort hétéroclites (assiettes, fanions, médailles, sérigraphies, …).

Quant aux versements indiqués au point 1.5.3, ils ont fait l'objet d'un inventaire sommaire, sous la forme d'un *Bordereau de versement*.

1.5.5 Conservation et restauration

À relever, en préambule, que la CMVF a été à nouveau fortement mobilisée et qu'elle a assuré prioritairement de nombreuses tâches dans le cadre des activités incombant aux AVF, ainsi que pour plusieurs Services/Secteurs communaux (recherches diverses, travaux de documentation photographique, accueil en salle de lecture…).

Sous la conduite de M. Pierre-François Bossy, préposé, la CMVF a néanmoins réalisé, durant l'année écoulée, 15 (x 2) films de 35 mm (26 x 2) - soit 15 microfilms de sécurité (26) et 15 microfilms de substitution (26) représentant un total de 4'600 prises de vue x 2 (7'600 x 2) - portant sur les documents suivants : *Procès-verbal des délibérations du Conseil général (2001-2003)* et *Correspondance du Conseil communal (2001-2003),* documents provenant de l'Administration générale/Secrétariat de Ville.

A noter que les copies de sécurité sont déposées dans un abri communal de la Protection civile (PCi) et qu'elles font l'objet d'un contrôle périodique. De même, afin d'assurer aux fonds déjà rassemblés, ainsi qu'à ceux qui le seront, une qualité optimale de conservation, des relevés hygrothermiques ont été régulièrement effectués dans les dépôts de préarchives/archives sis à la rue des Chanoines n° 1 (locaux climatisés), à la Maison de Ville, ainsi qu'à l'ancien Hôpital des Bourgeois. Signalons enfin que plusieurs mesures de préservation consécutives à l'expertise réalisée en 2010 par M. Andrea Giovannini, conservateur-restaurateur accrédité ICON-SKR (Lumino/TI) sur les conditions générales de conservation des documents des AVF dans leurs magasins/dépôts et secteur public de la Maison de Justice, ont été prises durant l'année, avec le concours de l'Intendance des bâtiments.

En ce qui concerne le volet "restauration de documents", les travaux conservatoires se rapportant notamment à la précieuse série des *Protocoles* de l'Exécutif, travaux échelonnés confiés à l'Atelier de Restauration GM - ancien Atelier de Restauration du Livre/Bibliotherapeutische Werkstatt du Couvent des Cordeliers de notre cité -, ainsi qu'à l'Atelier de reliure de l'État, ont été poursuivis.

Les AVF et la CMVF sont par ailleurs en contact direct avec les responsables fédéraux et cantonaux de la Protection des biens culturels (PBC), avec la Centrale de microfilms de l'État de Fribourg, par l'entremise du Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI), avec l'Atelier de restauration du Musée d'art et d'histoire Fribourg (MAHF), ainsi qu'avec le Groupe de travail "Numérisation" de l'Association des Archivistes Suisses (AAS).

D'autres collaborations ont été poursuivies, principalement avec le secteur reliure/restauration de la BCUF, avec l'Atelier de conservation-restauration Bernadette Equey, à Givisiez, ainsi qu'avec l'Atelier de restauration et de conservation de textiles Sabine Sille, à Salavaux. De même, les AVF et la CMVF suivent attentivement les travaux de sensibilisation de l'Association suisse pour la conservation des biens culturels libraires, documentaires et des œuvres graphiques (SIGEGS), de l'Association pour la sauvegarde de la mémoire audiovisuelle suisse (MEMORIAV), de l'Association "Histoire et Informatique", de l'Association vaudoise des Archivistes (AVA), du Forum des Archivistes genevois (FAG) et du Forum des Archivistes - Fribourg/Archivarenforum - Freiburg (FAF-AfF).

1.5.6 Acquisitions/Dons

Destinée à l'Administration communale et aux chercheurs, la bibliothèque de travail, consacrée prioritairement à l'histoire locale et régionale, s'est enrichie de nouveaux titres. Indépendamment du *Fonds Jean-Dubas*, elle compte désormais 760 (725) ouvrages qui, pour l'essentiel, proviennent du Secrétariat de Ville, d'achats et de dons (collectivités publiques, institutions culturelles, instituts universitaires, entreprises, particuliers...).

À relever, parmi les "dons" et dépôts effectués par des institutions, associations et particuliers, de la documentation et diverses publications provenant des Archives de l'État de Fribourg (AEF), de la BCUF, du Chapitre cathédral de Saint-Nicolas, du Collège Saint-Michel, de l'Établissement cantonal d'assurance des bâtiments (ECAB), du MAHF, de l'Association des intérêts du quartier Beaumont-Vignettaz-Monséjour, de l'Association des intérêts du quartier de la Neuveville, du Club de pétanque de la Neuveville Fribourg, de l'Institut 'Le Bosquet' à Givisiez, de la Société académique

Belles-Lettres (Fribourg), du Rugby Club Fribourg, de Synaxis AG Bauingenieure Zürich, de même que pièces et autres sources "privées" (cartes postales, dépliants touristiques, documents de recherche, généalogies, ouvrages, photographies, plans, souvenirs de famille, varia) ayant trait à Fribourg, ville et canton, remises gracieusement par les familles de feu M^me^ Denise Agustoni-Jaeger (Fribourg) et de M. Henri Dumoulin (Fribourg), par M^mes^ et MM. Jean-Pierre Anderegg (Fribourg), Claude Boucard (Fey/VD), John Clerc (Fribourg), Bernard Comte (Romont), Benoît de Diesbach (Bourguillon), Henri Ellgass (Lausanne), Hubert Foerster (Fribourg), H. Froelicher (Hermetschwil-Staffeln/AG), Marie-Anne Heimo (Corpataux-Magnedens), Peter F. Kopp (St. Ursen), Jacqueline Niquille (Bulle), André Pasquier (Valeyres-sous-Montagny/VD), Ronald Rossmann (Fribourg), Maria Carla Rüefli Rauber (Grenchen/SO), Michel Tercier (Vuadens), ainsi que par M. Pierre Zwick, président de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie (IFHG/Fribourg).

1.5.7 Services à l'Administration et au public

53 recherches et rapports (35) ont été effectués à la demande de l'Exécutif communal et des Services/Secteurs de l'Administration.

Outre les nombreuses et diverses informations communiquées téléphoniquement, il a été répondu par écrit (poste et/ou courriel) à 78 (52) demandes de renseignements émanant de particuliers, d'administrations publiques, d'institutions et d'associations culturelles et professionnelles, d'écoles et d'établissements scientifiques, tant en Suisse qu'à l'étranger.

37 (39) personnes ont commencé ou poursuivi régulièrement des recherches aux AVF, soit 17 (18) pour des travaux académiques (9 travaux de maturité, 4 séminaires, 3 mémoires de licence/master, 1 thèse), 3 (2) pour des généalogies, 17 (19) pour des ouvrages commémoratifs, publications didactiques, recensements patrimoniaux et divers articles pour le compte, notamment, des *Annales Fribourgeoises*, des Fiches signalétiques des AEF *Connaissez-vous… ? Schon bekannt ?*, des *Fiches Ville de Fribourg* du Service des biens culturels (SBC), des *Freiburger Geschichtsblätter*, du *HLS*/*DSS*/*DHS (= Dictionnaire Historique de la Suisse)* et de *Patrimoine Fribourgeois/Freiburger Kulturgüter*.

10 (8) élèves, du primaire et secondaire I de la ville ou de classes en visite dans notre cité, ont obtenu divers renseignements généraux sur l'histoire de la ville, ainsi que des informations en rapport avec des cours de civisme (remise de documents ad hoc).

1.5.8 Publications et activités scientifiques

1. Publications

a) *Bulletin d'information de la Ville de Fribourg/Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg 1700*

En étroite collaboration avec le Comité de rédaction de *1700*, les AVF ont rédigé ou pris part à la préparation et à la publication des articles suivants:

- Bovigny, Bernard : "Bel anniversaire. Le Club d'échecs de Fribourg fête ses 100 ans" [cf. *1700*, n° 284 (avril 2012), p. 9].
- AVF : "Sur les pas d'une communauté religieuse vouée à l'enseignement féminin. Un nouveau regard sur les Ursulines" [cf. *1700*, n° 284 (avril 2012), p. 17].

- Anderegg, Jean-Pierre : "Bornes et banlieue de la Cité. Les bannis du Burger Ziel, entre Sarine et Aar (1)", "Entre « Noir-Blanc » et "Trois Tours" (2)", "Trésors du sous-sol : du tuf au poudingue (3)" [cf. *1700*, n° 286 (juin 2012), p. 15/ n° 287 (septembre 2012), p. 19 et n° 290 (décembre 2012), p. 13].
- AVF : "Anniversaire. L'école du Bourg, une alerte centenaire (1912-2012) " [cf. *1700*, n° 287 (septembre 2012), pp. 12-14].
- Tornare, Alain-Jacques : "Il y a 200 ans : la Bérézina. Les Fribourgeois à la campagne de Russie" [cf. *1700*, n° 288, octobre 2012), pp. 12-13].
- AVF : "Un anniversaire… impérial. Renouvellement du jumelage avec Rueil-Malmaison" [cf. *1700*, n° 289 (novembre 2012), p. 11].
- La série "Découverte du mardi/Entdeckung am Dienstag", sous l'égide du MAHF [cf. *1700* nos 281 à 290].
- Le concours annuel *1700*, soit la suite de la thématique "Peintres et sculpteurs à Fribourg : de Marcello à Yoki - Maler und Bildhauer in Freiburg : von Marcello bis Yoki" (4-10), ainsi que, depuis septembre 2012 et avec le précieux concours de M. André Winckler, la nouvelle série intitulée : "Grandes figures du sport à Fribourg : que sont-elles devenues ? – Grosse Figuren des Freiburger Sports : was ist aus ihnen geworden ?" (1-3). À relever que ledit concours a, une nouvelle fois, bénéficié du partenariat de la Bibliothèque de la Ville et de la Deutsche Bibliothek Freiburg.
  Ont dès lors été publiés : Schuster Cordone, Caroline : "Hiram Brülhart"; Guisolan-Dreyer, Colette : "Jean Tinguely"; Schuster Cordone, Caroline : "Niki de Saint Phalle"; Guisolan-Dreyer, Colette : "Gaston Thévoz"; Schuster Cordone, Caroline : "Antoine Claraz"; Guisolan-Dreyer, Colette : "Yoki"; Schuster Cordone, Caroline : "Émile Angéloz"; de même que Winckler, André : "Joseph Boschung, un gardien aux réflexes stupéfiants", "Vladimir Karati, un basketteur à l'explosivité phénoménale" et "Jean-François Cotting, ou le talent à l'état pur" [cf. *1700* n° 281 (janvier 2012), p. 15/ n° 282 (février 2012), p. 17/ n° 283 (mars 2012), p. 13/ n° 284 (avril 2012), p. 15/ n° 285 (mai 2012), p. 15/ n° 286 (juin 2012), p. 17/ n° 287 (septembre 2012), p. 17/ n° 288 (octobre 2012), p. 11/ n° 289 (novembre 2012), p. 9 et n° 290 (décembre 2012), p. 9].

b) *Bulletin de la Société historique de Rueil-Malmaison* (F)

En collaboration avec les AVF, Tornare, Alain-Jacques : "L'asile suisse de la reine Hortense et du futur Napoléon III", in *Bulletin de la Société historique de Rueil-Malmaison* n° 37, décembre 2012, pp. 92-95, ainsi que préparation générale de la publication et divers comptes rendus d'ouvrages.

c) *Suisse/Swiss Magazine*

En partenariat avec les AVF et la Société Historique de Rueil-Malmaison, Alain-Jacques Tornare a poursuivi dans *Suisse/Swiss Magazine* - revue bimestrielle des francophones suisses à travers le monde - une série d'articles sur le thème : "Ces Suisses qui ont créé la France (XXXIX - XLII)", prolongement de l' "Exposition Culturelle de Fribourg" organisée à la Médiathèque Jacques-Baumel de Rueil-Malmaison, au printemps 2005.

d) *Autres*

AVF : "Propos liminaires" à la publication de l'historien Jean-Pierre Dorand à l'occasion du premier centenaire du Club d'échecs de Fribourg : *Chronique de l'histoire du Club d'échecs de Fribourg (1912-2011).* Fribourg, CEF 2012, 68p., publication également en ligne à l'adresse suivante : www.fribourg-echecs.com/ (menu : 'Le Club - Historique').

Examen d'un manuscrit inédit de M^{me} Élisabeth de Castella-Villardin (1775-1831), fille du Landamman Louis d'Affry, pour le *blog du Bourg - Le Bourg, l'âme de Fribourg* (menu : 'Souvenirs 1800'), animé par M. Karl Inglin.

2. Activités scientifiques

a) *Jumelage Fribourg - Rueil-Malmaison (F)*

Étroitement associées aux activités du jumelage entre Fribourg et Rueil-Malmaison, les AVF prennent régulièrement part aux programmes et manifestations du Musée Franco-Suisse de Rueil-Malmaison et de la Société Historique éponyme : Conseil d'administration, Centre de documentation et recherches spécifiques, Journées du Patrimoine (cf. également s.-points 1.5.8/1b+1c).

Du 29 au 31 mai 2012, accueil et accompagnement, sous l'égide du Secrétariat de Ville, d'une délégation de Rueil-Malmaison en visite à Fribourg (projet d'échanges entre les Conservatoires des deux cités et visite du Conservatoire de Fribourg et de son antenne bulloise). Présentation du *Swissmodule* à Marsens et rencontre de la délégation avec des représentants du Noble Contingent des Grenadiers fribourgeois, dans la perspective de son déplacement aux Journées napoléoniennes de septembre 2012.

Du 14 au 16 septembre 2012, participation d'un représentant des AVF avec la délégation officielle de la Ville de Fribourg aux festivités napoléoniennes, ainsi qu'à la cérémonie marquant, le dimanche 16 septembre à 14h15 précises et en présence notamment des Grenadiers fribourgeois, le 20ème anniversaire du Jumelage. Participation au remontage de l'exposition de 2003 consacrée à "1803. Quand Fribourg était capitale de la Suisse - Als Freiburg die Haupstadt der Schweiz war".

Du 23 au 26 novembre 2012, accueil et accompagnement, sous l'égide du Secrétariat de Ville, d'une délégation de Rueil-Malmaison en déplacement à Fribourg et dans le canton (approches touristique et culturelle). Mise en relation également avec le Club de bridge de Fribourg et participation au volet fribourgeois du bicentenaire de la Bérézina dans l'Intyamon (Villars-sous-Mont et Grandvillard).

Enfin, en cette année anniversaire du Jumelage, les AVF ont également été associées aux préparatifs et au vernissage de l'exposition "Fribourg, ville sauvage", de l'artiste Jean-Pierre Humbert, présentée à la Médiathèque Jacques-Baumel de Rueil-Malmaison, du 6 au 29 novembre 2012, ainsi qu'au 'concours littéraire' mis sur pied à cet effet avec la collaboration de Fribourg Tourisme et du Service culturel de la Ville de Fribourg.

b) *Forum des Archivistes - Fribourg/Archivarenforum - Freiburg (FAF-AfF)*

Instigatrices avec les AEF du FAF - AfF - une plateforme de réflexion et de formation destinée prioritairement aux professionnels des archives, bibliothèques et centres de documentation du canton -, les AVF, les AEF et les Archives de la Ville et de la Paroisse de Romont ont mis sur pied une matinée scientifique sur le thème : "Valoriser le patrimoine : pourquoi, comment et pour qui ?" avec la participation de M. le professeur Charles Méla, directeur de la Fondation Martin Bodmer (Cologny-Genève), ainsi qu'une visite guidée de l'exposition temporaire "Des clercs et des livres. La bibliothèque dévoilée", sous la conduite de ses commissaires, MM. Florian Defferrard et Gianluca Vietti [Musée Gutenberg, 12 mai 2012].

Autre rencontre proposée par les AVF et les AEF : la conférence de M. Christoph Graf, professeur à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne et ancien directeur des Archives fédérales, sur le thème : "L'archivage numérique : enjeux et défis du nouveau millénaire - Die digitale Archivierung, Herausforderungen des neuen Jahrtausends" [anc. Hôpital des Bourgeois, 8 novembre 2012].

c) *Autres activités*

Du 9 janvier au 17 février, ainsi que du 20 février au 31 mars 2012, les AVF, en collaboration avec la BCUF et les AEF, ont accueilli deux stagiaires en vue de la préparation de leur CFC d'agent(e) en information documentaire (AID), stagiaires provenant précisément de la BCUF.

Le 3 février 2012, les AVF ont été représentées au Musée Gruérien, à Bulle, à l'occasion de l'inauguration de sa nouvelle exposition permanente.

Le 23 mars 2012, à l'invitation de la Paroisse catholique de Romont et de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg, les AVF ont été représentées au vernissage de l'ouvrage de MM. Florian Defferrard et Antonio Heredia Fernandez : *Des clercs et des livres. Le catalogue de la Bibliothèque du Clergé de Romont 1478-1900* (église des Capucins, Romont).

Le 26 avril 2012, visite des AVF par les Amis de l'Union Instrumentale Fribourg, suivie d'une conférence de M. Jean-Pierre Dorand sur "L'Acte de dotation et ses conséquences dans les relations Ville - État".

Le 8 mai 2012, les AVF ont accueilli le Groupement des cadres retraités de la Compagnie Axa-Winterthur assurances (région Neuchâtel-Fribourg) pour une présentation de leur mission patrimoniale, suivie d'une visite guidée.

Le 11 mai 2012, les AVF ont participé à la Journée professionnelle de l'AAS ayant pour thème : "Le droit d'auteur, un terrain miné pour les Archives ? - Urheberrecht : Sprengstoff im Archiv ?" (Institut für Bildungsmedien, Bern).

Le 12 mai 2012, les AVF ont été représentées à la manifestation mise sur pied par le Service cantonal du cadastre et de la géomatique et par les géomètres du canton, à l'occasion du 1er centenaire de la Mensuration officielle suisse (Direction des Finances, rue Joseph-Piller no 13).

Le 28 juin 2012, les AVF ont accueilli le Groupement des Chefs de service de la Ville pour une présentation de leurs activités, suivie d'une visite guidée.

Le 26 août 2012, avec le concours du Secrétariat de Ville, du Conseil paroissial de Saint-Nicolas/Saint-Paul et du Chapitre cathédral, les AVF ont été étroitement associées à l'organisation et à la coordination de l'inauguration officielle de la 'Place Sainte-Catherine', et ce à l'occasion précisément de l'année jubilaire des 500 ans du Chapitre de Saint-Nicolas.

Le 28 août 2012, avec le concours du Secrétariat de Ville, de la Chancellerie d'État, des CFF et des AEF (Fiche signalétique), les AVF ont été étroitement associées à l'organisation et à la coordination de l'inauguration officielle du 'Quai Julien-Schaller', à l'occasion des 150 ans de la création de la ligne ferroviaire Lausanne-Fribourg-Berne.

Le 29 août 2012, les AVF ont présenté leur rôle et leur mission patrimoniale devant la Commission cantonale de la formation des adultes, présentation suivie d'une visite guidée de leur secteur public.

À l'intention des étudiant(e)s de troisième année du Collège Saint-Michel devant effectuer un travail de maturité en histoire régionale, les AVF, avec le concours des AEF et de la BCUF, ont mis sur pied, les 14 septembre et 5 octobre 2012, deux séances thématiques sur les sources documentaires ad hoc et leur accessibilité.

Le 6 novembre 2012, les AVF ont pris part à la visite de l'exposition temporaire "Artistes en rébellion - Künstler als Rebell" présentée à l'Espace Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle, ainsi qu'à la manifestation officielle désignant les gagnants du concours *1700*, sous l'égide du Secrétariat de Ville.

Le 14 novembre 2012, les AVF ont reçu la Société Conseils en Placements CEP SA pour une visite guidée, visite suivie d'une conférence de M. Alain-Jacques Tornare sur "Le 10 août 1792 et ses répercussions".

1.5.9 Relations de service

Membre de l'Association Histoires d'ici, du Deutscher Geschichtsforschender Verein des Kantons Freiburg, de l'Institut Fribourgeois d'Héraldique et de Généalogie, de la Société d'Histoire du Canton de Fribourg et de la Société d'Histoire de la Suisse Romande, les AVF suivent attentivement les travaux et programmes proposés par ces cinq sociétés. De même, elles sont en étroite relation avec diverses associations s'occupant du patrimoine tant sur le plan local et fédéral qu'à l'étranger.

Des liens ont été noués ou entretenus avec plusieurs instituts et chaires de l'Université de Fribourg et du pays, à l'occasion notamment de projets de recherche. Outre l'Université, des entretiens ont également eu lieu avec le Comité des Amis du Chemin de Saint-Jacques - Freunde des Jakobsweges - Amici del Cammino di San Giacomo (Association helvétique), de l'Association Femmes à Fribourg - Frauen in Freiburg, avec les directions de Fribourg Tourisme et de Fribourg-Martini 1606-SPE, ainsi qu'avec les milieux de l'économie.

Divers contacts professionnels ont été établis ou poursuivis avec nombre d'institutions culturelles et archivistiques diocésaines, communales, cantonales, fédérales et étrangères, avec la Haute école de gestion de Genève et sa filière information documentaire, avec le Groupe de travail des Archives communales suisses, avec l'AAS et sa Commission nationale de formation, ainsi qu'avec le Forum des Archivistes genevois.

De nombreux liens ont été développés ou poursuivis avec les médias, aussi bien sur le plan local, régional, national qu'international : dossiers de presse, enregistrements.

Enfin, sur le plan cantonal et communal, les AVF entretiennent également des contacts étroits avec l'État civil, la Justice de paix et le Service juridique de la Ville (protection des données), sont représentées dans la Commission cantonale de nomenclature des noms locaux et co-animent, avec le Cadastre communal, le Groupe de travail interne pour la dénomination des noms de rues.

1.6 Centrale d'impression

La Centrale d'impression est en fonction depuis le 1er septembre 2002. Elle compte quatre collaborateurs, dont la tâche consiste à multicopier en quantités relativement importantes.

Elle est équipée :

- d'une imprimante-copieur noir/blanc de gros volume;
- d'une imprimante-copieur couleur grand volume avec système de scannage;
- d'une imprimante à jet d'encre noir pour adresses et enveloppes de vote;
- d'une presse OFFSET A3 une couleur, avec perforation et numérotation;
- d'une presse OFFSET A3 deux couleurs;
- d'une machine pour la mise sous enveloppes.

La Centrale est ainsi appelée à produire les copies de messages, rapports, procès-verbaux, budgets, comptes, rapports de gestion, documents de travail, règlements, formules, circulaires, cartons de loto, bulletins de versement, papier à lettres, cartes de visite, bordereaux d'impôts, amendes de police locale, de la mise sous pli des différents documents et de son expédition postale, etc.

Elle s'occupe également de l'expédition de tous les documents à l'intention du Conseil général.

	2002	**2003**	**2004**	**2005**	**2006**	**2007**
Enveloppes	280'100	606'050	336'800	424'030	497'950	386'050
Mises sous pli		89'345	117'294	124'260	147'623	140'491
Total des tirages	1'764'413	2'785'595	3'250'446	4'405'375	4'580'149	4'927'959

	2008	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	
Enveloppes	445'000	463'100	398'400	667'300	490'800	
Mises sous pli	153'204	166'877	151'473	154'349	137'163	
Total des tirages	4'098'471	4'626'602	5'241'250	6'180'270	5'262'218	

Récapitulation des tirages par département pour l'année 2012

Services		**A4 noir**	**A4couleur**	**Offset**	**Total**
Administration générale, Conseil général et Informatique		564'239	247'338	345'900	1'503'377
Finances		264'954	2'262	1'079'200	1'346'416
Ecoles		102'963	175'154	53'400	331'517
Service médical		2'820	13'608	8'100	24'528
Police locale et lotos		20'822	60'059	212'420	293'301
Edilité et Cimetière		32'607	74'970	36'650	144'227
Affaires sociales		108'125	2'758	115'000	225'883
Agglomération		50'490	5'440		55'930
Service culturel / Bibliothèque		2'970	343	9'000	12'313
Sports - Motta		610	3'370	2'000	5'980
Tutelles et Curatelles		1'250	4'026	60'000	65'276
Affaires bourgeoisiales		20'695	11'342	32'560	64'597
Services industriels		1'000	1'578	97'250	99'828
Frigaz			5'616	410'875	416'491

Clients extérieurs		55'819	65'385	60'550	181'754
Total des tirages		1'229'364	673'249	2'522'905	
Enveloppes					490'800
Total des tirages 2012					**5'262'218**
Mise sous pli et expédition		**137'163**			

1.7 Contrôle des habitants

Le Contrôle des habitants est placé sous la responsabilité de M. Nicolas Wolleb, Chef de secteur, depuis le 1er novembre 2005. Depuis le 1er juillet 2010, les personnes de nationalité étrangère doivent s'inscrire personnellement au Contrôle des habitants en plus de l'obligation fédérale d'inscription au Service de la population et des migrants. Les permis "N" sont exemptés.

1.7.1 Statistique de la population résidante

La variation de la population résidante (établissements et séjours) se traduit par les chiffres suivants au 31 décembre 2012 :

		2012	**2011**
- population suisse - établie	(59.29%)	23'580	23'394
- population suisse - séjour	(6.84%)	2'721	2'578
- population étrangère	(33.87%)	13'470	12'626
soit un total général	(100%)	39'771	38'598

1.7.2 Statistique de l'état civil

	2012	**2011**
- naissances	429	452
- mariages	308	264
- divorces	201	205
- partenariats enregistrés	1	1
- partenariats dissous	2	
- décès	305	367
- actes de reconnaissance	63	55
- changements de noms et prénoms	333	137
- naturalisations / réceptions bourgeoisiales	156	96
- adoptions	3	

1.7.3 Travaux ordinaires

Dans le cadre de ses travaux ordinaires, le Contrôle des habitants a effectué, entre autres (suisses et étrangers confondus) :

		2012	**2011**
-	changements d'adresses	2'941	2'899
-	enregistrements de dépôts de papiers de légitimation, dont :	5'031	4'967
	- suisses (salariés et étudiants)	2'573	2'520
	- étrangers	2'458	2'447
-	retraits d'actes d'origine et de papiers de légitimation	3'974	4'076
	- suisses (salariés et étudiants)	2'497	2'470
	- étrangers	1'477	1'606
	- annulations de départ	67	48
	- annulations d'arrivée	26	55

1.7.4 Principaux documents établis

1. Personnes "légalement" domiciliées à Fribourg

En vertu de l'article 13 de la loi du 23 mai 1986 sur le Contrôle des habitants, celui-ci tient le contrôle des actes d'origine et des attestations de dépôt, délivre les certificats d'établissement et les attestations de séjour, établit les prolongations des attestations de dépôt, les duplicatas, etc.

	2012	**2011**
- attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	121	113
- prolongations des attestations de dépôt pour légitimer le séjour dans une autre commune	120	112
- duplicatas du certificat d'établissement/ de séjour	1	4
- pour les institutions privées	1'432	1587
- certificats de vie pour toucher une rente	332	300

2. Passeports - Cartes d'identité (dès le 01.03.2010 les passeports ne sont plus établis par les communes)

	2012	**2011**
- demandes de cartes d'identité *(0-18 ans 115 et adultes 326)*	441	541
- demandes de passeports	0	0
- demandes de passeports + cartes d'identité	0	0
- demandes de passeports provisoires et diplomatiques	0	0
- demandes de passeports biométriques	0	0

3. Visas

	2012	2011
- pour les institutions publiques	2'250	2'953

4. Personnes "en séjour" à Fribourg

	2012	2011
- prolongations d'attestations de séjour	1'871	1'609

5. Rappels (nouveaux arrivés)

	2012	2011
- 1er rappel	1'886	975
- 2ème rappel	697	357

6. Rappels informatisés

a) changement de situation (dépôt AO)

	2012	2011
- 1er rappel	47	57
- 2ème rappel	19	26

b) majorité civique (dépôt AO)

	2012	2011
- avis	157	183
- 1er rappel	58	71
- 2ème rappel	11	20

c) attestations de séjours échues

	2012	2011
- 1er rappel	1'856	1'614
- 2ème rappel	391	425

d) naturalisations (dépôt AO)

	2012	2011
- 1er rappel	0	0
- 2ème rappel	0	0

e) enfants (dépôt AO)

	2012	2011
- 1er rappel	0	0
- 2ème rappel	0	0

f) décisions administratives

	2012	2011
- notifiées	174	76
- réclamations au Conseil communal	2	0
- réclamation admise	0	0

- réclamation retirée	0	0
- réclamation pendante	1	0
- mandats d'amener/dénonciation Préfecture	41	

g) contrôles de signatures

	2012	**2011**
- total des signatures contrôlées	7'423	10'251
- signatures pas valables	993	1'857
- référendums	2'063	3'453
- initiatives	4'313	4'515
- autres	54	426

Dans cette statistique ne sont pas comprises les recherches d'adresses effectuées pour tous les dicastères, les recherches d'adresses à but commercial ou privé en conformité avec la LCh et la loi sur la protection des données, la collaboration légale prévue pour la tenue des fichiers des paroisses, les changements de dénomination de rues et de la numérotation des immeubles, la production et les statistiques informatiques sous ses divers aspects, les travaux exécutés sur décisions du Conseil communal, la gestion des adresses communales, etc.

7. Gestion des déchets

	2012	**2011**
- distribution de sacs à ordures gratuits aux familles avec enfants de 0 à 5 ans - rouleaux de 10 sacs	3'460	3'606

8. Statistiques de population en bref

Langue

Langue de diffusion : *(les personnes choisissent entre l'allemand et le français pour recevoir les documents de l'administration)*

<u>Etablissement + séjour</u>	
français	82.28%
allemand	17.72%
<u>Séjour</u>	
français	63.10%
allemand	36.90%
<u>Etablissement</u>	
français	83.68%
allemand	16.32%

Langue maternelle :

français	51.98%
allemand	16.66%
italien	4.89%
romanche	0.01%
portugais	10.52%
autres	5.42%
espagnol	3.21%
serbo-croate	2.43%
tur	1.55%
arabe	1.47%
albanais	1.06%
anglais	0.80%

Répartition de la population en ville de Fribourg (au 31.12.2012)

Suisses	23'582	63.65%
Etrangers	13'465	36.35%
Hommes	18'189	49.10%
Femmes	18'858	50.90%

Répartition de la population entre la ville et le canton de Fribourg (au 31.12.2012)

Population établie dans le canton	284’668	
Population établie en ville de Fribourg	35'680	12.53%
Population suisse établie dans le canton	230’339	
Population suisse établie en ville de Fribourg	23’498	10.20%
Population de nationalité étrangère établie dans le canton	54’329	
Population de nationalité étrangère établie en ville de Fribourg	12'182	22.42%

Répartition des âges par tranches de 10 ans (uniquement les personnes en établissement) au 31.12.2012

tranches	Total	hommes	femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	3867	1981	1886	2245	1622
11 à 20 ans	3712	1934	1778	2213	1499
21 à 30 ans	6909	3418	3491	3693	3216
31 à 40 ans	5797	3104	2693	2924	2873
41 à 50 ans	5102	2613	2489	2990	2112
51 à 60 ans	4284	2171	2113	2977	1307
61 à 70 ans	3362	1557	1805	2867	495
71 à 80 ans	2382	958	1424	2126	256
81 à 90 ans	1374	400	974	1298	76
91 et plus	258	53	205	249	9

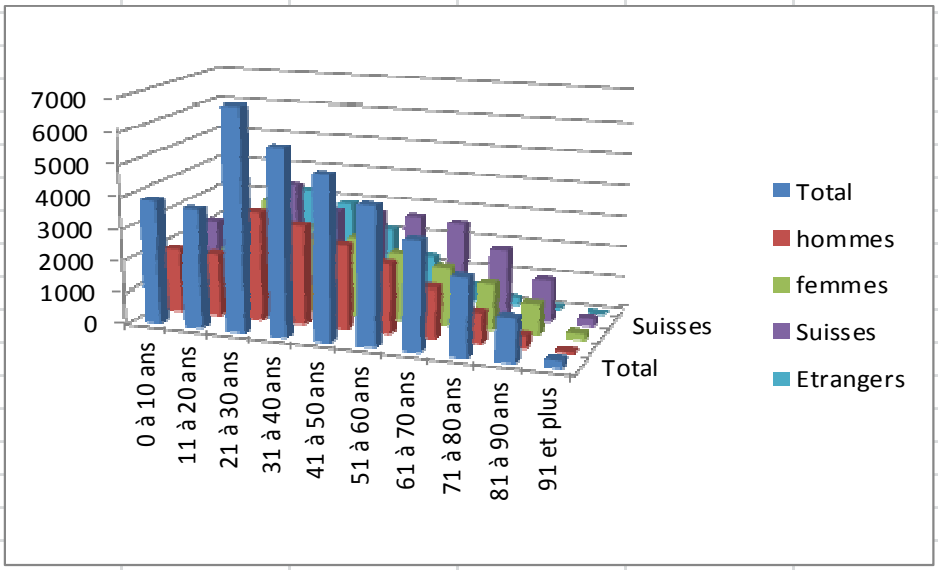

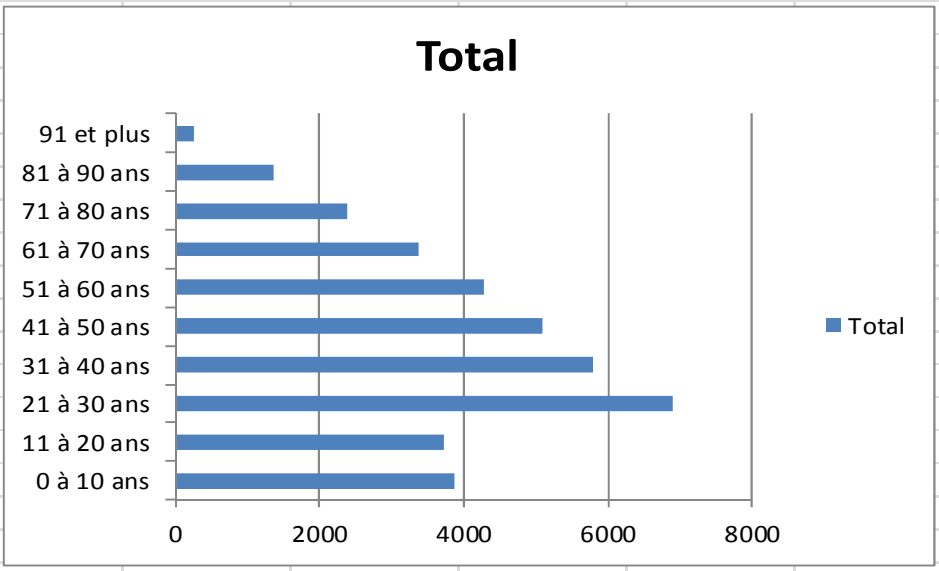

tranches	Total	hommes	femmes	Suisses	Etrangers
0 à 10 ans	3867	1981	1886	2245	1622
11 à 20 ans	3712	1934	1778	2213	1499
21 à 30 ans	6909	3418	3491	3693	3216
31 à 40 ans	5797	3104	2693	2924	2873
41 à 50 ans	5102	2613	2489	2990	2112
51 à 60 ans	4284	2171	2113	2977	1307
61 à 70 ans	3362	1557	1805	2867	495
71 à 80 ans	2382	958	1424	2126	256
81 à 90 ans	1374	400	974	1298	76
91 et plus	258	53	205	249	9

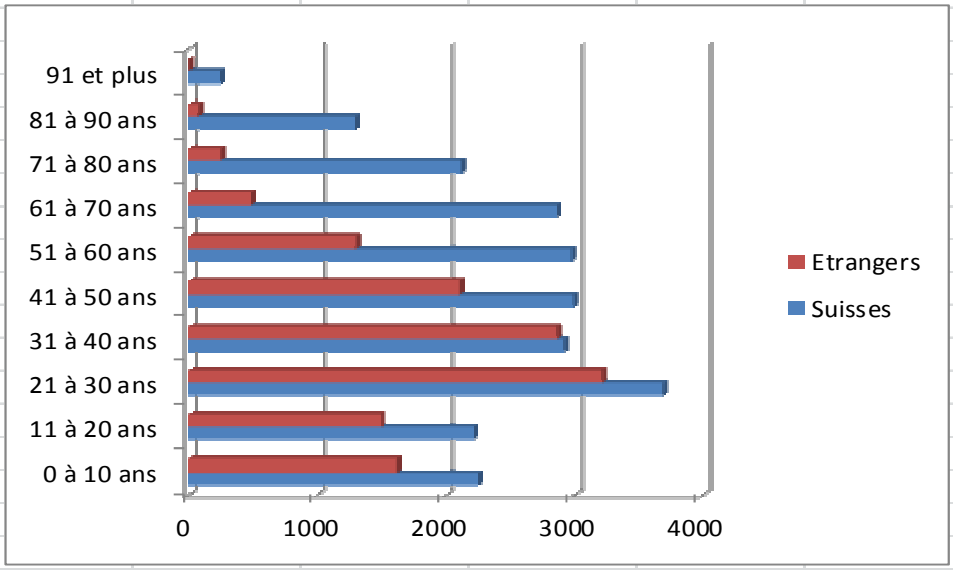

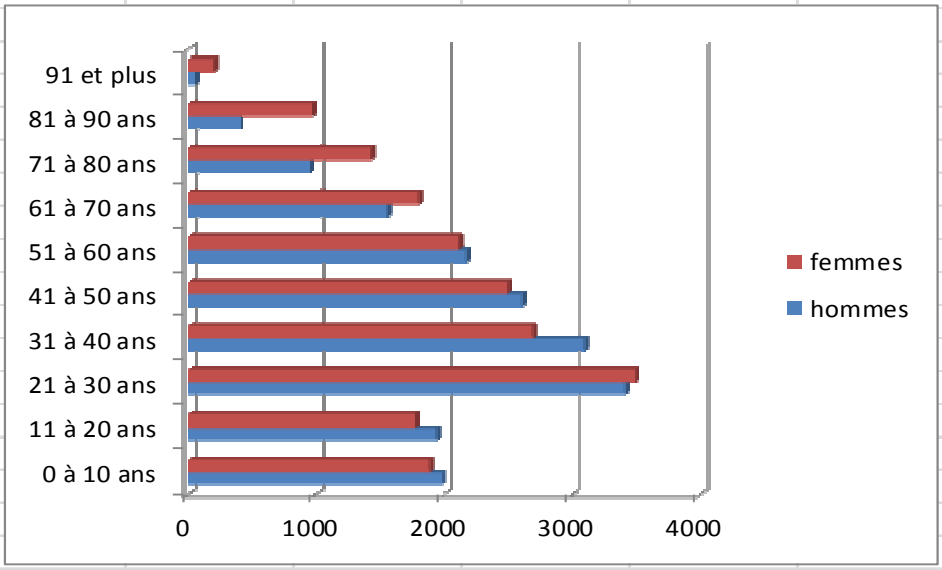

1.8 Registre électoral

En 2012, les citoyens ont été appelés à se prononcer les :

- 11.03.2012 votation fédérale et élection complémentaire au Conseil des Etats
- 17.06.2012 votation fédérale
- 23.09.2012 votation fédérale
- 25.11.2012 votations fédérale et cantonale

Dès la votation du 23 septembre 2012, en accord avec l'ensemble des communes fribourgeoises, il a été prévu que les votes par correspondance de l'ensemble des Suisses et Suissesses de l'étranger soient réceptionnés par le Bureau électoral de la Ville de Fribourg, qui se charge également du dépouillement. La Chancellerie s'occupe du vote électronique (urne électronique) des Suisses et Suissesses de l'étranger, domiciliés dans un pays signataire des arrangements de Wassenaar (www.wassenaar.org) et ayant leur domicile politique dans une commune du canton. La Chancellerie regroupe les résultats électroniques ainsi que les résultats des votes par correspondance dans une seule "commune virtuelle CH de l'étranger" pour l'ensemble du canton. Le résultat de ce vote est publié séparément.

1.8.1 Votation fédérale

a) 11.03.2012 : Initiative populaire "Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidence secondaire"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'309	10'236	336	9'900	5'518 *55.74%*	4'382 *44.26%*	50.40%

b) 11.03.2012 : Initiative populaire "sur l'épargne-logement"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'309	10'239	753	9'486	4'077 *42.98%*	5'409 *57.02%*	50.42%

c) 11.03.2012 : Initiative populaire "6 semaines de vacances pour tous"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'309	10'239	225	10'014	4'552 *45.46%*	5'462 *54.54%*	50.42%

d) 11.03.2012 : Initiative populaire "Pour des jeux d'argent au service du bien commun"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'309	10'237	575	9'662	8'705 *90.10%*	957 *9.90%*	50.41%

e) 11.03.2012 : Loi fédérale du 18 mars 2011 sur la réglementation du prix du livre (LPl)

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'309	10'240	528	9'712	6'470 *66.62%*	3'242 *33.38%*	50.42%

f) 17.06.2012 : Initiative populaire "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'385	8'370	263	8'107	2'137 *26.36%*	5'970 *73.64%*	41.06%

g) 17.06.2012 : Initiative populaire "pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'385	8'371	142	8'229	1'313 *15.96%*	6'916 *84.04%*	41.06%

h) 17.06.2012 : Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal)

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
20'385	8'372	177	8'195	1'734 *21.16%*	6'461 *78.84%*	41.07%

i) 23.09.2012 : Arrêté fédéral du 15.03.2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'838	8'159	170	7'989	6'247 *78.20%*	1'742 *21.80%*	41.13%

j) 23.09.2012 : Initiative populaire "Sécurité du logement à la retraite"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'838	8'159	298	7'861	2'699 *34.33%*	5'162 *65.67%*	41.13%

k) 23.09.2012 : Initiative populaire "Protection contre la tabagisme passif"

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'838	8'159	112	8'047	3'185 *39.58%*	4'862 *60.42%*	41.13%

l) 25.11.2012 : Modification de la loi du 16 mars 2012 de la loi fédérale sur les épizooties (LFE)

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	non	particip. %
19'850	5'922	300	5'622	4'428 *78.76%*	1'194 *21.24%*	29.83%

1.8.2 Votation cantonale

a) 25.11.2012 : Loi du 7 février 2012 modifiant la loi sur l'énergie

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	oui	Non	particip. %
19'850	5'922	226	5'696	3'658 *64.22%*	2'038 *35.78%*	29.83%

1.8.3 Votation communale

Aucune.

1.8.4 Elections

a) 11.03.2012 : Election complémentaire au Conseil des Etats.

électeurs inscrits	bulletins rentrés	nuls blancs	bulletins valables	Christian Levrat	Jacques Bourgeois	Francis Fasel	Charles Pache	particip. %
20'309	9'952	304	9648	6'235 *64.62%*	2'658 *27.55%*	292 *3.03%*	463 *4.80%*	49.00%

1.8.5 Publication des résultats des votations

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/votations/archives/2011/votation_110515.htm

1.8.6 Publication des résultats des élections

http://www.fr.ch/cha/fr/pub/elections/conseil_des_etats.htm

1.9 Service juridique

1.9.1 Organisation

Le Service juridique est placé sous la direction de M. le Syndic. Son Chef de service est M. Guy Python, juriste. Ce dernier ayant demandé à être mis au bénéfice d'une retraite anticipée, le Conseil communal a nommé M. Richard Jordan, secrétaire-juriste à l'Edilité, pour lui succéder à partir du 1er novembre 2012.

Depuis le 1er juin 2009, un juriste à plein temps seconde le Chef de service, ceci pour tenir compte en particulier de l'augmentation importante des cas de naturalisations, particulièrement à la suite de l'introduction d'une voie de recours dans ce domaine.

Un nouveau juriste a rejoint le Service juridique le 1er octobre 2012. Il est spécialement chargé d'apporter un soutien juridique aux différents Services de l'Edilité, en remplacement de M. Richard Jordan. Rattaché au Service juridique mais localisé à l'Edilité, il permet au Service juridique de jouer pleinement son rôle de "Service transversal".

Le Service dispose d'un secrétariat à50 %, partagé en outre avec le Service des relations humaines et le secteur des naturalisations. Depuis février 2005, deux secrétaires occupent cette fonction et, depuis cette année, une seule, des collaborations étant prévues avec d'autres secrétariats en cas de surcharge de travail.

1.9.2 Activités

Le volume des affaires pour l'année 2012 est comparable à celui des années antérieures. Les activités principales (avis de droit ou conseils auprès des autres Services de l'administration) sont demeurées importantes. Il en est de même pour la participation aux procédures administratives. En revanche, s'agissant de la protection des données (contrôles et avis informels, puisque la Commission communale a été supprimée à fin 2008), l'activité s'est révélée faible, comme par le passé.

Concernant les procédures administratives, on peut s'arrêter à la répartition suivante (les procédures en matière de naturalisations, d'aide sociale et celles courantes en matière de circulation routière ne sont, sauf particularités, pas mentionnées ci-après). En outre, aucune différenciation n'a en principe été opérée entre les modalités, telles que les retraits de recours, ou entre les types de procédure - décisions principales, incidentes, etc. Enfin, il s'agit souvent de procédures se prolongeant sur un ou deux ans :

- aménagement du territoire et environnement : deux procédures en matière de permis de construire (débutées en 2011) dans lesquelles le Tribunal cantonal a rejeté les recours des opposants;
- marchés publics : une procédure relative au MEP des Grand-Places. Le recours a été rejeté;
- droits fondamentaux : le recours déjà rejeté au niveau préfectoral a été rejeté à nouveau par le Tribunal cantonal mais finalement admis par le Tribunal fédéral;
- droit de la fonction publique : la procédure annoncée en 2011 au niveau de la décision incidente s'est terminée favorablement pour la Commune sur le plan préfectoral. Une autre procédure est pendante par-devant le Préfet de la Sarine. Dans cette affaire, le Conseil communal a dû par ailleurs recourir - avec succès - au Tribunal cantonal pour une décision préfectorale incidente qui lui avait été défavorable;
- action de droit administratif : une action de droit administratif, déposée à l'encontre de la Ville au cours de l'année 2011 en matière de responsabilité civile, a été rejetée par le Tribunal cantonal au début de l'année 2012, puis, finalement, par le Tribunal fédéral;
- une procédure civile importante est actuellement en cours;
- les procédures fiscales, quant à elles, demeurent très faibles sur le plan de la quantité. Par ailleurs, l'une des procédures parafiscales annoncées en 2011 s'est terminée favorablement pour la Commune en première instance de recours, tandis que l'autre est toujours pendante devant le Préfet. En outre, le nombre de procédures parafiscales a nettement augmenté depuis l'introduction de la nouvelle taxe d'exemption du service du feu, mais ces cas sont demeurés au niveau de la réclamation auprès du Conseil communal, le Préfet ayant classé les autres. Selon toute logique, ce chiffre va vraisemblablement se stabiliser les années prochaines, une fois que le nouveau système de taxation sera entré dans les mœurs.

Les secteurs sollicitant le plus la collaboration du Service sont l'Administration générale, les Affaires sociales, l'Aménagement, les Constructions et la Police locale.

Le Service est en outre toujours sollicité pour participer à divers groupes de travail.

1.9.3 Commission des naturalisations

Présidée par M. Alain Maeder, depuis le mois de juin 2011, la Commission des naturalisations comprend 11 membres élus par le Conseil général : MM. Michel Jordan, Alain Maeder, Antoine Marmy, François Miche, Laurent Praz, Hans Werhonig et Mmes Anne-Elisabeth Cattaneo, Yolande Peisl-Gaillet, Anne-Sophie Guillaume, Christine Kolly et Christine Müller.

Au total, la Commission des naturalisations a siégé à 20 (14) reprises. Elle a traité 137 (88) dossiers, dont 12 (14) en seconde instance. 29 (8) demandes ont été suspendues pour des raisons de connaissances civiques insuffisantes.

Sur préavis de la Commission des naturalisations, le droit de cité de Fribourg a été refusé à 12 (1) et octroyé à 180 (98) ressortissants étrangers :

	2012		2011	
1.	Turquie	20	Turquie	17
2.	France	16	Kosovo	8
3.	Kosovo	13	Espagne	7
4.	Portugal	11	Irak	7
5.	RDC	11	France	6
6.	Irak	9	Portugal	6
7.	Italie	9	Italie	5
8.	Bosnie	8	Macédoine	5
9.	Guinée	8	Sri Lanka	5
10.	Somalie	7	Congo	4
11.	Algérie	6	Bolivie	3
12.	Pologne	6	Chili	3
13.	Vietnam	6	Somalie	3
14.	Espagne	5	Vietnam	3
15.	Ethiopie	5	Allemagne	2
16.	Serbie	5	Angola	2
17.	Sri Lanka	5	Bosnie	2
18.	USA	5	Rwanda	2
19.	Nigéria	4	Tunisie	2
20.	Chili	3	Apatride	1
21.	Roumanie	3	Cameroun	1
22.	Togo	3	Ethiopie	1
23.	Angola	2	Jordanie	1
24.	Arménie	2	Pérou	1
25.	Chine	2		
26.	Maroc	2		
27.	Albanie	1		
28.	Allemagne	1		
29.	Argentine	1		
30.	Bangladesh	1		
31.	Bénin	1		
32.	Brésil	1		
33.	Canada	1		
34.	Costa Rica	1		
35.	Cuba	1		
36.	Iran	1		
37.	Jordanie	1		

38.	Népal	1
39.	Pérou	1
40.	Philippines	1
41.	Rép. Dominicaine	1
42.	Russie	1
43.	Uruguay	1
		192 **98**

Par grandes régions, la répartition est la suivante :

		2012			2011		
1.	Europe occidentale	42	soit	21,90%	26	soit	26,54%
2.	Afrique subsaharienne	41	soit	21,35%	14	soit	14,28%
3.	Europe de l'Est et Balkans	38	soit	19,80%	16	soit	16,32%
4.	Proche-Orient (y c. Turquie)	25	soit	16,15%	25	soit	25,52%
5.	Asie orientale	9	soit	4,68%	3	soit	3,06%
6.	Afrique du nord	8	soit	4,16%	2	soit	2,04%
7.	Amérique du sud	7	soit	3,64%	7	soit	7,14%
8.	Sous-continent indien	7	soit	3,64%	5	soit	5,10%
9.	Amérique du nord	6	soit	3,12%			
10.	Amérique centrale	3	soit	1,56%			

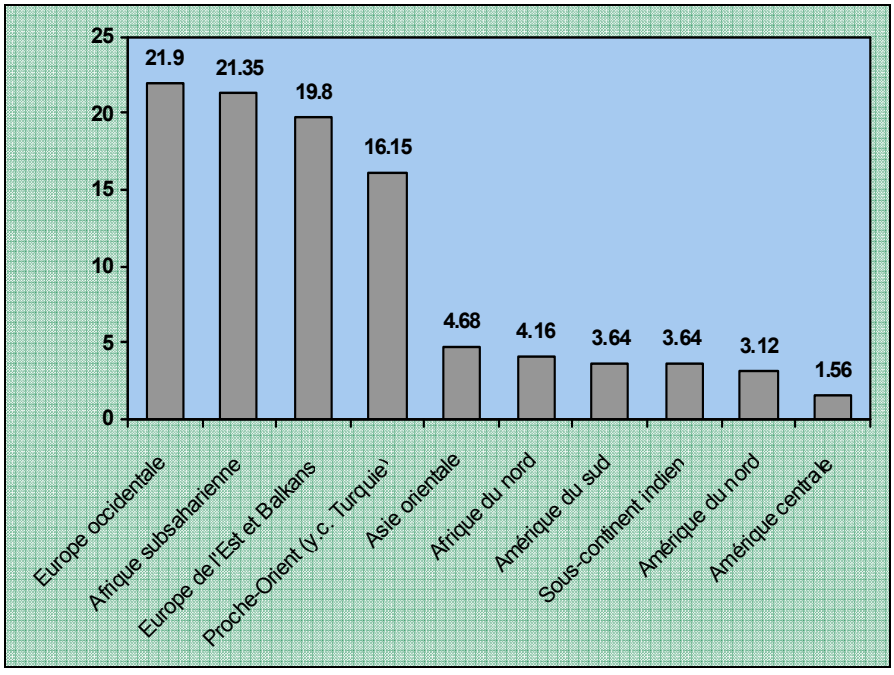

1.10 Relations humaines

1.10.1 Appréciations individuelles

Sur la même base que les années précédentes et du règlement du personnel, l'appréciation annuelle des collaborateurs a été faite dans chaque Service. Les tableaux ci-dessous nous donnent la distribution des résultats, ainsi que l'évolution d'une année à l'autre.

1. Distribution des résultats de l'évaluation

Comparaison avec les années antérieures

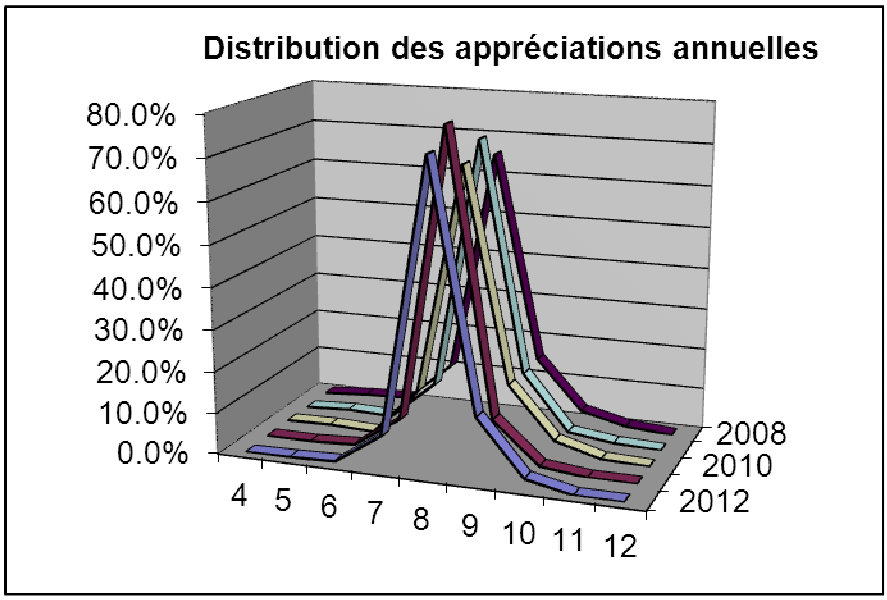

Distribution selon le genre

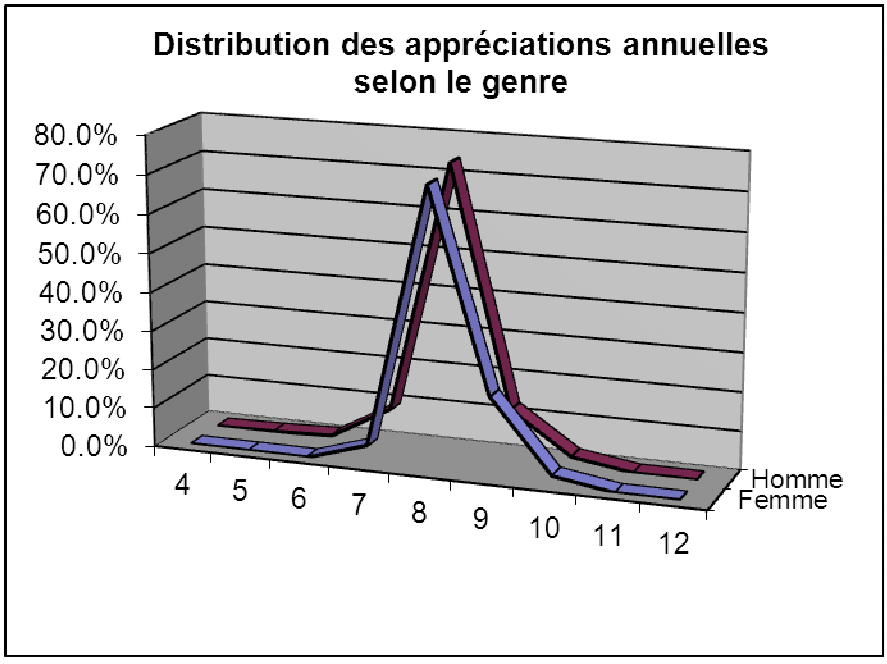

2. Variation des résultats d'appréciation d'une année à l'autre

La valeur 0 signifie que le collaborateur a eu la même appréciation que l'année précédente, une valeur négative de -1 indique que le collaborateur a eu une appréciation inférieure de 1 point, une valeur positive de +1 indique que le collaborateur a eu une appréciation supérieure de 1 point.

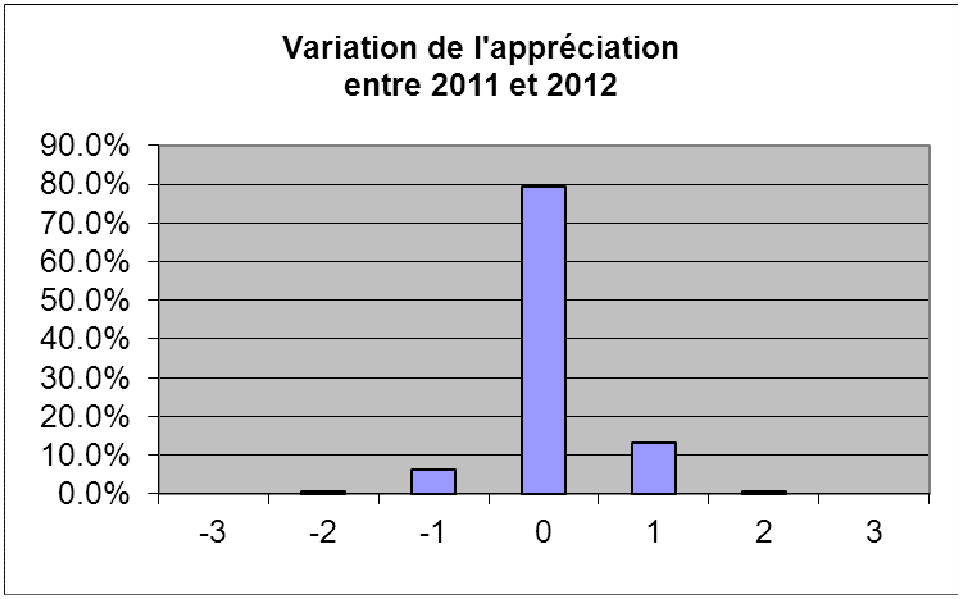

Variation selon le genre

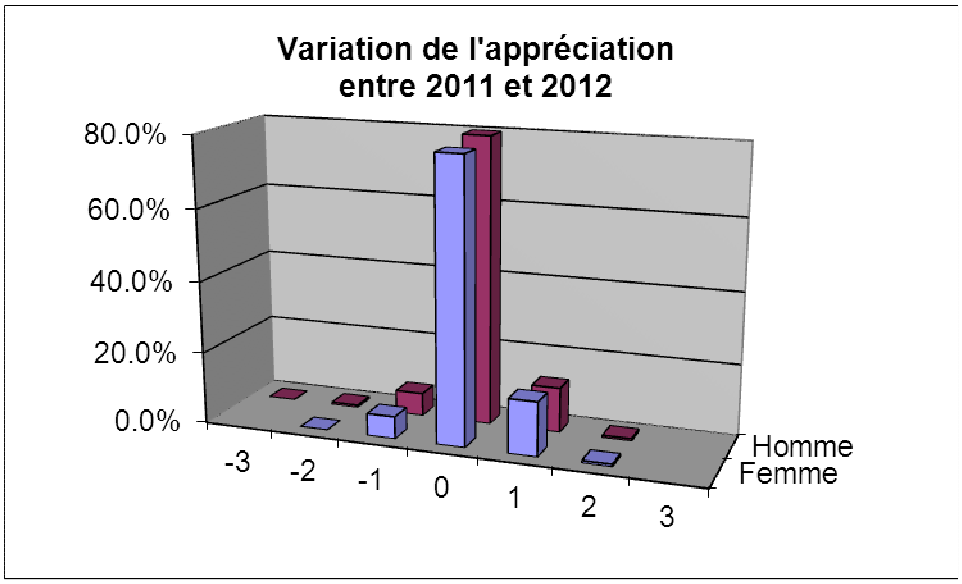

1.10.2 Salaires et indexation

Compte tenu du renchérissement du coût de la vie, les salaires n'ont pas été indexés. Nous donnons ci-dessous la grille salariale de l'année 2012.

2012

A	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	3'377	3'425	3'474	3'522	3'571	3'619	3'667	3'716	3'764	3'813
1	3'861	3'909	3'958	4'006	4'055	4'103	4'152	4'200	4'248	4'297
2	4'345	4'394	4'442	4'490	4'539	4'587	4'636	4'684	4'732	4'781
3	4'829	4'878	4'926	4'974	5'023	5'071	5'120	5'168	5'216	5'265
4	5'313	5'362	5'410	5'458	5'507	5'555	5'604	5'652	5'701	5'749

B	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	4'221	4'282	4'343	4'403	4'464	4'525	4'586	4'647	4'707	4'768
1	4'829	4'890	4'950	5'011	5'072	5'133	5'194	5'254	5'315	5'376
2	5'437	5'498	5'558	5'619	5'680	5'741	5'802	5'862	5'923	5'984
3	6'045	6'105	6'166	6'227	6'288	6'349	6'409	6'470	6'531	6'592
4	6'653	6'713	6'774	6'835	6'896	6'957	7'017	7'078	7'139	7'200

C	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	5'277	5'352	5'428	5'503	5'579	5'654	5'730	5'805	5'880	5'956
1	6'031	6'107	6'182	6'258	6'333	6'408	6'484	6'559	6'635	6'710
2	6'785	6'861	6'936	7'012	7'087	7'163	7'238	7'313	7'389	7'464
3	7'540	7'615	7'691	7'766	7'841	7'917	7'992	8'068	8'143	8'219
4	8'294	8'369	8'445	8'520	8'596	8'671	8'747	8'822	8'897	8'973

D	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	6'597	6'692	6'786	6'881	6'975	7'070	7'164	7'259	7'353	7'448
1	7'543	7'637	7'732	7'826	7'921	8'015	8'110	8'205	8'299	8'394
2	8'488	8'583	8'677	8'772	8'866	8'961	9'056	9'150	9'245	9'339
3	9'434	9'528	9'623	9'718	9'812	9'907	10'001	10'096	10'190	10'285
4	10'379	10'474	10'569	10'663	10'758	10'852	10'947	11'041	11'136	11'231

E	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
0	8'246	8'364	8'482	8'601	8'719	8'837	8'955	9'073	9'192	9'310
1	9'428	9'546	9'664	9'783	9'901	10'019	10'137	10'255	10'374	10'492
2	10'610	10'728	10'846	10'965	11'083	11'201	11'319	11'437	11'556	11'674
3	11'792	11'910	12'028	12'147	12'265	12'383	12'501	12'619	12'738	12'856
4	12'974	13'092	13'210	13'329	13'447	13'565	13'683	13'801	13'920	14'038
4	12'914	13'032	13'150	13'267	13'385	13'503	13'620	13'738	13'856	13'973

1.10.3 Formation continue

La formation continue s'articule autour de trois axes différents : le perfectionnement professionnel, l'élargissement professionnel et les compétences professionnelles générales.

1. Perfectionnement professionnel

La première catégorie regroupe tous les cours en rapport aux spécificités du métier; ils sont généralement mis sur pied par les écoles ou les associations professionnelles et visent essentiellement au maintien des compétences, en permettant au collaborateur de rester à jour. Le tableau ci-dessous donne le nombre de cours suivis, de personnes concernées, ainsi que le coût moyen.

Simultanément à la migration des postes informatiques de la Ville, des cours spécifiques "Microsoft Office 2010" ont été organisés pour l'ensemble du personnel. Les collaborateurs ont pu par ce biais apprivoiser les nouveautés proposées par Microsoft.

Divers cours ont également été organisés avec la Haute école fribourgeoise du travail social, spécifiques aux Services des affaires sociales et des tutelles et curatelles, ayant trait aux situations de crises pour une population sensible.

	Femme	**Homme**	**Total**
Nombre de cours	25	41	66
Nombre de personnes	108	101	209
Coût moyen /personnes	466	363	419

2. Elargissement professionnel

Cette catégorie représente des formations plus conséquentes. Elles font souvent l'objet d'une convention entre le collaborateur et la Ville. Elles visent non plus le maintien mais l'accroissement des compétences des collaborateurs, par un élargissement de leurs aptitudes. Ces formations conduisent régulièrement à un nouveau titre professionnel ou du moins à un complément significatif. Elles s'étalent dans la durée et peuvent chevaucher plusieurs années.

En 2012, trois collaborateurs ont bénéficié de telles formations.

3. Compétences professionnelles générales

Cette catégorie regroupe des cours qui visent l'amélioration de compétences de base, nécessaires à l'exercice de la fonction. En tant que connaissances de base, elles ne sont pas spécialisées et concernent un large public. Nous trouvons dans cette catégorie les cours usuels de bureautique, ceux liés au développement de compétences sociales, ceux liés à l'organisation du travail, ainsi que les formations pour cadre.

Pour cette catégorie de cours, nous avons travaillé de manière importante en collaboration avec le Service du personnel et d'organisation de l'Etat. Ci-dessous quelques exemples :

Cours généraux en collaboration avec l'Etat	F	H	**Participants**
Gestion des personalités difficiles	5	2	7
Aller à l'essentiel		2	2
Améliorer ses techniques rédactionnelles	3	1	4
Communication non violente et consciente	3	2	5
Dynamiser et entretetenir sa mémoire	4	3	7
La psychologie positive: être bien, aller mieux	1	1	2
Les assurances sociales	1	1	2
Renforcer sa confiance professionnelle au quotidien	1	3	4
Savoir gérer ses émotions	1	1	2
Total	19	16	**35**

Ce bref aperçu démontre bien l'engagement de nos collaborateurs pour fournir un travail de qualité, se maintenir à jour et être en constante amélioration personnelle.

1.10.4 Formation d'apprentis et stages

1. Apprentissage

Le concept de formation des apprentis fonctionne bien et plusieurs pistes sont explorées, dans le but d'étoffer la palette de compétences des apprentis de la Ville de Fribourg. En 2012, nous avons pu compter 22 apprentis, répartis dans les divers corps de métiers suivants : horticulteurs (6), forestiers-bûcherons (2), mécatronicien (1), menuisier (1), employés de commerce (7) et informatique (1). Il est à noter que l'informaticien est formé dans le cadre du réseau d'entreprise formatrice Ref-flex. Nous accueillons également pour la première fois deux apprentis aux accueils extrascolaires, gérés par le réseau Fribap.

En collaboration avec l'Etat, nous participons également à la formation d'un apprenti en information documentaire (bibliothécaire).

2. Formation HES

Nous accueillons aussi, pour des stages pratiques, des étudiants en formation à la Haute école supérieure de travail social (HES-TS).

En 2012, quatre stagiaires ont pu bénéficier des compétences du Service des affaires sociales et deux dans le Service des tutelles et curatelles.

3. Psychologue scolaire

Le Service des écoles accueille également des stages post-formation pour des personnes ayant terminé leurs études de psychologie et intéressées par cette discipline. Une stagiaire a pu bénéficier des compétences en interne en 2012.

1.10.5 Statistiques du personnel

1. Effectif du personnel

	01.01.2013			2013	01.01.2012	
Service	**Personne**	**Ept**	**Différence**	**Budget**	**Personne**	**Ept**
Administration générale	40	33.2	0.1	33.1	37	29.7
Finances	18	13.6	0.2	13.4	17	12.9
Ecoles	82	57.1	-2.4	59.4	75	55.2
Police & Circulation	38	37.3	-1.0	38.3	38	37.3
Génie civil	134	129.8	-3.3	133.1	138	133.5
Urbanisme et Architecture	127	89.3	-1.0	90.3	125	86.8
Informatique	10	9.3	0.5	8.8	10	9.3
Culture	6	4.7	0.2	4.5	6	4.5
Sports	22	19.8	1.0	18.8	18	16.9
Affaires sociales	44	36.7	-0.4	37.1	44	37.1
Curatelles d'adultes	30	22.9	0.3	22.6	29	22.7
Total	**551**	**453.6**	**-5.75**	**459.4**	**537**	**445.9**

2. Taux de rotation

Service	Arrivée	Départ	Total	Taux de rotation
Administration générale	3	2	5	6.76%
Finances	2	1	3	9.38%
Ecoles	4	3	7	6.60%
Police & Circulation	6	4	10	13.89%
Génie civil	5	8	13	5.08%
Urbanisme et architecture	7	2	9	3.33%
Informatique	2	1	3	15.00%
Culture	1	0	1	8.33%
Sports	4	3	7	20.59%
Affaires sociales	1	3	4	2.53%
Curatelles d'adultes	4	2	6	13.04%
Total	39	29	68	6.23%

3. Classes salariales

a) Répartition par Service

Service	-	A	B	C	D	E	Total
Administration générale		1	18	9	9	3	**40**
Finances	1		11	3	1	2	**18**
Ecoles	24		44	6	6	2	**82**
Police & Circulation		1	23	9	4	1	**38**
Génie civil	1	58	57	10	5	3	**134**
Urbanisme et architecture	52	20	41	7	6	1	**127**
Informatique			2	4	3	1	**10**
Culture			3	1	1	1	**6**
Sports	2	9	9	1		1	**22**
Affaires sociales		1	18	20	4	1	**44**
Curatelles d'adultes			9	17	3	1	**30**
Total	**80**	**90**	**235**	**87**	**42**	**17**	**551**

b) Répartition par genre

Genre	-	A	B	C	D	E	Total
Femme	66	13	106	42	12	3	242
Homme	14	77	129	45	30	14	309
Total	**80**	**90**	**235**	**87**	**42**	**17**	**551**

4. Structure d'âge des collaborateurs

a) Moyenne d'âge par Service et genre

Service	Femme	Homme	Général
Administration générale	47.4	52.7	49.7
Finances	42.8	45.3	43.7
Ecoles	45.9	54.0	47.8
Police & Circulation	37.7	45.2	43.8
Génie civil	46.4	46.5	46.5
Urbanisme et architecture	46.5	48.0	47.3
Informatique	45.0	53.6	51.0
Culture	46.0	50.5	47.5
Sports	45.0	45.0	45.0
Affaires sociales	43.3	50.4	45.7
Curatelles d'adultes	43.7	49.1	44.9
Total	45.0	47.9	46.7

b) Pyramide des âges

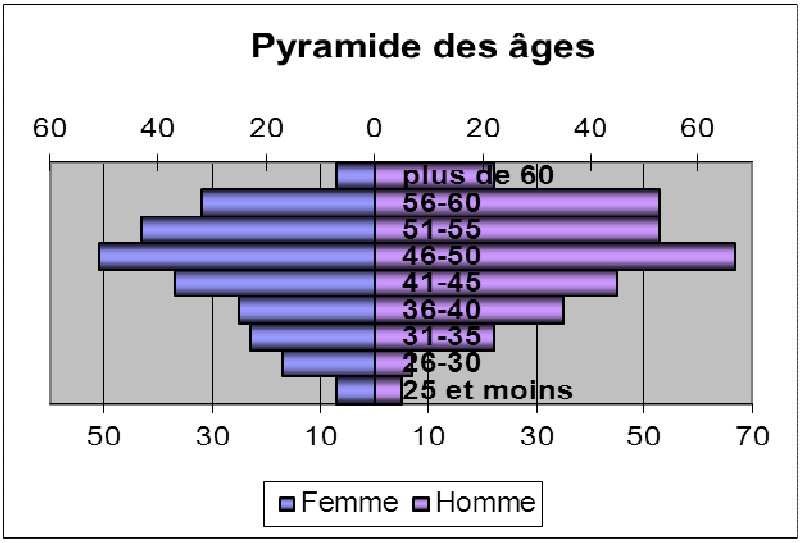

5. Ancienneté

a) Moyenne par Service et genre

Service	Femme	Homme	Général
Administration générale	12.8	12.8	12.8
Finances	10.5	10.4	10.4
Ecoles	10.2	22.0	13.0
Police & Circulation	7.6	12.0	11.2
Génie civil	12.8	15.1	14.9
Urbanisme et architecture	10.1	17.4	14.0
Informatique	9.7	13.6	12.4
Culture	4.8	18.5	9.3
Sports	7.2	13.6	11.3
Affaires sociales	10.2	14.7	11.8
Curatelles d'adultes	9.9	9.3	9.7
Total	**10.2**	**14.7**	**13.0**

b) Pyramide d'ancienneté

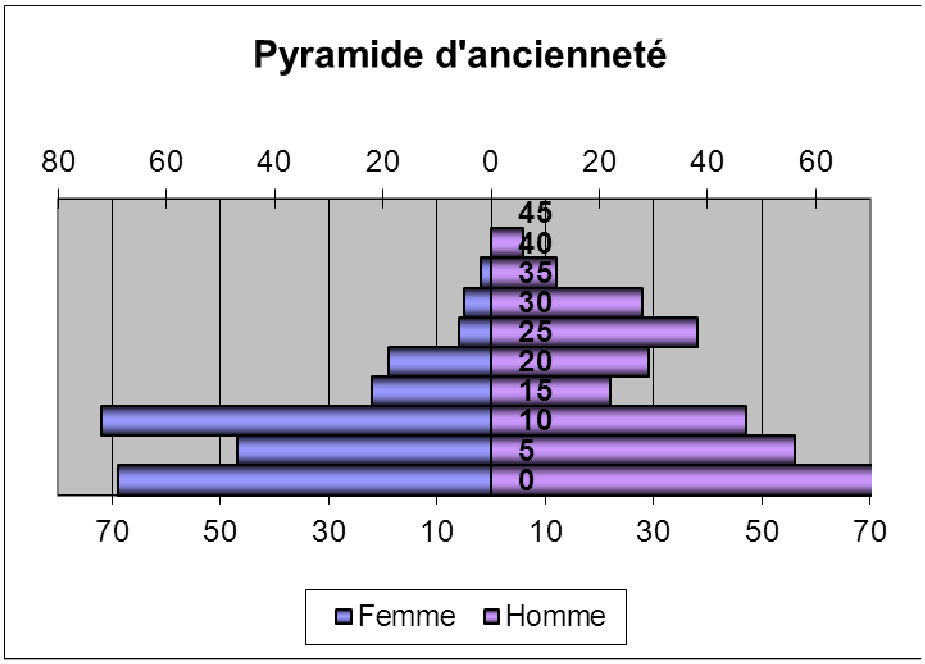

1.10.6 Caisse de prévoyance

1. Composition du Comité

			Représente
Pierre-Alain	Clément	Président	Employeur
Jean	Bourgknecht	Membre	Employeur
Jean-Claude	Balmer	Vice-président	Employés
Claudine	Estoppey	Membre	Employés
Lise-Marie	Graden	Membre	Employeur
André	Mülhauser	Président	Employés
Jacques	Pollet	Membre	Employés
Bernard	Voirol	Membre	Employeur

2. Administration

L'Administrateur de la Caisse de prévoyance est M. André Dousse. L'administration de la Caisse est assurée par le Service des relations humaines et la comptabilité par le Service des finances.

3. Statistiques

Au 31 décembre 2012, la Caisse comptait 577 assurés et 332 bénéficiaires de rentes. Son degré de couverture s'établissait à 50,74%.

1.10.7 Activités particulières

Le Service des relations humaines a été passablement chargé cette année par plusieurs projets importants, mentionnés ci-après :

1. Certification Equal salary

   En termes de charge, un renouvellement est équivalent à une première certification. Il comprend l'analyse quantitative et, pour autant que les résultats le permettent, l'analyse qualitative, qui se réalise sous forme d'un audit. La première étape a impliqué un volumineux travail d'élaboration de données, puisqu'il fallait fournir en plus des informations salariales les données relatives aux profils des collaborateurs et des postes qu'ils occupent.

2. Nouveau système de timbrage

   L'ancien système de timbrage devait être remplacé car il n'était pas compatible avec les évolutions prochaines du système informatique. Sur la base d'un cahier des charges élaboré à partir des besoins généraux et spécifiques des différents Services de l'administration communale, plusieurs fournisseurs ont été contactés et invités à soumettre une offre. Celle-ci a conduit au choix du logiciel Kelio, fourni par la société Bodet S.A. Des tests ont été effectués durant l'été, la mise en place s'est préparée par un important travail de paramétrisation et de formation, pour enfin réaliser le déploiement en fin d'année.

3. Migration logiciel

   La suite "Logiciel Office 2010" a été installée en remplacement de la version 2003 utilisée précédemment. L'interface de commande de la nouvelle version variant passablement par rapport à l'ancienne, une formation a été prévue auprès des utilisateurs qui le souhaitaient. Cette formation a été organisée de manière à coïncider avec la migration effective des postes de travail. C'est ainsi 18 demi-journées de cours qui ont permis à 132 participants d'être formés à cette suite bureautique.

4. Réforme structurelle

   Suite aux nouvelles dispositions fédérales en matière de financement des Caisses de prévoyance publiques et à la réforme structurelle, les travaux préparatoires liés aux adaptations à entreprendre ont été importants. Ils ont nécessité aussi bien des travaux individuels, en Commission, qu'en présentation auprès des divers partenaires concernés, autorité de surveillance, personnel, réviseurs, etc.

2. Service des Finances

2.1 Organisation du Service

La Directrice du Service est Mme Madeleine Genoud-Page. Le Chef de service est M. Jacques Pollet. Le chef comptable est M. Christophe Delley, le chef des secteurs Impôt-assurances et Contentieux est M. Béat Galley.

Mme Corine Cudré-Mauroux a été engagée à 50% en contrat de droit privé pour deux ans pour suivre le projet de fusion entre les trois Communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Marly. Une partie de ces frais est prise en charge par les deux autres Communes.

Le Service, qui compte 18 personnes, dont 3 à 80%, 2 à 60%, 4 à 50% et 2 à 40%, soit, 13,4 équivalents plein temps, comprend les secteurs suivants :

- la comptabilité (générale, débiteurs, créanciers et facturation diverse);
- l'impôt et les assurances;
- le contentieux;
- les baux à loyer;
- la Fusion 2016 (contrat de 2 ans).

2.2 Comptes 2012

Se référer au tirage imprimé des comptes, établi séparément, y compris un message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

2.3 Service financier

La dette publique brute s'élevait, au 31 décembre 2012, à CHF 173'500'000.00, c'est-à-dire les emprunts STEP et Châtillon compris, soit CHF 4'862.65 par habitant (35'680 habitants au 1er janvier 2012) et la dette publique nette à CHF 140'008'714.50 (dette publique brute moins le total des liquidités et les fonds avec trésorerie), soit CHF 3'924.00 par habitant. Le Service des communes calcule une dette en diminuant le montant précité des placements du patrimoine financier, soit une diminution de CHF 13'341'003.20, ce qui amène la dette brute selon le Service des communes à CHF 126'667'711.30, soit CHF 3'550.10 par habitant.

TABLEAU DES EMPRUNTS DE LA VILLE DE FRIBOURG AU 31 DECEMBRE 2012

	Taux	Durée de l'emprunt	Montant de l'emprunt	Montant remboursé	Capital au 31.12.2012	Intérêts passifs 2012
PostFinance	1,84	2010 - 17.03.2016			5'000'000	92'000.00
BCF	2,49	2010 - 17.03.2020			10'000'000	249'000.00
Banque Valiant SA	1,95	2010 - 25.03.2020		1'000'000	7'500'000	163'664.55
UBS SA	2,20	2010 - 09.04.2019			5'000'000	112'467.79
BCF	1,90	2010 - 14.06.2018			10'000'000	190'000.00
UBS SA	0,76+	2010 - 08.11.2015			6'000'000	55'881.93
PostFinance	1,83	2011 - 01.02.2021			5'000'000	91'500.00
PostFinance	1,63	2011 - 25.03.2019			11'000'000	179'300.00
SUVA	2,56	2011 - 30.04.2021			10'000'000	256'000.00
SUVA	1.23	2012 - 30.03.2022	11'000'000		11'000'000	
PostFinance	3,92	2002 - 30.05.2012		5'000'000		196'000.00
PostFinance	2,70	2003 - 04.02.2013			10'000'000	270'000.00
Allianz Suisse	3,05	2003 - 22.04.2013			10'000'000	302'458.35
PostFinance	2,88	2003 - 22.05.2013			10'000'000	288'000.00
Allianz Suisse	2,77	2004 - 22.03.2014			5'000'000	138'500.00
Bayerische Landesbank	3,04	2004 - 18.08.2014			3'000'000	91'706.67
PostFinance	2,53	2005 - 17.01.2015			8'000'000	202'400.00
Dexia Municipal Agency	2,39	2005 - 17.01.2013			12'000'000	286'800.00
Axa - Winterthur-Vie	2,19	2005 - 15.06.2015			10'000'000	219'000.00
Dexia Municipal Agency	2,43+	2005 - 04.08.2015			10'000'000	86'316.44
Pensionskasse Post	2,79	2006 - 31.03.2016			5'000'000	139'500.00
Crédit Suisse	3,38+	2008 - 30.06.2012			10'000'000	334'227.75
			11'000'000	6'000'000	173'500'000	3'944'723.48
Extourne intérêts courus 2011						-1'836'655.85
Intérêts courus 2012						1'828'930.00
			11'000'000	**6'000'000**	**173'500'000**	**3'936'997.63**

2.4 Impôts et taxes d'épuration

Se référer au tirage imprimé des comptes, établi séparément, y compris un message comprenant les commentaires et les perspectives futures.

2.4.1 Produit de l'impôt communal 2012 et complément des années antérieures

	2012 CHF	**2011** CHF
a) Personnes physiques		
□ impôt sur la fortune	7'755'012.30	9'126'637.00
□ impôt sur le revenu	69'056'330.70	66'656'941.70
	76'811'343.00	75'783'578.70
b) Personnes morales		
□ impôt sur le capital	4'306'493.65	5'244'056.45
□ impôt sur le bénéfice	17'443'134.10	21'827'977.10
	21'749'627.75	27'072'033.55
= Sous-total	98'560'970.75	102'855'612.25
c) Impôt à la source	6'189'205.69	6'059'419.79
= Total des impôt bruts	104'750'176.44	108'915'032.04
• impôts irrécouvrables	-1'841'967.94	-1'448'291.55
• récupération d'actes de défaut de biens	590'540.82	644'129.52
= Total des impôts bruts	**103'498'749.32**	**108'110'870.01**

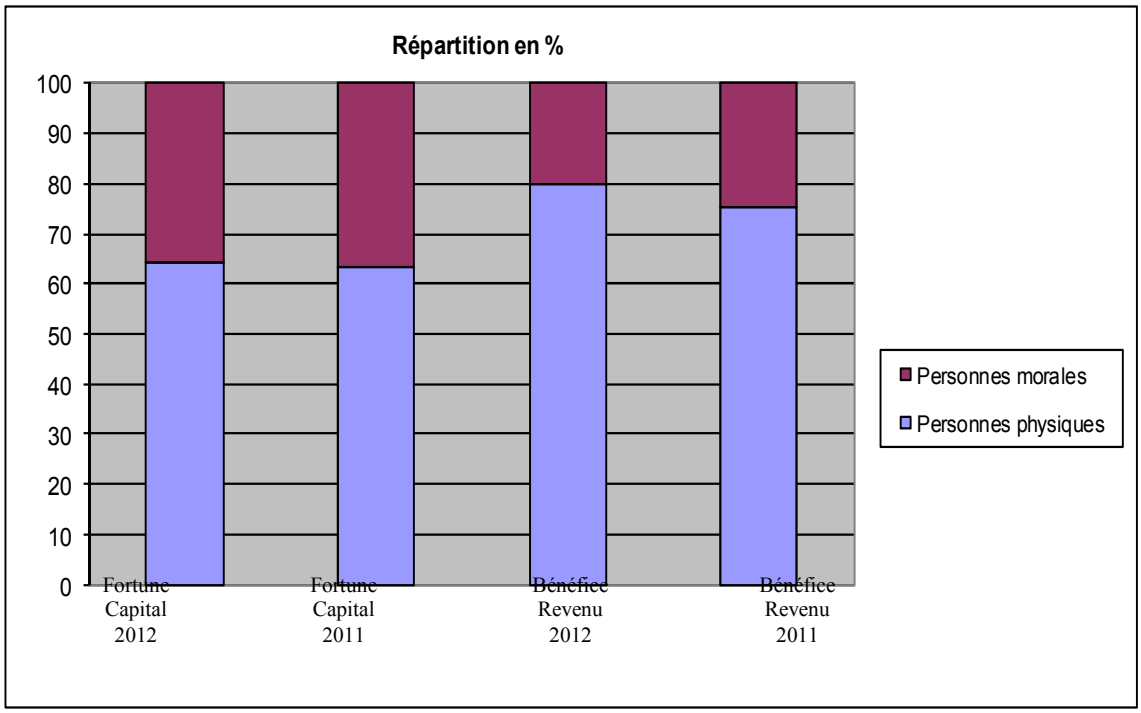

Autres répartitions de l'impôt figurant dans les comptes de l'exercice 2012 :

Impôt brut de l'année concernée

	2012 CHF	2011 CHF	Années antérieures CHF	Total CHF
Sur la fortune	7'454'535.65 *5	147'843.15 *1	152'633.50	7'755'012.30
Sur le revenu	62'337'803.05 *6	5'300'310.10 *2	1'418'217.55	69'056'330.70
Sur le capital	4'033'014.65 *7	302'175.85 *3	-28'696.85	4'306'493.65
Sur le bénéfice	11'552'031.75 *8	2'450'420.65 *4	3'440'681.70	17'443'134.10
A la source	2'000'000.00	3'801'212.52	387'993.17	6'189'205.69
	87'377'385.10	**12'001'962.27**	**5'370'829.07**	**104'750'176.44**

a) Une partie des provisions pour l'année fiscale 2011 sera portée en diminution sur l'exercice 2013, puisque pas encore facturée en 2012

*1 sur la fortune	4'040'000.00
*2 sur le revenu	11'950'000.00
*3 sur le capital	2'170'000.00
*4 sur le bénéfice	7'370'000.00
	25'530'000.00

b) Des provisions ont été constituées en faveur de l'exercice 2012 et seront portées en diminution de l'exercice 2013

*5 sur la fortune	6'970'000.00
*6 sur le revenu	61'700'000.00
*7 sur le capital	4'030'000.00
*8 sur le bénéfice	11'500'000.00
	84'200'000.00

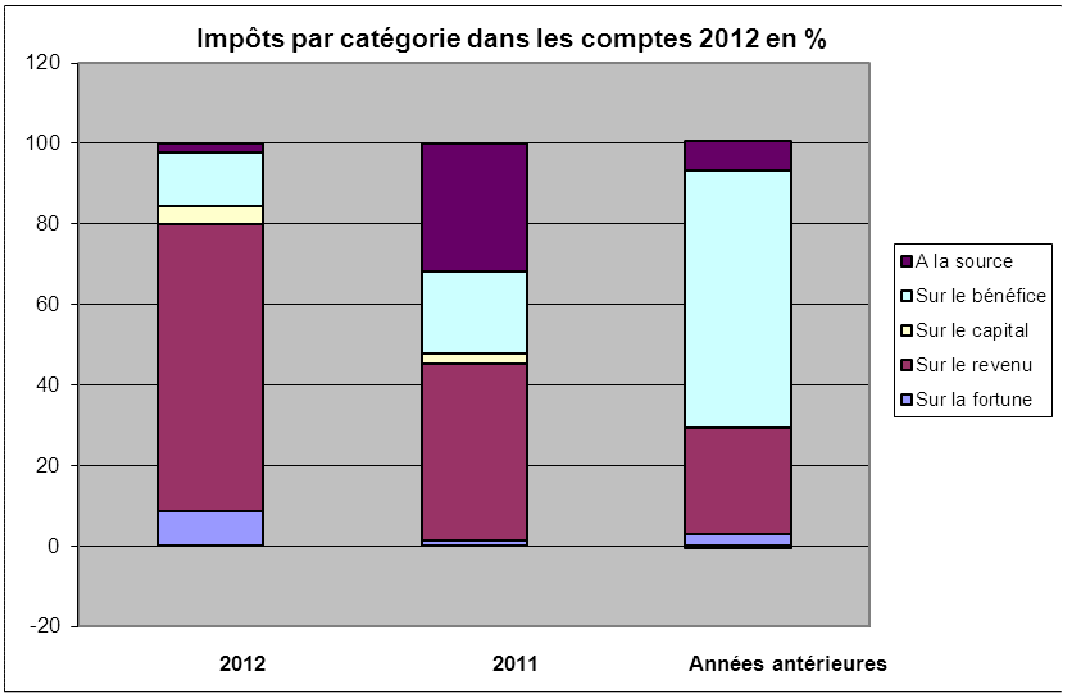

	Comptes 2012		Comptes 2011	
	2012	dont provisions	**2011**	dont provisions
	CHF		CHF	
Sur la fortune	7'454'535.65	6'970'000	7'447'290.40	7'350'000
Sur le revenu	62'337'803.05	61'700'000	60'887'442.45	60'600'000
Sur le capital	4'033'014.65	4'030'000	3'899'865.25	3'900'000
Sur le bénéfice	11'552'031.75	11'500'000	10'683'013.30	10'700'000
A la source	2'000'000.00		2'000'000.00	
	87'377'385.10	84'200'000	**84'917'611.40**	82'550'000

	2011		**2010**	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	147'843.15	4'040'000	938'937.65	4'300'000
Sur le revenu	5'300'310.10	11'950'000	4'975'809.20	10'750'000
Sur le capital	302'175.85	2'170'000	672'756.50	2'300'000
Sur le bénéfice	2'450'420.65	7'370'000	3'945'900.55	6'700'000
A la source	3'801'212.52		3'432'666.39	
	12'001'962.27	25'530'000	**13'966'070.29**	24'050'000

	Années antérieures		**Années antérieures**	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	152'633.50		740'408.95	
Sur le revenu	1'418'217.55		793'690.05	
Sur le capital	-28'696.85		671'434.70	
Sur le bénéfice	3'440'681.70	1'270'000.00	7'199'063.25	
A la source	387'993.17		626'753.40	
	5'370'829.07	**1'270'000.00**	**10'031'350.35**	

	Total		**Total**	
	CHF		CHF	
Sur la fortune	7'755'012.30		9'126'637.00	
Sur le revenu	69'056'330.70		66'656'941.70	
Sur le capital	4'306'493.65		5'244'056.45	
Sur le bénéfice	17'443'134.10		21'827'977.10	
A la source	6'189'205.69		6'059'419.79	
	104'750'176.44		**108'915'032.04**	

Depuis l'entrée en vigueur au 1er janvier 2001 de la loi fiscale actuelle, les taxations sont établies selon le système post numerando. L'impôt 2011 n'a par conséquent pas encore été facturé lors du bouclement des comptes. D'autre part, seule une partie de l'impôt 2011 des sociétés a été facturée.

Au vu de ce qui précède, sont publiés ci-après les statistiques de l'impôt 2011 des personnes physiques et l'impôt 2010 des personnes morales arrêtées au 31 mars 2013, sans tenir compte des impôts spéciaux.

a) Statistiques des personnes physiques de l'impôt 2011

Impôt sur le revenu

Revenu imposable CHF		CHF	Contribuables nombre	%	Impôts CHF	%
0	à	1'000	2'951	12.78	70'914.90	0.11
1'001	à	5'000	1'229	5.32	26'777.15	0.04
5'001	à	10'000	1'270	5.50	166'243.20	0.26
10'001	à	20'000	2'251	9.75	878'502.30	1.38
20'001	à	30'000	2'063	8.94	1'802'032.70	2.82
30'001	à	40'000	2'305	9.98	3'503'360.05	5.49
40'001	à	50'000	2'309	10.00	5'197'376.15	8.14
50'001	à	60'000	2'005	8.68	6'055'001.95	9.48
60'001	à	70'000	1'605	6.95	5'960'578.55	9.33
70'001	à	80'000	1'234	5.34	5'467'427.75	8.56
80'001	à	90'000	845	3.66	4'408'964.15	6.90
90'001	à	100'000	623	2.70	3'729'169.45	5.84
100'001	à	150'000	1'561	6.76	12'062'283.25	18.89
150'001	à	200'000	433	1.88	4'992'282.00	7.82
200'001	à	500'000	333	1.44	5'968'782.80	9.35
500'001	à	et plus	70	0.30	3'565'502.95	5.58
Base: année fiscale 2011			**23'087**	**100.00**	**63'855'199.30**	**100.00**

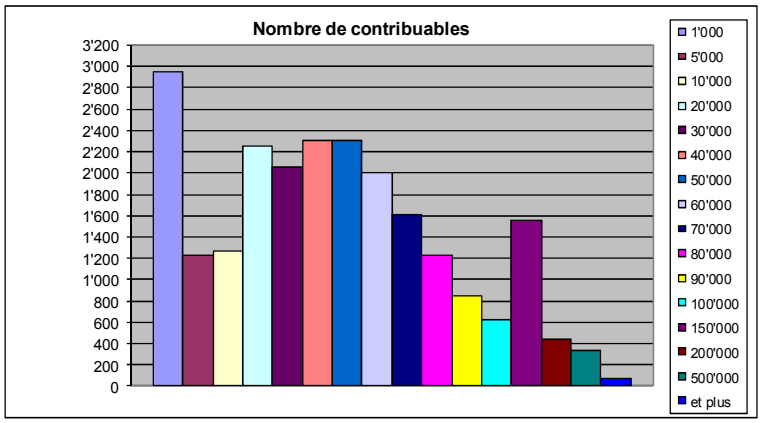

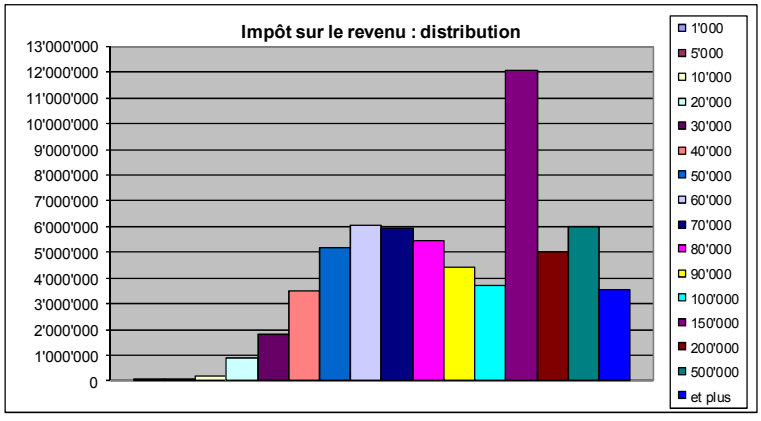

Impôt sur la fortune

Fortune imposable			Contribuables		Impôts	
CHF		CHF	nombre	%	CHF	%
0	à	25'000	274	4.67	5'054.35	0.10
25'001	à	50'000	581	9.90	20'551.50	0.39
50'001	à	100'000	994	16.94	93'874.75	1.80
100'001	à	500'000	2'693	45.90	1'112'969.35	21.39
500'001	à	1'000'000	706	12.03	930'566.30	17.88
1'000'001	à	5'000'000	554	9.44	1'902'851.95	36.56
5'000'001	à	et plus	65	1.11	1'138'158.90	21.87
Base: année fiscale 2011			**5'867**	**100.00**	**5'204'027.10**	**100.00**

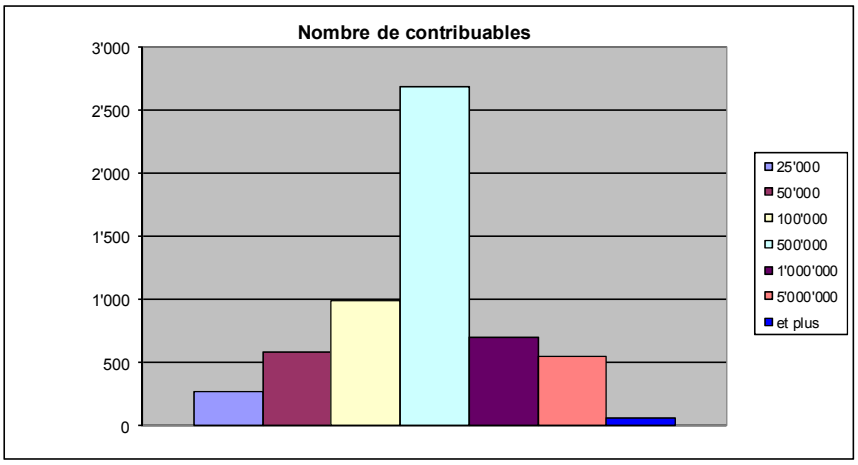

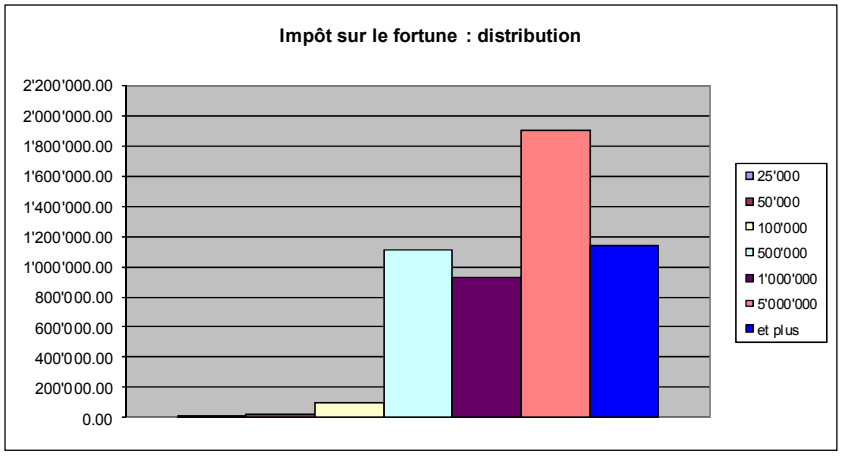

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le revenu		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés en nom collectif	129	0.56	504'818.15	0.79	3'913
Professions libérales	723	3.13	3'992'061.95	6.25	5'522
Alimentation	25	0.11	72'623.90	0.11	2'905
Commerces divers	37	0.16	87'448.00	0.14	2'363
Cafés, restaurants, hôtels	78	0.34	195'231.65	0.31	2'503
Artisanat	315	1.36	690'220.95	1.08	2'191
Salariés	15'747	68.21	45'226'487.75	70.83	2'872
Retraités	3'544	15.35	10'133'244.15	15.87	2'859
Immeubles et capitaux	2'489	10.78	2'953'062.80	4.62	1'186
Base: année fiscale 2010	**23'087**	**100.00**	**63'855'199.30**	**100.00**	**2'766**

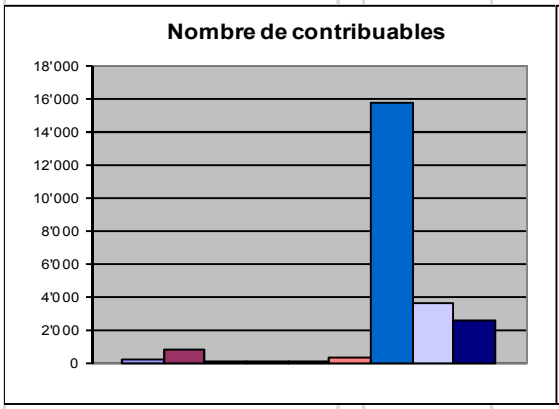

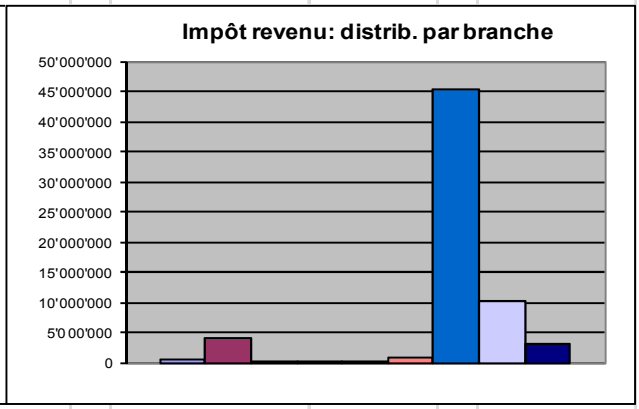

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur la fortune		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
Sociétés en nom collectif	19	0.32	11'483.35	0.22	604
Professions libérales	306	5.22	326'343.45	6.27	1'066
Alimentation	15	0.26	11'973.20	0.23	798
Commerces divers	16	0.27	5'127.40	0.10	320
Cafés, restaurants, hôtels	17	0.29	5'630.10	0.11	331
Artisanat	85	1.45	88'163.60	1.69	1'037
Salariés	2'881	49.11	2'390'625.30	45.94	830
Retraités	1'538	26.21	1'305'091.75	25.08	849
Immeubles et capitaux	990	16.87	1'059'588.95	20.36	1'070
Base: année fiscale 2010	**5'867**	**100.00**	**5'204'027.10**	**100.00**	**887**

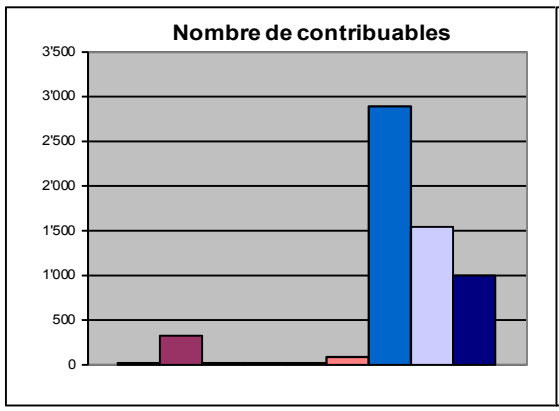

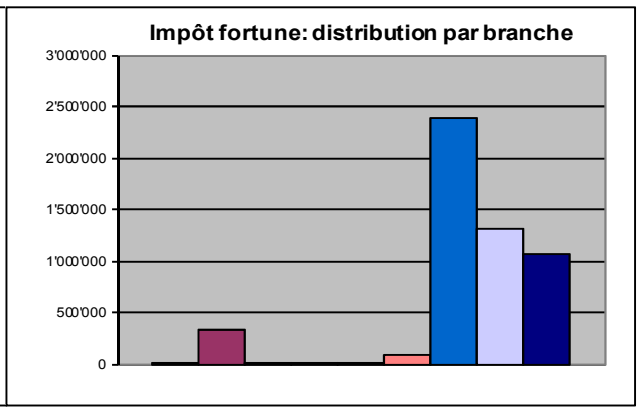

Branches économiques	Nombre contribuables base revenu		Moyenne contribuable rev. + fort.	Moyenne contrib.	Moyenne contrib.
Référence année fiscale				2011	2010
	nombre	%	CHF	%	%
Sociétés en nom collectif	129	0.56	4'002.34	14	22
Professions libérales	723	3.13	5'972.90	21	20
Alimentation	25	0.11	3'383.88	12	11
Commerces divers	37	0.16	2'502.04	9	7
Cafés, restaurants, hôtels	78	0.34	2'575.15	9	9
Artisanat	315	1.36	2'471.06	9	8
Salariés	15'747	68.21	3'023.88	11	9
Retraités	3'544	15.35	3'227.52	11	9
Immeubles et capitaux	2'489	10.78	1'612.15	6	5
	23'087	**100.00**	**28'770.93**	**100**	**100**

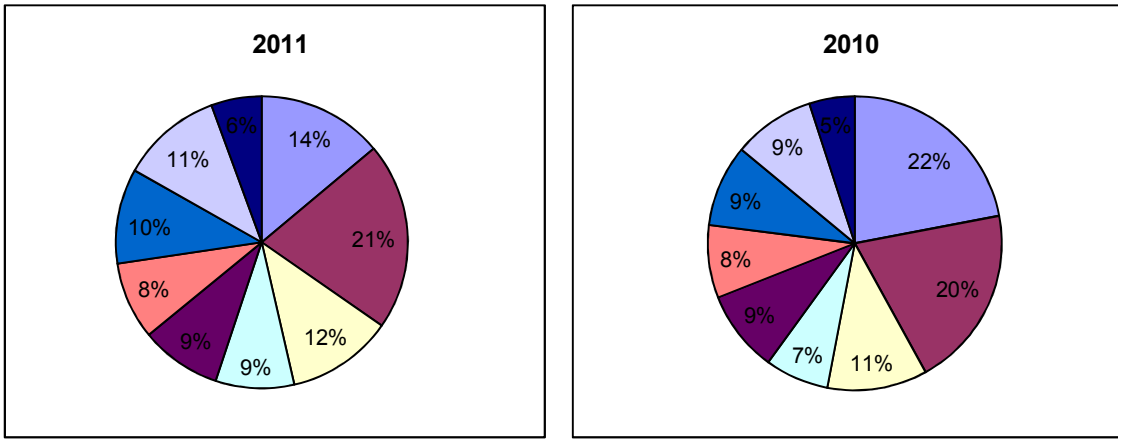

Impôt sur revenu et fortune: contribution moyenne par contribuable et par branche

b) Statistiques des personnes morales de l'impôt 2010 (arrêté au 31 mars 2013)

Impôt sur le bénéfice

Bénéfice imposable CHF		CHF	Contribuables nombre	%	Impôts CHF	%
0	à	20'000	3'261	85.21	244'362.95	1.50
20'001	à	50'000	197	5.15	369'114.35	2.27
50'001	à	100'000	130	3.40	653'948.65	4.02
100'001	à	200'000	95	2.48	921'851.30	5.66
200'001	à	500'000	76	1.99	1'813'906.65	11.14
500'001	à	1'000'000	27	0.71	1'333'022.40	8.19
1'000'001	à	et plus	41	1.07	10'947'053.80	67.23
Base: année fiscale 2010			**3'827**	**100.00**	**16'283'260.10**	**100.00**

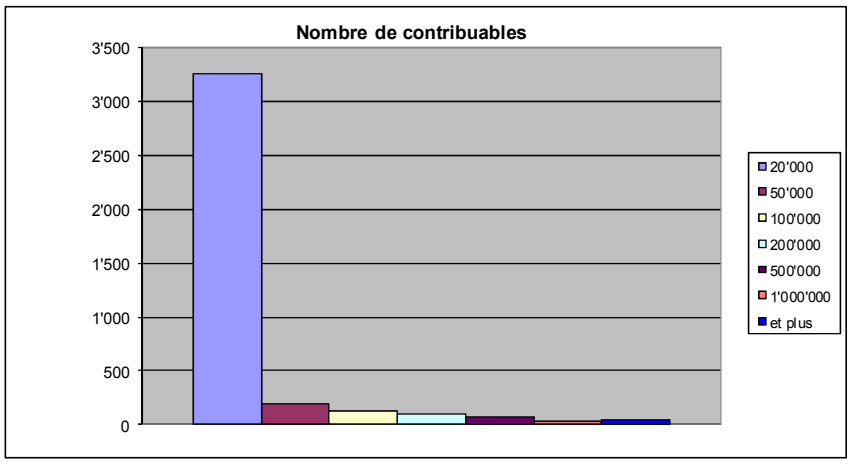

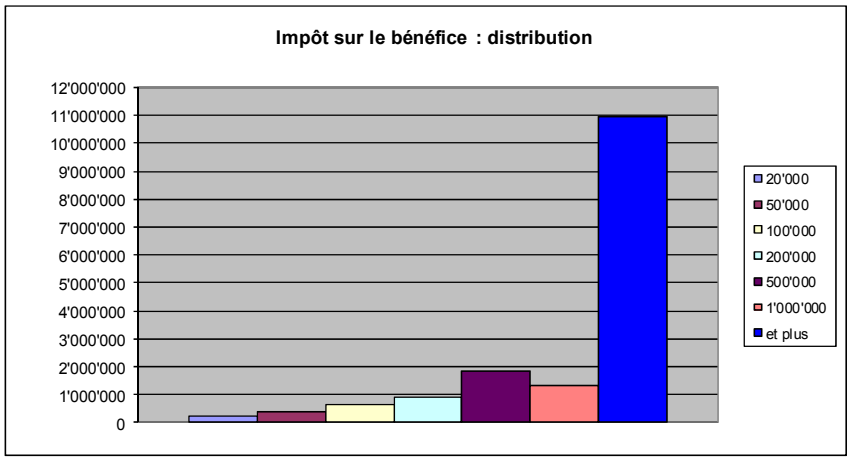

Impôt sur le capital

Bénéfice imposable CHF		CHF	Contribuables nombre	%	Impôts CHF	%
0	à	100'000	1'944	50.73	120'747.55	2.74
100'001	à	200'000	506	13.20	89'288.30	2.03
200'001	à	500'000	480	12.53	148'443.65	3.37
500'001	à	1'000'000	285	7.44	172'125.75	3.91
1'000'001	à	2'000'000	210	5.48	237'228.65	5.39
2'000'001	à	5'000'000	171	4.46	339'995.45	7.73
2'000'001	à	10'000'000	102	2.66	412'742.35	9.38
10'000'001	à	et plus	134	3.50	2'878'975.70	65.44
Base: année fiscale 2010			**3'832**	**100.00**	**4'399'547.40**	**100.00**

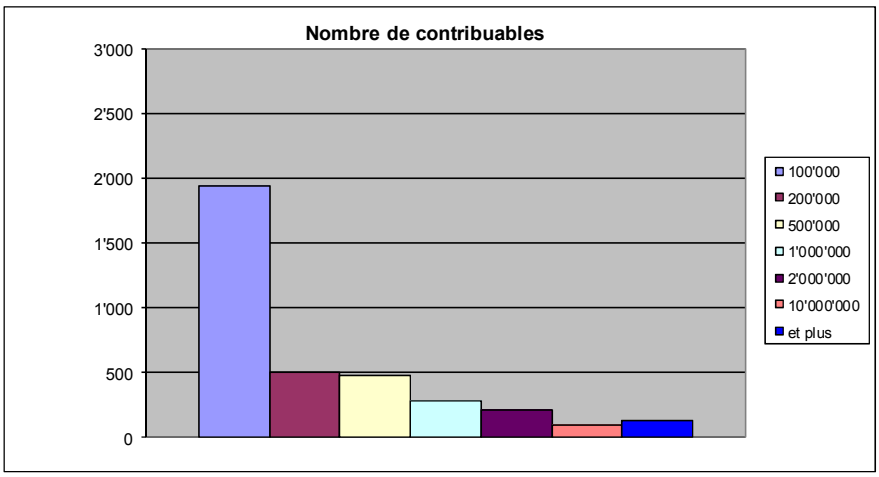
Nombre de contribuables
3'000
2'500
2'000
1'500
1'000
500
0
100'000
200'000
500'000
1'000'000
2'000'000
10'000'000
et plus

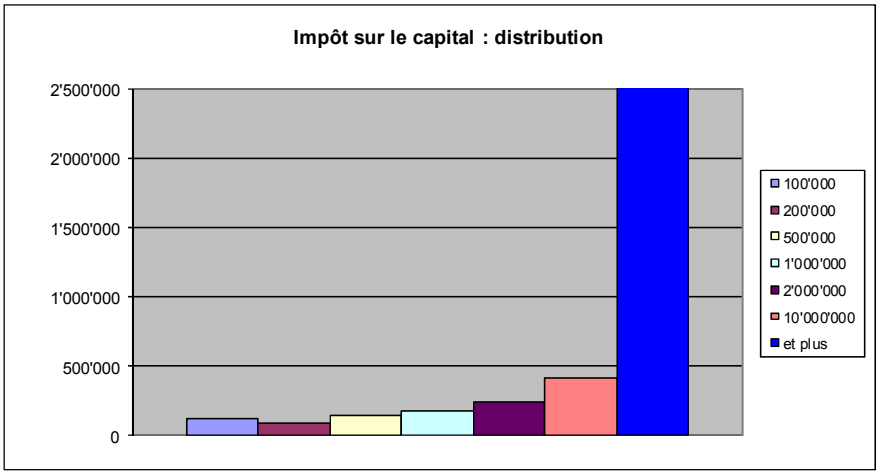
Impôt sur le capital : distribution
2'500'000
2'000'000
1'500'000
1'000'000
500'000
0
100'000
200'000
500'000
1'000'000
2'000'000
10'000'000
et plus

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le bénéfice		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'006	52.42	10'702'398.50	65.73	5'335
SA, régime holding	1'063	27.78	3'445'553.00	21.16	3'241
SA, régime mixte	130	3.40	1'006'778.05	6.18	7'744
Sociétés immobilières	226	5.91	787'765.45	4.84	3'486
Sociétés coopératives	47	1.23	231'445.95	1.42	4'924
Fondations	30	0.78	12'102.15	0.07	403
Autres personnes morales	325	8.49	97'217.00	0.60	299
	3'827	**100.00**	**16'283'260.10**	**100.00**	**4'255**

Base: année fiscale 2010

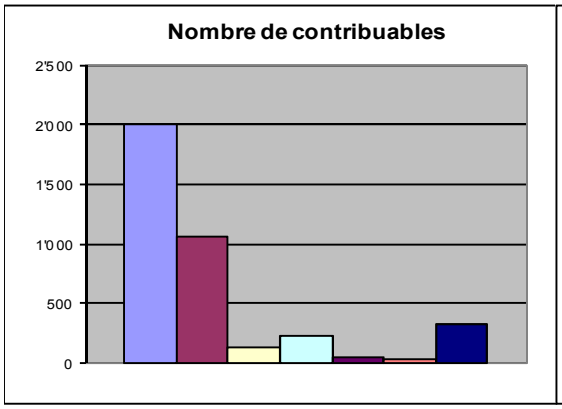

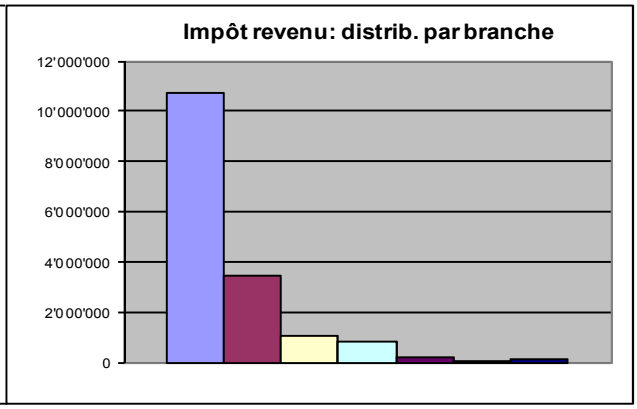

Branches économiques	Nombre contribuables		Impôt sur le capital		Moyenne par contrib.
	nombre	%	CHF	%	CHF
SA, régime ordinaire	2'011	52.48	2'432'058.00	55.28	1'209
SA, régime holding	1'064	27.77	1'299'025.00	29.53	1'221
SA, régime mixte	130	3.39	84'247.70	1.91	648
Sociétés immobilières	225	5.87	182'237.75	4.14	810
Sociétés coopératives	47	1.23	54'933.65	1.25	1'169
Fondations	30	0.78	24'858.70	0.57	829
Autres personnes morales	325	8.48	322'186.60	7.32	991
	3'832	**100.00**	**4'399'547.40**	**100.00**	**1'148**

Base: année fiscale 2010

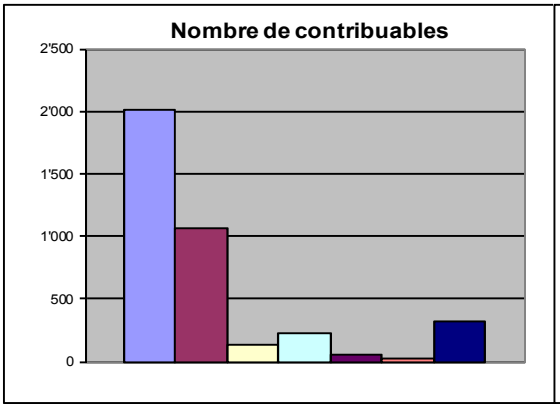

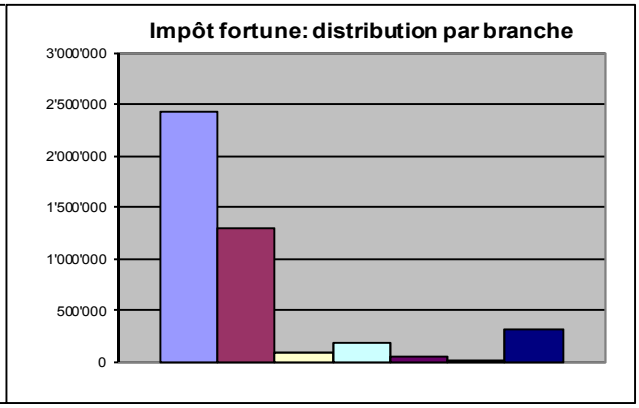

Branches économiques	Nombre contribuables base bénéfice		Moyenne contribuable bén. + cap.	Moyenne contrib.	Moyenne contrib.
Référence année fiscale				2010	2009
	nombre	%	CHF	%	%
SA, régime ordinaire	2'006	52.42	6'547.59	20	18
SA, régime holding	1'063	27.78	4'463.38	14	12
SA, régime mixte	130	3.40	8'392.51	26	32
Sociétés immobilières	226	5.91	4'292.05	13	15
Sociétés coopératives	47	1.23	6'093.18	19	15
Fondations	30	0.78	1'232.03	4	4
Autres personnes morales	325	8.49	1'290.47	4	4
	3'827	**100.00**	**32'311.21**	**100.00**	**100.00**

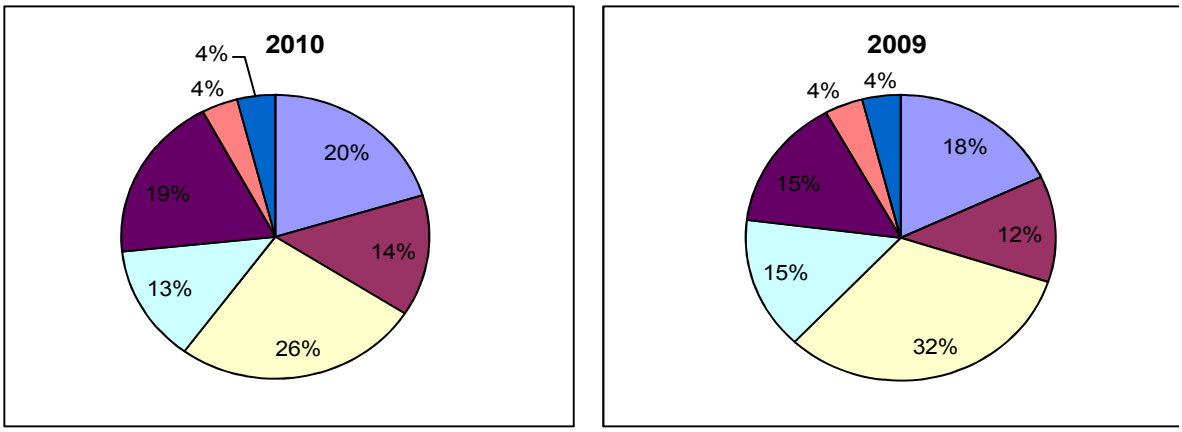

Impôt sur bénéfice et capital: contribution moyenne par contribuable et par branche

	2012 CHF	2011 CHF
2.4.2 Contribution immobilière *(nouveaux relevés)*		
Contribution immobilière année en cours	14'354'567.25	14'390'689.90
Contribution immobilière années antérieures (solde)	-47'733.85	158'487.85
	14'306'833.40	14'549'177.75
2.4.3 Taxe ordinaire d'épuration des eaux usées		
Produit sis sur la Commune de Fribourg	3'543'589.85	3'678'371.57
Produit d'autres communes	328'283.25	325'101.75
	3'871'873.10	4'003'473.32
2.4.4 Taxe supplémentaire d'épuration des eaux usées		
Produit sis sur la Commune de Fribourg	2'738'571.85	2'462'001.38
Produit d'autres communes	0.00	0.00
	2'738'571.85	2'462'001.38
2.4.5 Taxe d'élimination des déchets		
Taxe proprotionnelle (taxe au sac)	1'661'264.93	1'519'739.15
Taxe de base	1'655'710.45	1'407'751.20
Taxe de tiers (déchets livrés aux Neigles)	50'580.30	47'831.80
	3'367'555.68	2'975'322.15

2.5 Assainissement d'immeubles de la vieille ville et construction de logements à loyer modéré (HLM)

a) Les engagements de la Commune pour l'assainissement d'immeubles de la vieille ville et la restauration de façades s'établissent comme suit au 31 décembre 2012 :

Années	Nombre des engagements en cours	Solde des engagements au 31.12.2012
Jusqu'en 2008, plus d'engagements en cours		
2009	1	Fr. 1'207.00
2010	1	Fr. 3'272.00
2011	1	Fr. 3'683.00
2012	2	Fr. 25'138.70
	5	**Fr. 33'300.70**

Le taux de subvention est passé de 10% à 7% dès 1993, puis à 5% dès 1995, du coût de la restauration extérieure des immeubles.

Etat du compte "réserves" au 31.12.2012 **CHF 144'931.20**

b) Quant aux engagements de la Commune pour la construction de logements à loyer modéré (HLM), ils se présentent de la façon suivante :

Années	Montant total des promesses	Acomptes payés	Diminutions s/promesses	Solde dû au 31.12.2012
1988	63'750.00	53'741.85	7'458.15	2'550.00
1989	947'300.00	738'564.60	114'005.40	94'730.00
1992	5'834'250.00	3'308'046.00	902'514.00	1'623'690.00
1993	322'500.00	120'122.00	112'078.00	90'300.00
1994	3'129'150.00	1'771'155.50	305'642.50	1'052'352.00
1995	500'000.00	314'250.00	25'750.00	160'000.00
2004	1'375'000.00	465'519.50	1'980.50	907'500.00
Total	**12'171'950.00**	**6'771'399.45**	**1'469'428.55**	**3'931'122.00**

- nombre d'appartements encore subventionnés au 31.12.2012 : 295
- nombre d'appartements dont les subventions sont échues au 31.12.2012 : 1'096

Total **1'391**

Etat du compte "réserves" au 31.12.2012 **CHF 0.00**

2.6 Affaires immobilières

Rue Joseph-Piller

Vente de 8 m^2 de terrain détachés de la parcelle 6202 pour être rattachés à l'immeuble 6201, ceci afin d'adapter la limite à l'état existant des bâtiments. Le prix de vente a été fixé à CHF 4'000.00.

Route de la Fonderie/Chemin du Musée

Nouvelle définition des limites entre les biens-fonds 7500, 7501, 7503, 7677, 7687, 7688, 7690 et 8225, ceci suite à la construction de l'Ecole des métiers et du transfert de l'assiette du trottoir de la route de la Fonderie au domaine public cantonal. Cette transaction immobilière a eu lieu sans paiement d'indemnité.

Promenade des Légendes, Promenade des Bolzes, Chemin de la Patinoire

Verbal de servitude pour l'inscription des passages publics.

Rue Jacques-Gachoud/Route Wilhelm-Kaiser

Verbal du domaine public établi pour adapter les limites au nouvel état des lieux suite à la construction des bâtiments de la rue Jacques-Gachoud 4, 4A, 6, 8 et de la route Wilhelm-Kaiser 9, 11. Par cette transaction immobilière, le domaine public communal a été augmenté de 202 m^2. Cette cession a eu lieu sans soulte.

Chemin des Violettes

Verbal pour enregistrer le contrat de servitude traitant le transfert des collecteurs des eaux usées entre la Ville de Fribourg et les propriétaires des articles 12046, 12152, 12219, 12283 à 12289. Les frais de mutation ont été répartis entre les propriétaires concernés.

Chemin Monséjour

Dans le cadre de la construction des bâtiments au chemin Monséjour 6, 6a, 6b, 6c, 8, 8a, 8b, 10, 10a, 10b, de l'aménagement de la zone de rencontre et des espaces publics, les limites de la propriété de l'article 10139 ont été adaptées aux aménagements extérieurs. L'article 17732 a été créé pour être rattaché au domaine public des places communales. Aucune soulte n'a été versée pour cette transaction. Une convention a été signée avec le propriétaire de l'article 10139 pour qu'il prenne entièrement à sa charge l'entretien de cette place.

Chemin des Primevères

M. Fabrice Macherel, architecte, agissant au nom des propriétaires de l'article 6496 du RF de la commune de Fribourg, a demandé l'autorisation de radier une servitude se trouvant sur cet article. Cette servitude "Restriction concernant les constructions, clôtures et plantations", datant de 1957, est devenue obsolète. Cette servitude va à l'encontre du règlement du PAL, zone ZRU II. Les Services de l'urbanisme/aménagement et du génie-civil ont accepté cette radiation. Cette radiation a eu lieu sans soulte.

Escaliers du Collège

Le bâtiment des Escaliers du Collège n° 4 a bénéficié d'une autorisation communale pour procéder à des transformations, notamment celle de mettre en place une isolation périphérique. Pour adapter la limite, le long du chemin, à cette nouvelle isolation périphérique, le géomètre a procédé au rétablissement/modification de la limite selon les dispositions de la loi sur la mensuration officielle. Ces modifications n'engendrent aucune modification de la surface de l'article 17443, propriété de la Commune de Fribourg. Ce verbal de modification a eu lieu sans soulte.

2.7 Activités

2.7.1 Comptabilité (générale, débiteurs, créanciers et facturation diverse) (4 personnes, dont 2 à 100%, 1 à 60% et 1 à 40%)

Outre la responsabilité de la comptabilité à charge du chef-comptable, deux personnes se répartissent les activités principales suivantes :

1. Encaissement et répartition des divers mouvements financiers enregistrés sur les comptes ouverts auprès de diverses banques et du compte Postfinance. Le mouvement total représentant des encaissements de débiteurs, des virements internes sur les principaux comptes courants de la Ville s'élève à CHF 209'666'432.44. Ce travail nécessite l'enregistrement de 5'667 pièces comptables.

2. L'enregistrement et le paiement de 15'872 factures (15'678) émises par différents créanciers.

3. Le remboursement d'environ 7'111 décomptes d'impôt (7'845) par virement bancaire ou postal pour CHF 12'036'426.15 (CHF 10'344'518.35).

4. La comptabilité des Bains de la Motta S.A., de la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg, de la Caisse au décès, de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, de la Fondation du Site Sportif Saint-Léonard, de la Fondation Emmanuel de Vevey, ainsi que la comptabilité d'Effort Fribourg S.A.

5. Pour la facturation diverse, il a été établi 11'502 factures (11'531) représentant un montant total de CHF 23'652'165.45 (CHF 24'062'588.20). Ces factures établies pour l'ensemble des Services de la Commune concernent notamment :

   - les gains immobiliers;
   - les taxes d'empiétement sur le domaine public;
   - les devoirs surveillés, les activités culturelles et les traitements orthodontiques;
   - la décoration des tombes;
   - les taxes pour l'usine d'incinération des ordures et l'usine d'épuration;
   - les taxes pour la décharge de Châtillon;
   - les locations.

2.7.2 Secteur impôt + assurances (5 personnes, dont 2 à 100%, 1 à 80%, 1 à 50% et 1 à 40%)

Préparation et expédition de bordereaux, examen, préavis et suivi de dossiers :

23'098	(22'686)	décomptes d'impôt 2011
4'731	(4'760)	décomptes complémentaires d'impôt 2010 et années antérieures
21'373	(20'735)	bordereaux d'acomptes 2012
4'844	(4'799)	décomptes de contribution immobilière 2012
883	(1'978)	décomptes de contribution immobilière 2011 et années antérieures
208	(284)	demandes de remise d'impôt
61	(51)	questionnaires immobiliers
32	(68)	ouvertures de dossiers d'assurances (sinistres, choses, RC, …)

2.7.3 Contentieux (4 personnes, dont 2 à 100%, 2 à 50% et 1 à 80%)

a) Il a envoyé :

12'017	(10'148)	rappels automatiques
6'572	(5'519)	avis avant la poursuite

b) Il a fait notifier par l'Office des poursuites :

5'093 (4'704) commandements de payer (actuellement poursuites électroniques)

c) Il a fait procéder via l'Office des poursuites :

2'555 (2'708) réquisitions de saisies

3'212 (2'974) acte de défaut de biens

d) Dossiers traités ou en suspens :

101 (101) plaintes pénales déposées pour des soustractions de biens saisis

142 (165) mainlevées requises

76 (59) productions dans des faillites 2012, pour un montant de CHF 977'832.80

e) Actes de défaut de biens (ADB) reçus/traités :

1'762 (524) ADB introduits pour un montant total de CHF 2'983'789.10
(CHF 22'854'976.10 jusqu'en 2012)

ADB encaissés pour un montant total de CHF 6'153'674.17
(CHF 5'603'569.22 jusqu'en 2012)

Récupération des ADB					
	Nombre d'ADB repris	**Facturations**	**Amortissements**	**Paiements**	**Solde**
2003	52	153'613.25		14'414.20	139'199.05
2004	895	1'009'527.25	125'026.25	134'996.65	749'504.35
2005	3'004	6'023'525.45	722'266.60	457'220.55	4'844'038.30
2006	2'514	5'328'541.95	1'407'417.15	831'045.15	3'090'079.65
2007	1'084	2'424'067.75	1'686'126.55	1'352'652.25	-614'711.05
2008	858	1'409'273.55	862'174.25	844'430.75	-297'331.45
2009	589	1'167'997.70	1'009'163.75	733'437.40	-574'603.45
2010	425	1'021'776.50	611'920.55	630'852.05	-220'996.10
2011	524	1'332'863.60	735'571.25	604'520.22	-7'227.87
2012	1'762	2'983'789.10	1'073'117.35	550'104.95	1'360'566.80
	11'707	**22'854'976.10**	**8'232'783.70**	**6'153'674.17**	**8'468'518.23**

Le détail des ADB amortis au 31 décembre 2012, par catégorie, est le suivant :

Catégorie	Facturation 2012 & ant.	Amortissements	Paiements	Solde
Impôts	20'521'504.55	7'053'800.95	5'693'269.47	7'774'434.13
Loyers	22'333.35	8'499.85	629.00	13'204.50
Ecoles + dentiste scolaire	118'653.60	37'539.90	36'400.35	44'713.35
Cimetière	9'768.00	25'231.95	3'760.65	-19'224.60
CO de la Ville	11'470.50	2'347.60	2'968.50	6'154.40
Police : AO + OP	841'537.60	306'932.65	303'761.05	230'843.90
Police, édilité	43'141.65	10'193.15	10'250.25	22'698.25
Finances spéciales	445'144.55	249'377.25	22'649.45	173'117.85
Affaires sociales + AES	568'964.80	422'122.25	27'975.70	118'866.85
PEC BEC REX SIM	89'759.40	60'838.40	9'808.70	19'112.30
Déchets	94'199.65	37'345.00	31'213.70	25'640.95
Frigaz SA	6'554.35	3'713.60	3'931.30	-1'090.55
Services industriels	456.70			456.70
Bourgeoisie de la Ville	2'998.95	1'109.50	1'329.95	559.50
Fondation pour le logement	78'488.45	13'731.65	5'726.10	59'030.70
Total	**22'854'976.10**	**8'232'783.70**	**6'153'674.17**	**8'468'518.23**

Les Offices de faillites et des poursuites ont procédé à l'encaissement pour la Commune de CHF 3'116'246.33 concernant les impôts communaux et paroissiaux, taxe des déchets, contribution immobilières, contributions temporaires pour l'épuration des eaux et factures diverses.

En raison de l'impossibilité d'encaissement, suite à la délivrance d'actes de défaut de biens, il a été procédé, sans tenir compte de l'adaptation des provisions, à l'annulation de :

- CHF 1'480'090.29 (CHF 1'568'291.55) d'impôts irrécouvrables;
- CHF 71'723.90 (CHF 185'394.15) de débiteurs divers irrécouvrables qui concernent notamment des pertes sur locations, des contributions pour les devoirs surveillés, ainsi que quelques factures pour traitements dentaires et décorations de tombes.

2.7.4 Baux à loyer (1 personne à 60%)

Les activités principales sont les suivantes :

- secrétariat et gestion de la Fondation de la Ville de Fribourg en faveur du logement, en lien avec le Conseil de fondation;
- gestion administrative des baux à loyer des bâtiments du patrimoine administratif (appartements, surfaces administratives et commerciales, restaurants, kiosques, places de parc, etc.);
- contrôle des subventions communales et gestion des droits de superficie.

3. Ecoles

3.1 Organisation

La responsable des Ecoles de la Ville est Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, Présidente de la Commission scolaire pour les écoles enfantines, primaires et de celle des Cycles d'orientation de la Ville. La fonction de Chef de service est assurée par M. Marc Capellini. M. Nicolas Raemy est Adjoint.

3.2 Administration

L'administration comprend quatre secrétaires, dont trois à temps partiel, un responsable de l'éducation physique et des sports scolaires (à plein temps et qui assume quelques leçons d'éducation physique), deux responsables des activités culturelles (60% francophone et 40% alémanique), une responsable des devoirs surveillés (payée à l'heure) et le personnel des accueils extrascolaires.

3.3 Commissions

La Commission scolaire a siégé à 5 (4) reprises en 2012. Quelques groupes de travail ou délégations de la Commission scolaire, présidés par la Directrice des Ecoles, ont siégé pour répondre à des problématiques scolaires diverses.

La Commission scolaire des écoles du CO a siégé 2 (1) fois.

3.4 Cycles d'orientation (statistiques, voir pages suivantes)

3.4.1 CO du Belluard

La carte d'identité de l'école pour l'année scolaire 2012/2013 se présente comme suit : 728 élèves au total (+ 31 par rapport à l'année précédente), dont 385 garçons et 343 filles, répartis dans 35 classes, dont 4 classes sont logées à la Villa Caecilia. La moyenne est de 20,80 élèves par classe, très proche de la moyenne cantonale, qui se situe à 20,90. La répartition par type de classe est la suivante : 4% en classe d'accueil, 24% en classes à exigences de base, 38% en classes générales et 34% en classes prégymnasiales; parmi ceux-ci 67% de latinistes, ce qui est fort réjouissant.

La provenance des élèves : 448 élèves (62%) proviennent de la ville de Fribourg, à savoir des quartiers du Schoenberg, de la Neuveville, du Bourg et d'une partie du Jura. 260 élèves proviennent des cercles scolaires de Sarine-Campagne, 4 élèves du cercle de la Singine et 5 élèves sont hors cercle.

L'école compte 9 élèves en institution et 2 élèves en 10ème linguistique. Il est intéressant de relever que 76 élèves sont en 10ème, voire en 11ème année de scolarité.

La répartition par nationalité donne l'information suivante : 59% (- 3% par rapport à l'année précédente) des élèves sont de nationalité suisse et 41% d'autres nationalités, dont : Portugal 99 élèves, Turquie 25, Italie 19, Kosovo 17 et Macédoine 17. Au total, l'école compte 44 nationalités différentes.

Cette configuration multiculturelle nécessite de la part de l'école la mise sur pied de nombreuses aides socio-éducatives et une vigilance accrue dans l'encadrement des élèves.

La répartition par confession : 63% de catholiques, 5% de réformés, 14% de musulmans et 18% d'autres religions ou sans religion. Les élèves de 1ère et 2ème années, qui ne suivent pas le cours d'enseignement religieux confessionnel, bénéficient d'un cours d'éthique et de cultures religieuses. Ce sont 91 élèves de 1ère année qui suivent ce cours, ce qui représente 40% des élèves, et 108 élèves en 2ème année, ce qui représente 42%. En 3ème année, le cours d'éthique et de cultures religieuses est obligatoire et noté. 70 élèves suivent le cours d'enseignement religieux, ce qui représente 47% des élèves catholiques et réformés.

Le nombre d'élèves primo-arrivants a encore augmenté; trois classes sont nécessaires pour scolariser les 31 élèves présents à la rentrée. Une classe accueille des élèves très faibles ayant été peu ou pas scolarisés dans leur pays. Deux classes de niveau moyen permettent aux élèves d'approfondir le français et les maths, tout en préparant l'intégration progressive dans une classe régulière.

Selon le concept Sport-Arts-Formation, 28 élèves bénéficient d'aménagements et d'allègements scolaires, afin de pouvoir concilier les études et le sport à un haut niveau. Huit disciplines sportives sont représentées : basketball, football, hockey sur glace, volleyball, équitation, patinage, plongeon et tennis de table.

Dans le domaine des élèves aux besoins particuliers, et dans l'esprit de la nouvelle loi sur l'enseignement spécialisé à venir, 5 élèves sont scolarisés en intégration dans les classes ordinaires; ils bénéficient d'appuis.

La direction du CO du Belluard est assurée par une équipe de direction, composée de Mme Claudine Perroud, Directrice, ainsi que de trois adjoints de direction, MM. Marin Angéloz, François Michel et Nathanaël Rotzetter. Pour la gestion administrative, l'école peut compter sur deux secrétaires et un concierge.

L'enseignement est assuré par 79 enseignant(e)s, 44 femmes et 35 hommes; 30% sont engagés à plein temps, 47% ont un engagement à temps partiel supérieur à un mi-temps et 23% travaillent à moins d'un mi-temps, pour un total de 55 équivalents plein temps.

A cette équipe de professeurs, il convient d'ajouter la collaboration du médecin scolaire, des infirmières et des psychologues scolaires, dont la permanence est assurée par un psychologue de la Ville, ainsi que d'un aumônier.

Après deux ans de rodage, le réseau d'aides aux élèves et aux parents assuré par un médiateur et une travailleuse sociale déploie tous ses effets. Celui-ci est très sollicité par les nombreuses situations de détresse liées à des problèmes personnels et familiaux; il collabore étroitement avec le Service de l'enfance et de la jeunesse, la Police de proximité et la Brigade des mineurs, pour ne nommer que quelques partenaires extérieurs. Le travail social en milieu scolaire a pu être développé grâce aux mesures de soutien aux établissements dans la prise en charge des difficultés comportementales octroyées par le canton; la demande est déposée actuellement auprès des autorités de la ville pour ancrer durablement ce travail dans les CO et le développer dans les écoles primaires.

Le travail d'orientation professionnelle est assuré par Mmes Nicole Baggi et Sandra Clerc. La collaboration entre les conseillères d'orientation et les titulaires des classes EB a été renforcée, afin de soutenir encore plus fortement les élèves dans la recherche de solutions professionnelles.

Le Forum des métiers organisé en janvier a représenté une magnifique opportunité de découverte du monde professionnel.

Sur le plan de l'enseignement, la mise en place du Plan d'études romand se poursuit en 2ème année de CO. De nouveaux moyens d'enseignement apparaissent pour le français et les mathématiques. Dans les autres disciplines, l'accent est porté sur une harmonisation des contenus et plans d'études.

En parallèle aux cours dispensés, de nombreux élèves profitent des offres d'activités culturelles et sportives organisées sur le temps de classe ou sous forme de cours facultatifs. Parmi celles-ci, à relever les nombreuses possibilités de pratiquer du sport sur les pauses de midi ou après les cours. Le club multiactivités, proposé aux élèves en surpoids, comprend une activité sportive hebdomadaire spécifique, ainsi qu'un suivi diététique et psychologique.

La traditionnelle semaine de sports et d'activités culturelles organisée avant les vacances de Carnaval continue d'être appréciée des élèves. Les camps connaissent toujours un franc succès, que ce soit les camps aux Crosets, aux Diablerets ou à Grindelwald pour le ski et le snowboard ou aux Paccots pour les raquettes. De plus, une quarantaine d'élèves latinistes de 3ème année ont participé au voyage d'études en Provence avec joie et enthousiasme.

Dans son éditorial des INFOS du Belluard, la Directrice relève la diversité et la richesse du travail conduit et souligne la tâche immensément passionnante que représente l'engagement des adultes auprès des élèves, une tâche qui nécessite de leur part un regard bienveillant et de la patience, avec la grande responsabilité dont l'école est investie, celle de ne laisser personne au bord du chemin.

3.4.2 CO de Jolimont

L'administration du Cycle d'orientation de Jolimont est formée du Directeur, M. Philippe Jean, de trois adjoints, MM. Paul Gaillard, Michel Castella et Olivier Le Cam, d'une secrétaire à 100%, d'une secrétaire à 40% et de trois concierges.

La rentrée 2012 a vu une augmentation importante du nombre d'élèves. Ce sont 780 (+25) élèves qui ont rejoint les 37 (+1) salles de classe le jeudi 23 août 2012, répartis de la manière suivante : 630 dans le bâtiment principal et 150 dans le bâtiment du Jura. L'évolution des effectifs devrait rester identique (+/- 780) pour les rentrées prochaines.

La procédure de pré-orientation a permis "d'enclasser" les quelque 230 élèves de 1ère année de la manière suivante : 33,4% en classes prégymnasiales, 37,6% en classes générales et 29% (18% en 2011) en classes à exigences de base. Pour le degré 9, le taux d'élèves pour chacun des types de classes est le suivant : 39% en classes prégymnasiales, 42% en classes générales et 18% en classes à exigences de base. On voit ainsi que l'orientation des élèves ne s'arrête pas au terme de la procédure de pré-orientation, mais se poursuit bel et bien durant les trois années du CO.

Les 780 élèves proviennent de quelques Communes de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français (65%) et, pour la Ville de Fribourg, des quartiers du Jura, de Gambach, de la Vignettaz et de Beaumont (35%). Ils proviennent de 43 (42) pays différents, sont 75% de religion catholique et 63% de nationalité suisse. Le nombre d'élèves effectuant une 10ème année de scolarité est cette année encore relativement élevé : 86 élèves, ce qui représente 11% de l'ensemble des effectifs du CO de Jolimont (moyenne cantonale 8,5%).

Une analyse plus précise de ces chiffres indique cependant que 43 de ces élèves sont en 10ème année parce qu'ils ont répété l'un ou l'autre des six degrés de l'école primaire, que 12 élèves proviennent des classes de langue et que 7 élèves alémaniques effectuent une 10ème année linguistique. Enfin, le COJ accueille les deux derniers niveaux des classes de langues (au moment de la rédaction de ce rapport, 46 élèves s'y trouvent ou ont transité par ces classes), classes destinées aux allophones et ayant pour but l'apprentissage accéléré de la langue française. Ce nombre élevé

d'élèves allophones n'a pas été sans poser des problèmes d'organisation importants au CO du Belluard et de Jolimont, puisqu'il a fallu ouvrir en catastrophe, le 20 août, une classe de langue supplémentaire pour scolariser tous les jeunes arrivés en Suisse durant l'été.

L'enseignement est assuré par 84 maîtres, 44 femmes et 40 hommes, pour un total de 57 équivalents plein temps; 53,5% d'entre eux accomplissent une tâche à plein temps, 27% à mi-temps et 19,5% à un taux inférieur à un mi-temps. L'équipe pédagogique est complétée par deux psychologues scolaires, Mme Anita Gasser pour la Ville et Mme Zoé San José pour le SIPLP (Service de psychologie scolaire de Sarine-Campagne et du Haut-Lac), deux conseillères en orientation, quatre médiateurs et, depuis septembre 2010, par une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS). La présence de Mme Christine Cusin Girod, travailleuse sociale en milieu scolaire, engagée grâce aux mesures cantonales de soutien aux élèves présentant des difficultés comportementales (mesures SED), a permis de soulager de manière importante le travail éducatif du corps enseignant et la charge de l'équipe de direction. Avec les médiateurs, la TSS fonctionne désormais dans un réseau cohérent, qui gagne chaque année en efficacité.

Au niveau scolaire, plusieurs projets initiés il y a deux ou trois ans se poursuivent de manière réjouissante : les activités liées à la lecture et aux livres, la détection des mauvais lecteurs et la prise en charge de leurs difficultés par une enseignante formée à des techniques de repérage et de détection de l'illettrisme, la classe de 3ème année pré-professionnelle destinée aux élèves les plus faibles, les devoirs guidés qui rencontrent un succès dépassant toutes les prévisions (le nombre d'élèves fréquentant cette structure est en constante augmentation, au point que la formation continue des maîtres dans le domaine de la "métacognition" a de la peine à satisfaire toutes les demandes), les sports facultatifs (projet "alimentation et mouvement").

Dans le domaine de la santé, le CO de Jolimont, qui fait partie du Réseau suisse des écoles en santé, poursuit les actions visant à la prévention des problèmes causés par l'alimentation (le surpoids) et la sédentarité. Depuis 2011, le CO du Belluard s'est associé à cette prise en charge et nos deux écoles comptent actuellement une vingtaine d'élèves inscrits. A noter que plusieurs de ces élèves ont été suivis, en primaire, par le Service médical de la Ville de Fribourg. Le directeur du CO de Jolimont tient à souligner l'importance de ce projet pris dans sa "verticalité".

Dans d'autres domaines, l'accent a été mis sur la prévention des addictions (aide de REPER, modules sur l'alimentation pour les élèves de 7ème année, modules sur la consommation de l'alcool pour les 8ème et 9ème années), sur l'éducation sexuelle (Planning familial, Info Sida), le comportement dans les transports publics (en collaboration avec les TPF) et l'addiction aux jeux et aux écrans (modules de prévention pour les élèves, intervention du chargé de prévention de la police des mineurs dans toutes les classes de 8ème année). Il faut relever ici l'excellent travail du médecin scolaire et de son équipe du service médical scolaire, ainsi que la fructueuse collaboration avec REPER.

Dans le domaine participatif, le projet "pour une école en santé" associant enseignants, équipe éducative, élèves et direction a mis sur pied plusieurs projets communs; ainsi de l'annuaire de l'année, de la formation des délégués de classes, de l'association des maîtres de Jolimont, des cafés philo, etc.

Au niveau de la culture, la chorale de l'école, qui a vu le jour en 2007, a recueilli près de 50 inscriptions et a tenu plusieurs concerts publics et scolaires au printemps 2012. La troupe de théâtre "CourOuJardin" a, quant à elle, produit un excellent spectacle, dans lequel près de 20 élèves ont pu faire valoir leurs talents d'acteurs. Pour la cinquième année consécutive, tous les élèves de 3ème année se sont rendus à Struthof (Alsace), sur l'emplacement d'un camp de concentration, pour visiter ce lieu de mémoire. Enfin, dans le domaine sportif, la traditionnelle semaine sportive et culturelle a offert aux élèves quelque 40 activités, dans lesquelles ils ont pu tester leurs talents sportifs ou créatifs.

La direction du CO de Jolimont se réjouit de la collaboration qui prévaut pour l'entretien des bâtiments et l'amélioration des infrastructures existantes. Une échéance importante cependant doit être envisagée durant ce printemps 2013 : la planification du rapatriement des élèves du bâtiment du Jura dans celui occupé actuellement par le DOSF avec les travaux de rénovation indispensables. La direction du CO de Jolimont tient, en remerciant la Direction des Ecoles et la Direction de l'Edilité, à réitérer son souci d'anticiper au mieux cette étape cruciale prévue en 2016, afin d'offrir aux élèves les meilleures conditions de déménagement possible.

3.4.3 DOSF

Le directeur du Cycle d'orientation de langue allemande (DOSF) est M. Jürg Küenzi.

Auf Schuljahresbeginn 12/13 starteten im ersten OS-Jahr eine progymnasiale Klasse, zwei allgemeine Sekundarklassen und zwei Realklassen. Sie kommen aus den Quartierschulen Jura, Au, Schönberg, Vignettaz, der Freien Öffentlichen Schule Freiburg und aus Courtepin. Damit ist der Klassenbestand um 1 Klasse zurückgegangen. Eine Entwicklung, welche sich bereits im letzten Jahr abgezeichnet hat und welche erst wieder in ca 2 Jahren dank eines erneuten Anstieges der voraussichtlichen Schülerzahlen korrigiert wird.

Damit sind die 336 SchülerInnen in 19 Klassen eingeteilt. Der Klassendurchschnitt liegt in den A-Klassen bei 19.4, in den B-Klassen bei 22.8 und in den C-Klassen (inkl. Förderklassen) bei 17.1. Der Klassendurchschnitt ist etwas höher als im letzten Jahr. Sorge machen die hohen Schülerzahlen in den B-Klassen.

Praktisch gleich viele Jugendliche kommen aus der Stadt Freiburg wie aus den umliegenden Gemeinden. Wiederum kommen 4 SchülerInnen aus einem anderen, französischsprachigen Schulkreis und absolvieren ein 10. partnersprachliches Schuljahr. Es ist allerdings nicht immer eine ideale Situation für die Schülerinnen und Schüler, um hier Deutsch zu lernen, da sehr viele unserer Jugendlichen bilingue sind und oft untereinander Französisch sprechen.

Die Leitung der DOSF setzt sich aus Herrn Jürg Küenzi, Schuldirektor, Frau Barbara Dürig, stellvertretende Schuldirektorin, und den Stufenleitern Frau Maja Ouertani, Frau Daniela Buser und Herrn Philippe Lauper zusammen. Zwei Sekretärinnen, Frau M. Wieland und Frau B. Stoll, führen das Sekretariat. Herr Jürg Küenzi wird auf Ende des Schuljahres 2012/13 als Schuldirektor pensioniert.

Das Lehrerkollegium hat sich in den letzten 10 Jahren deutlich verjüngt. Gut die Hälfte der Lehrerinnen und Lehrer sind jünger als 40 Jahre. Diese Durchmischung garantiert eine Konstanz bei der Schulentwicklung, da zwischen Junglehrpersonen und den älteren, bereits mehrere Jahre im Schuldienst stehenden Lehrpersonen ein reger Austausch stattfinden kann.

Auf Grund der Externen Evaluation vom März 2011 wurden zwei Entwicklungsfelder definiert: Stärkung der Fachschaften und Aufbau der Klassenkonferenzen. Damit werden einerseits die fachlichen Kompetenzen der Lehrpersonen gestärkt, die Entwicklung der einzelnen Fächer besser verfolgt und andererseits wird man den Schülerinnen und Schülern durch Austausch der Beobachtungen deutlich gerechter bei der Begleitung durch ihre OS-Zeit.

Neubau DOSF
Die Lehrerschaft der DOSF hat sich in verschiedenen Arbeitsgruppen engagiert. Im Austausch mit den Architekten konnten sie ihre konkret ausgearbeiteten Überlegungen und Wünsche zur Einrichtung der Spezialräume vorbringen. Sie verfügen über grosses Fachwissen. Der Einbezug der „Nutzer" des neuen Schulhauses, also der Lehrerschaft, ist aus unserer Sicht zwingend. Sie sind es, welche am Puls der Schulentwicklung sind, zukünftige Bedürfnisse kennen und vorausschauend für eine moderne Schule mitreden.

3.5 Ecoles enfantines et primaires

3.5.1 Effectifs

Dans les 21 (20) classes enfantines, on dénombre 362 (319) enfants, dont 81 (62) de langue allemande, soit 22,3% (19,43%), tandis que dans les 107 (106) classes primaires, le nombre des élèves est de 1'834, dont 339 (348) de langue allemande, soit 18,48% (19,08%).

3.5.2 Appuis et classes d'accueil

Un appui pédagogique est donné dans des classes allemandes de la Vignettaz et du Schoenberg.

En outre, sept maîtres(ses) de classe de développement itinérante (à temps partiel) travaillent dans la partie francophone, ainsi que sept dans la partie alémanique.

De leur côté, les enfants de langue étrangère sont placés dans des cours de langue, ouverts dans les différents bâtiments scolaires de la ville. Le but des cours de langue pour ces enfants intégrés dans les écoles de quartier est d'accélérer l'apprentissage du français.

A cela s'ajoutent trois classes d'accueil qui reçoivent à plein temps des enfants ne parlant pas du tout le français, à l'école du Jura, de la Vignettaz et de la Villa Thérèse. Dans chaque bâtiment scolaire enfin, un grand nombre d'enfants bénéficient d'appuis, habituellement en groupes, et parfois individuels.

3.5.3 Devoirs surveillés

201 (222) enfants bénéficient du service de surveillance des devoirs assuré dans la plupart des bâtiments scolaires.

Une responsable assure la coordination des différents groupes.

3.5.4 Education physique et sports scolaires

S'agissant du sport scolaire facultatif, 1'002 (1'001) enfants pratiquent gratuitement, durant une heure par semaine, le sport de leur choix (natation, plongeon, plongée, brevet de jeune sauveteur, basketball, tennis, badminton, patinage, hockey sur glace, gymnastique aux agrès, danse, sports d'équipe, escalade).

Les 25èmes joutes sportives des classes de 6ème année se sont déroulées le mardi 3 juillet 2012 dans le bois de Moncor. Une course d'orientation par équipes a permis aux élèves de découvrir cette magnifique forêt. 26 classes y ont participé, pour un total de 417 élèves.

Les joutes des élèves de 4ème année ont rassemblé 19 classes sur le site sportif de Saint-Léonard, le jeudi 5 juillet. 318 élèves ont participé à la Kids Cup, épreuves d'athlétisme adaptées à ce degré.

Le mercredi 4 juillet, les classes de 2ème année, après avoir suivi un parcours fléché, se sont retrouvées en forêt pour concourir à des jeux; 189 élèves y ont pris part.

Par ailleurs, les enseignants des classes primaires de la ville de Fribourg auront bénéficié de 1'296 collaborations pédagogiques. Les élèves, quant à eux, ont participé à 1'090 après-midi sportifs, activités ayant pour objectif la formation générale, en utilisant les ressources de la nature, les jeux de piste et de plein air, les rencontres sportives, le patinage, le ski, etc.

3.5.5 Activités culturelles

L'offre culturelle extrascolaire proposée dans le cadre des activités extrascolaires comprend 16 ateliers différents dans les domaines des arts visuels, des arts de la scène et du monde de la musique; elle se répartit de la façon suivante :

Récapitulatif de l'offre culturelle extrascolaire 2011/2012 :

Nom de l'atelier	Langue	Nbre d'ateliers	Nbre d'élèves	Lieu du cours
Théâtre	bilingue	6	26	Centre «Le Phénix»
Cirque	bilingue	2	15	Vignettaz
Conte et musique	bilingue	0	0	annulé
Flûte à bec	bilingue	4	11	Bourg Vignettaz Schoenberg
Blockflöte	allemand	3	7	Schoenberg
Eveil musical et flûte de bambou	bilingue	3	6	Jura
Guitare	français	20	45	Jura Neuveville Perolles Schoenberg Vignettaz
Gitarre	allemand	6	14	Schoenberg Vignettaz
Rythmes et percussions	français	1	7	Schoenberg
L'art de la pub	bilingue	1	6	Samaritaine 5
Peinture & dessin	bilingue	2	11	Samaritaine 5
Film d'animation	français	2	11	Vignettaz
Jouons avec l'art	bilingue	4	24	Bourg
Caricatures et BD	bilingue	1	7	Pérolles
Céramique	bilingue	3	18	Samaritaine 5
Images et ordinateur	bilingue	3	14	Samaritaine 5
Scuplture	français	1	6	Au bucher, Planche Inf.
Malen und gestalten	bilingue	6	35	Vignettaz Jura
TOTAL		**70**	**263**	

1 atelier n'a pas été ouvert faute d'inscriptions suffisantes
33 inscriptions n'ont pas pu être validées
25 enfants ont démissionné en cours d'année

SPECTACLE / EXPO 2012 "Le carrousel des p'tits artistes"

Tous les élèves ayant participé aux activités culturelles extrascolaires en 2011/2012 ont eu l'opportunité de se produire ou d'exposer leurs œuvres le samedi 16 juin 2012 sur la place Georges-Python. Lors de cet évènement d'une journée, les p'tits artistes ont revisité le thème du carrousel au gré des différentes disciplines artistiques. Deux lieux principaux ont été érigés sur la place : le kiosque, où les œuvres présentées tournaient ou induisaient le mouvement, et une scène carrée constituée de quatre tentes, autour desquelles les spectateurs ont créé le mouvement tournant en se déplaçant au fil des différentes prestations.

Les musiciens, comédiens et artistes de cirque se sont produits lors de trois représentations de 60 minutes, qui ont débuté à 14h00, 15h30 et 17h00. Tous ces p'tits artistes étaient vêtus d'un t-shirt de couleur vive, orné d'un carrousel imaginé par un élève de l'atelier de BD.

Les ateliers des arts visuels ont présenté leurs créations sous le kiosque de 11h00 à 18h00.

Bénéficiant d'une météo clémente, cette manifestation a connu un grand succès et a permis à de nombreux passants de découvrir les activités culturelles extrascolaires offertes par la Ville de Fribourg à ses écoliers.

AUDITIONS ET EXPO de fin d'année

Les élèves des ateliers des Mini beaux-arts ont invités leurs parents à venir découvrir leurs créations, en présentant une exposition dans leurs locaux. Celles-ci ont eu lieu de 18h00 à 19h00, durant l'avant-dernière semaine de cours

Pour les ateliers de flûte, guitare, percussion, flûte de bambou, cirque et théâtre, quatre petits concerts/spectacles d'une heure ont été organisés durant la dernière semaine de cours. Ces petites prestations présentées par les élèves dans les salles de l'école de la Vignettaz, du Centre de quartier du Schoenberg et du Phénix ont été appréciées par tous et ont eu bien du succès auprès des parents.

Chaque classe enfantine a pu bénéficier d'une offre culturelle et chaque classe primaire de deux offres culturelles durant l'année scolaire. Toutes ces offres ont connu un vif succès tant auprès des enseignants que des élèves.

Récapitulatif de l'offre culturelle scolaire en 2012 :

Degré	Genre	Nbre de séances	Langue	Nbre d'élèves	Lieu du spectacle	Coût par élève
Enf,1P,1P/2P, Flos						
«Le chat sans queue»	Marionnettes	5	Français	562	Nouveau Monde	CHF 12.00
KG - 6. Kl						
«Kunos Zirkus Theater»	Zirkus/Theater	4	Deutsch	347	Salle Duccaroz	CHF 11.55
KG						
«Advends-kalender»	Figurentheater	1	Deutsch	63	Freizeitzent-rum Schönberg	CHF 9.55
1. - 2. Kl.						
«Das Geheimnis der Harmonika»	Theater	1	Deutsch	117	Salle polyval. Vignettaz	CHF 8.55
«Das Leben im Schloss»	Museumsbesuch	6	Deutsch	102	MAHF	CHF 8.50
1P, 1P/2P, Flos						
«Le Bateau de Nino»	Concert	1	français	293	Nuithonie, Mummen-schanz	CHF 8.20

«Brunsli et les lutins»	Livre animé	3	français	274	Vignettaz C	CHF 6.70
2P, 3 - 4. Kl.						
«I am Kalam»	Cinéma	2	français	225	FIFF	CHF 6.00
		1	Deutsch	115	Rex / Cap Ciné	
3. - 6. Kl.						
«Gustav»	Konzert / Musikstunde	1	Deutsch	244	Salle Duccaroz	CHF 6.15
3P, 3P/4P, dév m.						
«Foufnie-les-Berdouilles»	Théâtre	3	français	257	Nuithonie Petite salle	CHF 11.70
4P						
«Le tableau»	Cinéma	3	français	258	Cinémotion Rex	CHF 8.45
«Mozart Préposteroso»	Pantomime	3	français	269	Théâtre des Osses	CHF 12.00
5P						
«L'eau de la vie»	Théâtre	1	français	241	Nuithonie	CHF 8.75
«Balade contée»	Conte et visite de Ville	14	français	241	Circuit en Ville de Fribourg	CHF 8.70
5. - 6. Kl						
«Soul Boy»	Cinéma	1	Deutsch	115	FIFF, Rex	CHF 6.00
6P, dév. sup.						
«L'heure des petits miracles»	Conte	3	français	263	Salle CQS Vignettaz	CHF 12.00
«Les dunes de l'âme»	Théâtre musical	2	français	275	Collège St-Michel	CHF 10.90

Dans le cadre des activités culturelles scolaires, plusieurs projets scolaires ont été soutenus et financés :

- **"Atelier découverte" appui de dessin :** 13 classes de 1P ont bénéficié d'une heure de dessin animé par les deux professeurs responsables de l'appui de dessin. Cet atelier a eu lieu en classe et avait pour but de faire découvrir aux enseignants des classes de 1P le contenu pédagogique et artistique de l'appui de dessin.
- **"Contes de Noël" :** contés par Mme Monique Chappuis. Toutes les classes du Bourg ont bénéficié de cette offre culturelle dans le cadre de leur projet d'établissement autour des contes. Les activités culturelles scolaires ont participé au financement de ce spectacle à raison de CHF 4.00 par élève.
- **"Histoire de Babar" :** ce sont les élèves des classes de 3P et 4P de l'établissement scolaire de la Villa Thérèse qui ont découvert cette année les orgues de l'église Saint-Michel grâce au concert scolaire du 28 septembre 2012. 50 enfants et 4 accompagnants ont bénéficié de cette offre culturelle à raison de CHF 5.00 par élève.
- **"Musical der Vignettaz" :** Die 5. und 6. Klassen stellten im Frühling/Sommer 2012 das Musical „180 Grad" auf die Beine. Der deutschsprachige Kulturverantwortliche leitete 6 Chorproben, um die Stücke einzuführen.
  Die 5. und 6. Klässer der anderen städtischen Schulen hatten die Möglichkeit, sich dieses Musical anzusehen und hören.

3.5.6 Appuis pour l'enseignement du dessin

Ces appuis sont proposés aux enseignants des classes primaires de 2P, 4P, 6P et développement. Ils sont dispensés par deux enseignantes (6/28ème et 7/28ème) pour la partie française et par une enseignante pour la partie alémanique (2/28ème).

26 classes romandes ont demandé cet appui artistique et technique. Les classes alémaniques des écoles du Jura et de la Vignettaz ont bénéficié ponctuellement de ce soutien pédagogique selon leurs besoins.

3.5.7 Bus scolaire

Depuis le 17 février 1997, les enfants domiciliés à Bourguillon (qui n'est pas desservi par les TPF), et fréquentant l'école de l'Auge ou celle de la Neuveville, bénéficient d'un transport scolaire gratuit.

3.5.8 Personne de contact école - parents migrants

Organisation

Le Service de contact école - parents migrants (SCEM) est rattaché à la Direction des Ecoles. Depuis, le 1er février 2013, sa gestion est confiée à Mme Marcia Gil. Auparavant, cette tâche était confiée à M. Sinan Serbest, qui a pris sa retraite.

Activités du service

L'effectif important des enfants de migrants dans les classes fribourgeoises et leur diversité culturelle nécessitent différentes formes de collaboration avec les parents. Le SCEM facilite le contact entre l'école et les familles migrantes, dans le but d'accélérer le processus de leur intégration sur le plan scolaire.

Le SCEM collabore avec les autorités compétentes, les services auxiliaires et les enseignants. Il assure le contact entre les partenaires de l'école et, pour y parvenir, organise des réunions et diffuse des informations à l'intention des parents migrants. Le SCEM encourage les parents et les associations des parents à participer activement à la vie de l'école et à l'élaboration des projets.

Traduction / interprétariat

Pour les parents allophones, le SCEM propose un service de traduction lors d'entretiens et de réunions organisées à l'école. Les enseignants qui ont besoin d'interprètes s'adressent en priorité au SCEM, qui organise les interventions et veille à la présence des interprètes. Pour satisfaire aux demandes, le SCEM sollicite régulièrement la collaboration des interprètes privés et celle de l'Association SeComprendre de Caritas, qui dispose des interprètes communautaires formés. En 2012, 361 demandes ont été traitées pour assurer la bonne compréhension mutuelle lors d'entretiens avec les parents migrants (voir le tableau).

Toutes langues confondues, 92 traductions écrites ont été effectuées durant l'année 2012. Il s'agit d'informations, convocations, lettres, brochures, documents, rapports, évaluations, etc. Le nombre de lettres rédigées dans différentes langues à la demande des parents et enseignants s'élève à 56.

Prestations d'interprétariat du SCEM – 2012					
Ecole / Service	**Nombre d'interventions**		**Langue**	**Nombre d'interventions**	
	2012	**2011**	**2012**		**2011**
Auge	-	-	Albanais	49	39
Neuveville	-	-	Anglais	6	6
Bourg	24	18	Arabe	21	8
Jura	34	34	Amharique	2	-
Pérolles	15	11	Espagnol	4	0
Schoenberg	32	24	Farsi / Iranien	11	2
Vignettaz	31	26	Italien	4	1
Villa Thérèse	51	26	Kurde	4	2
Flos Carmeli	44	46	Macédonien	4	1
Buissonnets	2	1	Portugais	130	99
Logopédistes 1)	21	8	Russe/Polonais	8	4
Psychologues 1)	64	55	Serbo-croate	7	6
Autres (Ecoles spécialisées, CO, institutions, service médical, autres communes, traduction lors des séances de médiation etc.)	43	17	Somalien + Dari	3	1
			Tamoul	14	3
			Thaïlandais	1	2
			Tigrinya	30	10
			Turc 2)	60	78
			Vietnamien	3	3
Total	**361**	**266**	**Total**	**361**	**266**

1) Concerne les entretiens individuels et ceux en équipe à l'école
2) Y compris évaluations LCO, interventions au domicile et consultations en langue turque

Interventions extérieures

Les activités du SCEM sont destinées principalement aux écoles enfantines et primaires de la ville. Dans la mesure du possible, le SCEM intervient aussi auprès d'autres établissements et institutions (écoles spécialisées, cycles d'orientation, SEJ, Juge de paix, etc.) pour la traduction ou pour l'accompagnement des parents et des élèves domiciliés en ville de Fribourg. Exceptionnellement, les interventions demandées par d'autres communes sont acceptées pour des cas spéciaux.

Médiation culturelle et consultations scolaires

Il existe au sein du SCEM un service de médiation culturelle. En 2012, quatre cas de médiation en rapport avec l'école ont été traités. Ils concernaient principalement les problèmes relationnels et comportementaux entre élèves à l'école ainsi que les conflits entre parents.

Durant la même année, 95 séances de consultations ont été effectuées à la demande des parents migrants dans le bureau du SCEM et parfois à domicile, selon les cas.

Les consultations concernent souvent la situation de l'enfant et les démarches administratives. Lors des séances, les parents demandent fréquemment des explications sur le fonctionnement de l'école et du système scolaire. Les enseignants s'adressent également au SCEM pour mieux connaître le milieu culturel et social de leurs élèves.

Parfois, un bilan de compétence en langue maternelle (LCO) est nécessaire pour mieux aider l'enfant en difficulté. En 2012, six évaluations de compétence ont été effectuées à la demande des services auxiliaires et de la DICS.

Réseau "Ecole - parents migrants"

A l'instar de la Ville de Fribourg, les Communes de Villars-sur-Glâne et de Courtepin, ainsi que l'ORS (requérants d'asile), disposent d'un service d'accueil pour les enfants de migrants. En collaboration avec le Service de l'enseignement obligatoire de langue française (SEnOF), les responsables de ces Services se rencontrent plusieurs fois par année pour des échanges d'informations. Les travailleurs sociaux en milieu scolaire y participent également.

Conclusion

En 2012, les prestations du SCEM ont été marquées par une forte augmentation et ont suivi l'évolution en hausse des années précédentes (+35%). Comme les chiffres du tableau l'indiquent, les demandes d'interprètes en albanais, arabe, farsi, portugais et tigrinya ont augmenté sensiblement, les autres étant restées stables ou ayant diminué. Les interventions en faveur des parents d'origine portugaise ont progressé d'environ 25%.

3.6 Psychologues scolaires

3.6.1 Personnel

Le service de langue française emploie cinq psychologues pour quatre postes à plein temps.

Pilier de notre service pour lequel il a œuvré pendant 38 ans, notre collègue Pierre Panchaud a pris sa retraite en août 2012. C'est Geneviève Bouchard, psychologue d'origine canadienne, qui l'a remplacé.

Voici la répartition actuelle des psychologues par école :

Geneviève Bouchard (100%) : Vignettaz - Jura (partie)
Anita Gasser (70%) : Jura - CO de Jolimont
Pierre-Edouard Guerry (100%) : Bourg, Schoenberg - CO du Belluard
Chantal Schaller (40%) : Auge/Neuveville - Villa Thérèse (partie)
Eva Yerly (90%) : Pérolles - Villa Thérèse (partie) - CO de Pérolles

Rappelons que chaque école primaire a un(e) psychologue titulaire.

Il y a un(e) psychologue de référence par cycle d'orientation.

Der deutschsprachige schulpsychologische Dienst ist mit 25 Wochenstunden dotiert. 18 Wochenstunden werden von Herbert Schmid, 7 Wochenstunden von Gabriela Schmutz-Binz übernommen. Im Jahr 2012 würde Gabriela Schmutz-Binz durch Vanessa Stürmlin vertreten.

3.6.2 Activités du Service

Cette statistique est établie par année scolaire, ce qui est le rythme "naturel" de l'école. Par conséquent, les statistiques que vous pouvez lire portent sur l'année scolaire 2011/2012.

Elle comporte deux rubriques principales, les "activités liées à des situations", qui sont principalement les activités de consultation et les "activités non liées à une situation", qui rendent compte des multiples tâches auxquelles le psychologue est appelé à répondre au sein du système scolaire.

Sous la première rubrique est indiqué l'auteur du signalement. Il est heureux de constater qu'environ le tiers des situations est annoncé directement par les parents.

Les motifs du signalement recouvrent un large champ :

Domaine apprentissage scolaire

Orientation scolaire, promotion, répétition, conseil pour cursus scolaire.
Difficultés d'apprentissage et de rendement, attitude de travail, technique d'apprentissage, dyslexie, dysorthographie, dyscalculie.
Evaluation intellectuelle.

Domaine comportement, entourage familial et social

Difficultés comportementales à l'école.
Difficultés comportementales et éducatives dans la famille.
Conflits dans le cadre scolaire, familial ou du groupe des camarades.

Problématique personnelle

Peurs, angoisses, timidité.
Troubles du comportement alimentaire, troubles du sommeil, troubles psychosomatiques, recherche d'identité.

Dans les mesures proposées, le libellé est généralement explicite. Mentionnons cependant que le "travail avec le système" signifie une intervention avec tout le groupe (famille, classe), celui-ci étant perçu comme pouvant le mieux mobiliser les ressources pour la résolution d'un problème.

Par "transmission", on entend l'orientation d'une situation vers d'autres spécialistes que ceux des services auxiliaires scolaires (médecins, services sociaux notamment).

Deux rubriques concluent cette première partie, à savoir une quantification de la durée de la prise en charge et de l'intervention pour chaque situation.

Une grande majorité de cas ont été signalés durant l'année scolaire 2011/2012 (214) ou la précédente année scolaire (94) et seules 68 prises en charge durent deux ans ou plus.

206 situations ont occupé les psychologues scolaires durant 1 à 10 heures et 170 situations de 11 à 40 heures. Outre le temps en présence de l'élève, il faut ajouter celui occupé à préparer les séances, corriger les tests, rédiger des rapports et rechercher des informations.

Activités non liées à une situation

Ces activités concernent principalement deux domaines, d'une part le travail de réseau et de coordination avec l'ensemble des acteurs de l'école (les enseignants, les inspecteurs, les collègues et les autres spécialistes) et d'autre part, par le biais des permanences organisées dans les écoles, l'offre aux enseignants de partager avec eux leurs soucis concernant certaines situations, sans pour autant que cela débouche sur un signalement. C'est donc essentiellement un travail de prévention. Le temps occupé à ces activités est important puisque chaque psychologue (équivalent plein temps) participe à plus de 116 séances par année.

Le Service a également une tradition d'encadrement des stagiaires. En plus des stagiaires qui étudient au niveau du "Bachelor" et du "Master", un/e psychologue qui vient de terminer ses études est maintenant engagé/e. Durant une année scolaire, il/elle peut parfaire sa formation sous la supervision des psychologues scolaires et entrer dans la pratique professionnelle.

3.6.3 Statistiques

Activités liées à des situations

Répartition des élèves examinés :

	partie française	*partie allemande*
- préscolaires	3	0
- enfantines	35	8
- primaires	263	42
- CO	75	11
TOTAL	376	61

		Nombre de situations	
		partie française	*partie allemande*
Annoncé par :	Ecole (enseignant, directeur, inspecteur)	209	41
(1 possibilité par élève)	Parents	110	15
Logopédiste		20	1
Psychomotricien/ne		5	-
Médecin, SPP, autres		22	2
Elève lui-même		10	2
Motif du signalement :	Domaine apprentissages scolaires	170	35
(plusieurs possibilités)	Domaine comportement/entourage familial et social	174	28
	Problématique personnelle	168	21
Mesures proposées :	Scolaire	79	8
(plusieurs possibilités)	Pédagogique/Pédagothérapeutique	55	11
	Conseil et suivi (parents/enseignant)	95	15
	Travail avec système (famille/école)	58	11
	Soutien psychologique (enfant)	231	28
	Transmission	17	3
	Aucune mesure	20	4
Nouveaux cas :		214	34
Anciens cas :	1 an	94	25
	2 ans	40	2
	3 ans	14	-
	4 ans et plus	14	-
Durée d'intervention :	1 – 5 h.	88	29
	6 – 10 h.	118	18
	11 – 20 h.	138	13
	21 – 40 h.	32	1
Situations aussi suivies par d'autres services :	Logopédie	72	15
	Psychomotricité	13	3

Activités non liées à une situation

Les quatre premières rubriques mentionnent les interventions qui ne concernent pas des élèves signalés individuellement (ils ne sont pas inclus dans les 376 élèves répertoriés), mais le travail avec des classes entières ou des groupes d'élèves.

		Nombre de séances
Observations/visites de classes	15	2
Interventions en classe	7	2
Interventions de crise	4	2
Interventions de groupe	16	5
Travail avec groupe d'enseignants	14	-
Séances avec autres services (service médical scolaire, travailleuse sociale, réseau santé, médiateurs-psychologues)	49	3
Colloques de psychologues	68	30
Collaboration à la formation continue dans le cadre d'écoles	2	-
Séances avec inspecteurs	25	3
Conseils (enseignants/parents/téléphones)	137	2
Soirée de parents	2	3
Permanence	127	-
RPT	-	-

3.7 Service médical scolaire

Le Service médical scolaire est responsable, d'une part, des examens de dépistage en école enfantine et primaire, ainsi que dans les cycles d'orientation et, d'autre part, du domaine de la prévention et de la promotion de la santé dans ces écoles.

3.7.1 Personnel

5'000 élèves de la ville bénéficient des activités du service médical, doté de trois infirmières et d'un médecin, toutes engagées à temps partiel (EPT).

3.7.2 Visites médicales en écoles enfantines et primaires

La fréquentation du service pour les visites médicales obligatoires des classes enfantines a été de 26,5%, celle des classes de 5P de 93,2%. Les autres visites ont été assurées par les médecins traitants, pédiatres le plus souvent ou généralistes.

Conformément à l'ordonnance sur la médecine scolaire, la première visite médicale doit avoir lieu durant l'école enfantine ou l'année précédant l'entrée à l'école enfantine. Le service médical a donc effectué les visites chez les élèves des classes enfantines ayant choisi de venir audit service. De plus, les cartes de santé ou les certificats médicaux des élèves de 1P ont été contrôlés. La grande majorité (97,4%) des enfants avaient une carte de santé en ordre. Ceux qui n'avaient pas eu de contrôle durant l'année précédente ont été convoqués et vus au service médical.

Classes enfantines														
Ecoles	***Nombre d'élèves***					***Envoyés***							***Vaccinés***	
	en classe	*vus*	*méd. privé*	*répé-tants*	*pas venus*	*Ophtal-mologue*	*ORL*	*Pédiatre*	*Psycho-logue*	*Ici Audio*	*Autres+ dentiste*	**Total envoyés**	*Di-Te-Per-Pol*	*MMR*
Auge	11	5	6	0	0	1				1		1	1	
Bourg	22	7	15	1	0	1		2	1		3	6	1	1
Neuveville	14	4	10	2				2			1	3		
Jura	68	18	50	7	0	3		8		2		7		1
Pérolles	29	7	22	9	0					1	1	2		
Schoenberg	83	14	69	20	0	1		6	1		2	8	1	
Vignettaz	63	18	44	2	1			4			5	7	1	
Villa Thérèse	31	12	19	4	0			1	1		4	5	2	1
Totaux enfantines	321	85	235	45	1	6	1	23	3	5	16	39	6	2
% par rapport aux élèves convoqués (294), puis vus (88)		**26,5**	**73,2**		**0,3**	**7%**	**1,2%**	**27%**	**3,5%**	**5,9%**	**18,8%**	**45,9%**	**7%**	**2,3%**

Classes enfantines		**Evaluation du poids (85 élèves)**	
BMI	90-97%	5	5,9%
	≥ 97%	4	4,7%
	>> 97%	4	4,7%
Elèves en surpoids 90-97%		**5,9%**	
Elèves obèses ≥ 97% et >> 97%		**9,4%**	

1ères classes primaires						
Toutes les classes de 1P					***Vaccinés***	
Nombre d'élèves	Carte de santé ou certificat médical	Pas de carte ou de certificat	Vus	**Envoyés chez le pédiatre ou un autre spécialiste**	*Di-Te-Per-Pol*	*MMR*
305	*297 (97,4%)*	3 (1%)	5 (1,6%)	**2**	*0*	*0*

3èmes classes primaires+dév. moyen, contrôle de la vue, du poids et de la taille				
Ecoles	*élèves contrôlés*	*adressés à l'ophtalmologue*	*Obésité (BMI =/>97%)*	*se sont inscrits au Multisport plus*
Auge all.	12	1	0	0
Bourg	27	3	6	1
Jura franc.	43	9	5	1
Jura all.	14	1	1	0
Neuveville	24	1	2	1
Pérolles	20	3	0	0
Schoenberg franc.	41	7	5	2
Schoenberg all.	17	2	4	2
Vignettaz franc.	43	4	7	1
Vignettaz all.	17	1	1	0
Villa Thérèse	27	2	5	3
Totaux	**285**	**33**	**36**	**11**
% par rapport aux élèves contrôlés		**11,6%**	**12,6%**	**30,5% des élèves concernés**

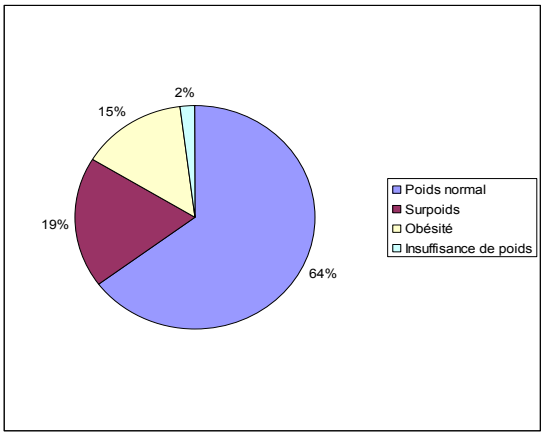

5èmes classes primaires																
							Envoyés							***Vaccinés***	
Ecoles	*élèves convoqués*	*vus*	*certificats*	*Douleurs dos, conseils donnés*	*Surcharge pondérale et obésité (BMI =/>90%*	*proposé Multisport ou déjà participant*	*Ophtalmologue*	*ORL*	*Méd. traitant pédiatre*	*Psychologue*	*Ici*	*Autres Dermatologue Dentiste Dos*	***Total envoyés***	*MMR*	*Di-Te ou Di-Te-Pol*
Auge + dév. sup.	6	6	0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	3	0	1
Auge alémanique	11	11	0	3	0	0	0	0	2	0	0	0	2	0	7
Bourg	22	18	4	7	6	6	3	0	1	4	0	0	7	0	8
Jura + dév. sup.	53	51	2	23	14	11	8	0	3	3	3	0	17	1	18
Jura alémanique	13	12	1	3	1	0	0	0	0	1	0	0	1	1	4
Neuveville	21	20	1	6	3	2	0	0	2	2	0	0	4	0	10
Pérolles	36	35	1	10	7	6	4	0	0	2	1	1	7	0	15

Schoenberg	27	27	0	5	11	10	10	2	2	2	0	1	12	1	9
Schoenberg alémanique	21	19	2	9	6	2	2	0	4	0	1	3	10	0	5
Vignettaz	54	45	9	13	9	6	5	1	6	7	0	3	19	0	19
Vignettaz alémanique	13	12	1	5	1	1	2	1	1	1	0	1	4	0	3
Villa Thérèse + dév. moyen et sup.	33	33	0	10	11	6	5	1	6	2	0	1	14	1	12
Totaux 5ème classes	**310**	**289****	**21**	**94**	**70**	**51**	**40**	**5**	**28**	**25**	**5**	**10**	**100**	**4***	**111**
% par rapport aux élèves convoqués (310), puis vus (289)		**93,2%**	**6.8%**	**32,5%**	**24,5%**	**72,8% (des surpoids)**	**14%**	**1.7%**	**9,8%**	**8,7%**	**1,7%**	**3,5%**	**35%**	**40%**	

*11 parents d'élèves ont refusé la vaccination MMR-ROR (rougeole, oreillons, rubéoles) soit 3,7%.
96,3% ont une bonne couverture vaccinale
Pour DiTePerPol, 21 vaccins à compléter, 18 carnets non apportés, soit 39 élèves concernés (13,3%) donc au moins 86,7% ont une bonne couverture vaccinale
** + 4 élèves de 6P non vus en 5P

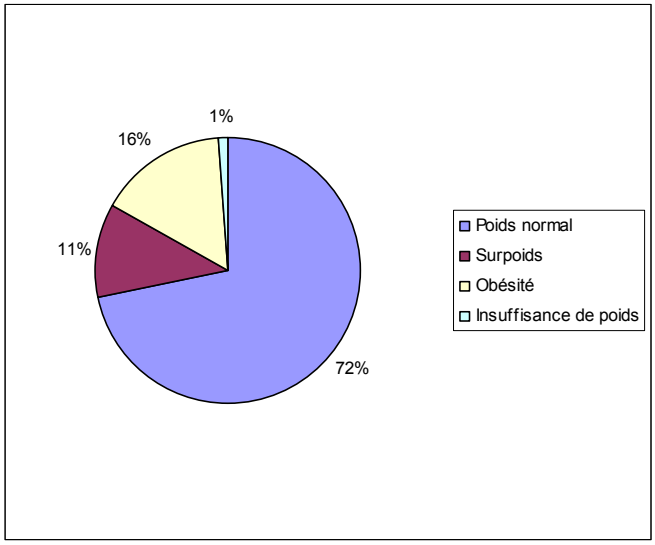

3.7.3 Prévention et promotion de la santé dans les classes enfantines et primaires

Les programmes proposés sont basés sur l'interprétation des résultats des statistiques concernant la santé physique, psychique et sociale de tous les élèves de 2ème année des 4 CO de la Ville (environ 700 questionnaires de 6 pages par élève).

Ce sont au total 3061 élèves qui ont bénéficié de l'intervention du réseau de santé dans les écoles à travers les actions de prévention et promotion à la santé dispensées tout au long de l'année scolaire. Le rapport détaillé de toutes les activités du réseau est à disposition sur demande.

Thèmes	Public cible	Méthode	Classes/ participation	Elèves bénéficiaires
Alimentation et mouvement				
Récrés saines	*Classes enfantines francophones et alémaniques*	*Boîtes récrés pour chaque élève lors de l'entrée à l'école. Les enseignants travaillent le thème. Infos écrites aux parents. Organisation : service médical scolaire.*	*Toutes les classes enfantines*	*322*
Récrés saines	*Projets d'écoles*	*Travail tout au long de l'année scolaire par le corps enseignant. Informations écrites aux parents concernés. Soutien du SMS.*	*Pérolles, Vignettaz A/C*	*483*
Récrés saines	*Ecoles intéressées*	*1) Semaines récréations organisées par les enseignants. 2) Passages des infirmières (ateliers + récréations offertes aux enfants).*	*1) Toutes les classes enfantines et primaires, Schoenberg francophone et alémanique 2) 1 classe enfantine du Bourg*	*406*
Programme pour enfants en surpoids	*Elèves concernés par le surpoids en 4P, 5P, 6P*	*Club Multisports plus. Maîtres d'éducation physique, diététicienne, psychologues, professeurs/es autodéfense, service médical scolaire.*	*Elèves de 4P, 5P, 6P et dév. sup. en extrascolaire*	*46*
Programme pour enfants en surpoids	*Club Multisports plus*	*Camp de vacances à l'institut de la Gouglera. 1 semaine et 1 journée sportive d'hiver.*	*Participants au Club Multisport*	*22*
Sommeil				
Ateliers sommeil	*Enfantines, 1P, 2P fr./al.*	*a) 3 ateliers par classe. Infos écrites à tous les parents et soirées-débat. b) Cours sur le sommeil donnés à un groupe d'enseignants-tes*	*a) 11 classes (enfantines, 1P et 2P fr./al). b) Bâtiment scolaire du Schoenberg francophone.*	*379*

		d'1 bâtiment scolaire. *Animation : Croix-Rouge*		
Stress, estime de soi, concentration, relaxation				
Ateliers stress	*5P, 6P fr./al.*	*3 ateliers par classe.* *Informations écrites aux parents.* *Animation : Croix-Rouge*	*4 classes fr./al.de 5P et 6P*	*74*
Ateliers estime de soi	*6P fr./al.*	*3 ateliers par classe.* *Informations écrites aux parents.* *Animation : Croix-Rouge*	*3 classes (3 classes dév. sup. et 2 classes de 6P)*	*30*
Yoga	*Enfantines et primaires fr./al.*	*3 ateliers en classe.* *Informations écrites aux parents.* *Animation : professeures de yoga*	*12 classes de tous les degrés, francophones et alémaniques dans les divers bâtiments*	*195*
Massages/toucher non-violent, partage /concentration	*Enfantines et primaires francophones*	*1 à 3 ateliers par classe.* *Informations écrites aux parents.* *Animation : infirmières scolaires.*	*9 classes de tous les degrés (Neuveville, Schoenberg)*	*190*
Education				
Association Education familiale	*Elèves classes enfantines*	*Participation active des professionnels aux visites médicales (ass. éducation familiale).*	*Familles des élèves des classes enfantines*	*85*
Ecole du dos	*Classes enfantines, primaires fr./al*	*1 à 3 ateliers en classe.* *Informations écrites aux parents.* *Réglage des pupitres et des chaises.* *Animation : 1 physio*	*13 classes fr./al de tous les degrés*	*225*
Prévention des maux de dos	*Elèves de 5P fr./al.*	*Examen du dos et conseils de posture à la visite médicale scolaire.* *Infos écrites (exercices à faire à la maison).*	*Tous les élèves de 5P*	*293*
Prévention de la violence et des dépendances				
Autodéfense	*Filles de 5P, 6P francophones.* *Garçons et filles de 1P et 2P al.* *Filles de 4P, 5P, 6P al.*	*Les petits : 3 ateliers de 1 h 30.* *Pour les grandes filles : 5 ateliers de 2 h ou 10 ateliers de 1 heure. Arts martiaux et discussions.* *Animation : Pallas*	*5 groupes en extrascolaire, inclus : les élèves inscrits au groupe Multisports plus*	*100*

Multisport 2011-12 (8ème année) : 46 élèves

- 63 propositions d'inscription ont été envoyées aux élèves de 3P (334 contrôlés) ▸ 15 enfants se sont annoncés (23,8%).
- Sur 41 élèves de 5P concernés, 9 ont commencé le programme (22%).
- 22 enfants, en 3P, 4P ou 5P l'année dernière, se sont engagés à continuer cette année.

Sport hebdomadaire du mercredi

Dans leurs évaluations de fin d'année, 80% des élèves disent qu'ils viennent au sport sans que leurs parents doivent les pousser.
La majorité trouve les cours très variés, moyennement fatigants et ne ressentent que parfois des douleurs musculaires ou articulaires après les cours.
Ils relèvent que ces leçons leur permettent d'avoir une autre opinion du sport et d'en découvrir certains. Ils comptent prendre plus de temps pour faire du sport.

Sport aquatique hebdomadaire

Dans leurs évaluations les enfants relèvent qu'ils vont volontiers à la piscine, qu'ils ont apprécié les activités proposées, l'ambiance avec les copains et qu'ils ont eu du plaisir à recevoir un badge (test de natation).

Cours d'autodéfense filles - garçons séparés
Axé sur l'autodéfense mais surtout sur l'estime de soi, le respect, les relations.

Entretiens individuels avec les infirmières scolaires : 188 entretiens

Selon les situations, rencontre des enfants ou des familles entre 3 et 8 fois par année.

Chaque entretien dure entre 30 minutes et 1 heure, parfois 1 heure et demie.

Dans leurs évaluations, les enfants ont noté qu'ils se sentent écoutés et en confiance, apprécient ces discussions et que les conseils sont utiles.

Changements relevés les plus importants (ce sont effectivement les points sur lesquels nous insistons le plus) : je bois plus souvent de l'eau, je grignote moins, je mange plus de fruits et de légumes et je mange plus lentement ou de plus petites portions.

Psychologue scolaire

Plusieurs enfants du multisport bénéficient d'un accompagnement individuel régulier. Des réunions mensuelles d'intervision ont lieu entre une psychologue scolaire et les infirmières du service médical afin d'échanger des informations et d'améliorer la prise en charge des situations les plus complexes.

Diététicienne

Travail en groupe des enfants avec la diététicienne :

- 2 groupes avec les nouveaux élèves participant au programme : 4 séances par groupe
  - préparation d'un goûter et utilisation pour parler du comportement alimentaire, des sensations corporelles;
  - collations, grignotages, dégustés avec ses 5 sens;
  - fruits et légumes, sucre dans les aliments;
  - gérer les invitations, les goûters, les pique-niques.
- 3 séances avec les anciens élèves du programme
  - travail sur des sujets pratiques tels que préparation de salades, pique-niques, gestion des apéros et invitations, préparation et dégustation d'un goûter.

Dans leurs évaluations de ce travail en groupe, les enfants disent avoir trouvé les réunions utiles et intéressantes. Ils ont aimé les échanges avec les autres, les thèmes abordés, les recettes proposées, le fait de cuisiner eux-mêmes et de manger ensemble. Une fille souhaite davantage d'ateliers durant l'année scolaire.

Journée hiver-aventure à la Gouglera le 28 janvier : 17 enfants ont participé

Sortie en raquette avec chasse au trésor et repas en commun.

Sortie de fin d'année à la Gouglera : 23 enfants ont participé

Sur place, chaque participant a pu s'aventurer sur le parcours dans les arbres avec ses ponts suspendus et sa longue tyrolienne. Quelques frayeurs et quelques larmes, mais beaucoup de plaisir pour les 23 enfants présents.

Clôture de l'année

- Pour les plus assidus (moins de 4 absences dans l'année)
  - 1 diplôme remis par les maîtres de sport
  - 1 abonnement gratuit de 10 entrées à la piscine de la Motta ou du Levant, ou à la patinoire
- Pour les autres
  - 1 entrée gratuite dans les mêmes établissements
- Pour ceux qui entrent au CO et quittent le club multisport et qui désirent continuer leur activité physique :
  - 1 abonnement d'essai d'un mois dans un fitness, avec surveillance par un physiothérapeute

Camp de vacances à l'institut St-Joseph de la Gouglera (centre de compétence pour jeunes obèses)

Ce "Kids Camp", auquel 21 enfants ont participé, a généré beaucoup de joie, d'enthousiasme et d'efficacité. Le programme de ce camp renforce le travail qui est fait tout au long de l'année par les différents intervenants du multisport.

Evolution des BMI

60% des enfants ont maigri.
32% ont continué à prendre du poids mais la quasi-totalité de ces enfants a cassé sa courbe ascensionnelle de poids.
8% sont restés stables.

3.7.4 Visites médicales dans les Cycles d'orientation

Tableau 1

	Belluard	Jolimont	Pérolles	DOSF	Total
Effectifs des élèves	250	272	165 (y.c1L)	121	807
Convoqués	249	271	165	121	805
Visites	243	263	160	118	782
Certificats	6	7 +1 malade	5	2 + 1voyage	23
% vus par rapport aux élèves convoqués	97,6%	97%	97%	97,5%	97,1%

Tableau 2

Vaccinations				
	2èmes (782visites)		1ères (796 élèves / 388 filles)	
Cycle d'orientation	Di-Te-Pol	MMR	Hépatite B	HPV
			Elèves vaccinés	Filles vaccinées
Belluard	61	19	157	90
Jolimont	71	14	158	78
Pérolles	41	17	104	68
DOSF	43	11	71	35
Totaux	216	61	490	271
	28% des 2e	**7,9% des 2e**	**61,5% des élèves de 1ère**	**69,8 % des filles de 1ère**

Tableau 3

Couverture vaccinale								
	Belluard 243		**Jolimont 263**		**Pérolles 160**		**DOSF 118**	
	Manquent	**Bien vaccinés**	**Manquent**	**Bien vaccinés**	**Manquent**	**Bien vaccinés**	**Manquent**	**Bien vaccinés**
ROR	**6 2,5%**	**97.5%**	**7 2,7%**	**97,3%**	**4 2,5%**	**97,5%**	**8 6,8%**	**93,2%**
DiTePer Pol	**3 1,2%**	**98,8%**	**4 1,5%**	**98,5%**	**2 1,2%**	**98,8%**	**5 4,2%**	**95,8%**
Carnets oubliés	**16 6,6%**		**17 6,5%**		**15 9,4%**			
% bien vaccinés		**>91%**		**>91%**		**>88,1%**		**>93%**
Donc couverture vaccinale très bonne								

Tableau 4

	COB	COJ	COP	DOSF	Total	%
Elèves vus	243	263	160	118	782	97,1% par rapport aux élèves convoqués.
Envoyés						**% par rapport aux élèves vus (782)**
Ophtalmologue	41	21	9	11	82	10,5%
ORL	3	6	1	2	12	1,5%
Spécialiste dos ou médecin traitant (dos)	4	2	3	4	13	1,7%
Médecin traitant (sauf dos)	9	20	9	7	45	7,8%
Médiateur, assis-tante sociale	4	17	12	2	35	4,5%
Psychologue Psychiatre	10	14	6	2+2 déjà	32	4,1%
Autres *(gynécologue, orthopédiste, dentiste, ostéo, dermatologue*)	8	15	9	7	39	5%
Total élèves envoyés (inclus les enfants revus ici)	79	89	56	35	259	33,1%
Total effectif de consultations (spécialistes + ici)	105	120	65	40	330	42,2%
Revus ici						
Poids	6	10	6	0	22	2,8%
Psy	13	11	5	5	34	4,3%
Audio *(otoscopie, lavage d'oreille)*	3	1	2	0	6	0,8%
Autre *(blessure, malaise, ψ)*	4	3	0	0	8	1%
Total (ici)	26	25	13	5	70	9%
PS :Un enfant peut être envoyé à son médecin traitant et à un spécialiste ou plusieurs. De même, il peut être revu à la consultation. Ceci explique que le total effectif de consultations soit supérieur au total de la colonne « total d'enfants envoyés »						
Conseils donnés						
Dos	72 (29,6%) dont 56 (23%) avec douleurs	80 (30,4%) dont 70 (26,6%) avec douleurs	46 (28,5%) dont 32 (20%) avec douleurs	27 (22,9%) dont 27 (17,5%) avec douleurs	225 dont 185 avec douleurs	28,8% dont 23,7% avec douleurs
Revenir ici en cas de besoin	5	2	9	4	28	3,6%

Tableau 5

Cycles d'orientation - **Evaluation du poids (782élèves)**						
Percentile BMI	**COB**	**COJ**	**COP**	**DOSF**	**Total**	
Poids insuffisant ≤ 3%	5	4	3	1	13	**1,7%**
Surpoids 90% / 90-97%	10	29	5	5	49	**6,3%**
Obésité type I ≥97%	19	37	11	1	68	**8,7%***
Obésité morbide >> 97%	36	22 (50%HTA)	12	4	74	**9,5%**
Total surpoids-obésité	65 (26,7%)	88 (33,4%)	28 (17,5%)	8 (6,8%)	189	**24,2%**
Hypertension HTA	20 (30,8%)	19 (21,6%)	6 (21,4%)	1 (12,5%)	44	**24,4% des surpoids 55,5% des obèses morbides**
Plusieurs élèves ont un BMI >90-97 mais sont musculeux ou bien bâtis donc non comptabilisés dans ces chiffres (COJ = 13, COB = 5) **Parmi les 18 jeunes musculeux, 7 sont en HTA soit 38,9% !** ***** Suivant le courbes utilisées en Suisse, les 8,7% classés dans nos courbes obèses type 1 peuvent passer en surpoids par ex dans les courbes de Coole et Kromeier						

Prévention et promotion de la santé dans les Cycles d'orientation

Le réseau de santé du CO de Jolimont se réunit régulièrement. Le service médical en fait partie. Un programme pluridisciplinaire pour les enfants en surpoids a fonctionné dans ce CO durant deux ans. Par manque d'inscriptions, ce programme n'a pas démarré en 2010/2011. Un programme commun COJ-COB a débuté cette année scolaire 2011/2012. 21 élèves ont suivi ce programme.

Les réunions d'intervision trimestrielles au CO du Belluard continuent à avoir lieu.

Les statistiques relatives à la santé physique, psychique et sociale des élèves de 2ème année sont un moyen d'élaborer des programmes en fonction des besoins de suivre l'évolution de la santé des élèves et d'évaluer sur le long terme l'impact de ces programmes.

3.7.5 Consultations d'enfants revus au service médical ou en classe par le médecin et les infirmières

- 92 élèves ou parents vus par le médecin pour des situations particulières :
  - 34 pour des problèmes psychosociaux,
  - 32 pour des problèmes d'obésité, d'hygiène de vie et d'alimentation,
  - 55 examens cliniques en vue d'une prise en charge logopédique, en raison d'un malaise à l'école ou pour un examen systématique club multi-activités,

  soit 121 consultations.

Certains élèves sont vus plusieurs fois, d'autres dans deux domaines à chaque fois (par ex. club multi-activités + problèmes psychosociaux), ce qui explique la différence des chiffres 92 et 121.

Médecin et/ou infirmière

- Audiométries, otoscopies, lavages d'oreilles : 13
- Contrôles de la vue : 5
- Maltraitance : 6 évaluations et suivis de situation
- Urgences, soins aux blessés : 7 interventions
- Poux, contrôle des cheveux des élèves : 70 classes contrôlées
- Traitement de verrues plantaires : 6

Consultations infirmières

- 156 entretiens avec les élèves de 4P, 5P et 6P participant au programme multisport et leurs parents, pour des discussions sur l'alimentation, dans le but d'un apprentissage de la prise en charge personnelle de leur propre santé.
- 45 entretiens avec des élèves du CO pour des problèmes de poids, psychosociaux ou des séances de relaxation. La plupart de ces jeunes sont des anciens participants au programme multisport qui souhaitent poursuivre les rencontres avec les infirmières et le suivi de leur poids après leur entrée au CO.

3.7.6 Divers

- Vaccination FSME contre les tiques du personnel communal concerné : 20 collaborateurs (3 injections/personne).
- Vaccination du nouveau personnel de l'Edilité contre la diphtérie, le tétanos, la polio et l'hépatite B (14 personnes concernées).

Cours donnés

- Informations sur les visites médicales dans toutes les 40 classes de 2ème des quatre CO de la ville, environ 50 minutes par classe.
- Informations sur l'hépatite B et le HPV dans les quatre CO de la Ville.
- A la demande des enseignants selon les besoins.

Cours de formation continue suivis par les infirmières et le médecin

- Pédiatrie générale et prévention, promotion de la santé chez l'enfant.
- Médecine et droit médical.
- Massage assis, habillé.
- Alimentation et mouvement.

Travail de médecin conseil

- Pour l'obtention des certificats d'admission à la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (57).
- Très accessoirement, pour l'obtention des vignettes de stationnement pour handicapés moteurs.

Participation à différentes réunions pour la promotion de la santé et la coordination du travail en réseau

- Permanence mensuelle avec les psychologues scolaires (8).
- 3 réunions d'intervision avec la direction, les médiateurs et les psychologues du CO du Belluard.
- 3 réunions "club multi-activités" communes à deux CO.
- Groupe Santé CO de Jolimont (4).
- Pédiatrie sociale (3).
- GRIMABU 3 réunions.
- G.E.S. (4).
- CAN-TEAM, 12 réunions.

- Réunions de parents d'élèves (1).
- PUBLIC HEALTH SCHWEIZ (médecins scolaires suisses responsables de services de médecine scolaire), 5 réunions.
- Rencontres des pédiatres fribourgeois (4).
- 20 réunions avec divers intervenants du réseau de santé.
- 3 réunions pédiatrie sociale Fpmh.

3.8 Subsides

3.8.1 Colonies de vacances

Un montant de CHF 12'365.00 (CHF 13'135.00) a été versé aux paroisses et groupements de la ville qui ont organisé des colonies de vacances. Le subside journalier est de CHF 5.00 (CHF 5.00) par enfant.

3.9 Accueils extrascolaires

Ce secteur se compose de 32 animateurs/trices. Chaque AES dépend d'une responsable d'accueil, qui supervise l'accompagnement des enfants, du personnel et gère les affaires courantes de l'accueil. Le personnel des AES bénéficie d'une supervision par des psychologues scolaires, afin de les soutenir dans les relations avec les enfants et parents. Une collaboratrice administrative effectue aussi toute une série de tâches pour ce secteur, notamment la gestion des inscriptions des enfants, les fiches de présences des enfants et du personnel, ainsi que la facturation aux parents. Ce secteur dépend depuis 2012 de la Direction des Ecoles (auparavant service des IAS).

Les accueils sont au nombre de six, répartis dans les quartiers de la Ville, soit :

Bourg	47 enfants	Schoenberg	80 enfants
Auge-Neuveville	60 enfants	Vignettaz	82 enfants
Pérolles	45 enfants	Jura	96 enfants

Ils accueillent ainsi un nombre total de 410 enfants inscrits sur 1'141 jours d'ouverture pour l'ensemble des accueils. Nous ne pouvons malheureusement pas faire face à toutes les demandes d'inscriptions. Des solutions sont en cours d'examen, notamment dans le cadre de la mise en place de la 2e année d'école enfantine.

STATISTIQUE DES ECOLES ENFANTINES OFFICIELLES (état au 2 novembre 2012)

	2012/2013				2011/2012			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	18	--	1	--	11	--	1
Bourg	25	--	2	--	22	--	1	--
Jura	42	18	2	1	52	12	3	1
Neuveville	18	--	1	--	14	--	1	--
Pérolles	23	--	2	--	30	--	2	--
Schoenberg	61	31	3	2	53	28	3	2
Villa Thérèse	38	--	2	--	32	--	2	--
Vignettaz	74	14	4	1	54	11	3	1
	281	**81**	**16**	**5**	**257**	**62**	**15**	**5**
Total	**362**		**21**		**319**		**20**	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 37 (37) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	*Etrangers*	
Classes françaises	281 (257)	146 (129)	51.96% (50.19%)
Classes allemandes	81 (62)	20 (5)	24.69% (8.06%)
Total	362 (319)	166 (134)	45.86% (42.00%)

STATISTIQUE DES ECOLES PRIMAIRES OFFICIELLES (état au 2 novembre 2012)
Classes d'accueil et de développement comprises

	2012/2013				**2011/2012**			
	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.	él. fr.	él. all.	cl. fr.	cl. all.
Auge	--	74	--	3	18	82	2	3
Bourg	128	--	8	--	127	--	8	--
Jura	294	78	19	5	294	77	19	4
Neuveville	128	--	7	--	115	--	6	--
Pérolles	167	--	10	--	174	--	10	--
Schoenberg et Villa Thérèse	447	116	28	6	444	119	28	6
Vignettaz	331	71	18	3	304	70	17	3
	1495	**339**	**90**	**17**	**1476**	**348**	**90**	**16**
Total	**1834**		**107**		**1824**		**106**	

S'agissant des élèves étrangers, représentant 79 (72) nationalités, la répartition est la suivante :

	Total	*Etrangers*	
Classes françaises	1495 (1476)	760 (753)	50.84% (51.01%)
Classes allemandes	339 (348)	68 (70)	20.06% (20.11%)
Total	1834 (1824)	828 (823)	45.15% (45.12%)

STATISTIQUE DES CYCLES D'ORIENTATION

		BELLUARD		**JOLIMONT**		**DOSF**	
		12/13	***11/12***	***12/13***	***11/12***	***12/13***	***11/12***
Nombre	- classes	35	34	37	36	19	19
	- filles	343	333	363	371	165	171
	- garçons	385	364	412	387	169	177

Elèves	- de la ville	448	434	270	278	177	177
	- du cercle	260	238	479	461	145	162
	- hors-cercle	9	8	10	6	4	5
	- placés en institutions	9	12	10	5	4	-
	- 10e année linguistique	2	5	6	8	4	4
	- sports - études	-	-	-	-	-	-
		728	**697**	**775**	**758**	**334**	**348**

Religions	- catholiques	455	458	579	555	171	175
	- réformés	38	40	36	38	57	60
	- autres et sans	235	199	160	165	106	113

Maîtres	- ASP	56	62	78	62	53	58
	- EM	23	10	6	13	-	-

RECAPITULATION DES EFFECTIFS POUR L'ANNEE 2012/2013

1. Ecoles enfantines

	Ville	Extérieur	Total
Auge	18	-	18
Bourg	25	-	25
Flos Carmeli (classe privée)	-	-	-
Jura	60	-	60
Neuveville	18	-	18
Pérolles	23	-	23
Schoenberg	92	-	92
Vignettaz	87	1	88
Villa Thérèse	38	-	38
Total des élèves en classe enfantine	**361**	**1**	**362**

2. Ecoles primaires

	Ville	Extérieur	Total
Classes officielles	1818	16	1834
Ecole libre publique	39	176	215
Flos Carmeli	37	13	50
St-Pierre-Canisius	5	13	18
St-Nicolas	17	26	43
Total des élèves en classes primaires	**1916**	**244**	**2160**

3. Cycles d'orientation

	Ville	Extérieur	Total
CO du Belluard	448	280	728
CO de Jolimont	270	505	775
CO allemand (DOSF)	177	157	334
CO de Pérolles	121	416	537
Total des élèves au CO	**1016**	**1358**	**2374**

	Ville	Extérieur	Total
Total général (enf. + prim. + CO)	3293	1603	4896

Total des élèves de la Ville dans les écoles privées : 61

4. Police locale et Mobilité

Cette Direction est subordonnée à M. Thierry Steiert, Conseiller communal. M. Jean-Charles Bossens assure la fonction de Chef de service. Le poste de collaborateur scientifique est occupé par M. Laurent Gerber.

Il est à signaler que la création d'un nouveau poste de chargé de manifestations et de l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCoC) a été accepté par le Conseil communal. Ce nouveau collaborateur entrera en fonction au printemps 2013.

Les autres changements significatifs intervenus au sein du personnel des quatre sections rattachées à la Direction sont évoqués dans les différents sous-chapitres ci-dessous.

4.1 Police locale

4.1.1 Administration

Le Secteur de la police locale est placé sous la responsabilité de M. Philippe Fragnière. Le secrétariat occupe deux collaboratrices.

1. Relations avec la Police cantonale

Une excellente collaboration règne entre la Police cantonale et la Police locale. Les contacts sont très fréquents entre agents cantonaux et communaux.

Les problèmes généraux et les demandes de collaboration ont été traités lors de 4 (4) séances trimestrielles, réunissant les cadres supérieurs des deux polices ainsi que le Conseiller communal-Directeur.

La Police locale a été régulièrement sollicitée pour des tâches de régulation de la circulation lors de manifestations telles que marches de contestation, rencontres de folklore internationales, course Morat-Fribourg, cortège de la Saint-Nicolas, courses cyclistes, de même que lors de manifestations exceptionnelles.

Une demande visant à l'extension des compétences déléguées à la Police locale en matière d'amendes d'ordre a été formulée auprès de la direction cantonale compétente. Elle est en cours d'examen.

2. Règlements communaux

Le nombre d'ordonnances pénales pour non-respect des différents règlements communaux est passé de 547 en 2010 à 302 en 2011. Pour 2012, leur nombre est de 397. Ces ordonnances pénales concernent diverses infractions, soit :

- 222 (126) infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, dont 78 ordonnances pénales concernent l'action menée par Securitas sur mandat de la Direction de l'édilité;
- 153 (170) infractions au règlement général de police. Un effort particulier a été fait en 2012 pour lutter contre les différentes formes d'insalubrité sur le domaine public;
- 2 (0) infraction au règlement sur les heures d'ouverture des commerces;
- 16 (6) infractions au règlement sur le service des taxis;
- 4 (0) infraction au règlement de la Ville de Fribourg concernant l'impôt communal sur les chiens.

3. Occupation du domaine public

Des contrôles stricts et réguliers sont indispensables pour faire respecter les prescriptions relatives à l'utilisation du domaine public, notamment lors de l'installation de chantiers, de terrasses d'établissements publics 70 (68), d'éventaires de magasins 67 (74) et de réclames mobiles pour les commerces 121 (117).

Une attention particulière a été vouée à la surveillance des différents types d'empiétements, permettant ainsi d'éviter une suroccupation du domaine public. Dans ce cadre, la Police locale a traité, avec succès, différentes réclamations adressées à l'encontre de décisions portant sur le respect des conditions générales pour les terrasses, éventaires et réclames mobiles.

4. Taxis

La répartition des concessions entre les Communes signataires de la convention intercommunale sur le service des taxis est la suivante :

Fribourg	30	Marly	2
Givisiez	1	Villars-sur-Glâne	3

13 (7) personnes ont subi l'examen pour l'obtention de l'autorisation intercommunale de conduire un taxi. Parmi celles-ci, 5 candidats ont été refusés suite à des résultats insuffisants et 2 candidats ne se sont pas présentés à l'examen. 1 dossier est encore en cours de traitement. En outre, 10 (6) nouveaux véhicules taxis ont été expertisés.

Pour assurer la discipline et le respect des dispositions communales régissant le service des taxis, des patrouilles nocturnes et durant les week-ends sont régulièrement effectuées. Durant l'année 2012, 4 (3) contrôles généraux ont été accomplis en collaboration avec la Police cantonale donnant lieu à la vérification de 55 (59) chauffeurs de taxi. Parmi ces derniers, 46 (35) étaient en ordre, aucun (0) n'a été averti, 2 (4) ont reçu une amende d'ordre et 5 (20) rapports de dénonciation ont été rédigés. 2 (0) enquêtes complémentaires ont été effectuées suite au contrôle. 0 (2) fiches techniques ont été remises pour remise en ordre du véhicule.

Un conducteur de taxi a été dénoncé pour n'avoir pas respecté les repos journaliers et hebdomadaires. Cette personne avait une activité principale comme chauffeur poids lourd et une activité secondaire comme chauffeur de taxi.

Par 5 (3) fois, des infractions au règlement sur le service des taxis ont été sanctionnées par une ordonnance pénale. 2 rapports ont été transmis, dont 1 à l'attention des concessionnaires de la Gare et l'autre sur le comportement d'un chauffeur suite à une pétition.

Les infractions à l'ordonnance fédérale sur la durée du travail et de repos des conducteurs professionnels sont dénoncées par la Police cantonale (en 2012, 3 (20) rapports établis).

5. Manifestations

En collaboration avec les Services communaux et cantonaux concernés, de nombreuses séances de coordination ont été organisées avec les responsables des principales manifestations qui se sont déroulées sur le domaine public. Fribourg étant un centre d'intérêt important, un très grand nombre de manifestations en tous genres s'y déroulent chaque année, occasionnant un travail considérable en matière de rédaction des autorisations, de coordination entre les services (communaux et cantonaux), d'établissements de plans, de contrôles et de procédures juridiques. La plupart du temps, le bon fonctionnement de ces manifestations exige la présence du personnel de la Police locale, tant en semaine que durant les week-ends.

L'année 2012 a notamment été marquée par la réalisation de l'émission de la télévision suisse allemande « SF bi de Lüt » en direct sur la Planche-Supérieure. Cette émission a récolté un franc succès. La fête du 1er Août a pour sa part été célébrée dans le quartier de la Neuveville aux Grandes-Rames, avec la participation de M. Thierry Steiert, Conseiller communal-Directeur, comme orateur officiel.

Il est également à noter que la Police locale, en collaboration avec le secteur de la voirie, a recommandé l'utilisation de vaisselle réutilisable lors de toutes les manifestations. Cette prescription deviendra obligatoire à compter du 1er janvier 2013.

Nombre d'autorisations délivrées pour des manifestations

	2012	2011
Patentes K (préavis)	134	120
Ventes, collectes, stands d'information, manifestations et cortèges	205	244
Spectacles	47	49
Concerts	61	59
Conférences	3	5
Films, projections	5	4
Manifestations sportives	33	23
Expositions, divers	205	165

6. Foires, marchés, fêtes foraines et cirques

La fête foraine de la Bénichon s'est tenue sur la place de pétanque du Jura du vendredi 31 août au dimanche 23 septembre 2012. Une seconde fête foraine s'est déroulée sur le parking de la Heitera du 1er au 11 novembre 2012.

Les marchés organisés le mercredi et le samedi à la place Georges-Python, à la place de l'Hôtel-de-Ville et à la rue du Simplon sont approvisionnés par 98 (132) marchands. 45 (63) sont présents à l'année, 30 (35) durant six mois et plus, et 23 (34) de cas en cas.

Il est à relever que, malgré ce qu'indiquent les chiffres, le nombre de marchands est resté stable au cours de l'année 2012. En effet, il a été procédé à une réorganisation des règles d'attribution des emplacements, afin de favoriser une présence régulière des marchands au cours de l'année. Dans ce cadre, le renouvellement et l'attribution d'un certain nombre d'autorisations n'est intervenu qu'au début 2013. Ces chiffres n'ont donc pu être comptabilisés dans le présent rapport.
Le marché du mercredi, qui se tient sur la place Georges-Python, a dû être déplacé à la rue de Romont durant le Festival de Jazz et les Rencontres de folklore internationales.

Le marché aux puces s'est quant à lui déroulé sur la place du Petit-Saint-Jean le premier samedi de chaque mois, d'avril à novembre.

Dans le cadre du traitement d'un postulat (n° 8) demandant d'examiner les possibilités d'étendre, de varier et d'améliorer les marchés hebdomadaires, il a été décidé de prolonger d'une heure l'horaire du marché du samedi au cours de l'été (jusqu'à 13h30 au lieu de 12h30).

Les marchés surveillés pour le bétail de boucherie sont organisés à une fréquence d'env. 3 semaines sur le site des abattoirs à Saint-Léonard.

Nombre de pièces de bétail présentées :

	2012	2011
Pesages gros bétail	1'791	2'004
Pesages petit bétail	1'215	1'121
Pesages moutons	325	372

Malgré les difficultés liées à la présence du chantier du pont de la Poya, le cirque Knie a pu se tenir, comme chaque année, dans le parc du même nom, du 31 octobre au 4 novembre 2012. Le cirque Nock s'est pour sa part également produit du 6 au 9 avril 2012 au même endroit.

D'autres cirques se sont produits en 2012 à Fribourg : le cirque Helvetia (du 9 au 11 mars, sur la pl. de pétanque du Jura), le cirque Starlight (du 26 au 29 mai, sur la pl. de pétanque du Jura) et le cirque Giroldon, (du 9 au 11 mars, aux Grandes-Rames).

7. Sécurité routière

Tout au long de l'année, la Police locale a participé aux diverses campagnes de prévention des accidents mises sur pied par le Bureau suisse de prévention des accidents (BPA), le Touring Club Suisse (TCS), le Conseil pour la sécurité routière et le Fonds de sécurité routière (FSR). Il s'agissait notamment de la traditionnelle campagne d'affichage lors de la rentrée scolaire ainsi que de celles sur la limitation en matière d'alcoolémie au volant, sur le port du casque en vélo et sur la vitesse "Slow Down".

Lors de la rentrée scolaire, sur une période de plusieurs semaines, un effort particulier a été effectué en collaboration avec la Police cantonale. Les agents présents aux heures d'entrée et de sortie des classes ont, dans un premier temps, axé leurs efforts sur la prévention et la sensibilisation des usagers (information et distribution de documents).

Dans un deuxième temps, les comportements dangereux ont été sanctionnés (arrêt sur les passages piétons, manœuvres et zones d'attente inappropriées, absence de ceinture, de sièges pour enfants, etc.).

La Police locale a également participé à diverses campagnes d'information et de sensibilisation à la vitesse, notamment dans la zone de rencontre de l'Auge et dans diverses zones 30 km/h. Des contrôles ont également été effectués en partenariat avec ProVélo, afin de sensibiliser les cyclistes aux dangers de circuler sans éclairage.

En collaboration avec le Service de la mobilité, plusieurs radars d'enregistrement des vitesses pratiquées ont été installés.

8. Préavis concernant les patentes d'établissements publics et la vente de boissons alcooliques

a) Etablissements publics	2012	2011
Nouvelles patentes demandées	12	15
Modifications de la patente, changements de propriétaire ou d'exploitant	46	38

b) Vente de boissons alcooliques	2012	2011
Nouvelles patentes	10	13
Modifications de patentes	14	11
Ouvertures de salons de jeux et de salles de billard	0	0

9. Objets trouvés

Rattaché à la Police locale, le Bureau des objets trouvés est localisé à la Grand-Rue 37. Sont reçus tous les objets trouvés en ville, sur le domaine public. Les entreprises de transports, les établissements publics, les commerces et d'autres entités privées assurent eux-mêmes la garde des objets trouvés dans leurs propres locaux.

a) Objets déposés	2012	2011
clés (nombre par dépôt de clé ou de trousseau)	50	65
objets d'une valeur jusqu'à CHF 100.00	56	100
objets d'une valeur supérieure à CHF 100.00	0	0
argent d'un montant jusqu'à CHF 100.00	2	0
argent d'un montant supérieur à CHF 100.00	3	1
Total	111	192

b) Objets restitués	2012	2011
clés (nombre par dépôt de clé ou de trousseau)	26	40
objets d'une valeur jusqu'à CHF 100.00	33	80
objets d'une valeur supérieure à CHF 100.00	0	0
argent d'un montant jusqu'à CHF 100.00	1	0
argent d'un montant supérieur à CHF 100.00	1	0
Total	61	55

Le montant total de l'argent déposé s'élève à CHF 3'480.00 au 31.12.2012.

En plus de l'enregistrement des objets trouvés, ce bureau reçoit de très nombreuses visites de personnes à la recherche d'objets perdus ou volés.

Suite à l'introduction d'un article dans la loi cantonale d'application du Code civil, un groupe de travail, mené par la Direction de la sécurité et de la justice, est chargé d'organiser le traitement harmonisé des objets trouvés, par le biais d'une plateforme informatique. La Direction de la police locale y participe.

10. Activités des Sergents de Ville

Suite au départ de deux collaborateurs, deux agents de surveillance ont été promus au poste de Sergent de Ville.

Les tâches attribuées au personnel de cette section sont les suivantes :

- contrôle du respect des règlements communaux ainsi que des prescriptions de la législation cantonale et fédérale dont la compétence incombe à la Police locale;
- enquêtes et notifications de plis pour le compte du Contrôle des habitants, du Service social, des Finances, de la Police locale, des naturalisations ainsi que pour l'administration cantonale :

Enquêtes Aide sociale	181 (560)
Enquêtes et notifications contentieux, Finances (Commune)	445 (269)
Enquêtes Contrôle des habitants	561 (1531*)
Enquêtes Police locale y compris patentes	372 (252)
Enquêtes naturalisations et Commission des naturalisations	246 (214)
Notifications d'amendes d'ordre et d'ordonnances pénales Police locale	47 (7)
Notifications impôt sur les chiens	32 (24)
Nonagénaires et centenaires	85 (57)
Diverses enquêtes Edilité, enseignes et contrôles des déchets	103 (48)
Total des enquêtes, naturalisations, et notifications 2012	**2'072 (2'962)**

* 1219 mandats concernaient les enquêtes relatives à la recherche des logements liées au recensement fédéral de la population 2010.

- surveillance des empiétements sur le domaine public, y compris les réservations de places de stationnement par des tiers et décomptes de facturation;
- organisation et surveillance des marchés;
- contrôle de la circulation et du stationnement;
- contrôle des établissements publics bénéficiant d'une patente G;
- contrôle des autres établissements publics, en collaboration avec la Police cantonale;
- actions ponctuelles de contrôles à proximité des écoles et dans les parcs publics;

- fourniture de tous les renseignements permettant la facturation des taxes, impôts et émoluments;
- distribution et collecte du courrier pour les différents services communaux;
- service de police pour diverses manifestations locales ou régionales;
- contrôle des conditions imposées pour les terrasses, éventaires et réclames mobiles (en collaboration avec le Service du cadastre);
- huissier selon les ordres de l'Autorité communale;
- contrôle et suivi des chiens selon les prescriptions et les décisions cantonales;
- transmission des données en vue de la facturation des machines à sous et des appareils de divertissement (coordonnée avec les contrôles des patentes);
- contrôle de l'affichage des prix dans les commerces et sur les marchés.

En outre, le contrôle des manifestations et des déchets occupe une place importante dans les activités des sergents de ville.

Contrôle manifestations	771 (588) heures de préparation, prise de contacts et contrôles
Contrôle des déchets y compris 14 (16) samedis en collaboration avec le secteur de la Voirie	104 (138) patrouilles, de contrôles soit 134 (299) heures effectives

Dans le domaine du contrôle des habitants, les contrôles systématiques, immeuble par immeuble, ont été remplacés par des enquêtes plus ciblées et plus approfondies, en fonction des nouvelles exigences d'enregistrement des registres des habitants.

11. Emondage des arbres et taille des haies

Chaque année, un contrôle de l'émondage des arbres et de la taille des haies est organisé en collaboration avec les jardiniers. En 2012, 63 (19) propriétaires ont été invités à effectuer des travaux de taille. Des visions locales ainsi que divers conseils et informations ont été effectués auprès des propriétaires.

12. Mendicité, musiciens de rue

La Police locale effectue des contrôles réguliers des musiciens de rue et mendiants. Malgré une bonne collaboration avec la Police cantonale, il a été constaté une augmentation de la présence de musiciens et de mendiants.

Musiciens ayant bénéficié d'autorisations communales	244 (218)
Nombre d'interventions pour mendiants, musiciens sans autorisation ou ne respectant pas les directives.	31 (12)

13. Bureau des taxes de police

Un collaborateur est chargé du contrôle des collectes hebdomadaires des parcomètres, de la facturation des taxes communales sur les manifestations, des décomptes de vente des cartes journalières "Frimobil" dans les P+R ainsi que du remboursement partiel des abonnements annuels "Frimobil" au personnel communal.

L'activité réalisée en 2012 par le Bureau des taxes de police peut être résumée comme suit :

337 (403) factures relatives à la taxe communale sur les manifestations, dont :
4 (3) factures pour des sociétés bénéficiant d'une imposition forfaitaire annuelle
149 (166) factures pour l'organisation de lotos

695 (702) transactions visant à favoriser l'utilisation des transports publics par les collaborateurs de la Commune, soit :
632 (645) cartes journalières CFF "Commune" vendues
63 (57) remboursements partiels des abonnements annuels.

14. Police sanitaire

a) Commission de santé

Aucun cas n'a nécessité l'intervention de l'ensemble de la Commission. Les tâches de cette dernière ont été assumées par M. Philippe Fragnière, Chef du secteur police, par l'Inspecteur des constructions ou par un Sergent de Ville. Plusieurs propriétaires ont été conseillés sur les mesures à prendre pour éviter la présence de pigeons ou d'autres espèces d'oiseaux.

b) Animaux - pigeons, chiens et chats

A ce jour, quatre Sergents de Ville sont autorisés à pratiquer des tirs de régulation. Pour l'année 2012, il a été abattu 93 (93) pigeons. Le contrôle des naissances dans le pigeonnier de la Tour-Henri suit toujours son cours. Des campagnes contre le nourrissage des volatiles sont régulièrement organisées par les Sergents de Ville. En 2012, une personne a été dénoncée pour avoir nourri des pigeons.

c) Service d'hygiène

Depuis le 1er janvier 2008, le contrôle des viandes à l'abattoir a été entièrement repris par l'Office vétérinaire cantonal.

d) Tâches d'hygiène générale

0 (1) intervention a été effectuée pour des motifs liés à l'hygiène de l'habitat.

e) Contrôle des champignons

Le contrôle des champignons pour la ville de Fribourg est effectué, selon convention, par la Commune de Marly.

4.1.2 Police du stationnement

La police du stationnement comprend, d'une part, les agents de surveillance et, d'autre part, le Bureau de la gestion des amendes et des autorisations de stationnement (ci-après : le Bureau).

Suite à la promotion de deux agents de surveillance au poste de Sergent de Ville, deux nouveaux agents ont été engagés. Il est également à relever, qu'au cours de l'année 2012, l'activité des agents de surveillance a été particulièrement affectée par plusieurs absences de longue durée pour des raisons de santé.

Le comportement de certains automobilistes envers le personnel en uniforme de la Police locale a conduit cette dernière à avertir 2 (3) personnes et à en dénoncer 3 (7) autres au Ministère public pour des infractions, telles que menaces et injures contre les fonctionnaires.

1. Gestion des amendes et des autorisations

La gestion administrative, qui est assurée par trois collaborateurs, comprend :

- la gestion des amendes d'ordre, y compris la mise en poursuite
- la gestion des diverses autorisations, à savoir :
  . autorisations de circuler dans la zone piétonne
  . vignettes habitant
  . vignettes médecin
  . vignettes marché
  . vignettes hôtels
  . vignettes presse
  . vignettes visiteurs
  . autorisations pour artisans et représentants de commerces
  . autres autorisations spéciales
  . places de parc pour employés communaux et enseignants

Ce personnel assure en outre le service des objets trouvés ainsi que la gestion de la fourrière.

L'émission ainsi que la gestion de toutes les vignettes permanentes est entièrement informatisée.

2. Autorisations permanentes de circuler dans la zone piétonne

	2012	2011
Commerçants de la zone	26	24
Livreurs externes à la zone	91	88

Les autorisations de circuler à l'acte (commerces de la zone, habitants de la zone, livreurs extérieurs à la zone) sont délivrées par le Bureau durant les heures d'ouverture des guichets et, en dehors de ces heures, par la Gendarmerie cantonale.

3. Vignettes

Vignette "habitant"

Les bénéficiaires d'une telle vignette (CHF 396.--/an) sont autorisés à stationner leur véhicule sur les places de parc dont la durée de parcage est réglementée par le disque de stationnement ainsi que sur les cases de stationnement payantes du secteur, à l'exception des cases à courte durée. Cette vignette est également délivrée à des commerçants, pour lesquels l'usage d'un véhicule est indispensable à l'exploitation de leur entreprise.

	2012	2011
Quartier d'Alt (A)	95	99
Quartier du Bourg (C)	279	266
Quartier de Gambach (B)	51	37
Quartier de Pérolles (D)	300	298
Quartier du Jura (F)	145	127
Quartier de Vignettaz-Nord (G)	144	146
Quartier de l'Auge (H)	201	206
Quartier de la Neuveville (E)	164	148
Cliniques (I)	22	25
Beaumont (J)	61	66

Vignettes "médecin"	2012	2011
"En visite"	7	9
"De garde", centrale sanitaire 144	2	2
Vignettes "marché"	22	23
Vignettes "presse"	7	7
Vignettes pour places de parc pour employés communaux et enseignants (facturées selon tarif adopté par le Conseil communal dans le règlement du 07.07.1998 concernant l'attribution et la gestion des places de stationnement pour voitures)	261	348
Vignettes "hôtel"	2'050	2'100
Autorisations – visiteurs	82	69

4. Autorisations pour artisans représentants de commerce

Les autorisations pour artisans disposant d'un véhicule utilisé pour le service de dépannage et représentants de commerce sont délivrées sur demande à la demi-journée, à la journée entière ou pour 5 jours.

5. Amendes d'ordre	2012	2011
Nombre d'infractions (dont 1’877 radars feux rouges)	48'517	56'750
Rappels	17'451	20'585
Ordonnances pénales	5'946	7'334
Avis avant mise en poursuite	3'294	4'146
Débats contradictoires devant le Juge de Police	7	13
Réclamations écrites traitées	1'927	2'661
Immobilisations de véhicules d'automobilistes étrangers inconnus, ne payant pas leurs amendes	7	5
Arriérés récupérés (CHF) après immobilisation	3'100	2'080

6. Fourrière	2012	2011
Total des véhicules mis en fourrière à Montrevers	159	185
- sans plaques	13	6
- pour entrave au trafic ou à des travaux	8	4
- pour non-respect de la signalisation provisoire mise en place à l'occasion de manifestations ou travaux	109	140

- lors du marché à la Grand-Rue	22	32
- épaves	4	1
- déplacement, sans mise en fourrière	3	2

7. Agents de surveillance

Le contrôle du stationnement des véhicules au centre-ville et dans les zones de parcage à durée limitée situées dans les autres quartiers est assuré par les agents de surveillance. Leur programme de travail permet de garantir une surveillance régulière en journée, en soirée, ainsi que le samedi.

Les agents de surveillance sont aussi engagés lors des très nombreuses manifestations importantes ayant lieu en ville. Ils assurent par ailleurs une mission de présence et de renseignements pour la population. Ils ont également participé aux actions de contrôle des musiciens de rues et de l'occupation du domaine public par les chantiers et les vendeurs au sol.

Il est toutefois à noter que leur activité a été particulièrement perturbée par plusieurs absences de longue durée pour des raisons de santé et des difficultés de recrutement. Ainsi, sur les neufs agents en activité, seuls sept ont, en moyenne, pu être engagés sur le terrain au cours de l'année 2012.

8. Inventaire au 31 décembre 2012 des places de parc à stationnement limité

a) Parcomètres

30 min. CHF 1.--	45 min. CHF 1.50	02h00 CHF 3.--	03h00 CHF 4.--	10h30 CHF 5.--	CHF 6.--
50 (50)	51 (51)	1'386 (1'383)	1'381 (1360)	911 (883)	548 (548)

b) Durée limitée

774 (768)

Il s'agit de places de parc dont la durée de parcage est réglementée par le disque de stationnement.

4.1.3 Inspectorat du feu et Protection civile (PCi)

1. Organisation

L'inspectorat du feu et la protection civile sont deux activités réunies en un seul et même secteur, dont la responsabilité incombe à M. Dominique Monney. Ce dernier assume également la fonction de commandant du corps local de la protection civile. Il est assisté par deux collaborateurs techniques (un à l'inspectorat du feu et un à la protection civile).

L'Inspectorat du feu et la PCi disposent, pour des tâches spécifiques, de la collaboration d'une secrétaire et du personnel d'exploitation du Service du feu.

2. Inspectorat du feu

Conformément à la loi et au règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels, l'Inspectorat du feu accomplit les tâches suivantes :

- veiller aux précautions à prendre contre les incendies et les éléments naturels;
- exécuter les inspections des bâtiments prévues par le règlement;
- examiner et préaviser les demandes de permis de construire sous l'angle de la police du feu et de la protection contre les éléments naturels;
- prononcer les interdictions de faire du feu.

En 2012, divers contrôles, inspections et travaux ont été exécutés, à savoir :

473	(216)	inspections de contrôle de bâtiments
0	(9)	contrôles suite à des rapports de l'ECAB
29	(11)	contrôles de sécurité incendie pour l'obtention d'une patente
9	(8)	contrôles de sécurité incendie pour manifestation temporaire

L'Inspectorat du feu a participé à plusieurs séances concernant les nouvelles constructions, les nouveaux projets, ainsi que les grandes manifestations organisées en ville, impliquant notamment les travaux suivants :

5	(3)	plans d'intervention pour nouveaux objectifs ont été établis
12	(17)	plans d'intervention ont été révisés suite à des visions locales
3	(4)	séances "info feu" ont été organisées pour différentes écoles et entreprises
89	(54)	séances pour mise en application des normes AEAI de protection-incendie

Au total, ce sont 591 bâtiments qui ont été contrôlés conformément à la loi et au règlement sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels.

3. Administration PCi

Le bureau de la PCi est chargé d'exécuter les tâches qui incombent aux Communes, conformément aux dispositions légales.

Concrètement, ses tâches concernent six volets principaux :

- travaux administratifs sur le plan organisationnel du corps local et au sein de la protection de la population;
- gestion de la construction, des contrôles périodiques, de la modernisation ou de la désaffection des abris et perception de contributions de remplacement;
- entretien des constructions protégées destinées aux formations de PCi et gestion de leur mise à disposition pour de l'hébergement collectif et des sociétés utilisant ces installations;
- entretien du matériel et des installations permettant de transmettre l'alarme à la population;
- planification des cours, conduite et engagement du corps local;
- collaboration à l'exécution des tâches en lien avec l'Organe communal de conduite en cas de catastrophe (ORCoC) et en matière de protection de la population.

a) Formation du corps local

Conformément au plan directeur de la protection civile du canton de Fribourg, l'effectif réglementaire est de 110 astreints répartis dans cinq sections de service. En 2012, le contingent actif comportait 121 personnes.

Il comprend 1 commandant, 64 pionniers, 35 préposés à l'assistance, 12 préposés aux constructions ainsi que 9 spécialistes du soutien, chargés notamment du matériel et de la subsistance, ce qui en fait le corps local le plus étoffé du canton.

b) Tâches du corps local

L'Etat est compétent pour dispenser l'instruction de base aux personnes astreintes ainsi que pour l'instruction des cadres et des spécialistes. Celle-ci se déroule au centre d'instruction de la PCi à Sugiez.

Les priorités en matière de cours organisés par les corps locaux sont réglées dans des directives sur l'instruction, émises par l'administration cantonale de la PCi, qui concernent :

- les exercices de perfectionnement des formations;
- le contrôle des abris, constructions, matériel et sirènes;
- les interventions au profit des collectivités publiques;
- les engagements au profit de personnes privées.

c) Conséquences financières

Les frais de fonctionnement de la Protection civile, sur le plan cantonal, sont répartis entre les Communes et l'Etat, à raison de 50% à la charge des Communes et de 50% à la charge de l'Etat (art. 23 de la loi cantonale sur la PCi, du 23 mars 2004).

La participation communale aux coûts de fonctionnement de la PCi cantonale s'élève, pour l'année 2012, à CHF 77'610.-- (CHF 81'852.--), répartis comme suit :

- instruction de base	6'526.--	(7'677.--)
- cours et stationnement des compagnies	11'705.--	(10'851.--)
- coûts fixes du centre d'instruction	43'007.--	(41'286.--)
- renouvellement équipement personnel	5'160.--	(5'390.--)
- exploitation des sirènes	4'260.--	(4'506.--)
- exploitation des véhicules	6'952.--	(12'142.--)

4. Activités

En plus de sa mission permanente consistant à garantir le fonctionnement des ouvrages de protection, des installations et du matériel, diverses planifications en rapport avec la PCi ou la protection de la population ont pu être réalisées.

- Gestion des dossiers d'abris

L'obligation de construire des abris privés figure toujours dans la règlementation en vigueur. Dans ce cadre, il a été procédé :

- à l'approbation de 2 (4) projets de construction d'abris, ce qui représente 458 (315) places;
- au contrôle et à la réception de 4 (2) constructions d'abris, ce qui représente 511 (297) nouvelles places;
- à la perception d'une contribution de remplacement pour l'équivalent de 24 places dans 6 (2) projets de construction de villas.

- Hébergements collectifs

Au cours de l'année 2012, 19 (16) sociétés ou groupements ont profité des ouvrages de PCi de l'école du Jura et du Schoenberg à des fins d'hébergement. Un total de 4'514 (3'906) nuitées a été enregistré.

- Cours de cadres, de répétition et travaux pratiques au profit de la collectivité

Durant l'année 2012, le Corps local a été engagé comme suit :

Cours de répétition :

-	1 cours essai d'alarme des sirènes	11 personnes	1 jour
	1 cours préparatoire contrôle	2 personnes	5 jours
-	1 cours de contrôle matériel	5 personnes	5 jours
-	1 cours de contrôle périodique des abris	7 personnes	5 jours

Cela représente un total de 16 (27) jours de service de PCi, dont 16 (18) jours de cours de répétition et 0 (9) jours de travaux au profit de la collectivité. La diminution du nombre de cours/jour de service est dû au fait que l'année 2012 a été une année de transition et de préparation à la réorganisation de la protection civile qui, selon le plan directeur cantonal PCi 2013, engendrera de nombreux changements, dont la suppression des corps locaux (entrée en vigueur au 1er janvier 2013).

Un collaborateur technique a pour sa part assuré la distribution et la collecte du courrier dans les différents Services communaux, le pesage du bétail, ainsi que diverses autres tâches confiées par la Police locale.

4.1.4 Service du feu

Le Bataillon des sapeurs-pompiers est placé sous le commandement du Major Philippe Jordan, assisté par l'Etat-Major (EM).

Afin d'assurer la bonne gestion du Bataillon, diverses séances ont eu lieu.

L'EM s'est réuni à 18 (23) reprises et, de son côté, le Corps des officiers a tenu 6 (6) séances.

Les membres du Groupe de coordination de l'instruction se sont retrouvés à 4 (4) reprises pour la planification des exercices réglementaires. (programme et bilan)

La Conférence intercommunale des Services du feu du Grand-Fribourg a tenu 3 (3) séances.

De leur côté, les Commandants des Centres de renfort (CR) du canton se sont réunis 5 (5) fois afin de maintenir la ligne cantonale au niveau de l'instruction, ainsi que du matériel.

Effectif du personnel de la caserne

Personnel administratif :	1 commandant, responsable administratif et technique 1 secrétaire à 50%
Personnel d'exploitation :	1 chef d'exploitation, responsable du personnel d'entretien 1 mécanicien d'entretien 1 électricien d'entretien 1 employé d'exploitation
soit au total :	6 personnes (5,5 équivalents plein temps)

1. Administration

Les tâches du commandant et de la secrétaire sont les suivantes :

- gestion du Bataillon au niveau du personnel du Corps;
- gestion du Bataillon au niveau administratif (budget - factures - facturation - rapport final);
- établissement du programme annuel, convocations aux exercices, suivi des mutations pour les groupes d'alarmes;
- participation aux diverses séances impliquant le Service du feu;
- préparation des séances d'EM et du Corps des officiers;
- visions locales de certains objectifs à risque;
- suivi des dossiers d'intervention;
- organisation des services de garde spéciaux;
- préparation de divers rapports pour la Direction.

2. Exploitation

Le personnel d'exploitation, placé sous la responsabilité du chef d'exploitation, a pour mission permanente de maintenir le matériel d'intervention, ainsi que les véhicules en parfait état de marche.

L'entretien du bâtiment du Service du feu, ainsi que de toutes les installations techniques, est assuré par le personnel d'exploitation, dans la mesure de ses possibilités.

Ces collaborateurs sont également à disposition pour le remplissage des cylindres d'air comprimé pour des tiers, la desserte de la piste d'obstacles et certains travaux de maintenance pour des corps locaux.

Tout le matériel d'instruction, tels que conteneurs, remorques d'exercice, matériel de démonstration, etc. est sous leur responsabilité.

Un service de piquet 24/24h est assuré, afin de pallier aux graves pannes pouvant survenir en dehors des heures de travail. Ce personnel est à disposition du Bataillon pour la gestion de certains exercices impliquant des gaz ou d'autres matières inflammables.

Le personnel d'exploitation est également chargé de la construction de modules pour les véhicules et de la réalisation de nouvelles infrastructures pour les exercices du Bataillon.

L'aménagement complet du véhicule de mesures a été réalisé par le personnel d'exploitation.

Effectif du personnel du Bataillon

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Bataillon se composait de 154 (158) officiers, sous-officiers et sapeurs.

	2012	2011
Etat-Major (répartis dans les sections)	8	8
Section PPS	63	61
Section APPUI	62	63
Section LOGISTIQUE	29	34
Total	154	158

soit 102 sapeurs, 34 sous-officiers et 18 officiers.

Afin de pallier aux problèmes relatifs à la diminution et au vieillissement des effectifs, en particulier au sein de la section PPS, ainsi qu'à la surcharge de travail des officiers, le groupe de travail mis en place en 2011 a poursuivi ses activités. Présidé par le Directeur de la Police locale, celui-ci s'est réuni à plusieurs reprises en 2012. Sur la base des constats effectués, un concept de communication destiné à favoriser le recrutement et à assurer la promotion de l'activité de sapeur-pompier a été mis en place en partenariat avec l'ECAB. Cette démarche s'est déroulée sous la forme d'une campagne d'affichage et de silhouettes de pompiers attachées à du mobilier public en Ville. Un microsite internet a également été créé afin de permettre aux personnes de s'inscrire au Bataillon.

Instruction

Au cours de l'année 2012, l'instruction s'est poursuivie dans les différents domaines du sauvetage, de l'extinction, de la desservance des engins et des services annexes.

C'est ainsi qu'ont eu lieu :

19 (20) cours de cadres pour officiers et sous-officiers
6 (6) exercices réglementaires
24 (30) exercices supplémentaires pour les sections PPS et APPUI, exercice du samedi
2 (2) cours d'introduction pour les nouveaux incorporés, ECAB et Grand-Fribourg
1 (1) exercice de formation continue pour les officiers du Bataillon
1 (1) exercice de formation continue pour les sous-officiers du PPS
1 (1) exercice de formation continue pour les sous-officiers de l'APPUI
52 (52) exercices et instructions pour la protection respiratoire (PPS - APPUI - MESURES)
2 (2) exercices dans le domaine de la défense chimique et des hydrocarbures
6 (3) exercices pour la desservance du matériel pionnier
2 (2) exercice concernant la radioprotection
3 (3) exercices de formation continue pour les chauffeurs-machinistes
4 (4) exercices pour le groupe de mesures
48 (50) visites d'objectifs importants pour les officiers du Bataillon ainsi que les sous-officiers du PPS.

Le personnel des groupes de piquet effectue obligatoirement, au début de sa semaine de service, une école de conduite d'une durée de 2½ heures pour le PPS, respectivement de 2 heures pour l'APPUI.

Il aura fallu 9'521 heures (10'880) d'exercices et de théorie pour absorber le programme d'instruction prévu pour l'année 2012.

Afin de maintenir et d'améliorer le niveau d'instruction, plusieurs personnes ont suivi des cours spécialisés pour sapeurs-pompiers :

- cours fédéral IFA -Tunnel (1), à Balsthal — 10 participants
- cours fédéral IFA - Tunnel (2), à Lungern — 6 participants
- cours fédéral **"**Secours Routier**"**, à Riedbach — 2 participants
- cours fédéral ESISP, à Cugy — 1 participant
- cours fédéral pour spécialistes en radioprotection à Genève — 3 participants

- cours fédéral pour poste d'alerte atomique à Spiez — 1 participant
- cours fédéral pour la formation continue radioprotection, à Spiez — 1 participant
- cours intercantonal pour la conduite des événements B+C à Monthey — 3 participants
- cours intercantonal dans le domaine de la radioprotection, à Fribourg — 4 participants
- cours cantonal de perfectionnement pour instructeurs, à Châtel-St-Denis — 4 participants
- cours cantonal de perfectionnement pour commandants, à Villars-sur-Glâne — 6 participants
- cours cantonal de perfectionnement pour officiers CR, à Düdingen — 7 participants
- cours cantonal "antichute", à Fribourg — 2 participants
- cours cantonal chefs d'intervention, à Villars-sur-Glâne — 3 participants
- cours cantonal "Formation", à Ursy — 1 participant
- cours cantonal pour chefs de groupe, à Estavayer-le-Lac — 2 participants
- cours cantonal pour chefs d'équipe PR, à Büren a.A. — 5 participants
- cours cantonal de Police sapeurs-pompiers, à Domdidier — 1 participant
- cours cantonal pour nouveaux porteurs, à Düdingen et Büren a.A. — 7 participants
- cours cantonal pour nouveaux sapeurs-pompiers, à Villars-sur-Glâne et Romont — 12 participants
- cours du Grand-Fribourg pour nouveaux sapeurs-pomp., à Corminboeuf — 10 participants

Au total, 91 personnes du Bataillon ont suivi des cours afin de se former ou de se perfectionner dans les différents domaines, ce qui représente 1'320 (1'380) heures, en plus du programme d'instruction.

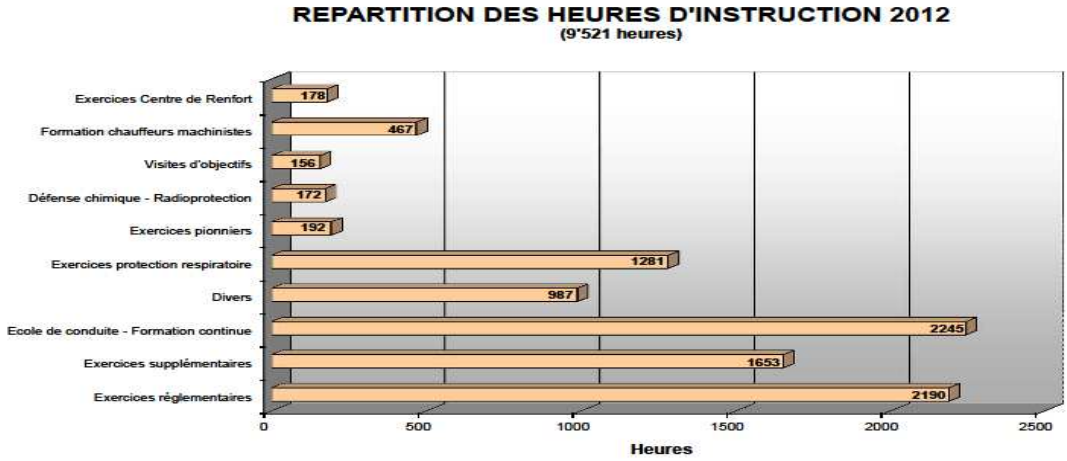

Le Service du feu a acquis du nouveau matériel et a procédé au remplacement de celui qui était usé ou détérioré.

Bref aperçu des achats et modifications :

Véhicules et engins

- achat d'un véhicule, par l'ECAB et le SEn, pour le groupe de Mesures. Ce véhicule a été entièrement aménagé par le personnel d'exploitation du Service du feu.
- aménagement d'une remorque pour le matériel d'étayages

Equipement personnel - matériel d'intervention

- achat de 95 tenues d'intervention
- achat de 12 tenues de protection pour les exercices feu
- révision et réparation de l'ensemble des casques d'intervention
- achat de 160 paires de gants de travail

Protection respiratoire - Liaison radio

- achat de 4 appareils respiratoires
- achat de 4 appareils de sauvetage
- achat de 14 "pager" en prévision du nouveau système d'alarme pour 2013

Caserne et "Musée des pompiers"

- achat d'une sableuse pour l'entretien des bornes-hydrantes
- achat d'un compresseur d'air technique
- le cap Ph. Meyer a poursuivi la mise en valeur du galetas abritant le "Musée des pompiers"

4. Inventaire des prises d'eau de défense-incendie

Pour maintenir un réseau de prises d'eau performant, le renouvellement s'est poursuivi durant l'année par les Services Industriels. 28 (9) bornes ont été entièrement révisées par nos services.

Au 31 décembre 2012, l'inventaire des prises d'eau était le suivant :

- hydrants-bornes	464
- hydrants-bornes avec surpression	71

ce qui représente un total de 535 (539) prises d'eau.

5. Services spéciaux

Lors de manifestations importantes organisées en ville de Fribourg, le personnel de piquet est de garde à la caserne.

D'autre part, plusieurs services de garde ont été organisés, notamment lors du Carnaval ou de spectacles à l'Université.

6. Sinistres et interventions

Le nombre d'interventions est le suivant : 524 (463).

Récapitulation des interventions du 1er janvier au 31 décembre 2012 :

a) En ville	2012	2011
Incendies et débuts d'incendie	115	78
Inondations	47	34
Interventions hydrocarbures et chimiques	24	32
Accidents de circulation/feux de voitures	4	3
Interventions diverses	64	64
Alarmes automatiques - fausses alarmes	101	96
Total	355	307

b) Hors de la Commune (Centre de renfort de Fribourg)	2012	2011
Incendies et débuts d'incendie	40	39
Interventions hydrocarbures et chimiques	65	52
Accidents de circulation/feux de voitures	17	25
Interventions diverses	14	15
Alarmes automatiques/fausses alarmes	31	22
Inondations et dégâts de la nature	2	3
Total	169	156

c) Récapitulation	2012	2011
Interventions en ville	355	307
Interventions à l'extérieur	169	156
Total général des interventions	524	463

Les interventions enregistrées entre le 1er janvier et le 31 décembre 2012 ont nécessité 5'771 (4'751) heures de travail, soit 1’020 heures de plus qu’en 2011.

Les appareils de protection respiratoire ont été portés lors de 40 sinistres (35).

d) Services de garde et autres prestations	2012	2011
Théâtres	0	23
Prestation du groupe POL Route	14	17
Passeport-vacances	1	1
Cours de formation sapeurs-pompiers	3	5
Visites de la caserne des pompiers (écoles, associations, sapeurs-pompiers, etc.)	21	20
Piste d'obstacles : protection respiratoire	7	6
Utilisation de la salle d'instruction	44	37

RECAPITULATION MENSUELLE DES INTERVENTIONS 2012

PERIODE : du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2012	2012												
	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	TOTAL
1. INCENDIES	4	7	5	8		1	3		3	2		2	35
2. DEBUTS D'INCENDIES	9	5	5		13	2	3	7	5	5	5	5	64
3. FEUX CHEMINEES/CHAUFFAGES	1	2	1									5	9
4. FEUX DE CAVES													
5. FEUX DE VEHICULES	1	3	1	2	3	1		1				4	16
6. EXPLOSIONS							1	1					2
7. ACCIDENTS DE CIRCULATION		1	1					1	1	1			5
8. SAUVETAGES DE PERSONNES	3	3	5	3	4	2	2	3	1	8	3	4	41
9. EMANATIONS GAZ / FUMEE	2	7	5	4		3	4	3	2	4	5	6	45
10. HYDROCARBURES	3	8	6	3	8	10	5	5	6	9	8	6	77
11. INTERVENTIONS CHIMIQUES		1			2		2	1	4		2		12
12. INONDATIONS		16	1	1	3	4	4	1	3	7	5	4	49
13. CANALISATIONS BOUCHEES													
14. DESTRUCTION NIDS GUEPES													
15. AUTRES INTERVENTIONS	1	7	3		4	3	3	1	3	4	4	4	37
16 FAUSSES ALARMES	1	8	10	4	11	9	3	10	7	6	5	9	83
17. ALARMES AUTOMATIQUES	5	2	7	1		4	3	2	8	4	5	8	49
TOTAL	30	70	50	26	48	39	33	36	43	50	42	57	524

INTERVENTIONS 2012 PAR TRANCHE HORAIRE

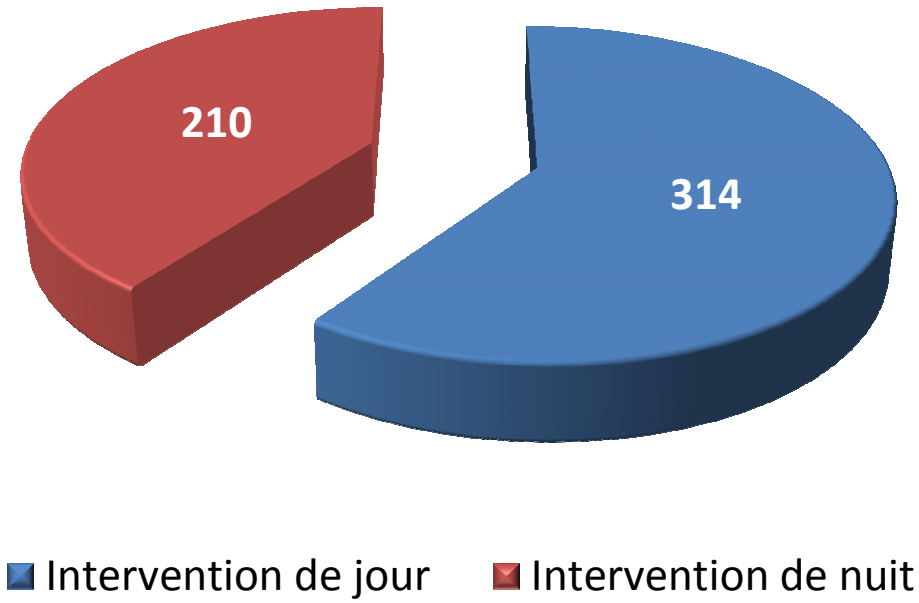

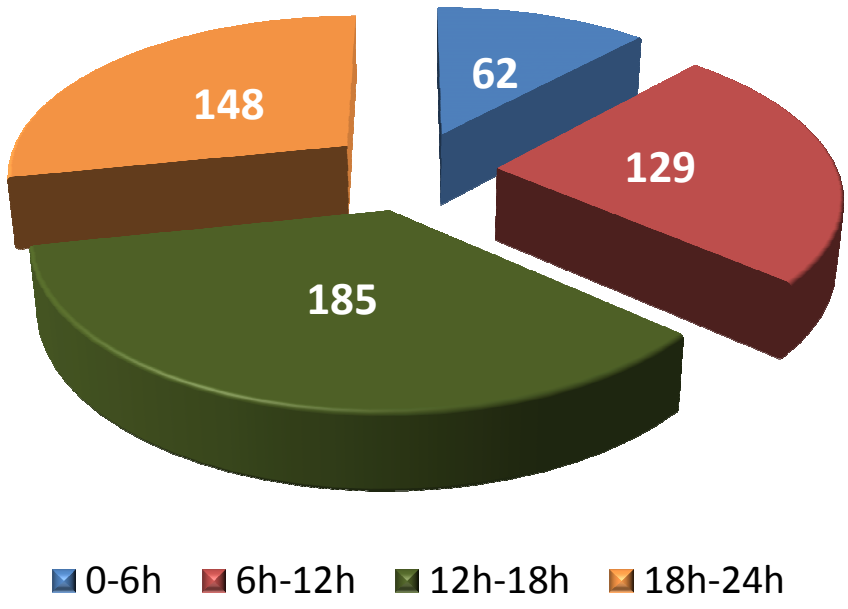

TOTAL 524 ALARMES

4.2 Service de la mobilité

4.2.1 Organisation générale du service

L'année 2012 a été particulièrement difficile pour le personnel du Service de la mobilité. Suite à un départ à la retraite en août 2011 et à la promotion du Chef de secteur au poste d'ingénieur de ville au début 2012, le Service a été privé durant près d'une année de deux collaborateurs sur un total de cinq. Cette situation est due à la grande difficulté de trouver du personnel formé et compétent dans ce domaine. Difficultés que rencontrent également les bureaux d'ingénieurs. Cette situation a nécessité la réorganisation du Service. C'est ainsi que le Chef de service a repris les tâches du Chef de secteur.

4.2.2 Modes de transports

1. Piétons

a) Etudes et projets

- Le service a fait l'acquisition d'un système de comptage pour piétons afin de pouvoir quantifier les déplacements sur les trottoirs, chemins et autres escaliers de la ville.

- La procédure relative aux mesures physiques d'accompagnement du pont de la Poya, publiées en 2010, s'est poursuivie en 2012. Ces dernières, qui contribuent à améliorer le confort et la sécurité des piétons, concernent notamment le pont de Zaehringen et la rue Joseph-Piller.

- La planification d'une liaison entre St-Léonard et le centre-ville a été poursuivie.

- Un inventaire des conditions sécuritaires au droit des passages piétons a été réalisé.

b) Mesures réalisées

- L'amélioration de la sécurité des cheminements pour piétons, grâce à la mise en place de mesures légères, a été poursuivie dans le cadre de l'étude sur la sécurité sur le chemin de l'école et des projets de l'Agenda 21 local.

c) Statistiques des accidents

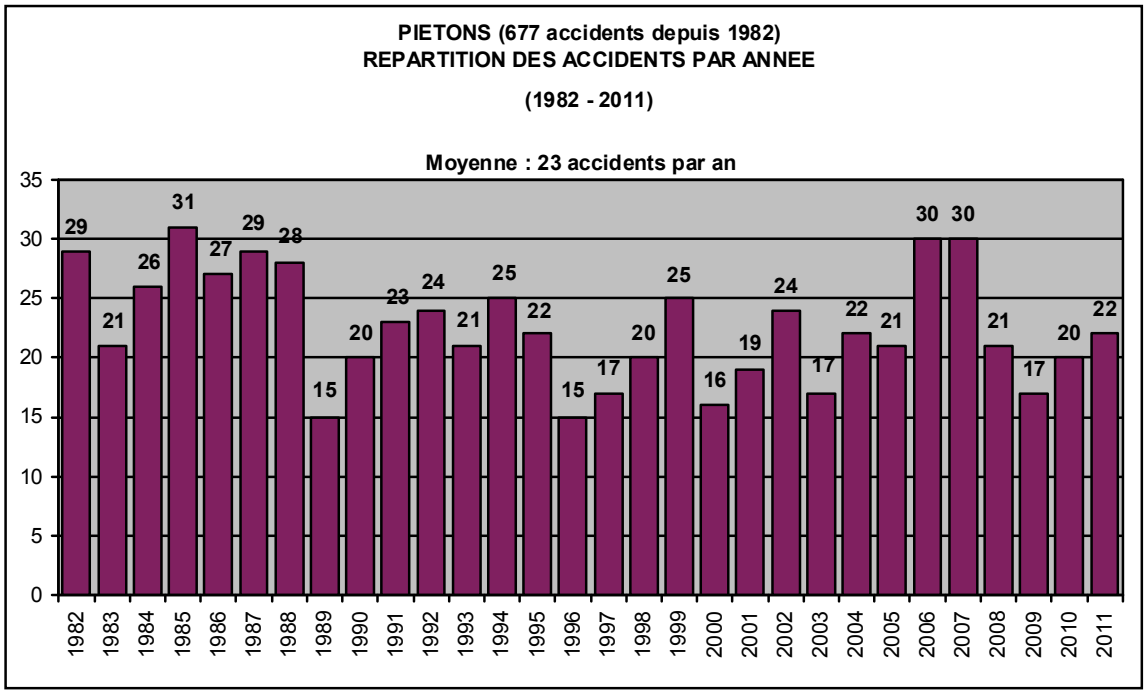

Les derniers chiffres disponibles indiquent que, durant l'année 2011, deux accidents supplémentaires impliquant des piétons ont été recensés sur le territoire de la ville de Fribourg par rapport à 2010. La moyenne annuelle est de 23 accidents.

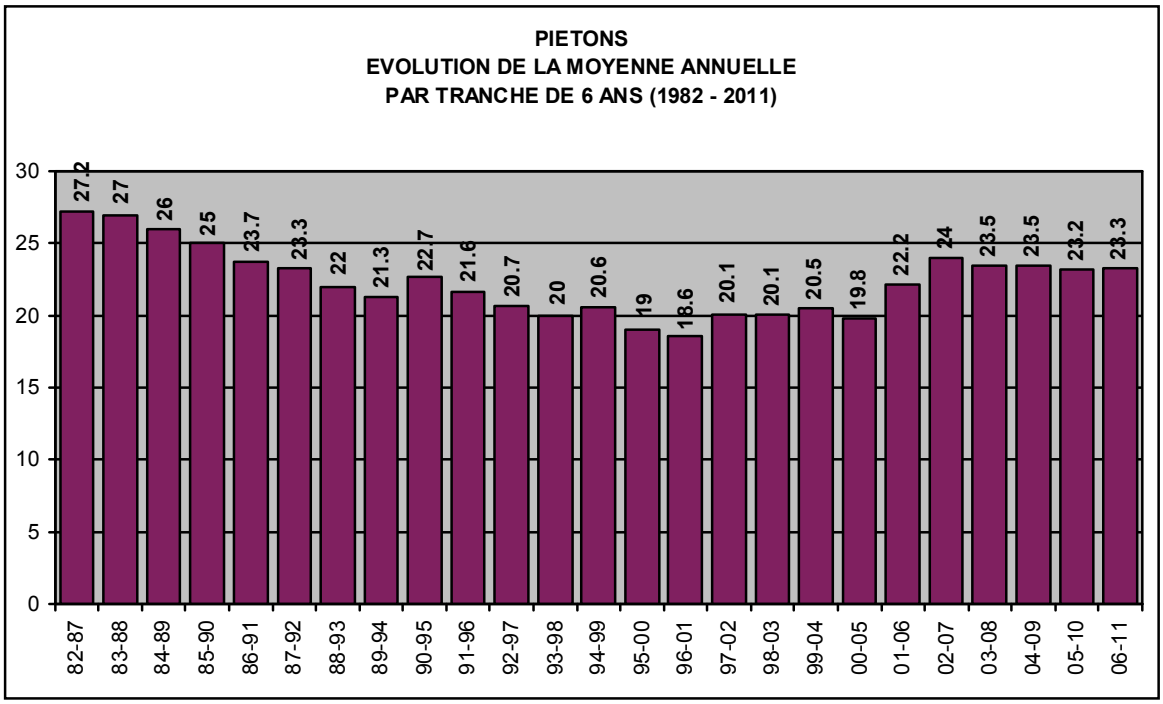

Depuis les années 1970, le nombre d'accidents sur les routes n'a cessé de baisser, malgré l'augmentation du trafic. Le nombre d'accidents par tranche de 6 ans confirme toutefois une stabilisation de la tendance à la hausse depuis la période 1997-2002. La période 2006-2011 compte 3.9 accidents de moins que la période la plus défavorable (1982-87), mais 4,7 accidents de plus que la période la plus favorable (1996-2001).

d) Divers

La Commission en charge des problèmes de sécurité des piétons s'est réunie deux fois durant l'année.

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité les postulats suivants déposés par des membres du Conseil général :

- postulat n° 90 relatif aux mesures à prendre pour assurer la sécurité des personnes âgées ou handicapées sur les passages piétons réglés par des feux;
- postulat n° 13 demandant de peindre des lignes blanches de sécurité sur les trottoirs des arrêts de bus;
- postulat n° 27 concernant l'aménagement de manière raisonnable et sûr des itinéraires pour les piétons et les vélos au carrefour de Richemond.

2. Deux-roues légers

a) Etudes et projets

En 2012, de nombreuses mesures ont été mises en place, notamment dans le cadre de la réalisation du projet "Promotion du vélo en ville" de l'Agenda 21 local.

En matière de deux-roues, on peut notamment citer les projets suivants :

- d'avril à décembre, l'action de promotion des deux-roues électriques "Auto contre E-bike" a permis à plus de 70 personnes d'essayer un vélo électrique;
- la Ville s'est engagée dans la gestion et le soutien du projet Cabamobil (service de livraison à domicile avec des vélos électriques). En 2012, les cyclistes de Cabamobil ont effectué 2'200 livraisons pour acheminer plus de 4'000 cabas aux habitants de la ville. L'activité du service est passée de 3 à 6 jours par semaine dans le courant de l'année. Plus d'une vingtaine de personnes en recherche d'emploi ont pu travailler pour Cabamobil durant cette période;
- durant tout le mois de juin, et pour la sixième année de participation, 12 (12) collaboratrices et collaborateurs de la Ville ont activement concouru à l'action pour la promotion de la santé du personnel "A vélo au boulot / Bike to work";
- la Ville s'est impliquée dans l'organisation de la "Semaine de la mobilité 2012", notamment lors de la journée du samedi sur la place Georges-Python.

b) Mesures réalisées

- Une bande cyclable a été réalisée à l'avenue Louis-Weck-Reynold (sens montant) sur une distance de 178 mètres. D'autres tronçons de bandes cyclables ont été prolongés là où le gabarit routier le permettait.

- Deux stations de vélos en libre-service (VLS) supplémentaires ont été installées dans les quartiers du Bourg (pl. de Notre-Dame) et du Schoenberg (parking de la Heitera), avec respectivement 13 et 7 bornes, dont la moitié sont équipées de vélos électriques.

c) Stationnement

L'offre en stationnement pour les deux-roues légers est en progression par rapport à 2011 avec une augmentation de 105 places.

Une convention passée avec les CFF va permettre la réalisation de plus de 50 places deux-roues sur l'Esplanade de l'Ancienne-Gare. Dans le cadre de la réalisation du PAD "Butte de la gare", l'ancien parking à voitures situé au carrefour de Tivoli s'est vu doter de 71 nouvelles places deux-roues. De plus, un certain nombre de places de parc pour voitures, posant problème sous l'angle du gabarit ou de la sécurité, ont été converties en places de parc pour les deux-roues légers.

d) Statistiques des accidents

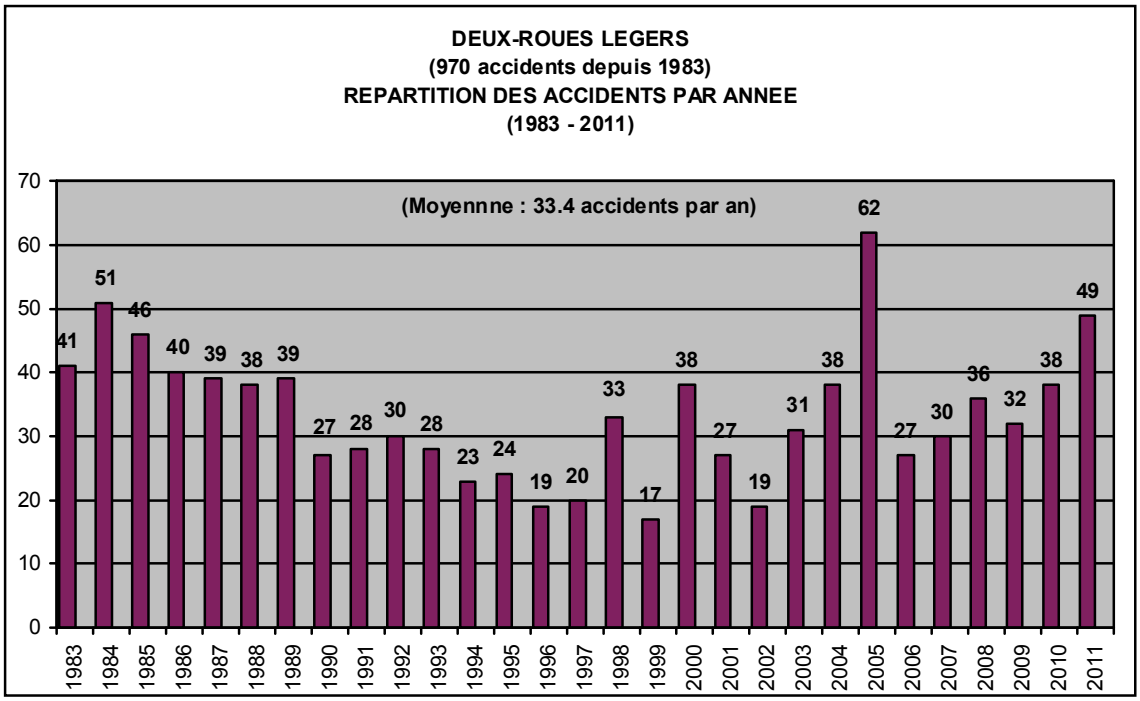

L'année 2011 a donné lieu à 11 accidents de plus qu'en 2010, mais 13 accidents de moins que l'année la plus noire depuis le début de la statistique, soit 2005. Les valeurs confirment une tendance à la hausse des accidents de deux-roues légers depuis 2006, phénomène probablement imputable à l'augmentation du parc deux-roues.

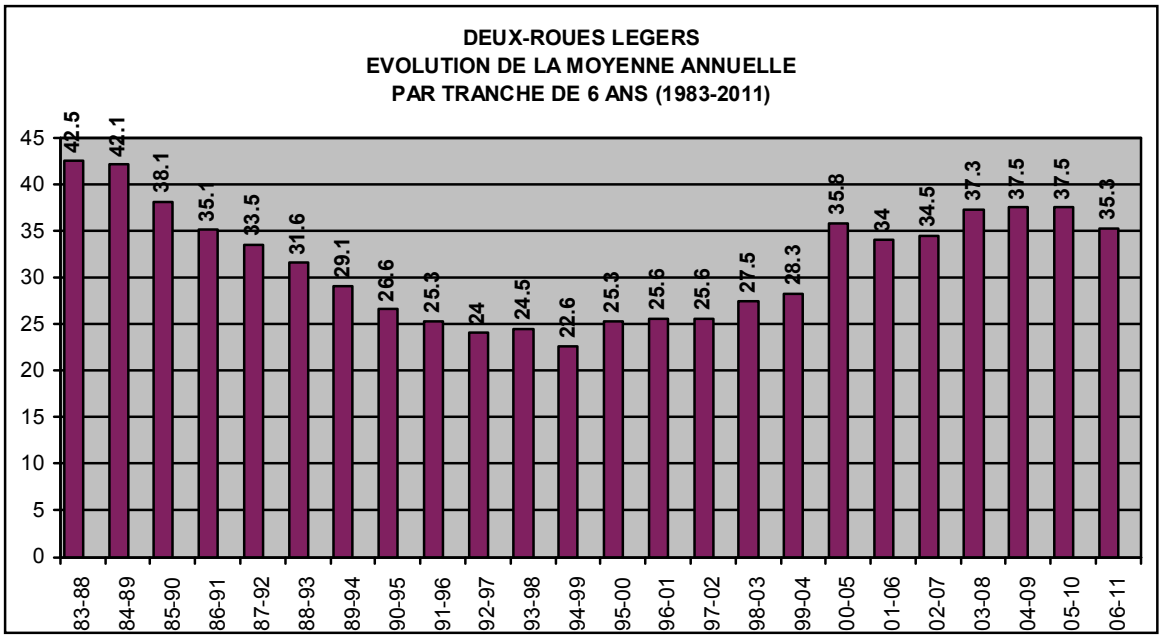

Le nombre d'accidents par tranche de 6 ans montre une légère baisse sur la période 2006-2011, venant du fait que l'année 2005 n'est plus comprise dans la période et que celle-ci était marquée par un nombre important d'accidents de deux-roues légers. Ces dernières années, les efforts consentis ont permis de supprimer un certain nombre de points noirs et d'étendre le réseau de bandes cyclables. D'autre part, les mesures de modération mises en place, bien qu'elles ne soient pas spécifiques aux deux-roues, contribuent à l'amélioration des conditions de sécurité.

e) Divers

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité les postulats suivants :

- postulat n° 21 relatif à l'aménagement d'une piste cyclable en direction de la Gare, sur le tronçon de la route des Arsenaux en sens unique;
- postulat n° 27 relatif à l'aménagement de manière raisonnable et sûre des itinéraires pour les piétons et les vélos au carrefour de Richemond.

La Commission en charge des problèmes de sécurité des deux-roues légers s'est réunie deux fois durant l'année.

3. Trafic individuel motorisé

a) Etudes et projets

Dans le cadre de son Agenda 21 local, la Commune de Fribourg, par son Service de la mobilité, a réalisé différentes études et expertises en matière de modération du trafic parmi lesquelles on peut citer :

- étude de faisabilité pour la mise en place d'une zone 30 km/h dans le quartier du Schoenberg, au niveau de la route des Vieux-Chênes et de Villars-les-Joncs;
- expertise après 1 an de la zone 30 km/h de la Heitera et de la route de la Broye;

- étude pour améliorer la cohabitation entre les différents usagers de la route dans la vallée du Gottéron;
- étude sur le fonctionnement du carrefour Richemond suite au postulat n°27 du Conseil général;
- complément d'étude sur l'accidentologie à la route de Bourguillon.

Le Service de la mobilité de la Ville a également été mandaté par la commune de Granges-Paccot pour :

- l'étude de faisabilité concernant la réalisation d'une zone 30 km/h à cheval sur les communes de Fribourg et Granges-Paccot, dans le secteur Louis-Braille;
- l'expertise, après 1 an, de la zone 30 km/h des routes de la Chenevière et de Chantemerle;
- l'expertise, après 1 an, de la mise en sens unique de la route du Lavapesson.

Le Conseil communal a par ailleurs répondu à un postulat (n° 29) demandant d'étudier l'introduction d'une limitation de la vitesse à 30 km/h de 22h à 6h sur tous les axes habités où les valeurs légales de nuisances sonores sont dépassées.

b) Mesures réalisées

Le Service de la mobilité a renforcé la zone 30 km/h de Gambach avec la mise en place de systèmes de modération de trafic aux extrémités des zones de stationnement.

De plus, durant toute l'année, un indicateur de vitesse "Visi-Speed" a été installé à 23 emplacements différents dans les divers quartiers de la ville, de manière à signaler aux conducteurs les dépassements de vitesse. Les vitesses excessives des véhicules représentent en effet un grave danger à l'intérieur des localités.

L'inversion des priorités entre les routes Wilhelm-Kaiser et de la Fonderie a été publiée et mise en place.

c) Stationnement

Le Service de la mobilité a appliqué la politique de stationnement lors de l'élaboration des préavis relatifs aux demandes de permis de construire et aux plans d'aménagement de détail (p. ex. route de la Glâne, Résidence du campus).

Cet instrument de dimensionnement de l'offre en places de parc, fondé sur le règlement communal d'urbanisme, la législation sur l'aménagement du territoire et le plan des mesures pour la protection de l'air, vise à réduire la part du trafic individuel et motorisé (TIM) sur le territoire communal, tout en assurant aux habitants des possibilités satisfaisantes de stationnement près de leur domicile et en garantissant la vitalité économique et l'attractivité du centre urbain.

Le Service a également procédé, en collaboration avec l'Inspectorat des constructions, à un contrôle régulier du respect des prescriptions assortissant les permis de construire et a dénoncé les violations y relatives auprès des autorités compétentes.

Un nouveau P+R "Park and Ride" a vu le jour à l'entrée du hameau de Bourguillon. En parallèle, à chaque extrémité du pont du Gottéron, des poches de stationnement ont été supprimées sur la demande du canton pour des raisons de sécurité.

Le Service de la mobilité a par ailleurs répondu au postulat n° 20 du Conseil général concernant le parcage à l'entrée de la piscine de la Motta et au postulat n° 18 relatif au télé-jalonnement des parkings de la ville.

4. Transports en commun

a) Objectifs

Conformément au plan directeur communal des transports et au plan d'agglomération (PA2), l'objectif est de renforcer le rôle joué par les transports publics dans la satisfaction des besoins de mobilité de l'agglomération fribourgeoise, en augmentant leur attractivité et leur part modale au détriment de celle des transports individuels motorisés (TIM).

Pour ce faire, les efforts doivent être concentrés sur la zone dense de l'agglomération, en favorisant une réorganisation du réseau radial actuel, de manière à permettre, notamment :

- une extension du réseau urbain dans/vers les différents pôles démographiques de la ville et de l'agglomération;
- une nouvelle combinaison de lignes qui tienne mieux compte des liaisons entre les lieux d'habitation et les lieux de travail;
- une amélioration de la vitesse commerciale par la priorisation des bus.

L'amélioration de la desserte par bus implique une augmentation différenciée des cadences et l'introduction de dispositifs de circulation en faveur des transports en commun (couloirs de bus en site propre, carrefours régulés par signalisation lumineuse avec priorité pour les TC, arrêts sur chaussée).

b) Etudes et projets

Une étude visant à améliorer la vitesse commerciale des lignes 2 et 6 des TPF a été réalisée. Différentes mesures d'amélioration sont préconisées. Une seconde étude similaire a été lancée pour les lignes 3 et 5.

Des contacts réguliers ont lieu avec les TPF. Ils permettent de coordonner et d'analyser les différentes requêtes liées à l'exploitation des transports en commun.

Une étude est en cours dans le but de réaliser un couloir "bus" à la route de la Fonderie et de réorganiser l'itinéraire de la ligne 5 dans le quartier de Beaumont (suppression de la boucle).

c) Mesures réalisées

La régulation du passage piéton de l'avenue de la Gare a permis de donner plus de sécurité aux chauffeurs des TPF.

Suite à la demande du Service de la mobilité, les TPF ont accepté de modifier l'itinéraire des bus régionaux à destination de la Singine à l'intérieur de la gare routière.

d) Divers

Le Service de la mobilité a par ailleurs traité un postulat (n° 13) demandant de peindre des lignes blanches de sécurité sur les trottoirs des arrêts de bus.

4.2.3 Signalisation

1. Marquage

Les deux équipes de marquage, administrativement rattachées à l'Edilité, sont placées sous la responsabilité d'un contremaître. Ce ne sont pas moins de 125 kg (825) de peinture et 4'388 kg (8'200) de matière plastique qui ont été appliquées sur les routes de la ville en 2012.

Parmi les chantiers significatifs, on peut notamment citer :

- suite à la réfection complète du revêtement sur la route de la Fonderie, la modification du régime de priorité entre cette dernière et la route Wilhelm-Kaiser, du giratoire des Charmettes à la route de l'Industrie;
- la réfection complète de l'avenue Louis-Weck-Reynold, entre l'avenue Jean-Gambach et le carrefour Vuille;
- la réfection complète du Passage du Cardinal.

Il est à noter qu'en vertu de la loi sur les routes, le marquage des routes cantonales situées sur le territoire communal incombe également à la Ville.

2. Signalisation verticale

Les deux serruriers travaillant pour le Service de la mobilité, mais rattachés à l'Edilité, sont placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe. Leur principale activité consiste à mettre en place et entretenir les signaux routiers. Ils collaborent également à la pose de barrières de sécurité, au placement des compteurs de trafic, aux mesures de vitesse et à l'entretien des installations lumineuses.

Dans le but de répondre aux exigences légales minimales en matière de rétro-réflexion des signaux routiers, un grand nombre de ceux-ci ont été remplacés sur le territoire de la commune.

Le Service de la mobilité a également contrôlé le placement de signaux par des privés, suite à la publication de mises à ban.

3. Signalisation lumineuse

Deux ans après la mise en sens unique de l'avenue de la Gare, le Conseil communal a décidé de remettre en fonction les feux au passage pour piétons situé devant l'entrée principale de Fribourg-Centre, donnant par la même occasion satisfaction à un postulat déposé dans ce sens par un membre du Conseil général (n° 26). A cette occasion, en raison de sa vétusté, l'armoire de commande des feux a été remplacée. Enfin, à la suite d'un accident, un des deux mâts du passage pour piétons de la Gare a dû être remplacé.

A la suite de travaux effectués sur le carrefour des Vieux-Chênes, une caméra de détection des véhicules a été mise en place en remplacement des boucles inductives.

Une caméra de détection des véhicules a été remplacée dans le carrefour à feux de Beaumont.

Suite à la défectuosité régulière d'une boucle de détection au carrefour de Richemond, un détecteur de présence a dû être mis en place.

Au carrefour à feux de la Chassotte, une détection pour les bus a été installée afin de garantir un meilleur respect des horaires TP.

Les principaux carrefours à feux de la commune ont par ailleurs été raccordés à la fibre optique en vue d'une prochaine installation d'une centrale déportée de régulation du trafic.

Enfin, sur plusieurs carrefours à feux, des boucles de détection ont dû être refaites et certains ont bénéficié d'un d'entretien. Tous ont également fait l'objet d'un nettoyage extérieur.

4.2.4 Permis de construire, contrôle des conditions des préavis, chantiers et comptages

1. Permis de construire et PAD

   Sur les 277 (121) dossiers de construction concernant la ville de Fribourg, 87 (72) ont fait l'objet d'un préavis du service. Ils concernent par exemple les dossiers suivants : Daillettes n° 6/6a, route de la fonderie n° 11, Eglise St-Pierre, CO de langue allemande, etc.

2. Contrôle des conditions des préavis

   Dans le cadre du suivi des préavis rendus par le Service de la mobilité et assortissant les conditions des permis de construire et autres PAD, la majorité des chantiers a fait l'objet de contrôles in situ afin de veiller au respect des prescriptions imposées. Ont notamment fait l'objet de telles vérifications l'Association du Centre professionnel cantonal et l'Ecole des métiers.

3. Chantiers

   Le Service a traité 111 (122) demandes de fouille et 48 (55) demandes d'empiétement sur le domaine public, qui ont nécessité au total 201 (176) séances de chantier pour assurer la mise en place des mesures de circulation adéquates.

   68 (49) chantiers ont nécessité la mise en place de déviations et autres restrictions temporaires de la circulation. Parmi les plus importantes (durée égale ou supérieure à 5 jours), on peut notamment citer :

CHANTIERS			
LIEU	**NATURE DES TRAVAUX**	**MESURES DE CIRCULATION**	**DUREE**
Ch. Abbé-Freeley	Réfection passage à niveau	Route fermée	5 jours
Allée du Cimetière	Réfection de la chaussée	Route fermée	7 jours
Av. de l'Europe	Réfection de la chaussée	Mise en sens unique	25 jours
Rue Hans-Geiler	Réfection d'un collecteur	Route fermée	18 jours
Rue de l'Industrie	Installation de chantier	Mise en sens unique	9 mois
Ch. de Lorette	Réfection pavage	Route fermée	5 jours
Rue de Morat	Réfection de la chaussée	Mise en sens unique	12 jours
Ch. de la Motta	Assainissement canalisations	Mise en sens unique	5 jours
Ch. du Musée	Pose de conduites	Route fermée	1 mois
Varis	Réfection de la chaussée	Mise en sens unique	11 jours

4. Comptages

Le Service de la mobilité peut compter sur 21 postes de comptage fixes afin de connaître l'évolution des charges de trafic en ville.

Il a procédé à des comptages temporaires à 37 emplacements afin de connaître les charges de trafic et les vitesses pratiquées.

Dans le cadre de l'expertise des zones 30 sur la commune de Granges-Paccot, le service a effectué 4 comptages de trafic (classificateur et vitesse).

4.2.5 Divers

Dans le cadre de la révision du PAL, le Service est représenté dans le groupe de travail.

Le Service de la mobilité a participé de manière active au groupe de travail qui a été mis sur pied pour la semaine de la mobilité.

Le Service de la mobilité a notamment collaboré aux travaux des organes suivants :

- groupe de travail pour la sécurité routière;
- BPA;
- Commission cantonale des transports;
- Agglo;
- Projet Poya.

Le Service de la mobilité a contribué à l'examen ainsi qu'à la mise en place des mesures de circulation lors de diverses manifestations.

Il participe par ailleurs à de nombreuses séances de coordination, notamment avec la Gendarmerie, la Police locale, l'Edilité et les TPF.

5. Edilité

Organisation

La Direction de l'édilité est placée sous la responsabilité de M. Jean Bourgknecht.

M. Fabien Noël, Ingénieur de Ville, a repris la direction du Service du génie civil dès le départ de M. Philippe Dreyer. M. Thierry Bruttin, Architecte de Ville, dirige le Service d'urbanisme et d'architecture. Mme Nathalie Sauteur est en charge du secrétariat de l'Edilité depuis septembre 2012. Fin 2012, un juriste dédié à l'Edilité a rejoint le bâtiment, en étant néanmoins sous la direction du Service juridique de la Ville de Fribourg. Au départ à la retraite de M. Yvan Jelk, le Service du cadastre a été rattaché, en tant que secteur, au Service du génie civil.

5.1 Génie civil

Le Chef de service est M. Fabien Noël, Ingénieur de Ville. Pour l'exécution des travaux de génie civil, il est secondé par M. Dominique Ding, technicien en génie civil, M. François Papaux, technicien des canalisations, et M. Yvan Jolliet, collaborateur technique.

5.1.1 Routes communales

1. Travaux d'entretien

a) Passage du Cardinal

Remplacement de la superstructure existante et pose d'une nouvelle couche de support.

b) Avenue du Moléson

Remplacement de la couche de support sur le secteur compris entre le chemin de l'Observatoire et l'avenue Louis-Weck-Reynold, en coordination avec des travaux d'assainissement au bruit réalisés sur cette dernière.

c) Rue de l'Industrie

Fraisage et pose d'une couche de roulement sur le secteur compris entre le carrefour de la route des Arsenaux et l'intersection de la route du Comptoir.

d) Rue de l'Abbé-Bovet

Fraisage et pose d'une couche de roulement sur le secteur compris entre le Square-des-Places et la rue de la Banque, en coordination avec des travasux d'assainissement des réseaux d'eau et de gaz.

e) Rue François-d'Alt

Travaux préparatoires à la réfection de chaussée (adaptation du réseau d'évacuation des eaux). Ces travaux engagés en fin d'année, en raison du maintien de l'accès pour un chantier privé, seront terminés en début d'année 2013.

f) Rue Cardinal-Mermillod

Remplacement de couche de support, en coordination avec des travaux d'assainissement des réseaux d'eau et de gaz.

g) Chemin de Bonlieu

Réfection du revêtement de chaussée sur le secteur public de l'accès au bâtiment La Feuillette en coordination avec des travaux de construction privés.

h) Petites-Rames

Réfection du revêtement de chaussée en coordination avec des travaux de construction privés.

e) Réparations des revêtements de chaussées et entretien d'urgence sur le réseau routier.

2. Travaux d'assainissement au bruit routier

a) Avenue Louis-Weck-Reynold 2ème étape

Fraisage de la superstructure existante, renforcement de chaussée, pose d'une nouvelle couche de support et d'un revêtement phono absorbant.

5.1.2 Trottoirs

1. Travaux d'entretien

a) Avenue Louis-Weck-Reynold

Réfection totale du trottoir ouest sur le secteur compris entre la rue des Ecoles et l'avenue du Moléson, en coordination avec des travaux de plantations.

b) Route de la Fonderie - rue Saint-Nicolas-de-Flüe

Réfection de trottoir au droit de l'intersection du carrefour, en coordination avec les travaux de réfection de chaussée et d'un chantier privé.

c) Réparations ponctuelles des revêtements de trottoirs et entretien d'urgence.

5.1.3 Routes cantonales

1. Travaux d'entretien

a) Route de la Fonderie

Fraisage et pose d'un revêtement phono absorbant sur le secteur compris entre le carrefour giratoire des Charmettes et la route St-Nicolas-de-Flüe.

b) Rue du Pont Suspendu et rue de Morat, secteur Palatinat - avenue Général-Guisan

Réparations ponctuelles du revêtement de chaussée, entretien d'urgence.

5.1.4 Travaux divers

1. Travaux de surveillance et d'entretien des ouvrages

a) Mur de la Lenda

Surveillance, étude de confortation, exécution de travaux de réfection avec ancrage du mur de soutènement situé face au bâtiment rue de la Lenda 23.

b) Passerelle du Grabensaal

Construction de deux chambres d'accès aux têtes d'ancrages permettant un contrôle en tout temps et de meilleures conditions de protection contre la corrosion.

c) Surveillance de murs de soutènement

Mensurations de contrôle sur ouvrages route des Neigles, rue des Forgerons, rue de la Lenda.

d) Surveillance des escaliers de Zaehringen

Surveillance de l'ouvrage.
Etude d'un escalier provisoire en vue d'une reconstruction de l'ouvrage.

2. Constructions diverses

a) Sentier du Nord

Elargissement des infrastructures (remblais et soutènements végétalisés) en vue de la future liaison cyclable, travaux coordonnés avec les aménagements extérieurs des immeubles Montrevers 31 et Rue François-d'Alt 14.

3. Entretien des falaises, zones à risques

a) Falaise de Lorette

Surveillance, suivi des mesures extensométriques.

b) Falaise des Neigles (STEP)

Travaux de confortation et de sécurisation de la falaise afin d'assurer la protection de la nouvelle installation de biogaz et des espaces de circulation en pied de falaise.

c) Falaise chemin des Archives

Constat d'état et étude de sécurisation et confortation de la falaise située à la sortie du sous-pont de Zaehringen.

4. Suivi de travaux de tiers

a) Travaux de fouille exécutés par les tiers sur le domaine public

Octroi des autorisations, suivi de travaux et contrôle de remise en état.

b) Pont de la Poya

Suivi des travaux.

5.1.5 Canalisations

Les principaux travaux ont été les suivants :

a) Mise en séparatif selon le PGEE à la route des Daillettes avec un nouveau collecteur de diamètre 600 à 1000 mm sur une longueur de 230 m sur la première étape.

b) Déplacement et mise en séparatif des collecteurs à la rue de Morat sur le secteur des travaux pour le pont de la Poya, soit des nouveaux collecteurs de diamètre 200 à 1400 mm sur une longueur de 750 m. En plus, exécution d'un micro-tunnelier de diamètre 1500 mm sur une longueur de 180 m et un pousse-tube de diamètre 700 mm sur une longueur de 53 m.

c) Afin de garantir l'étanchéité du collecteur, il a fallu chemiser le collecteur existant à la ruelle des Maçons, de diamètre variable sur une longueur de 30 m.

d) Collaboration avec le bureau PLANAIR sur l'étude de détail de récupération de chaleur des eaux usées à la Step.

e) Construction d'un nouveau collecteur à la route de Sainte-Agnès pour supprimer l'existant sur le domaine privé en raison de la construction d'un immeuble. Exécution d'un pousse-tube de diamètre 600 mm sur une longueur de 50 m.

f) Exécution d'une chambre de contrôle sur le collecteur existant situé sous les nouveaux bâtiments au chemin Monséjour. La profondeur de la chambre est environ de 14 m.

g) Remplacement d'un collecteur existant façonné dans la molasse au chemin de Lorette, avec un nouveau collecteur de diamètre 400 mm sur une longueur de 35 m, en collaboration avec les Services Industriels.

h) Assainissements ponctuels en coordination avec les travaux des services techniques, soit passage du Cardinal, rue de l'Industrie, rue François d'Alt et avenue Louis-Weck-Reynold.

i) Assainissements ponctuels, selon le degré d'urgence, de regards et grilles existantes.

j) Mise à jour du cadastre de l'état des canalisations en collaboration avec le Secteur du cadastre.

k) Suivi du cadastre des eaux industrielles, soit planification, contrôle sur place et mise à jour de l'état.

l) Suivi des projets et des travaux de raccordements privés sur le réseau public.

m) Collaboration avec le Secteur du cadastre pour la mise à jour et la présentation des plans du réseau.

n) Collaboration avec l'ingénieur hydraulicien pour la mise à jour du Plan Général d'Evacuation des Eaux (PGEE).

5.1.6 Eclairage public

La gestion de l'éclairage public est assurée par M. Jean-Daniel Vonlanthen, collaborateur technique.

Au 31 décembre 2012, le réseau d'éclairage public compte 3'105 (3'087) points lumineux équipés de 3'967 (3'936) lampes, pour une puissance totale installée de 502'325 watts (572'269).

1. Renouvellement des installations d'éclairage public

Effectuées dans le cadre de la deuxième étape d'assainissement de l'éclairage public, toutes les installations ont été équipées avec des sources lumineuses de dernière génération. La puissance d'installation, réduite en fonction de la source lumineuse choisie, est adaptée à la classification du réseau routier. Une réduction complémentaire de puissance de 50% est effective sur l'ensemble des nouvelles installations pour la plage horaire de 24.00 à 06.00 heures. Ces nouvelles installations ont été mises en place aux emplacements suivants :

- Route de la Vignettaz (2éme étape)
- Route de la Poudrière
- Route du Riedlé
- Route de la Singine
- Chemin des Kybourg
- Chemin des Roches Est et Ouest (2éme étape)
- Avenue des Vanils
- Route du Champ-des-Fontaines
- Route du Comptoir
- Route de la Pisciculture
- Rue des Charmettes
- Chemin de la Fenettaz

- Rue Eléonore-Niquille
- Rue Max-von-Sachsen
- Chemin de la Chapelle
- Chemin Saint-Marc
- Chemin des Verdiers
- Chemin des Fougères
- Chemin Guillaume-Ritter
- Impasse de la Butte
- Rue Aloys-Mooser
- Rue Marcello
- Route du Champ-Fleuri
- Impasse du Pré-Vert
- Impasse Mon-Chez-Nous
- Route Mon-Foyer
- Chemin de Bethléem
- Chemin du Schoenberg
- Route François-Arsent
- Route de la Heitera (2éme étape)
- Chemin des Pommiers
- Rue du Cardinal-Mermillod
- Chemin des Primevères
- Route de Bertigny
- Route de la Gruyère
- Grand-Rue
- Rue des Epouses
- Rue de Zaehringen
- Rue Pierre-Aeby
- Ruelle des Cordeliers
- Rue des Forgerons
- Route des Neigles
- Pont de Berne
- Ruelle du Lycée
- Rue Saint-Pierre-Canisius
- Stalden
- Grandes-Rames
- Ruelle des Liguoriens
- Chemin de l'Aurore
- Chemin de la Colline
- Chemin Albert-Schweitzer
- Route Henri-Pestalozzi
- Route Joseph-Chaley (partie supérieure)
- Chemin du Gottéron
- Chemin de Bonlieu
- Chemin des Mésanges
- Chemin des Platanes
- Route des Noisetiers
- Route du Mont-Blanc
- Route du Châtelet
- Route des Pervenches
- Route Mon-Repos
- Ruelle le long de l'Université de Miséricorde
- Derrière-les-Jardins
- Rue de la Lenda

- Place des Augustins
- Chemin des Archives
- Place du Pertuis
- Rue de l'Industrie
- Route Wilhelm-Kaiser
- Ruelle de la Scierie
- Remplacements ponctuels de candélabres et haubans oxydés

Le renouvellement de 550 (403) points d'éclairage a permis une économie de puissance, en rapport avec les anciennes installations, de 51,167 k/watts (73,730 k/watts) soit 63,74 % (69.4 %).

Ce bilan tient compte de la réduction nocturne.

2. Contrôle et entretien des installations

a) Un contrôle de conformité mécanique de 206 (211) ouvrages d'éclairage public a été réalisé.

b) Les interventions survenues suite à des accidents de la circulation routière ont causé pour CHF 5'725.80 (CHF 10'625.00) de dégâts. A noter qu'au niveau des accidents de la circulation routière avec dégâts sur le mobilier d'éclairage public donnant lieu à des rapports de la gendarmerie cantonale, la majorité des personnes fautives reçoit directement la facture pour règlement par l'intermédiaire de Groupe E.

c) Les actes de vandalisme, commis sur les installations d'éclairage public, ont causé pour CHF 8'878.00 (CHF 2'991.00) de dégâts.

3. Illumination des tours et monuments

Les tours et monuments ont été illuminés durant 999 heures (959) avec une puissance installée à 12.11 KW (12.11 KW).

La Ville a participé à l'action "earth hour" en relation avec le climat et l'environnement organisé par le WWF.

5.1.7 Etudes

a) Passerelles des Neigles et du Grabensaal

Inspections d'ouvrages.

b) Route St-Barthélemy

Projet de réaménagement routier ayant pour objectif la sécurisation des passages piétons sur le secteur compris entre le débouché du chemin des Kybourg et de la route de la Cité-des-Jardins. Préparation de la procédure de demande préalable.

c) Sentier du Nord

Etude et suivi de travaux de réalisation des infrastructures d'élargissement du sentier du Nord en relation avec les travaux d'aménagements extérieurs des constructions privées.

d) Auscultation du réseau routier

Préparation et mesures test en vue d'un relevé d'état global du réseau routier par une entreprise spécialisée (relevé automatique géoréférencé).

e) Rue de l'Hôpital

Expertise du pavage de la rue de l'Hôpital.

f) Chemin de Monséjour

Aménagement zone 20 - étude des aménagements génie civil.

g) Rue Louis-d'Affry - avenue du Midi

Etude de variantes d'exécution en vue de l'assainissement au bruit planifié sur ces chaussées en 2013.

h) Escaliers du pont de Zaehringen

Ces escaliers présentent des fissures inquiétantes. Des contrôles réguliers sont effectués et des études d'assainissement sont en cours.

i) Mesures d'accompagnement du pont de la Poya

Le Service du génie civil a participé à la planification des mesures et aux discussions en relation avec la procédure juridique s'y rapportant.

5.1.8 Voirie

1. Organisation et personnel

M. Kurt Krattinger, chef de la Voirie, dirige le secteur avec les responsables d'équipes suivants :

- Atelier mécanique	Georges Tardin
- Conseillère des déchets	Isabelle Baeriswyl
- Chantiers	Yves Tercier
- Economat et logistique des manifestations	Christophe Cochard
- Menuiserie intérieure	Pierre-André Hirt
- Menuiserie extérieure	Francis Ayer
- Nettoyage manuel	Pascal Perritaz
- Peintres	Fabrice Kissel
- Serrurerie	Joseph Jenny
- Service d'hiver	Marc-André Neuhaus
- Signalisation fixe	René Schafer
- Signalisation mobile	André Sciboz
- Transports - Nettoyage - Déchets	Marc-André Neuhaus

L'organisation des équipes, ainsi que les processus de travail, sont continuellement adaptés aux besoins spécifiques des différents Services. La bonne coordination entre les équipes et l'esprit positif des collaborateurs/trices permettent de réaliser efficacement des travaux de qualité.

La sécurité au travail est un élément important dans la conduite de la Voirie. En collaboration avec le responsable de la sécurité, le personnel a participé à différents cours ou contrôles mis sur pied : cours sur les arrimages, cours sur l'entretien des véhicules pour les chauffeurs poids lourds, contrôle des élingues, rappel des mesures de sécurité de base, vaccination contre les tiques, etc.

Dans le cadre du Service du feu de la Ville, 12 collaborateurs sont incorporés au PPS. Les interventions urgentes pendant les heures de travail ne sont pas remplacées et peuvent perturber l'organisation du travail.

Une personne des "Canalisations" a été déplacée dans l'équipe volante. Le Secteur de la voirie compte 106 personnes.

Situation du personnel du secteur de la Voirie 2011-12

Equipes	**2011**		**2012**	
	Nb.	**Nb.**	**Nb.**	**Nb.**
Economat – manifestations*	4	**4**	4	**4**
Ateliers		***35***		***35***
- Mécanique*	4		4	
- Serrurerie	6		6	
- Peintres*	5		5	
'- Menuiserie extérieure*	5		5	
'- Menuiserie intérieure	9		9	
'- Signalisation fixe*	2		2	
'- Signalisation mobile*	4		4	
Voirie		***67***		***67***
- Nettoyage manuel* (cantonniers)	13		13	
- Nettoyage mécanique*	5		5	
- Valets de ville*	2		2	
- Déchets*	21		21	
- Equipe volante* (chantiers-transports-divers)	24		25	
- Canalisations*	2		1	
Total Voirie		***106***		***106***

* Personnel engagé également pour le service d'hiver et pour les manifestations
Apprentis : menuiserie intérieure = 1 personne

Fribourg, ville propre

Comme d'autres villes de Suisse, Fribourg n'est pas épargnée par le littering et le dépôt de déchets sauvages dans les lieux publics. Ces phénomènes péjorent l'image de la Ville, sa qualité de vie et le sentiment de sécurité des habitants.
En automne 2011, le Conseil communal a intégré dans son programme de législature 2011 - 2016, le souhait d'augmenter l'attractivité de la ville en mettant l'accent également sur la propreté. Dans ce but, il a chargé le Secteur de la voirie d'élaborer une stratégie à court, moyen et long terme contre le littering et le dépôt de déchets sauvages

Le Secteur de la voirie a ainsi mis en place une stratégie "***Fribourg, ville propre"*** afin de lutter contre le littering et les dépôts sauvages. Cette stratégie définit les objectifs et les mesures visant à diminuer ces phénomènes sur le territoire communal. Les mesures s'inscrivent dans quatre domaines d'actions distincts :

- INFRASTRUCTURE Mise en place d'infrastructure adaptée: poubelles, véhicule, personnel
- COORDINATION Coordination entre tous les partenaires concernés par le littering : Voirie, Police locale, restaurateurs, fast-foods, office du tourisme, écoles, etc.
- INFORMATION Information et sensibilisation de la population: actions, affiches, site internet, etc.
- REPRESSION Surveillance et amendes d'ordre : agents de propreté, caméras, amendes, etc.

La campagne "*Fribourg, ville propre"* comprend *17 mesures* qui seront réalisées dans les 5 prochaines années

Dans sa séance du 17 janvier 2012, le Conseil communal a approuvé le rapport relatif à la stratégie "Fribourg, ville propre" 2012-2016.

2. Atelier de mécanique

L'atelier effectue des travaux mécaniques et techniques selon les règles de l'économie, de l'écologie et de la sécurité. Grâce à une planification précise et aux compétences professionnelles de l'équipe, un travail de qualité peut être fourni à tous les Services de la Ville.

Des conseils sont fournis aux Services pour les achats d'engins ou de véhicules. Après une analyse des besoins, un cahier des charges est établi pour un appel d'offres. Une proposition d'adjudication est ensuite faite au Service concerné. L'atelier s'occupe également de la commande, du contrôle selon les cahiers des charges et de la réception des engins ou des véhicules.

Principaux travaux effectués :

a) adaptation et construction d'agrégats sur les véhicules (Voirie, Police locale, Parcs et Promenades, etc.);

b) contrôles et tests antipollution de tous les véhicules;

c) entretien de diverses machines de la station de transbordement des déchets;

d) entretien de véhicules électriques tel que vélos et aspirateurs autotractés;

e) entretien, adaptations et réparations des engins de déneigement, y. c. leur réglage afin de diminuer la consommation en sel;

f) entretien périodique d'environ 150 véhicules immatriculés ainsi qu'environ 90 autres machines de la Voirie, des Parcs et Promenades, des Services industriels, de la Police locale, de la décharge de Châtillon, du Service du feu, des Services généraux de la Ville, de la patinoire et des chantiers écologiques;

g) gestion des sinistres des véhicules accidentés;

h) gestion, planification et surveillance des travaux de carrosserie effectués par des tiers;

i) planification et préparation de 52 véhicules pour l'expertise annuelle;

j) planification des tests antipollution des véhicules à essence effectués par des tiers;

k) plusieurs travaux spécifiques importants ont été effectués, notamment la révision complète ou partielle de divers moteurs de voitures et de camions, la révision des agrégats des camions à ordures, la révision des grues de camion et divers réglages de véhicules afin d'économiser le carburant et de diminuer les frais d'exploitation.

3. Atelier de serrurerie

L'atelier de serrurerie s'est vu confier des travaux spécifiques de construction métallique, d'entretien et de réparation par les différents Services de la Ville et du secteur de la Voirie :

a) Parcs et Promenades : construction d'une rampe métallique pour tondeuse et tracteurs au cimetière; divers travaux.

b) Mobilité : confection de supports à vélos.

c) Urbanisme et architecture :

- création d'un portail spécial à la terrasse Rueil-Malmaison;
- fabrication d'anciens modèles de bancs publics;
- fabrication de cadres métalliques pour les nouveaux bancs publics;
- fontaine Tinguely: révision annuelle;

- kiosque de Pérolles: confectionner et poser deux fenêtres;
- CO Belluard: construction et pose de deux portes métalliques, d'une séparation grillagée et d'une porte métallique;
- école de la Vignettaz: divers travaux d'assainissement dans un appartement;
- école de l'Auge: fabrication et pose de grillages de protection sur 7 vitrages;
- école du Schönberg : confection d'armoires pour la salle de sports;
- écoles diverses : fabrication et pose de supports pour l'installation des cartes de géographique.

d) Voirie et ateliers, site des Neigles :

- construction de poubelles (modèle Audriaz, poubelles enterrées);
- fabrication de nouvelles charrettes en alu pour les cantonniers;
- peinture de bennes - camions - roulottes - graffitis, etc.;
- fabrication de châssis pour ranger le matériel de manifestations, entretien des containers et du matériel du service d'hiver, fabrication de portes - fenêtres - barrières - portails ; travaux spécifiques de mécanique de précision ; réparation et révision de camions; remplacement de portes de garage, divers travaux pour les nouveaux WC handicapés aux Neigles.

e) Génie civil :

- entretien et remplacement de diverses clôtures de sécurité bordant les sentiers publics;
- peinture de candélabres.

f) Divers :

- réparations et travaux divers pour : places et halles de sport / piscine / patinoire / Boccia-Club - Châtillon - Service informatique - Police locale - Signalisation - Mobilité - kiosques - STEP, protection civile.

4. Nettoyage mécanique et manuel

Il faut malheureusement constater une augmentation de la quantité de mégots déposés sur les places publiques, les trottoirs et les routes. Les dépôts sauvages, à savoir le fait que des usagers mettent leurs déchets ménagers, confinés dans de petits emballages, dans les poubelles publiques, au lieu d'utiliser les sacs bleus officiels, sont toujours d'actualité.

Dans certaines zones, des sacs sauvages, ainsi que des sacs bleus officiels déposés avant les jours de ramassage continuent à mettre en évidence une mauvaise image de la ville. Grâce à la bonne collaboration entre la Voirie et la Police locale, des auteurs sont régulièrement identifiés et mis à l'amende.

De plus en plus de déchets (bouteilles en verre ou en PET, canettes, papier, etc…) sont jetés dans les talus de la ville. Ceci nécessite un passage plus fréquent des cantonniers.

Le nettoyage mécanique des trottoirs et des routes des communes de Givisiez et de Matran se déroulent à l'entière satisfaction de ces dernières.

Travaux réguliers :

a) du lundi au vendredi, 13 cantonniers, avec l'aide de cinq balayeuses, assurent la propreté de la ville;

b) cinq jours par semaine**,** deux valets de ville pourvoient à la propreté des WC publics et des fontaines;

c) une personne, avec l'aide d'une machine à haute pression d'eau, s'occupe des arrêts de bus, des passages piétons souterrains, des escaliers et autres trottoirs et cheminements;

d) les samedis et dimanches, un tournus est organisé entre les employés de la Voirie. Il s'opère en plus de leurs heures hebdomadaires, afin d'assurer un service de nettoyage dans le centre-ville avec une balayeuse, un chauffeur poids lourds et un valet de ville. Il s'agit d'un service qui s'effectue sur la base d'heures supplémentaires compensées durant l'année.

5. Equipe volante en collaboration avec d'autres équipes

a) Aide aux manifestations;

b) déménagements dans les différents Services;

c) divers travaux pour les activités organisées par Hubert Audriaz;

d) divers entretiens et réparations dus au vandalisme dans les WC publics;

e) divers travaux pour les canalisations (grilles de route, installations dans les chambres de canalisation, etc.);

f) entretien des passages sous-voies;

g) évacuations de déblais au cimetière;

h) entretien et réparation de la fontaine Jean-Tinguely;

i) fauchage des surfaces vertes en collaboration avec les Parcs et Promenades;

j) formation des chauffeurs;

k) nettoyage et entretien des locaux du dépôt des Neigles;

l) nettoyage du centre-ville le samedi et le dimanche;

m) nettoyage de graffitis, de tags et d'autocollants;

n) ramassage des déchets verts compostables;

o) ramassage d'objets encombrants sur appel téléphonique contre paiement;

p) renfort pour le ramassage des déchets;

q) remise en état et peinture des containers de récupération des déchets recyclés;

r) service de nettoyage dans les déchetteries tous les samedis soirs;

s) transports pour les chantiers (programmes d'occupation, Sports, Parcs et Promenades, etc.);

t) transports pour l'Economat;

u) tri de bordures en pierres naturelles récupérées;

v) travaux avec la pelle rétro pour la Voirie et les Parcs et Promenades;

w) transports divers pour le PPS.

6. Equipe de l'entretien routier, trottoirs et chemins publics, canalisations, maçonnerie, en collaboration avec d'autres équipes de la Voirie

Travaux de génie civil et bâtiments :

a) café des Arcades : réfection du local chauffage;

b) appartement Vignettaz : réfection complète du carrelage;

c) abattoirs : démontage des installations intérieures;

d) chemins, sentiers pédestres, escaliers publics, places en gravier et en pavés : entretien et nettoyage ; pose de socles pour les barrières et clôtures;

e) Grabensaal : exécution d'une fouille pour le parcours d'Hubert Audriaz;

f) éclairage public : réfection des collerettes des mâts ; nettoyage des installations dans le secteur Auge-Neuveville;

g) CO de Jolimont : réparation de l'étanchéité;

h) école du Botzet : démontage de la fontaine des phoques;

i) patinoire : réfection du paratonnerre;

j) piscine de la Motta : travaux de carrelage et divers;

k) bancs publics : pose en divers endroits de la ville;

l) Grenette, Heitera : aménagement des stations de vélos;

m) ancien stand des Neigles : préparation d'un caisson pour le club d'aviron;

n) école de la Vignettaz : réparation carrelage;

o) éscaliers du Funiculaire : réparation du toit;

p) centre de quartier du Schoenberg; chemin des Bains: réparation des marches de l'escalier;

q) place de sport Guintzet : réfection du carrelage du vestiaire;

r) sentier Ritter ; chemin des Zigzag : pose de gravier gras;

s) stade de football de la Motta : réfection des gradins;

t) CO du Belluard : réfection du carrelage;

u) avenue Jean-Gambach, avenue du Moléson et rue de la Grand-Fontaine : remplacement de plusieurs bornes;

v) nettoyage de la ville : renfort et remplacement de personnel;

w) fontaines : sablage et nettoyage;

x) Step : réfection des têtes de bassin;

y) site des Neigles : transformation des bureaux et vestiaires;

z) diverses remises en état ponctuelles de chaussées, de trottoirs et de places selon les indications du génie civil :

- avenue de la Gare
- avenue Général Guisan
- avenue Jean-Gambach
- boulevard de Pérolles
- route d'Arsent
- route de Beaumont
- route de Bourguillon
- route de Kybourg
- route de la Broye
- route de la Heitera
- route de la Pisciculture
- route de la Veveyse
- route des Arsenaux
- route des Cliniques
- route des Pervenches
- route du Karrweg
- route du Stadtberg
- route du Vieux-Chênes
- route St-Nicolas de Flue
- marché-aux-Poissons
- rue Alois-Gockel

- rue de Locarno
- rue de Morat
- rue de St-Pierre
- rue des Chanoines
- rue du Criblet
- rue Guilliman
- rue Jacques-Gachoud
- rue Jacques-Vogt
- rue St-Michel
- chemin de Jolimont
- Grand-Rue
- passage du Cardinal
- place de l'Hôtel de Ville
- place Python
- Varis.

Entretien des canalisations

a) Curage de canalisations et de caniveaux;

b) Step : travaux divers.

7. Equipe sanitaire

a) Fontaine Jo Siffert : changement de la machinerie;

b) divers travaux en collaboration avec l'équipe de la menuiserie intérieure;

c) entretien général des fontaines;

d) bâtiments communaux : entretien des installations sanitaires;

e) Step et atelier de menuiserie : mise en place de l'air comprimé;

f) wc publics : réparations suite à des actes de vandalisme;

g) wc de la place Georges-Python transformation complète;

h) Grabensaal : remise en état du réseau d'eau;

i) réparation de la fontaine la Pleureuse;

j) garages des Neigles : transformation de l'installation de chauffage;

k) école de la Vignettaz : transformation de la salle d'appui;

l) école des Neigles : transformation des douches;

m) école de la Neuville : transformation lavabo;

n) école du Botzet : changement de tous les miroirs ; remplacement des écoulements;

o) CO de Jolimont : remplacement des urinoirs;

p) CO du Belluard : installation de conduites d'eau chaude dans les ateliers;

q) site des Neigles : transformation des bureaux et vestiaires.

8. Equipe des électriciens

a) Contrôle de l'éclairage public;

b) dépannage dans les bâtiments de la Ville;

c) installations électriques lors de transformations de toilettes publiques, dans le nouvel atelier et le nouveau garage des Neigles et pour divers chantiers;

d) remise en état des installations électriques des Jardins d'enfants d'Hubert Audriaz au Grabensaal;

e) réparations suite à des actes de vandalisme dans les WC publics;

f) travaux d'entretien pour la fontaine Jo Siffert.

9. Equipe de la signalisation fixe

a) Divers carottages et coupes de béton;

b) divers nettoyages pour les manifestations;

c) divers nettoyages pour les manifestations

d) entretien des signaux, îlots, bornes, miroirs, barrières, etc.;

e) entretien des signalisations optiques et des corbeilles à déchets;

f) installation de compteurs de trafic et pose de radars;

g) pose de signaux et de panneaux de chantier;

h) pose de poteaux pour les parcomètres;

i) réparations de signaux, îlots, bornes, miroirs, barrières, etc., après accidents et vandalisme;

j) remplacement de plaques de noms de rue et de numéros de bâtiments, de points de limite et de bornes en granit.

10. Equipe de la signalisation mobile

a) Comptage de la monnaie des parcomètres, mise en rouleau et transport à la Banque nationale;

b) collage et pose des affiches d'information et de prévention pour le Service de la mobilité et pour la Voirie;

c) dépannage des parcomètres;

d) installation, entretien, dépannage et vidange des parcomètres;

e) marché du bétail avec pesages et contrôles;

f) marquage de la place du cirque à la Poya;

g) mise en place de la signalisation pour les manifestations;

h) pose de signaux, selon les indications de la Police locale.

11. Equipe des peintres

Démarcation

a) préparation, traçage et application de peinture pour les routes, places de parc, carrefours et places de jeux pour les écoles;

b) révision des machines de marquage et de décapage;

c) vision locale et planification des chantiers et gestion du stock et des machines.

Bâtiments

a) atelier :
   - collage d'affiches pour les chantiers et pour différentes activités pour Hubert Audriaz;

- préparations et peinture: portes et encadrements, fenêtres, bibliothèques et divers éléments de menuiserie pour différents Services de la Ville;

b) gestion du stock et des machines;

c) travaux de plâtrerie / peinture / crépissage / pose de divers revêtements dans des bâtiments de la ville : école de la Vignettaz - CO Belluard - école de L'Auge - rue Joseph-Piller 7 - Hôpital des Bourgeois - route des Bonnesfontaines 20 - site des Neigles, vestiaire de la Motta - nouvelle patinoire - kiosque du Grand-Pont - PPS au Jura et WC publics : Porte de Morat / Domino / chemin de la Motta ;

d) travaux de peinture dans les bâtiments de la Ville : CO du Belluard - école de l'Auge, école du Bourg, école de la Neuveville, rue Joseph-Piller 7, Grand-Rue 37, Hôpital des Bourgeois, WC public Porte de Morat, site des Neigles, etc.;

e) vision locale et planification des chantiers.

12. Equipe de la menuiserie intérieure

a) entretien courant des bâtiments communaux (réglage des portes, des fenêtres et du mobilier);

b) diverses participations aux déménagements et aux travaux lors de manifestations (livraison et mise en place de panneaux Ditec);

c) divers travaux pour les activités organisées par Hubert Audriaz;

d) débitage et livraison de bois croisés pour les travaux manuels, fourniture et pose de panneaux d'affichage, remise en état de pupitres, transport de mobilier, démontage de tableaux noirs et réparation de séparations et portes de WC dans les écoles;

e) fabrication et pose de bibliothèques dans les bureaux et dans les écoles;

f) fabrication de bancs en chêne et en frêne pour les écoles;

g) réparation de vitres cassées et de portes après vandalisme.

Ecole de l'Auge :

a) dépose de tableaux noirs;

b) fabrication et pose d'embrasures de passage pour têtes de murs ;

c) fabrication et pose d'une paroi en fermacell, d'une porte et d'étagères pour un nouvel économat ;

d) remise en état de quatre établis.

Ecole du Botzet :

a) doublage de panneaux d'exposition avec du bois croisé et du liège;

b) fabrication et pose de meubles dans le hall de la salle de gymnastique;

c) fabrication et pose de galeries à rideaux.

Ecole du Bourg :

a) fourniture et pose de pavatex dans les classes et remplacement de plusieurs cylindres d'armoires;

b) participation à la préparation du 100ème de l'école;

c) pose d'une hotte de ventilation et d'un lave-vaisselle.

Ecole du Jura A :

a) diverses réparations suite à du vandalisme et à des cambriolages;

b) fabrication d'une scène de théâtre, de nombreuses armoires et pose d'un beamer dans la grande salle;

c) fabrication d'armoires avec tablettes;

d) pose de protections sur les fenêtres côté est du bâtiment pour augmenter la température des salles de classes.

Ecole de la Neuveville :

a) fabrication et pose de bibliothèques;

b) fabrication et pose de mobilier, pose de pavatex et livraison de chaises et pupitres dans la grande salle.

Ecole du Schoenberg, Villa Thérèse, Centre de Quartier :

a) repose des plaques de pavatex phoniques au plafond et contrôle de tous les plafonds du bâtiment;

b) scellement des pierres sur une façade.

Ecole de la Vignettaz A, B et C :

a) aménagement d'étagères en panneaux de coffrage pour les matériaux lourds;

b) fabrication et pose de tableaux blancs magnétiques;

c) livraison de tables et de chaises;

e) remise en état complète de l'appartement du concierge : fabrication et pose de portes sur cadre faux-cadre et embrasure, d'une porte coulissante, d'armoires sur mesure, d'une porte d'entrée. Doublage des parois en fermacell et pose de fermacell sur tous les plafonds. Création d'un bandeau lumière à la cuisine et pose de nouveaux parquets dans les pièces.

Ecole CO Belluard :

a) fabrication et pose d'armoires pour les archives dans le sous-sol;

b) fabrication et pose de bibliothèques;

c) fabrication et pose de deux fermetures en panneau mélaminé sur rail AWA pour l'obscurcissement des puits de lumière;

d) démontage et repose des vestiaires métalliques et pose de nouvelles tablettes en stratifié;

e) rénovation de dessus de pupitres en chêne.

Ecole CO Jolimont :

a) fabrication et pose d'une première série d'armoires pour les vestiaires;

b) fabrication de trois chariots pour les tapis de gymnastique;

c) pose des lettres en bois croisé peintes sur la façade de l'école;

d) réparation provisoire des parois des WC.

Allée du Cimetière :

a) pose de caissons en Fermacell et de cylindres à bouton;

b) remise en état d'un appartement : contrôle des portes et des fenêtres, remplacement du four et des faces des meubles de la cuisine.

Bonnesfontaines 20 :

a) fabrication et pose d'une armoire pour protéger le tableau électrique.

Café des Grand 'Places :

a) fabrication et pose de nouveaux volets suite à un vol.

Cardinal :

a) fabrication et pose d'une paroi en fermacell et d'une porte AEI-30 pour la fermeture de la cage d'escalier;

b) pose des extincteurs;

c) pose de parois isolées et doublées de fermacell;

d) réparation de fenêtres et pose de cylindres dans le bâtiment.

Grand-Rue 37 :

a) fabrication et pose de mobilier pour le 3ème étage.

Hôpital des Bourgeois :

a) contrôle des fenêtres et pose des impostes;

b) fabrication et pose d'une paroi vitrée avec une porte dans la cage d'escalier (contrôle d'accès);

c) fabrication et pose de quatre nouvelles portes phoniques et d'une paroi;

d) fabrication d'un meuble pour la machine à café et pose d'un panneau d'affichage;

e) modification du guichet de réception de la bibliothèque de la Ville;

f) montage et livraison de bureaux électriques;

g) pose de nouvelles serrures à levier et de boules de sécurité sur toutes les portes des bureaux;

h) pose de gâches électriques;

i) réparation de portes et de fenêtres après effraction.

Joseph-Piller :

a) fabrication et pose de bibliothèques pour les archives et l'inspectorat des constructions;

b) fabrication et pose de nouvelles portes et de nouvelles tables;

c) remise en état de l'appartement du concierge : fabrication et pose des fenêtres, de la porte d'entrée et des portes de communication, remplacement d'une paroi de baignoire;

d) transport de mobilier et déménagement de bureaux pour les travaux de peinture.

Maison de Ville :

a) fabrication et pose d'un meuble pour la photocopieuse et des bibliothèques;

b) transport de mobilier et déménagement de bureaux pour les travaux de peinture.

Maison de Justice :

a) déménagement de la collection Dubas et transport de vitrines d'exposition;

b) transport et pose de la fresque de M. Frédéric Aeby.

Petites Rames 10 :

a) remise en état d'un appartement: contrôle des portes et des fenêtres, remplacement des faces des meubles de la cuisine, pose du parquet dans les chambres, doublage des vantaux de portes avec du bois croisé et remplacement de la paroi de douche.

Salle de spectacle :

a) dernière étape du déménagement de Fribourg Tourisme, fabrication et pose d'étagères, livraison et pose de tableaux;

b) fabrication et pose d'une table, d'un meuble bas avec tablette et d'un bureau.

Dépôt des Neigles :

a) aménagement de plusieurs bureaux : démontage des locaux, fabrication et pose d'armoires, de bureaux, de portes, pose de plafonds et de parquets;

b) aménagement d'un laboratoire : fabrication et pose de meubles, de bibliothèques et d'armoires, déménagement complet du laboratoire;

c) création d'un vestiaire, d'une douche et des WC pour dames;

d) fabrication de casiers pour les peintres et aménagement de leurs bus;

e) fabrication et pose d'armoires pour le nettoyage;

f) fabrication et pose de deux portes aux WC visiteurs;

g) fabrication et pose de mobilier sur mesure pour le hall de la réception;

h) pose d'une porte AEI-30.

Kiosques :

a) démontage d'une cuisinette;

b) fabrication et pose de meubles et de bibliothèques sur mesure;

c) fabrication et pose de caissons d'exposition.

Nouvelle patinoire :

a) création d'un économat;

b) doublage complet des murs intérieurs.

13. Equipe de la menuiserie extérieure

a) Remplacement de planches au Pont de Berne;

b) divers travaux pour Carnaval;

c) entretien des escaliers sous le pont de Pérolles;

d) entretien de tables, bancs, estrades et podiums pour manifestations ;

e) fabrication et réparation des bancs publics;

f) fabrication et pose de planches pour la passerelle des Neigles;

g) fabrication et pose d'un nouveau portail au cimetière;

h) fabrication de châssis pour moteurs à gaz pour la STEP;

i) fabrication de chevalets en bois pour tables;

j) pose de panneaux au Grabensaal et divers travaux pour le Jardin Magique d'Hubert Audriaz à l'Oelberg;

k) montage et démontage du bar Dodeca au Forum Fribourg;

l) travaux à l'école de la Vignettaz pose et dépose de châssis pour fermeture des fenêtres;

m) pose de lattes et lames pour les parois de la nouvelle patinoire;

n) pose et dépose des sapins de Noël;

o) pose et dépose de drapeaux pour diverses manifestations;

p) pose et démontage de la terrasse au Café des Arcades;

q) préparation et pose de lattes et de poteaux pour diverses barrières;

r) préparation de la salle pour le Conseil général;

s) réparations diverses au Boccia Club;

t) taille et montage de la charpente et de tuiles du toit : WC Baumgartner Grand-Fontaine;

u) travaux pour inaugurations : place Ste-Catherine, quai Julien Schaller et à la Gare;

v) transports et préparation pour les votations;

w) travaux au parcours Vita;

x) pose de nouvelles ou remplacement de barrières en bois : escaliers du Funiculaire, route de Bourguillon, Route-Neuve, chemin de la Fenettaz, chemin de la Chapelle, rue du Criblet et Sentier Ritter;

y) transport, montage et démontage de podiums et/ou d'estrades : 1er août, Belluard-Bollwerk, cuisines du Bourg, église Saint-Michel (plusieurs fois), Fête-Dieu, Festival de musiques sacrées, Fête de la Musique, Guinguette de l'Auge, halle de Sainte-Croix, La Tuile sous le pont, Morat-Fribourg, RFI, UNI Fribourg, église des Cordeliers, Résidence des Bonnesfontaines, centre de loisirs du Jura, Saint-Nicolas de la Neuveville, Brancardiers de Bourguillon, pétanque Neuveville, stade Saint-Léonard match FC Sion, églises Saint-Maurice, Christ-Roi et Cathédrale.

14. Service d'hiver

Le service d'hiver est une organisation complexe qui nécessite un grand engagement de la part de la Voirie pour offrir aux usagers des routes et des trottoirs déneigés et dégelés, dans la mesure du possible en respectant certaines priorités.

Dès la fin de l'hiver, remise en état des engins, des lames, des véhicules et commande de sel.

De septembre à novembre : mise à jour du document pour l'organisation du service d'hiver comprenant les instructions et directives, les noms de toutes les personnes engagées avec leurs tâches, les engins/véhicules et les lieux qui leur sont attribués.

Novembre : instruction au personnel concerné, tests de tous les engins et véhicules, information aux différents services : Police locale, Police cantonale, TPF, SI Frigaz, Centre des alarmes, Mobilité et Commune de Givisiez.

Engagements 2012

1 responsable et 3 personnes de piquet assurent les interventions 24/24 h
Piquet : 3 véhicules
Véhicules lourds : 7 véhicules
Véhicules légers : 9 Pony
Hommes à pied : jusqu'à 45 personnes selon les besoins

Grâce à la polyvalence (été = travail "normal" et hiver = travail "normal" + déneigement) et au professionnalisme du personnel, le service d'hiver peut être assuré, même dans les périodes les plus difficiles.

La collaboration avec la commune de Givisiez relative au déneigement des trottoirs donne entière satisfaction.

15. Déchets

La gestion des déchets en ville de Fribourg est effectuée à la satisfaction des citoyens. Très peu de plaintes ou de réclamations sont enregistrées en tenant compte du nombre d'habitants. L'adaptation et l'optimalisation des prestations selon les besoins sont un processus continu.

Les prestations relatives au ramassage et au transport des déchets ont été exécutées à satisfaction de la Commune de Villars-sur-Glâne.

Organisation

Déchets ménagers et recyclés en Ville de Fribourg

- gestion téléphonique et administrative des demandes de ramassage des déchets verts et encombrants;
- 3 camions pour le ramassage des ordures ménagères les lundis, mardis, jeudis et vendredis;
- 4 camions pour le ramassage du papier/carton les mercredis;
- 1 camion pour le ramassage du papier pour l'Etat et selon des demandes spécifiques les lundis, jeudis et vendredis;
- 2 à 3 camions pour le ramassage des déchets organiques les mardis;
- 2 x par année, broyages des branches et ramassage selon les besoins;
- 1 camion pour le ramassage des objets encombrants selon les besoins.

Déchets ménagers et recyclés pour la Commune de Villars-sur-Glâne

- gestion téléphonique et administrative pour les demandes de transports et des ramassages porte-à-porte, ainsi que pour les relevés statistiques;
- 1 camion pour le ramassage des ordures ménagères, des déchets organiques et du papier-carton;
- utilisation partielle de camions pour le transport des déchets de la déchetterie de Ste-Apolline et des déchetteries de quartier.

Déchetterie principale des Neigles

La fréquentation importante de la déchetterie principale des Neigles démontre l'intérêt des citoyens au tri des déchets et contribue à une meilleure récupération des déchets recyclables.

Les différents objets encombrants qui y sont déposés sont soit démontés sur place, soit amenés directement chez un récupérateur, pour le recyclage de leurs composants.

La possibilité de déposer plus de 25 types de déchets est un service indispensable et très apprécié par les citoyens.

2 à 6 personnes sont affectées pour ce service "clientèle". En semaine, jusqu'à 277 véhicules par jour, et le samedi matin jusqu'à 237 véhicules en 3 heures, ont été enregistrés.

Points de récolte

Les habitants de la ville de Fribourg disposent de 15 points de récolte et de la déchetterie principale pour déposer leurs déchets recyclables. Ces points de récolte sont de plus en plus fréquentés.

Matériaux recyclables (en tonnes) par point de récolte - 2012

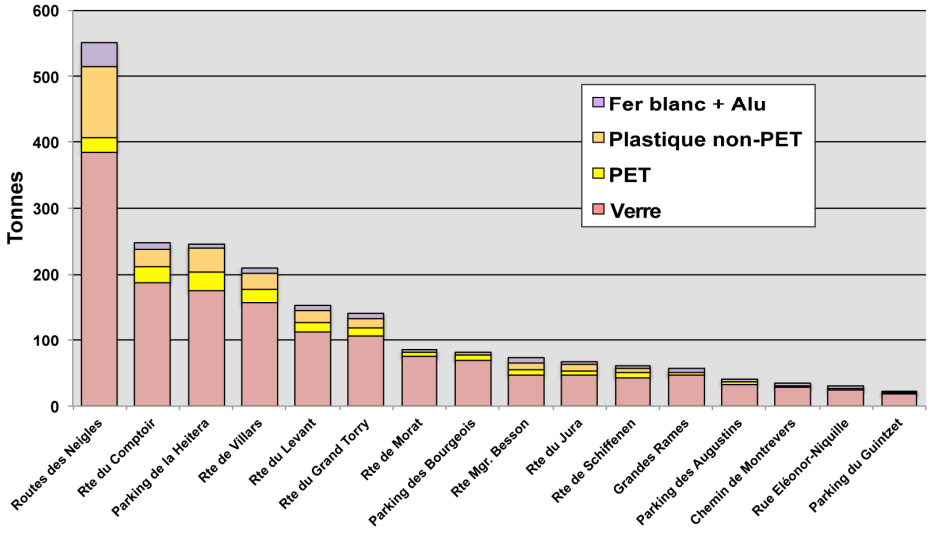

Déchets organiques

Le ramassage des déchets verts a eu lieu tous les mardis. Entre le 13 mars et le 4 décembre 2012, les abonnés ont pu profiter d'un ramassage régulier sans annonce. En 2012, plus de 900 personnes étaient inscrites pour l'abonnement DechVert.

Activités du service Info-déchets

Publication d'articles dans le *"1700"*; Rubrique Abfall-Info-Déchets

-- Janvier : *Recyclage des CD et DVD*
- Février*:* *Statistique des déchets pour la Ville de Fribourg - 2011*
- Mars*:* *Pour des manifestations propres en ville de Fribourg*
- Avril : *Elimination des langes pour bébés dans les sacs bleus*
- Mai : *Fribourg – Ville propre*
- Juin : *Respecter les règlements communaux - pour une ville propre*
- Septembre : *Campagne « Fribourg Ville propre » : premières actions réalisées*
- Octobre: *Campagne « Fribourg Ville propre » : Adaptations des poubelles publiques*
- Novembre : *BERSHOW CLEAN – « Poutzaction » dans le quartier du Schoenberg*
- Décembre : *Calendrier déchets 2013*

- mise à jour et impression du calendrier-déchets 2012;
- mise à jour régulière du site internet www.dechets-ville-fribourg.ch et www.abfall-stadt-freiburg.ch;
- création de diverses affiches, flyers, etc.

Fribourg, ville propre

La stratégie "Fribourg - Ville propre" est lancée en juin 2012. Elle vise à lutter contre le littering et le dépôt sauvage de déchets dans les lieux publics. La stratégie comporte 17 mesures qui seront mises en place d'ici 2016.

Les premières mesures ont été réalisées en 2012 :

- adaptation de l'infrastructure : *inventaire des poubelles et adaptations des volumes, pose de poubelles solaires, de poubelles enterrées et de poubelles "Audriaz" aux endroits très fréquentés;*
- adaptations des moyens techniques : *aspirateurs autotractés remplaçant les charrettes des cantonniers au centre-ville, petit camion poubelle pour la vidange de poubelles au centre-ville, nouveau type de charrette de cantonnier plus légère, nouveaux parcours des cantonniers;*
- coordination entre les services : Voirie avec la Police locale et l'Urbanisme lors de l'organisation des *contrôles des points de récolte, de manifestations, de construction de mobilier urbain;*
- campagne d'information STOP LITTERING : conférence de presse;
- action anti-littering : pose d'une tour transparente à la Place G. Python du 16 au 24 juin 2012 : remplissage avec les déchets ramassés par terre, stand d'information, ambassadeurs IGSU;
- coordination et accompagnement d'actions de nettoyage organisées avec des entreprises (Alcon, Billag) et écoles (voir ci-après);
- nouvelle directive pour les manifestations : vaisselle réutilisable et concept-déchets;
- contrôle intensif de certains points de récolte avec la collaboration d'une société privé et la Police locale en mai - juin 2012.

Manifestations – nouvelle directive

- en collaboration avec la Police locale, mise en place de la nouvelle directive concernant la vaisselle réutilisable pour les manifestations;
- mise en place d'un concept déchets pour les manifestations avec l'établissement d'un formulaire d'autorisation et d'une brochure explicative;
- contact avec les organisateurs de manifestations;
- organisation du concept-déchets pour le marché de St. Nicolas avec la tenue d'un stand d'information.

Contacts divers

- contact avec la population : réponse aux questions par téléphone ou courriel, conseil;
- soutien du groupe d'entretien de la place de compostage du quartier d'Alt;
- contact avec d'autres communes - visites de la déchetterie.

Ecoles - Cours

- visites de la déchetterie des Neigles avec des classes;
- contact avec des étudiants concernant des études, travaux de diplômes;
- journée d'introduction pour les étudiants de première année de l'Université de Fribourg, le 17 septembre 2012 : stand d'information sur le tri des déchets;
- organisation d'actions de nettoyage avec le CO de Pérolles (env. 160 élèves) et l'école primaire du Botzet (env. 200 élèves);

- coordination de l'action Bershow Clean, action de nettoyage du quartier du Schoenberg : visite de la déchetterie des Neigles avec 450 élèves, organisation de l'action de nettoyage;
- organisation de la visite du Bus INOBAT à Fribourg : information sur le tri des piles pour les élèves des écoles primaires;
- formation continue des enseignants de l'Ecole professionnelle : cours sur le littering;
- cours sur le tri des déchets pour les migrants organisé en collaboration avec Caritas.

Statistiques

- préparation des statistiques déchets pour 2012; publications dans "1700" et sur le site Internet.

Ville de Fribourg

Statistique des déchets récoltés, 1998 - 2012

Année	Habitants	Total déchets			Déchets incinérés SAIDEF				Déchets recyclés (Ramassages, points de récolte et dépôt Neigles)							
		incinérés	recyclés	total	Ordures ménagères	Objets encom-brants	Nettoyage ville	Déchets Plastique	Papier et carton	Déchets organiques	Verre bouteilles	PET	Plastique NON-PET	Fer blanc et Alu	Vieux métaux	EPS (Sagex)
		to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to
1998	35'738	13'841	4'584	18'425	11'993.00	1'172.00	676.00		2'019.00	979.00	1'221.24	74.08		42.29	225.00	
1999	35'659	10'445	6'703	17'148	8'598.00	967.00	880.00		3'509.00	1'512.00	1'346.00	113.70		67.60	134.00	
2000	35'490	10'858	7'561	18'419	8'703.14	1'300.00	854.66		3'979.18	1'784.40	1'411.42	123.96		71.03	166.36	
2001	35'895	10'328	7'355	17'682	8'103.52	1'248.56	975.75		3'912.32	1'611.52	1'434.34	133.25		66.13	171.04	
2002	36'491	9'696	7'830	17'526	7'666.34	1'094.41	935.03		3'987.12	1'755.77	1'547.98	174.78		82.17	194.96	
2003	36'817	9'583	8'062	17'644	7'667.23	1'097.16	818.23		4'153.34	1'756.00	1'525.46	199.84		83.43	198.20	
2004	37'081	9'788	8'338	18'126	8'043.29	981.44	763.37		4'189.29	1'867.18	1'568.95	200.59		87.54	229.78	
2005	37'224	9'245	9'108	18'353	8'039.98	456.98	748.42		4'126.07	1'776.50	1'585.72	208.47		87.47	229.21	
2006	37'251	9'364	9'612	18'976	7'974.10	480.43	909.52		4'205.77	1'846.68	1'595.39	207.27		92.28	276.82	
2007	37'078	9'689	9'978	19'667	8'173.97	455.48	1'059.21		4'173.39	2'104.51	1'567.15	184.93	63.04	84.34	312.83	
2008	37'088	9'473	10'103	19'575	7'921.24	489.17	1'018.79	43.46	4'266.59	2'199.45	1'543.46	185.42	44.42	99.52	291.84	2.20
2009	37'242	9'820	10'101	19'920	8'202.63	504.71	981.10	131.20	4'070.03	2'435.03	1'518.76	177.92		99.07	321.03	1.30
2010	37'571	9'500	10'122	19'622	8'017.85	548.62	788.94	144.58	4'036.98	2'581.77	1'524.06	184.50		106.50	287.73	0.21
2011	38'400	9'776	10'397	20'173	8'141.73	569.10	880.35	184.72	4'223.97	2'631.44	1'523.30	190.42		102.71	324.83	0.36
2012	39'668	9'761	10'559	20'320	8'066.85	533.63	910.72	249.35	4'092.08	2'919.07	1'586.22	189.00		122.02	282.30	0.80

Année	Déchets recyclés (Ramassages, points de récolte et dépôt des Neigles)															
	Déchets de bois	Huile	Pneus usés	Bureautique SWICO	App. ménagers SENS	Potagers et machines à laver SENS	Appareils frigorifiques SENS	Tubes Néon	Piles	Batteries voiture	Capsules Nespresso	Médica-ments	Peintures et solvants	Matériaux inertes		
	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to	to		
1998		22.00				0.88	0.22									
1999		19.00				1.14	0.48									
2000		21.45				2.29	1.00									
2001		20.03				4.11	1.92									
2002		18.99	3.72	41.64	12.00	7.33	3.49									
2003		24.65	8.85	52.92	23.50	20.85	14.82									
2004		23.40	14.86	76.12	29.71	29.59	20.97									
2005	674.89	21.03	11.28	103.92	33.08	26.47	20.32	0.78	1.09	5.55	0.16	3.19	9.39	183.00		
2006	866.30	20.52	12.98	127.61	36.23	31.88	22.06	0.75	1.41	2.67	0.72	2.41	7.23	255.00		
2007	903.79	25.68	12.90	126.32	43.15	58.71	22.89	1.47	1.94	7.37	0.87	2.07	12.37	268.50		
2008	903.37	26.10	15.08	139.43	49.21	24.80	22.89	1.54	1.63	4.63	2.24	0.54	9.71	268.50		
2009	920.52	19.10	15.52	159.13	54.25	25.22	23.33	1.81	1.94	5.65	3.34	0.41	11.24	235.98		
2010	863.66	17.30	15.62	152.46	54.02	25.58	21.28	1.61	2.07	6.13	3.83	1.44	8.56	226.53		
2011	860.03	24.50	14.48	174.12	61.10	22.00	21.89	2.33	2.79	5.48	4.89	2.01	8.34	193.03		
2012	812.64	17.73	15.80	157.15	59.17	24.54	21.45	2.06	2.36	5.65	6.70	2.59	10.21	229.67		

Déchets récoltés en Ville de Fribourg en 2012; moyenne par habitant

	kg	%		kg	%
Déchets incinérables	246.06	*48.0*	PET	4.76	*0.93*
Papier et carton	103.16	*20.1*	Métaux, fer blanc + alu	10.19	*1.99*
Déchets organiques	73.59	*14.4*	Déchets de bois	20.49	*4.00*
Verre bouteilles	39.99	*7.8*	Autres déchets recyclables	14.01	*2.73*
Quanitité moyenne par habitant en 2012				**512.25**	

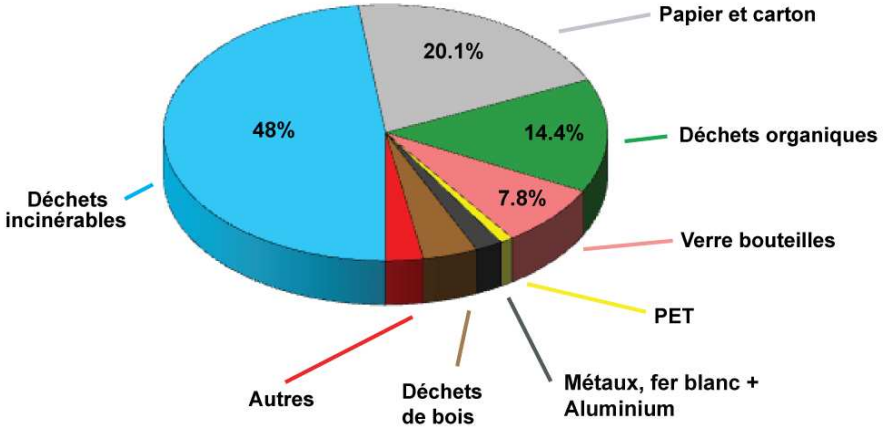

5.1.9 Décharge de Châtillon

La décharge de Châtillon est exploitée par une équipe de trois personnes selon l'organisation suivante :

- M. Jean-Claude Balmer, Chef d'exploitation;
- un machiniste;
- un contrôleur-peseur, réparti pour 3 sociétés (SFR, Fricompost, Ville de Fribourg).

L'année 2012 est la 17ème année d'exploitation de la décharge.

1. L'année 2012 fut une bonne année quant à la réception des déchets mixtes ainsi que des terres polluées. L'usine d'incinération SAIDEF a livré au total 21'017 tonnes de scories et de cendres issues de l'incinération des boues de STEP.

2. Le total des déchets réceptionnés a été de 66'267 tonnes (66'048 to pour l'année précédente) qui se composent de :

   a) terres souillées : 23'208 to (28'140 to)
   b) rebuts de recyclage, résidus de station d'épuration : 3'234 to (2'825 to)
   c) déchets spéciaux : 11'292 to (10'543 to)
   d) scories de l'usine d'incinération : 21'017 to (20'038 to)
   e) boues de curage de route : 2'830 to (1'407 to)
   f) déchets goudronneux contenant des HAP : 2'284 to (739 to)
   g) cendres sous chaudière : 895 to (1'031 to)
   h) amiante : 1'507 to (1'325 to)

Remarques :

- Dans les 23'469 to de terres souillées, 516 to proviennent de l'assainissement de buttes de stands de tir.
- Pour la deuxième année, des matériaux ont pu être revalorisés et évacués vers une autre filière. En effet les terres d'un chantier de la Ville de Fribourg (chantier Ste-Agnès) ont été rechargées et acheminées vers une décharge contrôlée pour matériaux inertes (DCMI). Cette opération s'est effectuée en accord avec le service de l'environnement du canton de Fribourg (SEn). 261 to ont ainsi été revalorisées, elles ne sont pas comptabilisées dans le total annuel.
- Une torchère couplée à une station de soutirage a brulé 22'683 m^3 de méthane produit par les étapes 1 + 2 mixtes de la décharge. Le soutirage est effectué de manière sporadique jusqu'à ce que ces valeurs descendent au-dessous des seuils de fonctionnement.

3. Les travaux d'aménagement ont été les suivants :

   Etape 3 compl. mixtes : étanchéités entre casier mixte et mâchefers ($3^{ème}$ phase, 557 m^2)
   Etape 4 mixte : travaux toujours en cours – travaux de garantie à faire par l'entreprise
   Etape 4 mâchefers : réalisation de l'étape de juillet à novembre.
   Etape 1 + 2 + 3 : suite des travaux commencés en 2008 pour la couverture définitive (3'600 m2)

4. Pour effectuer la mise en décharge et différents travaux sur le site, 4 machines sont à disposition, soit :

   - 1 compacteur
   - 1 trax sur chenilles
   - 1 pelle sur chenilles
   - 1 camion 4 essieux

5. Durant l'année, environ 75 personnes ont visité la décharge de Châtillon (commission financière de la Ville de Fribourg, collectivités publiques, ingénieurs, étudiants, particuliers, etc.).

6. La décharge de la Pila est en phase de travaux préparatoires et préliminaires dans le but d'un assainissement définitif. L'Ingénieur de Ville et le chef d'exploitation sont dans le groupe d'accompagnement (GAC) pour l'étude à l'assainissement de cette décharge.Le GAC est composé du SFF (Service des forêts et de la faune), de la Ville de Fribourg (Edilité), du SEn (Service de l'environnement), d'un BAMO (Bureau d'appui du maître de l'ouvrage), et d'un bureau d'ingénieurs conseils. Une séance mensuelle est organisée afin de planifier, étudier, analyser les différentes phases de travaux pour ce site à assainir.

7. Des sites pollués classés « anciennes décharges publiques » de la Ville de Fribourg devront être investigués d'ici fin 2014. Ces premiers sites sont : Vallon de Pérolles, Pfaffengarten, Route Neuve, Châtillon $1^{ère}$ étape. Le SEn a contacté le Service du génie civil à la mi-décembre pour l'informer de la situation.

8. Le Service du génie civil a également été impliqué dans l'analyse de l'assainissement du stand de tir Horia à Guin. En effet, les sociétés de tir de la ville se rendaient dans ce stand entre 1963 et 1973.

5.1.10 Station d'épuration des eaux (STEP)

1. Organisation

La Step a été exploitée et entretenue par une équipe de 11 personnes (11) selon l'organisation suivante :

Roman Aeby : chef d'exploitation

Mario Folly : laborant, et chef d'exploitation-adjoint

6 employés de Step : 3 mécaniciens
2 électriciens
1 ouvrier

3 employées de réception, nettoyage et cafétéria

Ce personnel a exploité et entretenu la station d'épuration, la station de prétraitement de la décharge de Châtillon, les 10 stations de pompage, les 5 bassins d'eau pluviale et effectué les analyses des eaux industrielles.

La compensation des heures supplémentaires reste un problème. A fin 2012, près de 536 heures (538h) restent à compenser.

2. Exploitation, entretien

La charge hydraulique a été de 7`455`110 m^3 (6`066`130 m^3), avec une pluviométrie de 804 mm (549 mm).

La production de gaz par m3 de boues digérées a été de 29 m^3 (34 m^3) et la production d'électricité de 1`416`064 KWh (2`879`375 KWh), ce qui représente 70% de la consommation Step (45%).

La couverture des besoins en énergie thermique a été assurée par la récupération de chaleur sur les moteurs à gaz, complétée par la vidange du réservoir à mazout et l'installation de nouveaux moteurs à gaz avec un résultat final de 2`245 litres de mazout (635 litres) sur les chaudières.

Il a été réceptionné et traité 3`439 $m^3$ (6`675 m^3) de boues provenant des autres Step du Canton. (Micarna, Cremo, STAPR Châtillon inclues).

La production des boues déshydratées y compris les fournitures extérieures, a été de 5`911 t à 24% de matière sèche (6`782 t à 24%).

Les boues ont été incinérées dans l`installation de la SAIDEF 5`911 t (6`782 t).

Depuis février 2007, l`usine CREMO déverse ses eaux industrielles à la STEP.

Ainsi, 590'412 m^3 (620`398 $m^3$) ont été traités durant l`année 2012. Des solutions aux problèmes des graisses ont été étudiées et des adaptations sont encore nécessaires.

Beaucoup de travaux d`entretien, de révision et de renouvellement ont été entrepris par le personnel de la STEP, de façon autonome ou en collaboration avec des firmes spécialisées.

Le remplacement de deux des trois moteurs à gaz datant de 1995 a été réalisé conformément à ce qui était prévu dans le plan d'investissement. La puissance des

nouveaux moteurs passe de 175 KW à 250 KW. Les nouveaux moteurs sont alimentés avec du gaz naturel provenant du réseau de distribution de Frigaz. En collaboration avec Frigaz, une installation de transformation de biogaz en gaz naturel a été installée à la STEP. Le biogaz produit par la digestion des boues de STEP est vendu et réinjecté dans le réseau de Frigaz après passage dans la nouvelle installation. La mise en place de ce nouveau système permet d'éviter des pertes en période estivale. En effet, la chaleur produite durant cette période ne pouvait pas être valorisée. L'installation a été inaugurée au début du mois d'avril et une quantité de 1'328'035 m^3 de biogaz livrée à Frigaz.

Le processus de remplacement des centrifugeuses a débuté et le retour du résultat des soumissions a été enregistré à la fin du mois de décembre. Le changement est prévu dans le courant de l'année 2013.

Il y a eu 27 visites (20) de la STEP.

5.1.11 Economat central et magasins/Dépôts et logistique des manifestations

M. Christophe Cochard et ses collaborateurs sont responsables de la gestion des magasins et des dépôts. Ils sont également au service des différentes administrations de la Ville, ainsi que des personnes en demande de matériel de manifestations.

1. Economat central, magasins / dépôts

L'Economat collabore prioritairement avec les entreprises de la ville et du canton de Fribourg. Les conditions d'achat, y compris rabais et escompte, sont régulièrement négociées avec nos principaux fournisseurs et tous les Services peuvent en bénéficier.

En tant que membre du GRECO (Groupe romand des économats cantonaux et communaux), l'Economat bénéficie des prix basés sur des contrats et des marchés annuels négociés par le gérant de la centrale d'achats GRAFOSA.

Pour les cas particuliers, des appels d'offres sont adressés à plusieurs fournisseurs potentiels. Les offres sont analysées, des tableaux comparatifs sont établis et l'adjudication se fait en accord avec les Services concernés.

Tous les articles sont saisis dans une base de données. Cela permet d'obtenir une rapide connaissance des produits en stock et une maîtrise des entrées et sorties du magasin.

2. Logistique des manifestations

La Voirie soutient grandement les manifestations en ville de Fribourg en fournissant de la main-d'œuvre et/ou du matériel aux différentes sociétés et associations locales.

Grâce à la flexibilité et la polyvalence professionnelle des collaborateurs, la Voirie a pu assurer des prestations de toutes les manifestations. Environ 5'900 heures de travail ont été effectuées.

Une partie des prestations a été facturée aux sociétés, aux associations et à certains privés, selon la décision du Conseil communal du 08.11.1999 relative à la facturation des prestations.

Situations 2009, 2010 et 2011

Prestations facturées	**2010**	**2011**	**2012**
Location du matériel: - barrières Vauban - podiums, estrades - tables, bancs - décorations florales - etc. Elimination des déchets Nettoyage Transports Main-d'œuvre	CHF 72'996.50	CHF 76'282.10	CHF 57'358.90*
Prestations gratuites	**2009**	**2010**	**2011**
Location du matériel Nettoyage Transports Main-d'œuvre	CHF 764'790.30	CHF 732'557.45	CHF 647'331.55*
Total	**CHF 837'786.80**	**CHF 808'839.55**	**CHF 704'690.45**

*baisse suite à une adaptation du calcul des coûts

Après 2011, année assez forte en demandes de manifestations (~180), 2012 est restée sur le même « trend », soit 160 manifestations pour lesquelles le personnel de l'Edilité a été très fortement sollicité.

La part des prestations-locations gratuites est d'environ 91% en 2010, 91% en 2011 et 92% en 2012 ce qui démontre une stabilité des ratios d'une année à l'autre.

Liste non-exhaustive des principales manifestations :

- Belluard Bollwerk
- Carnaval des Bolzes
- Cortège de la Saint-Nicolas
- Cuisines du Bourg
- Fête de Pérolles
- Fête de la rue de Romont
- Fête de la Musique
- Fête-Dieu
- Festivités du 1er Août
- Festival de musiques sacrées
- Jazz Parade
- Morat-Fribourg
- Rencontres folkloriques
- SF bi de Lüt
- Tour du Vieux-Fribourg.
- 12 Heures de l'Auge

5.1.12 Cadastre

Suite au départ à la retraite de M. Yvan Jelk, Chef de service, le Service du cadastre a été rattaché au Service du génie-civil, sous la direction de M. Fabien Noël.

L'effectif du Secteur du cadastre se compose de 4 personnes occupées à plein temps, d'une personne à 80%, d'une collaboratrice administrative à 80%, d'un aide de terrain à 33%, d'une personne en emploi avec un contrat limité, d'une apprentie de 1ère année pendant 6 mois et de 2 fois 2 stagiaires pendant les vacances scolaires. Le Chef de secteur est M. Dominique Chenaux.

Durant l'année 2012, les tâches suivantes ont été exécutées :

1. Mensuration et conservation cadastrale

a) Travaux administratifs

- Traitement des dossiers d'expropriations selon la liste ci-dessous :
  - ✓ rue Joseph-Piller : vente de 8 m^2
  - ✓ route de la Fonderie/chemin du Musée : nouvelle définition des limites entre les biens-fonds 7500, 7501, 7503, 7677, 7687, 7688, 7690 et 8225
  - ✓ promenade des Légendes, promenade des Bolzes, chemin de la Patinoire : verbal de servitude pour l'inscription des passages publics
  - ✓ rue Jacques-Gachoud/route Wilhelm-Kaiser : verbal du domaine public établi pour adapter les limites au nouvel état des lieux
  - ✓ chemin des Violettes : enregistrement du contrat de servitude traitant le transfert des collecteurs des eaux usées entre la Ville de Fribourg et les propriétaires des articles 12046, 12152, 12219, 12283 à 12289
  - ✓ chemin Monséjour : adaptation des limites de la propriété de l'article 10139 et de l'article 17732
  - ✓ chemin des Primevères : Radiation d'une servitude de "Restriction concernant les constructions, clôtures et plantations"
  - ✓ escaliers du Collège : Adaptation de la limite, le long du chemin, suite à l'isolation de la façade du bâtiment Escaliers du Collège n°4
- Participation aux différentes séances et Commissions

b) Travaux techniques

- mise à jour informatique de la base cadastrale 2 fois par année;
- tirage et collage des plans muraux se trouvant dans les bureaux de l'administration;
- établissement de divers plans, documents et fichiers informatiques pour :
  - ✓ les Services communaux
  - ✓ les privés
- mensuration, piquetage, implantation, calculs et transferts de données pour les Services
  - ✓ *du Génie* civil
  - ✓ de *l'Urbanisme et de l'Architecture*
  - ✓ *des Parcs et Promenades / Cimetière*
  - ✓ *des Sports*
  - ✓ *de la Mobilité*
  - ✓ *de la Police locale*
  - ✓ *de la Voirie*

- pour les besoins du secteur "Voirie", exécution et mise à jour informatique de l'organisation du "Service d'hiver", avec les divers documents administratifs liés;
- établissement et suivi des dossiers pour la nouvelle dénomination des rues et la numérotation des bâtiments;
- contrôle de tous les chantiers et réalisation de toutes les tâches incombant aux communes pour la conservation cadastrale;
- vision locale, puis préparation des documents pour les ordres de mensuration de tous les bâtiments modifiés durant l'année;
- maintenance et gestion de tous les documents techniques de la mensuration pour le territoire de la "Ville de Fribourg";
- sur mandat du Service Cantonal du Cadastre et de la Géomatique, mise à jour de la couverture du sol des verbaux se trouvant sur le territoire de la Ville de Fribourg, dans la base cadastrale cantonale;
- rétablissement des points de polygone et des points limites détruits par les travaux accomplis par les Services communaux;
- contrôle de tous les plans de situation liés aux autorisations de construire, avec étude des dossiers, préavis et contrôle de l'exécution de ces derniers;
- préparation des dossiers suite à l'estimation des bâtiments par la Commission de l'ECAB avec vision locale, contrôle et mise à jour des bases géographiques et "FriDatec" suite au traitement de ces dossiers;
- taxe de raccordement : vérification des calculs de surface, facturation de tous les émoluments et traitement de tous les dossiers de recours;
- vision locale, commande, vérification de la pose pour 50 plaques de noms de rues et de 41 numéros de bâtiments y compris facturation des prestations;
- "Cadastre administratif" : tenue à jour mensuelle des données, recherche et contrôle des renseignements, préparation des données pour la facturation de la contribution immobilière;
- traitement du dossier "Recensement annuel des logements vacants";
- numérisation et contrôle des dossiers « permis de construire », puis liaison à l'application « FriDatec » en partenariat avec l'Inspectorat des constructions;
- support aux utilisateurs de "Gesti" (gestion des heures du personnel des Neigles et de l'économat).

2. SITECOF : Système d'Information du Territoire de la Commune de Fribourg

- Le personnel du Secteur du cadastre a consacré la majeure partie de son occupation à poursuivre les tâches dévolues au projet "Sitecof", cela sur la plate-forme Topobase d'Autodesk.

- Une formation sur le site internet et intranet de SITECOF ainsi qu'une information sur le fonctionnement du Secteur du cadastre, ont été données aux collaborateurs de la Ville au mois de mars, sous l'impulsion de M. Jelk avant son départ à la retraite.

- Une grosse part du travail a consisté, cette année, à la migration des données du serveur "virtuel" sur un nouveau serveur "physique". Ce changement a été nécessaire pour permettre la pérennité des données du SIT et pouvoir recevoir tous les documents des permis de construire qui ont et qui seront scannés et liés à l'application "FriDatec".

- Il convient de souligner spécialement le développement de la partie complémentaire pour la gestion des permis de construire de l'application "FriDatec" qui était comprise jusqu'à présent dans l'application cantonal "Datec", le canton ayant décidé de supprimer ce programme qui ne convenait pas aux Services de l'Etat.

- Toutes les applications du SIT sont mises à jour et maintenues par les collaborateurs du Secteur du cadastre en collaboration avec les Services concernés.

- Sitecof comprend actuellement les domaines suivants :

Domaine	Services "propriétaires"
Assainissement	Génie-civil / Externe
Autorisations de construire	Tous les services techniques
Bourgeoisie	Bourgeoisie
Cadastre du bruit	Génie-civil/Mobilité
Cadastre administratif	Cadastre
Circulation	Mobilité
Contrats	Tous
Eau potable	Services industriels
Eclairage public	Génie-civil
Entretien routier	Génie-civil
Etudes géotechniques	Génie-civil
Gaz	Frigaz
Inspection feu	Inspectorat du feu
Mensuration officielle	Tous
PAL	Urbanisme-architecture
Parcs et Promenades	Urbanisme-architecture
Patrimoine	Urban.-Architect. / Finance
Pavé	Urban.-Architect. / Génie-civil
Plan intervention	Service du feu
Planification des travaux	Génie-civil
Police locale	Police locale
Sécupol	Police/Service du feu
Sport école	Ecole / Service des sports
Restriction de circulation	Police / Mobilité
Télécommunication	SIVF / Etat / Université
Voirie	Génie-civil
Vorade	Génie-civil

Clients externes qui sont hébergés sur notre SIT

Mobilité douce	Agglo
Assainissement	Givisiez
PAL	Givisiez
Assainissement	Matran
PAL	Matran
Cimetière	Matran

- La maintenance des installations, la maintenance des postes de travail, l'administration, l'exploitation, l'organisation, l'instruction et la gestion du système pour les applications et les bases de données du projet sont exécutées par le groupe de projet "Sitecof" en étroite collaboration avec le Service de l'informatique de la Ville.

- De nombreux rapports avec les données provenant de SITECOF ont pu être fournis aux collaborateurs pour leur travail ainsi que pour les bureaux externes travaillant pour les Services de la Ville.

3. Sites géographiques Intranet et Internet

Les options prises par le Conseil communal de réaliser et de maintenir en "interne" le contenu des sites de la Ville demandent aux collaborateurs du Cadastre de fournir les prestations suivantes :

- établissement et tenue à jour de tous les documents cartographiques publiés pour l'ensemble des Services communaux;
- configuration de "masques" de diffusion;
- rédaction de rapports et listes spécifiques;
- formation continue pour les utilisateurs;
- mise en place de la nouvelle plateforme de diffusion "Neapoljs";
- configuration et maintenance des logiciels de diffusion avec adaptation des pages publiées;
- travaux administratifs.

5.3 Service d'urbanisme et d'architecture

5.3.1 Organisation

M. Thierry Bruttin, Architecte EPFL FAS, Urbaniste FSU, est entré en service en novembre 2008. Son service est composé de :

- l'Inspectorat des constructions;
- l'Intendance des bâtiments;
- du secteur architecture;
- du secteur urbanisme;
- du secteur parcs et promenades;
- d'une secrétaire.

5.3.2 Architecture

Les projets majeurs qui ont fortement occupé le Service sont les suivants :

1. Les constructions scolaires

Les tâches réalisées ont concerné en particulier le développement des projets, l'élaboration et la rédaction des demandes de crédits d'ouvrage, celles des dossiers de demande de permis de construire, ainsi que, le cas échéant, le suivi des chantiers. Ces prestations ont été engagées pour quatre écoles : la DOSF ainsi que les extensions du Botzet, de la Heitera et de la Vignettaz.

a) Cycle d'orientation de langue allemande (DOSF)

Historique

Pour rappel, après le jugement en mai 2009 par le collège d'experts, la Ville de Fribourg a confié à Dettling et Péléraux Architectes EPFL le mandat avec, pour objectif, de réaliser la DOSF dans les délais prévus.

Le Conseil général a approuvé l'engagement d'un montant de CHF 4'200'000.00 destiné aux études pour la réalisation du projet.

Le crédit d'étude a permis de financer le développement du projet réalisé durant l'année 2012 et la préparation du dossier d'enquête déposé le 21 septembre de la même année, en vue de l'obtention du permis de construire. Deux oppositions ont été déposées contre le projet.

Phases significatives

- 5 commissions techniques;
- 1 commission de bâtisse;
- 4 septembre 2012 : présentation du dossier d'enquête au Conseil communal et validation de celui-ci;
- diverses séances spéciales de préparation, en fonction de l'état du dossier.

Estimation des coûts

Crédit d'étude

Le 26 septembre 2011, le Conseil général a accepté d'engager un montant de CHF 4'200'000.00 destiné à l'étude du projet en vue de sa réalisation. Le coût estimé pour la réalisation de la DOSF en une seule opération était de CHF 55'000'000.00 (+/- 15%).

Le processus mis en place lors de l'élaboration du projet a permis d'affiner les coûts, en s'adjugeant les services de Regtec S.A., bureau spécialiste dans la réalisation, la gestion et la technique du bâtiment. Le coût global du projet a été estimé à 70 millions de francs, dans un premier temps, au terme de l'avant-projet, soit un surcoût d'environ 16 millions par rapport au montant articulé dans le message du Conseil communal pour la demande de crédit d'étude.

La simplification du projet mis à l'enquête, dans la suite d'un processus de recherche d'économies, a permis de ramener le coût global du bâtiment pour tous les CFC (1 à 9) à CHF 61'000'000.00 TTC à +/- 15% (devis estimatif du 20.06.2012), soit une augmentation d'environ 10% par rapport au montant annoncé dans le message du crédit d'étude.

b) Ecole enfantine du Botzet

Historique

Pour rappel, après le jugement en janvier 2011 par le jury du concours, le Conseil communal a décidé, en mai 2011, de confier le mandat au bureau MAZZAPOKORA avec pour objectif de réaliser l'extension de l'école du Botzet dans les délais convenus. Cet ouvrage sera livré à la fin du mois d'août 2013, pour la rentrée scolaire.

Répondant de façon favorable à la demande du Conseil communal, le Conseil général a approuvé l'engagement d'un montant de CHF 590'000.-- destiné aux études pour la réalisation du projet.

Ce crédit d'étude, accepté le 18 octobre 2011, a permis de financer le développement du projet réalisé et la préparation du dossier d'enquête déposé le 6 janvier 2012.

Après analyse du site, il s'est avéré que des travaux d'assainissement de la parcelle du Botzet étaient nécessaires, en raison de l'état d'obsolescence avancée des réseaux, équipements et infrastructures du site scolaire. En effet, les équipements (introductions et installations techniques en sous-sol) de la parcelle et le chauffage à distance existant reliant les bâtiments A et B, datent, en partie, de plus de 50 ans (plans 1956-58). Les anciennes canalisations existantes étaient en système unitaire (E.P. et E.U. mélangées).

Le message relatif au crédit d'ouvrage destiné à l'assainissement de la parcelle du site scolaire du Botzet en vue de la réalisation de la nouvelle école enfantine a été élaboré en janvier 2012. Le crédit d'assainissement a été approuvé le 5 mars 2012 par le Conseil général. Les travaux liés à l'assainissement de la parcelle ont débuté le 7 mars 2012, après une demande de travaux anticipés.

Le message relatif au crédit d'ouvrage pour la construction de l'école enfantine a été élaboré au printemps 2012. Le crédit d'ouvrage a été approuvé le 30 avril par le Conseil général.

Le début des travaux liés à la réalisation des nouveaux édifices scolaires a été lancé le 2 mai 2012.

Phases significatives

- 14 commissions techniques;
- 5 commissions de bâtisse;
- 8 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux préparatoires;
- 36 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux de construction;
- diverses séances spéciales, en fonction de l'état du dossier;
- 6 février 2012 : adoption par le Conseil communal du message relatif au crédit d'ouvrage pour l'assainissement de la parcelle;
- 5 mars 2012 : acceptation par le Conseil général du message relatif au crédit d'ouvrage pour l'assainissement de la parcelle du site scolaire du Botzet;
- 7 mars 2012 : début des travaux d'assainissement de la parcelle;
- 3 avril 2012 : adoption par le Conseil communal du message relatif au crédit d'ouvrage pour la construction de l'école;
- 30 avril 2012 : acceptation par le Conseil général du message relatif au crédit d'ouvrages;
- 2 mai 2012 : début des travaux de construction. Terrassement. Installation de chantier;
- 21 décembre 2012 : fin du gros-œuvre et mise hors d'eau des bâtiments avant les fêtes.

Estimation des coûts

Crédit d'ouvrage pour l'assainissement

Le Conseil communal a demandé au Conseil général d'engager un montant de CHF 740'000.00 destiné à l'assainissement du site.

A ce stade du dossier, le coût probable correspond au devis général.

Crédit d'ouvrage pour la construction

Le Conseil communal a demandé au Conseil général d'engager un montant de CHF 6'690'000.00 destiné à la réalisation du projet de l'école enfantine.

Il s'agit d'un crédit affecté au financement de la phase partielle d'appel d'offres pour les soumissions qui ne sont pas encore rentrées lors de l'élaboration du devis général, liées principalement aux travaux du second-œuvre ainsi que de la phase de réalisation englobant le développement des plans d'exécution et de détails nécessaires et l'exécution de l'ouvrage. Ce crédit comprend également le contrôle des coûts à la mise en service des locaux de la nouvelle école et les coûts liés au décompte final.

Pour information, 88% des montants du coût de construction sont connus, répartis entre les soumissions rentrées et les marchés déjà adjugés. Il reste 12% de soumissions à effectuer qui concernent principalement les aménagements extérieurs. Le but visé est que toutes les soumissions soient établies avant la fin de l'année 2012. A ce stade du dossier, la situation financière correspond au devis général.

c) Ecole enfantine de la Heitera

Historique

Pour rappel, après le jugement en mars 2011 par le jury du concours, le Conseil communal a décidé, en juillet 2011, de confier le mandat au bureau MASKIN avec pour objectif de réaliser l'extension de l'école de la Heitera dans les délais convenus. Cet ouvrage sera livré à la fin du mois d'août 2013, pour la rentrée scolaire.

Répondant de façon favorable à la demande du Conseil communal, le Conseil général a approuvé la somme de CHF 790'000.- destinée aux études pour la réalisation du projet.

Ce crédit d'étude, accepté le 18 octobre 2011, a permis de financer le développement du projet et la préparation du dossier d'enquête déposé le 6 janvier 2012.

Le message relatif au crédit d'ouvrage pour la construction de l'école enfantine de la Heitera a été élaboré au printemps 2012. Le crédit d'ouvrage a été approuvé le 30 avril par le Conseil général.

Les travaux liés à la réalisation des nouveaux édifices scolaires ont débuté le 2 mai 2012.

Phases significatives

- 7 commissions techniques;
- 6 commissions de bâtisse;
- 29 séances de chantier hebdomadaires liées aux travaux de construction;
- 4 séances extraordinaires portant sur le planning avec les différents intervenants du gros-œuvre;
- diverses séances spéciales, en fonction de l'état du dossier;
- 3 avril 2012 : adoption par le Conseil communal du message relatif au crédit d'ouvrage;
- 30 avril 2012 : acceptation par le Conseil général du message relatif au crédit d'ouvrage;
- 7 mai 2012 : début des travaux de construction. Terrassement. Installation de chantier.

Estimation des coûts

Crédit d'ouvrage pour la construction

Le Conseil communal a demandé au Conseil général, d'engager un montant de CHF 9'294'000.00 destiné à la réalisation du projet de l'école enfantine.

Il s'agit d'un crédit affecté au financement de la phase partielle d'appel d'offres pour les soumissions qui ne sont pas encore rentrées lors de l'élaboration du devis général, liées principalement aux travaux du second-œuvre ainsi que de la phase de réalisation englobant le développement des plans d'exécution et de détails nécessaires et l'exécution de l'ouvrage. Ce crédit comprend également les coûts liés au contrôle des coûts, à la mise en service des locaux de la nouvelle école et au décompte final.

Pour information, 83% des montants du coût de construction sont connus, répartis entre les soumissions rentrées et les marchés déjà adjugés. Il reste 17% de soumissions à effectuer qui concernent principalement les postes importants que sont la plâtrerie, la peinture intérieure et les aménagements extérieurs. A ce stade du dossier, il faut noter que la situation financière du 5 novembre 2012 présente un coût probable de CHF. 10'465'820.00 pour les travaux de construction, soit +3.78% par rapport au montant annoncé dans le devis général (CHF 10'084'000.00 TTC à +/- 10%). Il est à relever que le poste *583 Réserves pour imprévus* de CHF 340'400.00 n'a pas été activé.

d) Ecole enfantine de la Vignettaz

Historique

Pour rappel, en attendant la réalisation des nouvelles constructions définitives destinées à satisfaire à la clause du besoin du site de la Vignettaz, un concept de classes modulaires a été développé pour répondre provisoirement aux besoins de classes enfantines pour la rentrée 2013. Le programme scolaire de la Vignettaz (5 classes) a ensuite été mis en relation avec les besoins identifiés du CO du Belluard, provenant en grande partie du rapatriement nécessaire des classes de la Villa Caecilia. Une fois le projet de l'extension définitive de l'école de la Vignettaz réalisé, les pavillons préfabriqués devaient être déplacés sur le site du CO du Belluard pour répondre aux besoins de celui-ci. Ils pourraient être alors démontés et reconstruits sur le toit plat de l'école.

Ces pavillons ont été mis à l'enquête dans la Feuille officielle du 5 octobre 2012 et n'ont suscité aucune opposition.

Phases significatives

- 2 séances du groupe de travail Vignettaz;
- diverses séances spéciales, en fonction de l'état du dossier;
- 18 septembre 2012 : présentation au Conseil communal du dossier d'enquête et validation de ce dernier;
- 11 décembre 2012 : adoption par le Conseil communal du message relatif au crédit d'ouvrage pour la construction des pavillons scolaires modulaires.

2. L'aménagement du Werkhof

Historique

Pour rappel, le Conseil communal avait prolongé jusqu'au 31 décembre 2011 le délai de recherche de financement pour permettre à l'Association Werkhof-Frima de trouver le financement nécessaire à la réalisation de son projet d'aménagement du Werkhof.

Cet objectif n'ayant pas pu être atteint, un groupe de travail composé des responsables des Services des bâtiments, des finances, de la culture et de l'Association a été constitué afin de développer une démarche dans la perspective de trouver une solution globale tenant compte des besoins de la Ville et intégrant le projet Werkhof-Frima.

En effet, dans le cadre de la mise en place de la deuxième année d'école enfantine, l'accueil extrascolaire (AES) des quartiers de l'Auge et de la Neuville sera transféré dans le bâtiment du Werkhof, sachant qu'il est actuellement à l'étroit dans ses locaux à la Route de la Neuveville 2. Le montant cible global (CFC 1 à 9) a été fixé à Fr. 5'000'000.- TTC.

Un mandat d'études parallèles d'architecture et d'ingénierie civile à 1 degré, voire 2 degrés en fonction des résultats des projets et des conclusions du collège d'experts, a alors été organisé pour l'aménagement du Werkhof. La Ville de Fribourg a d'abord lancé le 9 novembre 2012 une procédure sélective en vue de l'adjudication d'un mandat aux différents concurrents retenus. Le 18 décembre 2012, le Conseil communal a retenu 6 mandataires sur les 19 reçus, selon le préavis du groupe d'experts.

L'élaboration du programme des locaux résulte de la clause du besoin fournie par les différents utilisateurs. Le programme est composé de locaux à destination de l'Accueil extrascolaire, des diverses associations de quartier, de REPER et de Frima.

Les locaux publics concernent l'espace d'accueil du bâtiment et d'informations touristiques, une salle de répétition à destination des musiciens, une salle polyvalente d'environ 200 m2 pour des manifestations plus conséquentes et un espace public d'exposition permanente et temporaire, dans lequel sera disposée la maquette de la ville de Fribourg selon le plan Martin Martini. Des espaces destinés à la location sont intégrés au programme dans le but de financer une partie du projet.

Phases significatives

- 9 novembre 2012 : lancement de la procédure sélective en vue de mandats d'étude parallèles d'architecture et d'ingénierie civile pour l'aménagement du Werkhof. Publication sur Simap et dans la Feuille officielle;
- 13 décembre 2012 : examen des 19 dossiers de candidatures reçus par le collège d'experts. Celui-ci propose au Conseil communal de retenir 6 candidatures pour les mandats d'étude parallèles;
- 17 décembre 2012 : décision du Conseil communal de retenir les 6 dossiers proposés par le collège d'experts.

Calendrier

Suite au lancement des mandats d'études parallèles, les équipes pluridisciplinaires disposeront de trois mois pour développer un projet. Après une audition des candidats prévue le 25 mars 2013, le collège d'experts aura pour mission d'identifier un projet et une équipe pluridisciplinaire pour le développer durant la deuxième moitié de l'année 2013 en vue de sa réalisation en 2014-2015. Une deuxième phase peut être envisagée si les solutions proposées ne donnent pas satisfaction.

A ce stade du dossier, le planning prévoit les phases suivantes :

- crédit d'ouvrage : printemps 2014;
- ouverture du chantier : été 2014;
- remise des locaux aux utilisateurs : hiver 2014 - printemps 2015.

3. Autres dossiers traités

- Aménagement de l'AES au Centre du quartier du Schoenberg en collaboration avec l'intendance des bâtiments.
- Transformation des écoles de l'Auge, du Bourg, de la Neuville et du Jura en collaboration avec l'intendance des bâtiments. Réalisation de classes enfantines supplémentaires dans le cadre de la mise en place de la deuxième année d'école enfantine prévue pour la rentrée scolaire 2013.
- Agrandissement du Café des Arcades. Dossier en suspens.

4. La salle de spectacle "Equilibre"

Un engagement important du Service a été nécessaire concernant le contrôle des factures finales des entreprises engagées dans la construction de la Salle de spectacle. En effet, en raison des nombreux manquements de l'architecte dans les prestations dont il a la responsabilité, certaines factures ne reposent sur aucune base contractuelle. Un travail considérable est donc nécessaire afin de pouvoir mettre en relation les informations liées aux offres de l'entreprise, au projet définitif, aux travaux réalisés et aux montants facturés.

La société Techdata a été mandatée par le Conseil communal en tant que Bureau d'assistance au Maître d'ouvrage pour traiter cet aspect spécifique du dossier.

Ce mandataire spécialisé a été chargé d'analyser les factures d'une dizaine d'entreprises présentant des surcoûts élevés par rapport aux montants d'adjudication. De même, Techdata a assisté le Maître d'ouvrage lors de la remise de l'ouvrage.

Historique

- 15 juin 2012 : fin des travaux, selon l'annonce de l'architecte. Toutefois, bon nombre de travaux de finition de plus ou moins grande importance étaient encore en cours à cette date.
- 20 août 2012 : test intégral sous la forme d'un test de synchronisation des systèmes et procédures de sécurité.
- Septembre 2012 : réception de l'ouvrage par le Maître d'ouvrage. En raison des multiples problèmes rencontrés tout au long de la phase de réalisation de l'ouvrage avec l'architecte mandaté, la réception de l'ouvrage a fait l'objet d'une attention particulière et s'est déroulée sur 4 demi-journées, les 7, 13, 19 et 25 septembre 2012.

Etat du dossier au mois de décembre

- Le Maître d'ouvrage est dans l'attente de la remise du décompte final de l'ouvrage de la part de l'architecte.
- Le Maître d'ouvrage est dans l'attente de la remise du dossier final de l'ouvrage de la part de l'architecte.
- Le Maître d'ouvrage a produit une action reconventionnelle en réponse à la procédure juridique ouverte par Dürig AG à l'encontre de la Ville de Fribourg.
- La remise du certificat Minergie se fera au début de l'année 2013.

5.3.3 Intendance des bâtiments

L'intendance des bâtiments, dirigée par M. Mariano Colautti, a effectué les tâches et travaux suivants :

Travaux d'investissements

a) CO Jolimont : remplacement des armoires vestiaires
1ère étape de fabrication et pose d'armoires vestiaires pour les élèves.

b) Ecole de la Vignettaz : rénovation de l'appartement du concierge
Projet, mise à l'enquête, PV de chantiers, planning et suivi de chantier.

c) Sécurité, nouvelles normes électricité, balustrades

Mise en conformité des installations électriques : chemin du Gottéron 19 - Karrweg 3 -Théâtre de la Cité, Grandes-Rames 36 - école de l'Auge - école de la Neuveville - Werkhof - salle de gymnastique, Direction de l'Edilité - WC publics, dépôt et Kebab, Cité-Bellevue 2 - Grabensaal, parc d'attractions Hubert Audriaz - place des Ormeaux, Magasin Art Computer.

Mise en conformité et modernisation des transmissions d'alarme : école du Jura A - Maison de Ville - Maison de Justice - Direction de l'Edilité.

Mise en place de détecteurs de fumée dans tous les bâtiments scolaires.

Système d'alarmes et appels de secours, Service des tutelles, Hôpital des Bourgeois.

d) Assainissement énergétique

Etude remplacement du système de chauffage, Gottéron 15.
Remplacement du fourneau à mazout, Gottéron 19.

e) CO Jolimont : réfection joints de façades

Appel d'offres et suivi chantier, CO Jolimont.

f) Voirie : création de vestiaires et douches

Création d'un WC handicapés et vestiaires-douches pour le personnel féminin, ateliers des Neigles.

g) Assainissement réseau d'eau pour serres

Suivi budget et chantier avec le bureau technique Duchein SA, place du Jura, serres St-Léonard et place Georges-Python.

Travaux de fonctionnement

a) Bâtiments administratifs

Salle du Conseil général
Réfection peinture, modification installations électriques et pose d'une œuvre (Frédéric Aeby).

Hôpital des Bourgeois
Réfection de couche d'usure, salle à manger, WC et douches, remplacement de deux frigos et réparation d'un lave-linge pour l'auberge de jeunesse.
Création d'une ventilation d'extraction pour le service d'impression.
Remplacement de l'alimentation armoire climatisation, installation de détecteurs de mouvement anti effraction, service informatique.
Réfection de couche d'usure pour divers locaux en sous-sol.

Direction de l'Edilité
Réfection de couche d'usure des fonds et murs dans l'appartement du concierge.
Modifications des bureaux pour nouveau collaborateur, planning et suivi travaux.
Modification de la ligne de transmission d'alarme, ligne analogique Swisscom terminée.

Maison de Justice
Pose de détecteurs d'eau, archives de la Ville, en sous-sol.
Adjonction de sirènes d'alarme feu.
Remplacement de l'appareillage téléphonique de l'ascenseur.

Maison de Ville
Réfection de couche d'usure, divers locaux en sous-sol.
Nouveaux stores à lamelles intérieur, bureau administratif.
Mise à jour du logiciel de transmission d'alarme, bureau administratif.

b) Bâtiments scolaires

CO Belluard
Réfection des portes d'entrée principale, CO et halles de gym.
2 nouvelles salles de classe et salle d'appuis, planification, appel d'offres et suivi de chantier.
Remplacement des câbles de traction d'ascenseurs.
Réfection peinture de divers locaux.
Etanchéité dans le local de la chapelle.
Remplacement des luminaires étanches dans le parking.
Mise en place de détecteurs de mouvements extérieurs, halles de gym.
Nettoyage et élimination d'isolation dans les ventilations des plafonds, halles de gym.

Ecole de l'Auge
Création de cadres de protection saut de loup.
Création d'une salle de classe EE, planification, appel d'offres et suivi de chantier.
Aménagement de la salle de spectacle, scène et nouveau système audio, planification, appel d'offres et suivi de chantier.

Ecole du Jura A
Modification de la ligne de transmission d'alarme, ligne analogique Swisscom terminée.
Modification de l'alimentation gaz, économie familiale.
Remplacement de la batterie de ventilation secondaire, économie familiale.

Détartrage du bouilleur.
Remplacement de stores à rouleau en aluminium.
Remplacement des luminaires d'une salle de classe.

Ecole du Jura B
Changement des ventilateurs secondaires des WC et chaufferie.

Ecole de l'Auge
Pose de détecteurs luminaire aux WC.
Remplacement du brûleur à gaz.
Réfection peinture de divers locaux.

Ecole de la Neuveville
Réfection peinture de divers locaux.

Pose de détecteurs de mouvement aux WC, travaux divers, salle des maîtres et salle 17.

Halle de la Motta
Pose de détecteurs de mouvement aux vestiaires et WC.

Ecole de la Vignettaz
Création de supports à souliers sous bancs existants, bâtiment B.
Réfection fonds et murs, salles des maîtres et salle de vote, bâtiment A.
Remplacement de 2 stores à lamelles, bâtiment C.
Réfection des fonds et peintures des murs, 6 salles de classe, bâtiment C.
Changement de 2 soupapes chauffage de sécurité.

Halle de gymnastique de la Vignettaz
Réfection des fonds, vestiaires-douches.

CO Jolimont
Modification de la ligne de transmission d'alarme, ligne analogique Swisscom terminée.
Réfection de l'étanchéité de la cour intérieure, coté joint dilatation.
Remplacement de la sonorisation et bloc de puissance, salle Ducarroz.
Remplacement de la nourrice et de diverses pièces et tuyaux, sous-station piscine.
Remplacement du collecteur, sous-station piscine.
Remplacement d'un radiateur, salle laboratoire 1er é
Réparation ponctuelle des sols sportifs, halles de gymnastique.

Crèche Mandarine
Remplacement des luminaires, salle de repos et couloir.

AES Bourg
Nouveau revêtement de sol, corridor.
Nouveaux stores à lamelles intérieur.
Mise en place d'une sonnerie complémentaire, coté arrière place de jeux.

Halle de gymnastique de la Heitera
Création de locaux matériel en acier grillagé.

Villa Thérèse
Remplacement de la vanne magnétique de sécurité du gaz.
Création de butée de portes aux entrées des nouveaux bâtiments.
Modification de la ligne de transmission d'alarme, ligne analogique Swisscom terminée.
Nouveau câblage informatique, halles de sport.

Halle de la Motta
Nettoyage des ventilations, vestiaires et WC.
Remplacement du vase d'expansion, chaufferie.

Ecole du Botzet
Création d'un local concierge, bassin et machine à laver, suite démolition bâtiment concierge.

Colonie de vacances à Sonnenwil
Nouvelle introduction d'eau.

c) Bâtiments locatifs

Réfection de couche d'usure des 2 appartements, peinture des parois et réfection des ventilations de salle de bains, Bonnesfontaines 20.
Paravents sur étagères, poignées boule antivol, kiosque des Grand-Places 1.
Nouvelles parois anti-feu, Foyer St-Louis.
Rafraichissement peinture et parois de protection, Kiosque du Grand-Pont.
Réfection peinture des 2 appartements et adaptation ventilation sanitaires, Bonnesfontaines 20.
Réfection des murs, local technique, Place des Ormeaux.
Nettoyage des grilles et dallettes de la toiture, Place des Ormeaux.
Modification des installations électriques, installation d'un four, Fondation Res Freiburghaus.
Mise en place d'une chaufferie mobile en attendant le nouveau système de chauffage, Gottéron 15.
Projet, mise à l'enquête, appels d'offres, nouveau système de chauffage, Gottéron 15.
Nouvelle pompe de ventilation 1er étage, Café des Grand-Places.
Réfection peinture, murs, plafond et boiseries, remplacement des faces cuisine, four et potager, émaillage baignoire et faïences, appartement du rez, allée du Cimetière 3.
Remplacement des chauffe-eaux, Grandes-Rames 34.
Mise à jour des transmissions d'alarme, salle des fêtes Intersociétés.
Remplacement des éclairages de sortie de secours, salle des fêtes Intersociétés.
Remplacement de verres armés, façades, salle des fêtes Intersociétés.
Réfection peinture, murs, sanitaires, plafond et boiseries, cuisine et four potager, installation électricité, appartement 7 ½ pces, Petites-Rames 10.

d) Autres bâtiments

Remplacement du sèche-linge, buanderie, PPS.
Préparation budget avec le bureau technique Tecnoservice, nouvelle climatisation, Espace Jean Tinguely.
Réparation pierre naturelle et nettoyage de façades, Espace Jean Tinguely.
Réfection de la charpente, de la couverture et de la ferblanterie, WC publics, Grand-Fontaine 1.
Rafraîchissement peinture avant-toit et larmier, WC publics, rte de Morat 38.
Réfection de la peinture intérieure, Chapelle Sainte-Thérèse.
Création de 2 nouveaux portails en bois, entrées secondaires du cimetière St-Léonard.
Vidange des séparateurs, dépôt et serres jardiniers, allée du Cimetière 3.
Remplacement des urinoirs, WC publics, allée du Cimetière 6.

Atelier des Neigles
Réfection peinture de divers locaux.
Révision et assainissement d'une citerne de 20'000 l.
Remise en état de 23 stores à lamelles.
Remplacement des aérochauffeurs, garage camions.

Bains de la Motta
Assainissement système chauffage et eau chaude sanitaire, mise à l'enquête, gestion intervenants corps métier communaux, suivi chantier.
Nouvelle pataugeoire, mise à l'enquête, devis et suivi de chantier en collaboration avec le bureau technique Duchein SA, gestion travaux par les ouvriers de la Ville.

Torry TPF
WC pour chauffeurs dans ancienne cabine téléphone: étude, appel d'offres, planification.

Gîte d'Allières
Relevé, étude de projet, mise à l'enquête préalable, sas d'entrée avec grille chauffante.

Divers
Etude et photomontage, nouveaux balcons, Bonnesfontaines 42-50.
Réfection partielle de sols en résine époxy, salle Intersociétés.
Remise en état des installations électriques, bâtiment à vocation sportive et culturelle, Rte des Neigles 39.

Simap (système d'information sur les marchés publics en Suisse)
2 appels d'offres, nouvelle école au Botzet.
6 appels d'offres, nouvelle école à la Heitera.
16 appels d'offres, DOSF.
1 MEP, Werkhof.

e) Petites fournitures diverses

Nouveau frigo, appartement concierge, Maison de Ville.
Remplacement d'un sèche-linge, local concierge, Hôpital des Bourgeois.
Nouvelle hotte aspirante cuisine, Augustins 2.
Nouveau lave-linge, Grandes-Rames 36.
Nouveau plan de travail, locaux Reper, Ecole du Jura B.
Nouveau frigo, salle des maîtres, Ecole du Schoenberg.
Entretien toitures et chenaux, Ecole de l'Auge.
Nouveau sèche-linge, appartement concierge, Ecole de l'Auge.
Nouveaux tapis-brosse, bâtiment B, Ecole de la Vignettaz.
Nouveau vase d'expansion, Halle de la Motta.
Nouveau vase d'expansion, Maison de Justice.
Nouveau collecteur dans local technique, piscine CO Jolimont.
Nouveau store salle 15, CO Jolimont au Jura A.
Nouveau lave-vaisselle, salle ménagère, Jura A.
Nouveau store pavillon et DOSF, CO Jolimont.
Fourniture de 30 diffuseurs Regent, salles de classes, CO Jolimont
5 nouveaux stores, CO Jolimont.
Réparation de faïences dans vestiaires piscine, CO Jolimont.
Fourniture aspirateur à eau et poussières et divers accessoires, Villa Caecilia.
Nouveaux luminaires, salle Y, Jura A.
Installations de détecteurs de mouvement, halles de gymnastique, CO Belluard.
Remplacement des micros, halles de gymnastique, CO Belluard.
Fourniture d'un tracteur à neige, CO Belluard.
Nouvelle horloge, coté place de jeux, école du Bourg.
Fourniture d'une fraise à neige, école du Bourg.
Nouveaux luminaires, salle gymnastique, Direction de l'édilité.
3 nouveaux stores, école de l'Auge.
Nouveau poste de levage avec pompe, Grand-Rue 16.
Commande d'habillements et souliers de sécurité pour les concierges.
Installation de luminaires bleus, WC publics.
Remplacement d'une pompe et contrôle des ventilations, Café des Grand-Places.
Remplacement des émetteurs du portail coulissant, allée du Cimetière 3.
Révision et assainissement d'une citerne de 10'000 l allée du Cimetière 3.

f) Mandats Voirie

103 mandats transmis et terminés par la Voirie.

g) Divers travaux administratifs

Traitements de 37 dossiers de pose fibre optique, SWISSCOM.
Participation à diverses Commissions, CHST, Fondation du logement, Commission des locaux.

Gestion des clés du patrimoine, commandes de clés pour nouveaux utilisateurs.
Scans de plans, préparation et envoi de fichiers informatiques, recherche de données et calculs techniques.

h) Sinistres

Infiltrations dans la cour intérieure, étanchéité dégradée du au temps et tassement, CO Jolimont.
Infiltrations intérieures, réfection de l'étanchéité autour de sortie ventilation sanitaire, Crèche Mandarine.
Remplacement de pompes de ventilation et vannes, suite au gel, écoles du Jura A et B.

i) Vandalisme

Incendie intentionnel dans WC publics, place du Domino, boulevard de Pérolles 35.
Incendie intentionnel dans WC publics, route de Villars 2.
Incendie intentionnel dans WC publics, place Georges-Python 1.
Divers appareils sanitaires cassés, Irish Pub, Café des Grand-Places.
7 actes de vandalisme, cylindres bouchés, stores cassés et vitrages brisés, école du Jura A.
Divers tags en façades, Augustins 2.
Abribus vitre cassée, allée du Cimetière 3a.
Tentative d'effraction, entrée côté parking, Hôpital des Bourgeois.
Vols de cuivres, toiture, école de la Heitera.
Effraction et vols, kiosque du Grand-Pont.
Effraction et vandalisme, Centre de quartier du Schoenberg.
Tentative d'effraction, Place des Ormeaux.
Descellement d'une statue et casse à plusieurs endroits, chemin du Palatinat.

j) Relevé et numérisation du patrimoine immobilier

Ecole de la Neuveville.
Ecole de la Vignettaz B et C.
Centre de quartier du Schoenberg.
Kiosque du Grand-Pont.

k) Plans d'évacuation

Analyse de la signalétique des sorties de secours dans les bâtiments scolaires et administratifs, création des plans, pose des éléments programmée en 2013.

5.3.4 Inspectorat des constructions

L'Inspectorat communal des constructions, dirigé par M. Christophe Crausaz, a effectué les tâches principales suivantes :

a) enregistrement de 277 dossiers de permis de construire dont 141 procédures simplifiées (permis communaux),130 procédures ordinaires (permis préfectoraux) et 6 demandes préalables (avec préavis du SeCA);

b) examen des dossiers, mise en consultation auprès des divers services de la Commune et préavis à l'intention de la Direction de l'édilité et du Conseil communal;

c) visite d'immeubles ou parties d'immeubles à transformer (transformation complète ou partielle + installations de chauffage);

d) établissement de la statistique annuelle et trimestrielle des permis de construire à l'intention de la Confédération et du Service cantonal des statistiques;

e) identification des bâtiments avec logements, nouvellement construits ou transformés, pour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL);

f) établissement de 76 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux conditions du permis de construire. Le permis d'occuper est délivré pour autant que les mesures de sécurité soient garanties pour les occupants des locaux. Les bâtiments non terminés bénéficient, dans la plupart des cas, d'un permis d'occuper provisoire, si les conditions d'habitat et de sécurité sont observées;

g) calcul et contrôle de l'exécution des emplacements pour véhicules et places de jeux pour enfants, à aménager sur domaine privé, selon le règlement du PAL;

h) contrôle des bâtiments en construction ou en transformation selon l'avancement des travaux et sur demandes des architectes, requérants ou propriétaires;

i) examen de 82 dossiers de demandes d'autorisation pour pose et remplacement d'enseignes;

j) examen de 49 dossiers de demandes préalables.

Autres tâches

L'Inspectorat des constructions collabore, en outre, à l'assainissement d'appartements présentant des problèmes d'insalubrité, soit par manque d'entretien et de comportement des occupants, soit par vice de construction. Il apporte sa collaboration aux interventions effectuées par la Commission de santé communale. Dans ce domaine, il faut reconnaître un net recul des cas d'insalubrité. Les transformations et rénovations de ces dernières années en sont la cause.

Les demandes de patentes pour les établissements publics sont également soumises à l'Inspectorat. A cet effet, 19 dossiers ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu.

Il en est de même au sujet des patentes pour les demandes d'autorisation pour la mise à disposition de tiers de locaux destinés à l'exercice de la prostitution. 6 dossiers ont été examinés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie, en collaboration avec l'Inspection du feu.

Durant la même période, l'Inspectorat des constructions a enregistré la fin des travaux de 243 ouvrages.

L'Inspectorat des constructions a, en outre, collaboré à la conservation du patrimoine immobilier, avec l'élaboration de photographies et dossiers pour les bâtiments sis pl. du Petit-St-Jean 21, rue du pont-Suspendu 2, rue de la Samaritaine 1 et rue de la Neuveville 54.

Dans le cadre de la Commission du Patrimoine de la Ville, l'Inspectorat des constructions, par le biais de son Inspecteur, prépare les dossiers qui sont soumis à ladite Commission (9 séances / 63 dossiers).

L'Inspectorat des constructions exerce également une activité de conseils pour les promoteurs, architectes ou propriétaires quant aux possibilités de construire sur un site, en relation avec le règlement communal d'urbanisme. Il en va de même pour les projets de changements d'affectation, de transformations ou autres.

Dans le domaine de la prévention incendie, l'Inspectorat des constructions collabore avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu et les cinq ramoneurs ayant une activité dans les secteurs de la Ville.

42 citernes à mazout, essence ou diesel ont été mises hors service selon les normes de sécurité en vigueur.

Le contrôle des citernes à huile de chauffage, mazout et essence a nécessité l'envoi d'avis de révision. De plus, des rappels pour des travaux non effectués en 2011 et 2012 ont été adressés aux propriétaires concernés.

Le nombre de citernes se réduit d'année en année, compte tenu des nouvelles installations au gaz et des mises hors service des réservoirs, suite aux contrôles périodiques. Les installations de chauffage au gaz sont en constante augmentation et concernent tant les nouvelles constructions que les anciennes.

Sans mettre en application un contrôle systématique et périodique des immeubles, ce qui nécessiterait du personnel supplémentaire, l'Inspectorat des constructions maintient une certaine surveillance sur les bâtiments. Des visites sporadiques sont effectuées lors du dépôt des demandes de permis de construire ou transformations.

Cette surveillance est complétée par :

a) les reconnaissances de cas signalés par des tiers;
b) les inspections d'installations non conformes;
c) les visions locales, effectuées en collaboration avec l'Inspection du feu, l'Inspection cantonale du feu, le Service de l'environnement et les Maîtres-ramoneurs;
d) les visites de divers bâtiments à affectation spéciale avec les responsables du Service du feu.

Les Inspectorats des constructions et du feu collaborent à la prévention incendie lors de diverses activités temporaires comme les expositions, fêtes et autres manifestations.

Délégués du BPA (Bureau suisse de la prévention des accidents), les collaborateurs de l'Inspectorat des constructions exercent cette activité accessoire, essentiellement dans le domaine "habitat", dans les limites de leur fonction. Cette formation complémentaire permet d'examiner d'une manière plus approfondie les mesures de sécurité à exiger dans les demandes de permis de construire.

En partenariat avec le Service du cadastre, l'Inspectorat des constructions s'occupe également de l'archivage informatique des dossiers de demande de permis de construire.

5.3.5 Politique énergétique

Cité de l'énergie

En 2000, la Ville de Fribourg obtenait son premier label « Cité de l'énergie » après un audit de certification auprès de l'Association Cité de l'énergie. Il récompensait la politique énergétique engagée par la Commune pour la poursuite des objectifs de SuisseEnergie. Un ré-audit, renouvelé tous les quatre ans sur la base d'un catalogue de mesures réalisées, a permis de quantifier les progrès de la Ville en matière énergétique. La Commune a ainsi à nouveau reçu le label « Cité de l'énergie » en 2003, 2007 et 2011. Depuis 2000, selon les outils d'évaluation de Cité de l'énergie, la progression de la Ville a été constante avec quelque 12% de plus en une dizaine d'années. La Ville a reçu officiellement le renouvellement du label Cité de l'énergie le 26 octobre 2012.

En outre, diverses séances ont eu lieu avec le Conseiller « Cité de l'énergie » dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur des énergies.

5.3.6 Urbanisme

Les dossiers majeurs traités par ce secteur ont concerné en particulier :

- les séances et travaux préparatoires en vue d'élaborer les documents nécessaires à la révision du PAL;

- la mise en place et l'accompagnement des processus et des procédures MEP pour les secteurs stratégiques des Grand-Places, de la Tour-Henri et de Cardinal;
- la mise en place et l'accompagnement des processus et des procédures pour les PAD Arsenaux, Gachoud et Pilettes.

Plan d'aménagement local (PAL) de la Ville

Le PAL en vigueur de la Ville de Fribourg date de 1992. Les objectifs sur lesquels il se base ont été formulés en 1977, et le dossier directeur date du début des années 1980. Au cours des années, le PAL a été complété par une série de planifications annexes. La configuration actuelle manque d'une vision d'ensemble cohérente et contemporaine. Les statuts légaux des différents éléments doivent être clarifiés. Par ailleurs, l'adoption de la nouvelle LATeC en 2010 oblige à modifier le PAL dans le délai admis du 31 décembre 2014. La révision générale du PAL est nécessaire.

Le PAL est l'instrument permettant de gérer le développement de la ville en matière de constructions. Il est opposable aux tiers. Pour assurer un développement de la ville durable et dynamique à long terme, ainsi que pour répondre de manière efficace à chaque projet isolé, il est nécessaire de disposer d'une vision territoriale communale fixant des objectifs de niveau spatial, qualitatif et fonctionnel.

Démarche générale de la révision du PAL

La révision du PAL est structurée en deux phases principales : une première au niveau de la planification directrice communale (volet A) et une seconde portant sur les instruments opposables aux tiers (volet B).

Planification directrice communale

La Ville de Fribourg a mandaté le groupement de mandataires du projet d'agglomération de 2ème génération de l'Agglomération de Fribourg pour réaliser le volet A de la révision du PAL : la planification directrice.

Cette 1ère phase correspond à une réflexion au niveau stratégique, notamment à une mise-à-jour des fondements datant du début des années 1980 et à l'intégration des éléments résultant des démarches réalisées au niveau de la CUTAF et du projet d'Agglomération de Fribourg admis en 2012 par les communes concernées.

Le projet territorial porte tant sur une approche territoriale menée à diverses échelles que sur des éléments transversaux thématiques. Il comprend l'établissement de la stratégie spatiale pour le développement futur de la Ville et la définition de la structure urbaine sur laquelle il doit s'accrocher (p.ex. traduction de la vision des trois axes structurants du PA2 à l'échelle de la ville, avec des compléments concernant les autres quartiers).

La ville du 21ème siècle ne se fait pas uniquement au travers de plans, mais surtout au travers de projets, en particulier de projets fédérateurs pour la population et les instances décisionnelles. Les lieux et/ou projets sensibles, clés et fédérateurs pour le développement de Fribourg et de ses quartiers dans les 20 ans à venir doivent faire partie intégrante du projet territorial. Les propositions concrètes au niveau de projets fédérateurs permettent de rendre la vision compréhensible pour les acteurs du territoire et d'initier le processus de gestion dynamique (dans le temps) du territoire et des projets qui le composent. Enfin, les projets fédérateurs sont déterminants pour l'image et l'identité de la ville.

Parties opposables aux tiers

La traduction d'une vision, d'un projet territorial et de projets fédérateurs au niveau opposable aux tiers du PAL ne peut pas être standardisée. Elle doit être déduite du caractère et du contenu des recommandations stratégiques ainsi que des exigences et opportunités opérationnelles. Au niveau de la planification stratégique, un processus d'apprentissage doit être engagé pour trouver les outils permettant de constituer l'instrument opposable aux tiers. Ainsi, il est nécessaire que l'administration communale se penche autant sur le volet stratégique que sur les éléments réglementaires opposables aux tiers pour gérer le développement futur de la ville.

Au niveau opérationnel, les méthodes de gouvernance et de gestion du développement varieront d'un lieu/projet à l'autre. De plus, certaines recommandations stratégiques appelleront probablement de nouveaux outils légaux.

Calendrier prévisionnel général du projet

L'année 2012 a été consacrée essentiellement à la mise en relation du Projet d'agglomération avec les enjeux territoriaux et urbains propres à la ville, ainsi qu'à l'élaboration du cahier des charges relatif aux phases restantes de la révision. Ce travail de clarification a été nécessaire pour définir et rédiger le cahier des charges à confier aux mandataires spécialisés concernés par la phase « conception directrice » en termes de contenu et de compétences à rassembler. De plus, une première esquisse du cadre stratégique a été initiée.

Il s'agit d'une phase préparatoire qui a essentiellement eu pour but de définir les thèmes principaux de la conception directrice de la Ville sur la base des grands principes définis dans le cadre du projet d'agglomération 2ème génération. Enfin, une réflexion de fond destinée au lancement des études relatives à la Place de la Gare a permis de présenter une méthode, une stratégie et un crédit dans le cadre du budget 2013.

L'année 2013 sera consacrée au travail de niveau stratégique, à savoir la définition des lignes directrices de la planification directrice communale (volet A). L'objectif est de définir la "grande architecture du PAL". Parallèlement, une première itération avec la traduction en instruments dynamiques opposables aux tiers de la stratégie territoriale pourra être amorcée au travers de "workshops".

La vision liée au développement et à la gestion de la ville de Fribourg sera définie dans le volet A sur l'année 2013. Il s'agira ensuite de traduire ces objectifs dans un document technique et légal durant l'année 2014. La stratégie communale doit en effet être vulgarisée et synthétisée dans un document opposable aux tiers, à savoir, le plan d'aménagement local, qui comprend les éléments suivants (art.39 LATeC) :

a) le dossier directeur (constitué du plan directeur communal et du programme d'équipement);

b) le plan d'affectation des zones;

c) la réglementation afférente au plan d'affectation des zones (RCU);

d) les plans d'aménagement de détail.

L'élaboration de ce dossier sera confiée au cours de l'année 2013 à un bureau d'urbanisme spécialisé par cet aspect précis. Ce bureau travaillera en partenariat avec les mandataires du volet A dans un premier temps, puis à l'élaboration du dossier directeur (période 2013-2014).

Le Service d'urbanisme de la Ville aura pour mission d'assurer la coordination entre les différents bureaux mandatés.

PAD ayant fait l'objet d'études et de décisions

1. **PAD Gachoud**

Plan d'aménagement de détail, définition du périmètre requis par le Conseil communal par décision du 14 juin 2010.

Le mandat d'études parallèles initié par la Ville a permis d'identifier le projet lauréat parmi les propositions produites par 6 bureaux d'architectes-urbanistes.

Le bureau Boegli-Kramp Architekten à Fribourg a été désigné pour poursuivre le mandat pour la réalisation du Plan d'aménagement de détail dans ce secteur.

A ce jour, plusieurs séances de travail ont eu lieu en présence du mandataire et des propriétaires dans la perspective de la mise à l'enquête du PAD.

Etat du dossier au mois de décembre 2012 :

- fin de la demande préalable, préparation du dossier d'enquête;
  dépôt prévu printemps 2013.

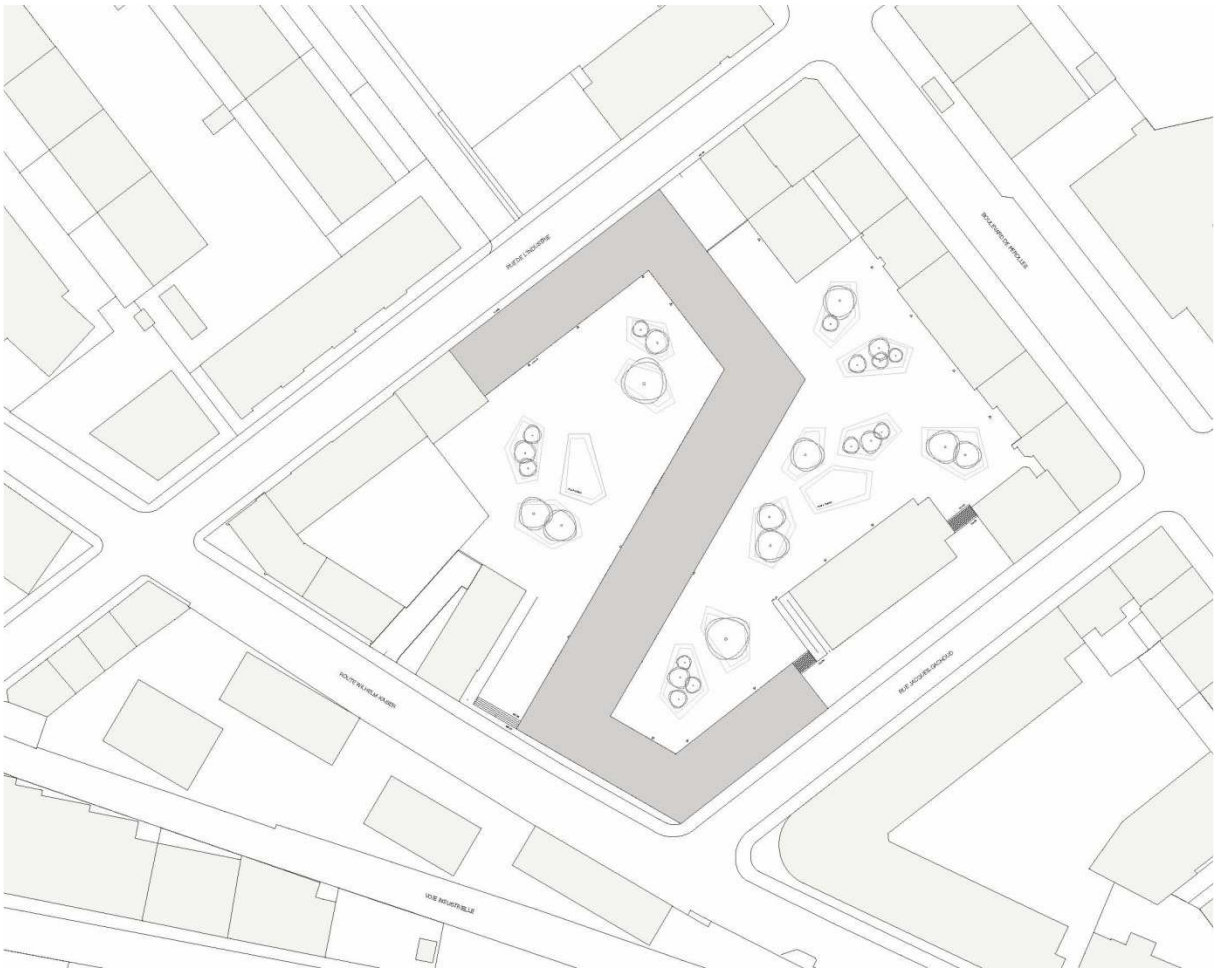

2. **PAD Pilettes**

Plan d'aménagement de détail obligatoire, requis dans le cadre du Plan d'aménagement local avalisé par le Conseil d'Etat le 23 décembre 1991.

Le mandat d'études parallèles initié par la Ville a permis d'identifier le projet lauréat parmi les propositions produites par 4 bureaux d'architectes-urbanistes.

Le bureau LVPH à Fribourg a été désigné pour poursuivre le mandat pour la réalisation du Plan d'aménagement de détail dans ce secteur.

Plusieurs séances de travail ont eu lieu en présence du mandataire et des propriétaires dans la perspective de la mise à l'enquête du PAD.

Etat du dossier au mois de décembre 2012 :

- demande préalable en cours auprès des services de l'Etat depuis le 27 juillet 2012;
  en attente d'une réponse pour la préparation du dossier d'enquête.

3. PAD "Secteur Vuille"

Pour rappel, la modification et l'extension du périmètre du plan d'îlot ont comme objectifs, d'une part, de favoriser la mixité des affectations par la juxtaposition de logements et d'activités artisanales ou administratives dans un environnement unitaire et de qualité et, d'autre part, de mettre en valeur le caractère particulier du vallon et ses relations fonctionnelles spatiales et paysagères avec l'espace public.

Le plan d'îlot souscrit différents objectifs : la réalisation de nouveaux édifices, respectivement le remplacement, l'agrandissement et la transformation des bâtiments existants, étant précisé que la volumétrie et l'implantation exactes des constructions résultent de la situation, en bordure ou à l'intérieur du vallon et que la volumétrie de référence est donnée par le gabarit de l'usine Vuille d'origine. En ce sens, une cote est appliquée à l'ensemble des nouveaux bâtiments, afin de favoriser une solution unitaire. Pour le bâtiment existant implanté dans le vallon, un rehaussement jusqu'à la limite prescrite.

L'aménagement du vallon est conçu de manière à lui donner un caractère unitaire. Un ruisseau, mémoire de celui de Chandolan canalisé sous le terrain, et le terrasses qui lui sont accrochées, assurent l'organisation de l'espace tout en l'adaptant aux contingences des bâtiments ou du sous-sol. L'arborisation à caractère naturel assure également l'unité de l'ensemble et contraste avec l'arborisation organisée des rues ou des places.

Le PAD a été approuvé par la DAEC en date du 5 décembre 2012.

4. PAD Torry-Est

Pour rappel, ce terrain situé à l'entrée Nord de la Ville s'étend sur la colline de Torry et constitue un point de repère important aisément reconnaissable. Au nord, le terrain est délimité par les limites du territoire communal de Granges-Paccot. A l'est, la ligne régionale du chemin de fer Morat-Fribourg sépare le terrain de la zone sportive du stade Saint-Léonard.

Mis à l'enquête publique du 17 décembre 2005 au 31 janvier 2006, il a soulevé certaines oppositions. A la suite des séances de conciliation, le Conseil communal a adopté le PAD le 28 juin 2006 et les oppositions ont été écartées. Six recours ont été déposés contre cette décision. Le dossier a été transmis à la DAEC pour approbation.

Lors de sa séance du 17 juillet 2012, le Conseil communal a décidé de retirer le dossier.

La mise à l'enquête du dossier modifié a eu lieu du 2 novembre au 2 décembre 2012.

De nouvelles oppositions ont été déposées.

La procédure est actuellement en cours.

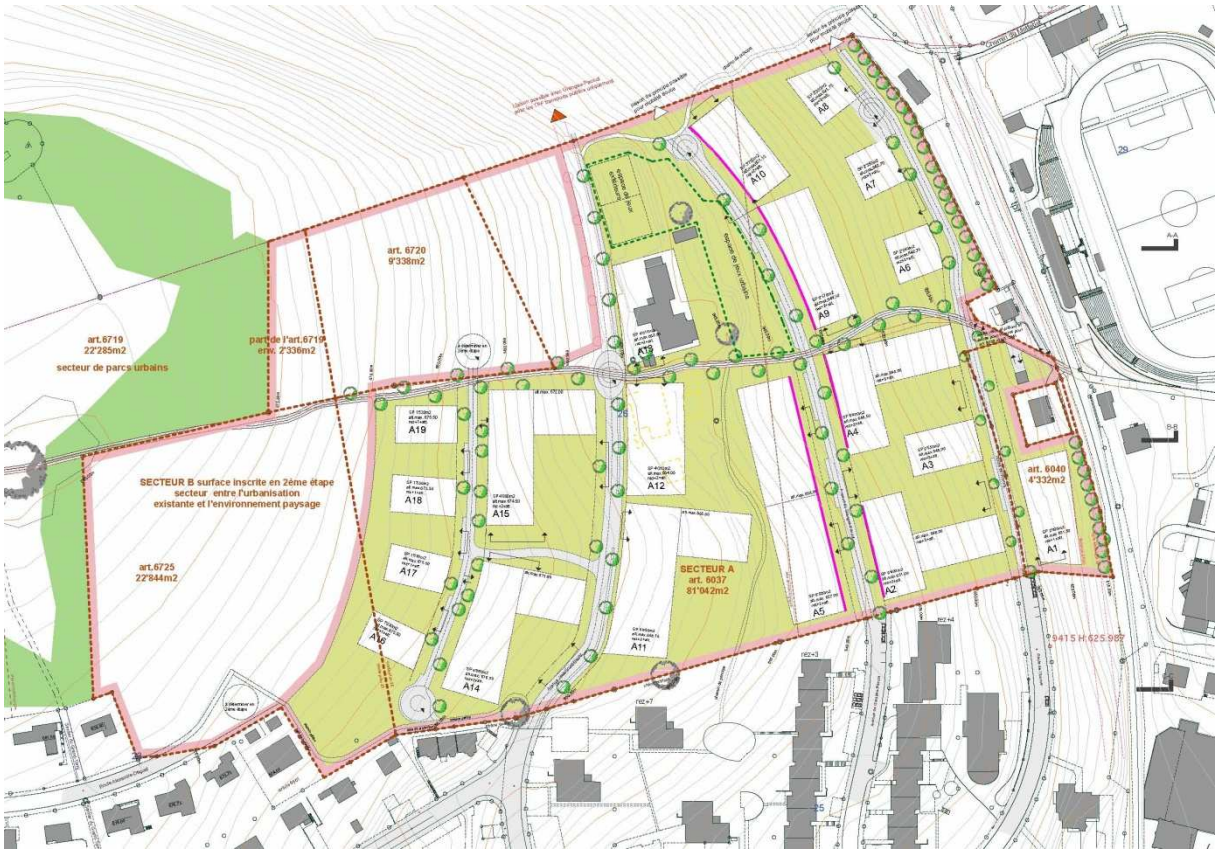

5. PAD "Parc de la Fonderie"

Pour rappel, le projet veut maintenir les qualités et le caractère végétal du lieu, à savoir une topographie de pente naturelle, une couverture végétale du sol et un faible coefficient du sol de manière à avoir plus de vide (espace) que de plein (volumes bâtis).

Le projet propose aussi de :

- conserver au maximum la friche végétale le long de la voie industrielle;
- maintenir l'idée des jardins de ville;
- implanter trois immeubles d'environ 30 m de haut de manière libre, pour éviter de leur donner une orientation dominante;
- construire dans le parc une liaison piétonne sinueuse, pour optimiser la pente qui traverse le site de la voie industrielle jusqu'à la route de la Fonderie;
- affecter les trois bâtiments à l'habitat. De plus, une surface le long du chemin au niveau de la voie industrielle est réservée pour des équipements tels que crèche, kiosque etc.

Le Conseil communal, en sa séance du 27 janvier 2009, a émis un préavis favorable à la demande préalable. Le dossier a été transmis au SECA pour préavis le 11 février 2009. La procédure d'élaboration de plans de mise à l'enquête est actuellement en cours.

Une mise à l'enquête devrait intervenir au printemps 2013.

6. PAD Arsenaux

Le périmètre du plan d'aménagement de détail "Les Arsenaux" est situé entre l'ancienne voie industrielle et la route des Arsenaux. Le site s'étend du Passage du Cardinal à l'Arsenal et ses dépôts. Le périmètre est affecté en zone de ville IV et destiné notamment à des activités des secteurs secondaires et tertiaires. Les logements sont prévus dans les étages supérieurs.

L'urbanisation de ce secteur a pour ambition de créer un ensemble cohérent dans un contexte urbain disparate et peu qualifié. Le futur ensemble accueillera des activités mixtes qui changeront son activité historique et actuelle. Il prend également en compte des conditions particulières du lieu (vue sur les Préalpes, bon ensoleillement), ainsi que le caractère particulier de sa situation entre deux secteurs très différents (ancienne voie industrielle et la route des Arsenaux).

Le projet prévoit des logements et des bureaux dans les étages supérieurs. Des surfaces commerciales, artisanales et administratives sont prévues dans les niveaux inférieurs des volumes situés hors terre.

La qualification des espaces extérieurs, tant à l'intérieur de l'îlot des Arsenaux que par rapport aux voies publiques ainsi que leur intégration aux différents réseaux de déplacements constituent des enjeux importants de la planification. Une grande place publique située sur la partie la plus élevée du site est accessible par une grande rampe et deux escaliers. Elle est située sur la principale traverse du site et donne accès aux deux écoles et au musée.

Après transmission des réserves formulées par le SeCA le 25 janvier 2012, les démarches en vue de la mise à l'enquête du PAD sont actuellement en cours.

7. PAD Richemond

Le Plan d'aménagement de détail (PAD) "Richemond" est établi à l'initiative du propriétaire des fonds No 11127, 11128, 11129 et 11134 RF Fribourg qui recouvre l'entier du périmètre ainsi qu'une partie des art. 11132 et 11133 appartenant à d'autres propriétaires. Conformément aux dispositions de l'art. 67 ch.2 LATeC, l'accord de la majorité des propriétaires représentant la majorité de la surface du fonds est acquis.

Le PAD a pour objectif de régler l'implantation et la volumétrie des nouveaux bâtiments à construire dans son périmètre, de qualifier les espaces extérieurs et d'intégrer cet ensemble dans le réseau des déplacements cyclistes et piétons. Dans ce but, il prescrit des périmètres constructibles, des alignements et des hauteurs maximales. Il détermine également les parcours piétons et cyclistes ainsi que l'affectation des espaces libres. La flexibilité est maintenue, en conformité avec les affectations admises dans la zone de Ville III du règlement communal d'urbanisme.

Le territoire compris dans le périmètre du plan d'aménagement de détail "Richemond" est situé sur les terrains occupés par une ancienne villa, un immeuble d'habitation collective de cinq niveaux et par une menuiserie. Ces immeubles sont destinés à la démolition de même que deux garages situés sur les articles 11132 et 11133 RF.

Un "examen préalable" est en cours depuis le mois d'avril 2012.

La mise à l'enquête devrait intervenir au courant du printemps 2013.

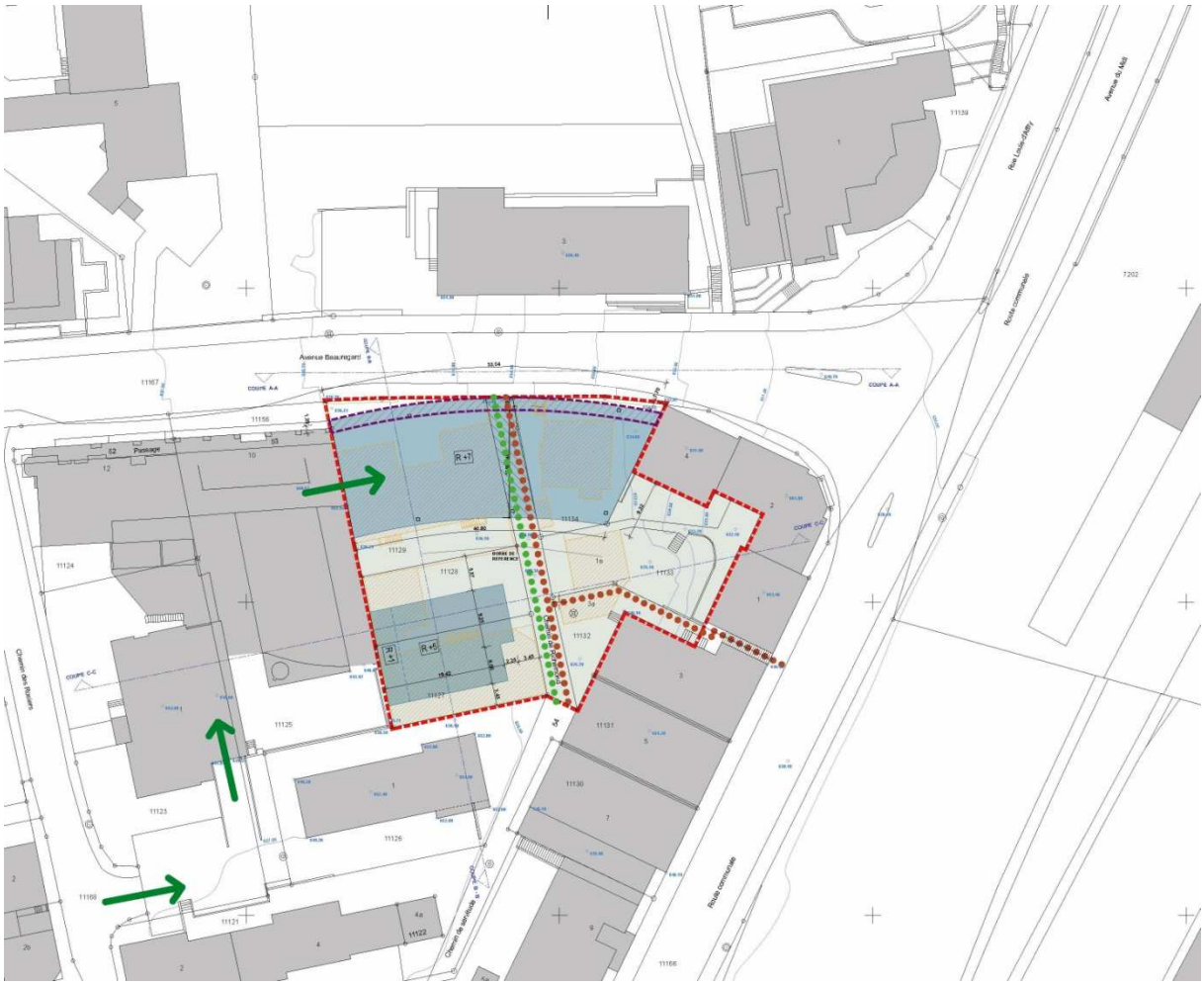

Aménagement d'espaces publics

Parc de Maggenberg

Faisant suite à la mise à l'enquête de ce dossier, la Préfecture a octroyé le permis de construire au mois de juin 2011.

Le Service d'urbanisme et d'architecture planifie la réalisation de cet aménagement qui fera encore l'objet d'un message au Conseil général afin de valider son financement.

Pour des raisons :

- d'accessibilité publique au parc,
- d'accessibilité dans le cadre du chantier, et
- d'évacuation des eaux usées des WC du parc,

la Ville de Fribourg est dans l'attente d'une proposition d'accord de cession de la part de l'Association des copropriétaires de la Rue Athénaïs-Clément.

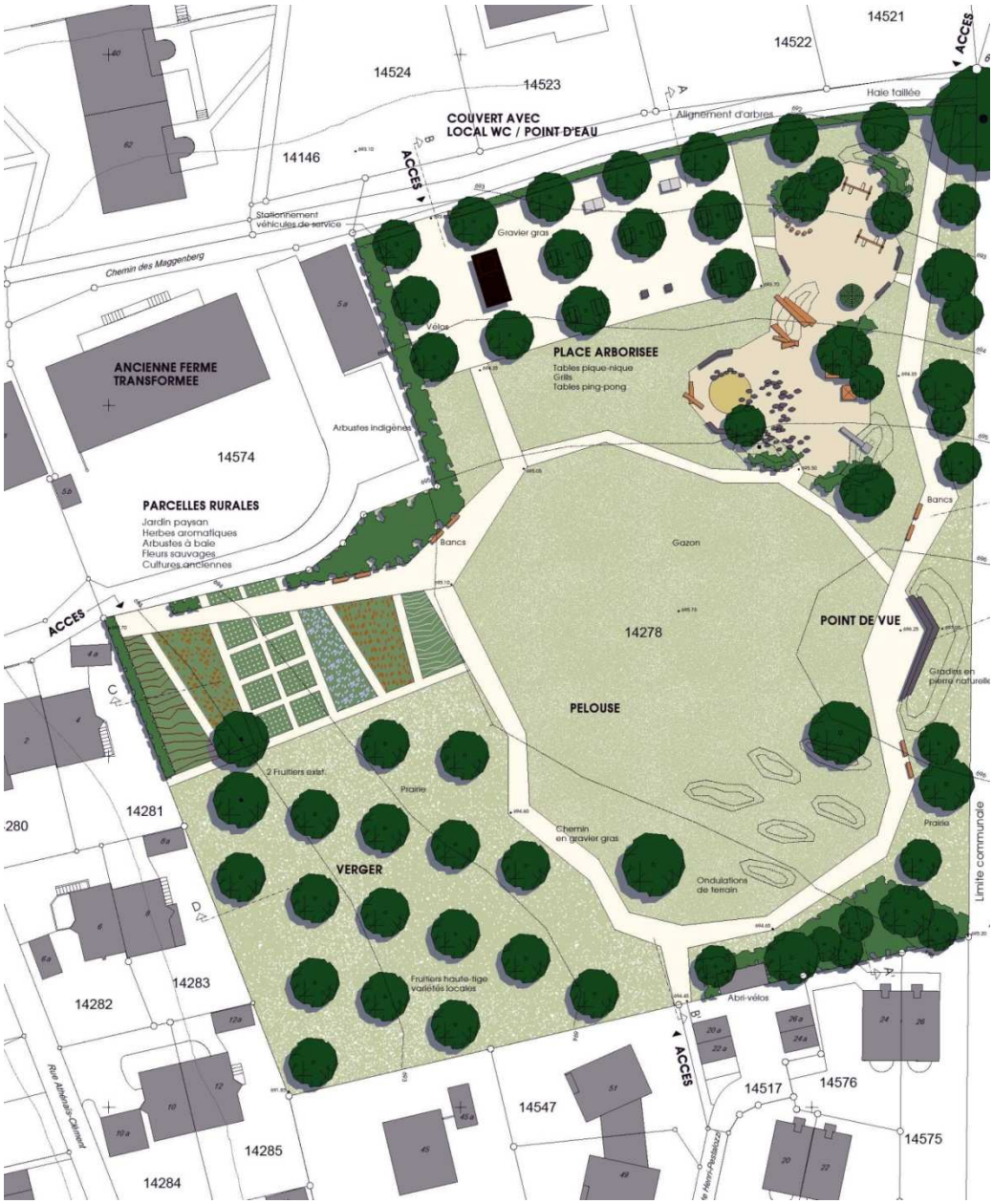

Grand-Places

Pour rappel, la construction de la salle de spectacle et la mise en sens unique de l'avenue de la Gare nécessitent la requalification d'un secteur comprenant les espaces situés entre la Poste, le Temple, les alentours d'Equilibre et ce qu'il reste des Grand-Places. Le réaménagement de ce secteur est à concevoir comme une occasion unique d'articuler les échelles de la ville, du quartier et des abords proches, dans leurs dimensions tant physiques que sociologiques ou sensorielles. C'est pourquoi la Ville a lancé à la fin avril 2011 une procédure sélective en vue de l'adjudication de mandats d'études parallèles à 2 degrés pour l'aménagement des Grand-Places.

Le recours interjeté le 2 août 2011 par un concurrent non retenu contre le résultat de la procédure sélective a été rejeté par le Tribunal Cantonal en date du 31 août 2012. Dès lors, la procédure sélective a été validée et la procédure du MEP du 1er degré a pu démarrer.

Place du Petit-Saint-Jean

Suite à l'application de la zone de rencontre mise en œuvre durant l'été 2010 sur la Place du Petit-Saint-Jean et dans le but de traiter l'espace de façon éphémère, dans l'attente du projet définitif, le Service d'urbanisme et d'architecture a mandaté Anouk Vogel, artiste plasticienne d'origine genevoise, installée à Amsterdam, afin d'obtenir une proposition d'aménagement pour ce site historique sensible. Le projet conçu par Anouk Vogel consiste à faire évoluer le statut de la place actuellement associée à un parking désaffecté, par l'application d'un motif floral de grand format dessiné à même le sol. L'intervention est complétée par l'installation de fleurs en pots, destinées à qualifier l'entrée des différentes maisons, qui définissent et délimitent l'espace de la place.

Ce projet a été mis à l'enquête publique dans la Feuille officielle du 9 mars 2012.
Il a suscité 10 oppositions.

Aménagement de la zone de rencontre de Monséjour

Description du projet

Le projet d'aménagement d'une zone de rencontre à Monséjour s'inscrit dans la dynamique urbaine actuelle. En effet, on observe une densification générale de la Ville qui a pour effet premier la revitalisation des quartiers situés dans les secteurs du centre-ville, comme Beauregard, et, pour conséquence subsidiaire, la nécessité de revalorisation du quartier de Monséjour.

Le quartier de Monséjour, situé à deux pas de la Gare et égale distance du nouveau pôle d'attractivité que représentent les secteurs de Boxal, du Cardinal et des Arsenaux, présente un potentiel réel. Il est dès lors nécessaire et justifié d'y développer des espaces publics de qualité.

La réalisation des immeubles Chemin Monséjour 6-8-10 (112 appartements, 270 m^2 de surfaces administratives) modifie considérablement la morphologie du quartier. Le découpage foncier actuel fracture cet espace de rue en deux dans son sens longitudinal: la route communale d'un côté et la parcelle privée qui reçoit les nouvelles constructions de l'autre. Cette situation contribue à fragmenter un lieu aux dimensions réduites.

Le projet d'aménagement propose de répondre au caractère strictement « routier » actuellement perceptible dans ce secteur par une appropriation totale de l'espace. La route se dilate et devient une place délimitée par les bâtiments qui la bordent. Toutes les entrées des bâtiments donnent sur la place. De fait, l'espace public devient l'élément liant central du projet. Les aménagements projetés (des bouquets d'arbres et de bosquets, quelques bancs et des gradins pour s'assoir, des jeux d'enfant marqués au sol,…) ont pour but de renforcer le caractère de la place.

Bien que la fonction de desserte pour tous les bâtiments voisins soit maintenue, l'impact de la circulation est donc maîtrisé. En effet, il n'y a pas de trafic de transit dans le secteur d'une part et, d'autre part, l'aménagement a été précisément conçu.

Les éléments de modération du trafic sont intégrés dans les aménagements décrits précédemment. Ils empêchent un déplacement rectiligne, obligeant l'automobiliste à être attentif à l'environnement dans lequel il se déplace et au respect de la vitesse fixée à 20 km/h.

Ce nouvel espace convivial est mis à disposition de la population aussi bien de jour comme de nuit. Cet aspect a été pris en compte, l'éclairage de la future place ayant fait l'objet d'une étude spécifique.

Le Conseil général a accepté le crédit d'ouvrage de Fr. 372'500.00 TTC en séance du 24 septembre 2012.

Procédure de mise à l'enquête

Le projet d'espace de rencontre a été mis à l'enquête publique pendant 30 jours par avis dans la Feuille officielle du 20 juillet 2012.

2 oppositions ont alors été produites. Une de ces oppositions a été retirée dans le cadre de la séance de conciliation. Concernant la seconde opposition, l'architecte a proposé d'adapter le projet afin de répondre aux critiques et objections formulées. Lors de sa séance du 27 novembre 2012, le Conseil communal a adopté les plans et rejeté l'opposition qui subsistait.

Etat du dossier à la fin de l'année 2012

Le dossier est finalisé a été remis à la DAEC pour approbation des plans. La mise en soumission se fera au début de l'année 2013 pour une réalisation prévue dès l'été 2013, sous réserve de l'approbation des plans mentionnée ci-dessus.

Divers

Ville historique

Pour rappel, suite à la mise en consultation publique du Plan Directeur de la Ville historique engagée en 2010, le Conseil communal a décidé en séance du 28 juin 2011 de constituer un nouveau groupe de travail, afin de donner suite aux nombreuses critiques émises dans le cadre de cette procédure.

L'objectif visé consistait à permettre aux différents milieux concernés de participer au projet de revitalisation du Bourg en intervenant sur la qualité de l'espace urbain, aujourd'hui fortement déprécié.

Ce groupe de travail, qui se voulait représentatif de la population concernée, avait pour mission de travailler notamment sur le concept de stationnement élaboré par le bureau d'ingénieur mandaté, dans le but de combler les lacunes du Plan Directeur mis en consultation.

En guise de synthèse, il a été constaté que tous les acteurs présents partageaient la même hypothèse de base, dont la faisabilité technique et financière doit encore être démontrée. Le principe qui consiste à réaliser un parking public en sous-sol sous la Place de la Grenette, dont la surface serait traitée en espace public mis en relation avec le futur parvis de la Cathédrale (1ère étape du processus transformation / requalification du Bourg) a été admis.

Un bureau d'ingénieur spécialisé a réalisé, en 2012, une étude de faisabilité concernant le parking de la Grenette dans le but de mettre en évidence les lacunes et faiblesses de l'édifice actuel, mais également son potentiel dans la perspective de la réalisation d'un parking public de qualité dont la Grenette serait le pivot.

Un groupe de travail traitant de la revitalisation du Bourg a également été constitué pour comprendre les enjeux économiques et touristiques du quartier. Ce groupe rassemble des représentants de Fribourg Tourisme, de la Promotion économique et

du Service culturel de la Ville. Il a pour objectif de fixer une vision stratégique pour le développement économique, touristique et culturel du Bourg, en prenant notamment en considération le nouveau potentiel issu de la requalification de l'espace public planifiée dans le cadre du Plan directeur.

Il s'agira en 2013 de soumettre le résultat obtenu (le Plan Directeur adapté) au Conseil communal pour décision, puis de lancer la procédure de consultation.

blueFACTORY Cardinal

Dans le prolongement de l'acquisition commune par l'Etat et la Ville de Fribourg du terrain le 1er juin 2012, un concours d'architecture a été lancé en septembre 2012. L'objectif est de mandater une équipe pluridisciplinaire (urbanisme, mobilité et paysage) afin de concevoir puis de développer un Masterplan qui servira de base pour l'élaboration du Plan d'Affectation Cantonal (PAC). La phase suivante consistera à lancer un concours d'architecture en vue de réaliser dès 2015-16 un premier édifice et les infrastructures et équipement de base.

En outre, la Ville de Fribourg a été contactée dans le cadre du projet "Quartiers durables by SMEO" initié par la Confédération (Office Fédéral de l'Energie (OFEN)).

Le bureau Equiterre, spécialisé dans le développement durable, a pris en charge le comité de pilotage d'accompagnement en collaboration avec le Service d'urbanisme et d'architecture.

Le but du programme "Quartiers durables by SMEO" est l'évaluation proche et concrète du projet sous l'angle de la durabilité. Pour ce faire, des interlocuteurs provenant de tout horizon professionnel, principalement des collaborateurs administratifs cantonaux et communaux, ont été sollicités afin de se prononcer chacun dans leur domaine respectif concernant le projet du site Cardinal.

Le but de l'exercice était non seulement d'établir un diagnostic de l'état actuel, mais aussi de déterminer les adaptations, améliorations et autres corrections à mettre en œuvre afin d'obtenir un projet optimal. Ce programme, initié au mois d'avril 2012, s'est conclu par le rapport final d'évaluation du projet blueFACTORY au mois de septembre.

Tour-Henri

Pour rappel, un mandat d'études parallèles (MEP) avait été lancé afin de planifier le développement urbanistique du secteur Tour-Henri et Hôpital des Bourgeois, situé au centre-ville de Fribourg, entre le quartier de Gambach au nord, la vieille-ville de Fribourg à l'est et au sud, et le quartier de la gare à l'ouest.

Le périmètre d'études intègre, sur une surface d'environ 60'000 m2, les terrains dits de la Tour-Henri, le site de l'Université de Fribourg, le site de l'ancien Hôpital des Bourgeois, celui de la Poste, ainsi que les terrains limitrophes appartenant aux CFF.

Aujourd'hui, il s'agit d'une zone en devenir dont le tissu est fortement caractérisé par la rupture de la voie CFF qui le traverse, et dont l'urbanisation générale reste à définir. Le périmètre d'études est compris dans l'inventaire des sites à protéger en Suisse (ISOS) et fait l'objet de mesures de protection du patrimoine bâti.

Compte tenu de la sensibilité du secteur, de la complexité issue en grande partie de l'impact de la rupture engendrée par les voies CFF et de la nette sous-occupation de terrains bien desservis situés au centre-ville, les autorités tant cantonales que communales, ainsi que les propriétaires privés concernés (Poste, Chemins de fer fédéraux CFF) ont décidé d'enclencher l'étude de planification urbaine sous la forme d'un mandat d'études parallèles avec procédure sélective.

Le programme est variable, selon les acteurs ou les secteurs. La démarche doit permettre aux autorités d'obtenir une planification par étapes en vue de réalisations sectorielles ultérieures. Les architectes étaient invités à fixer et à formaliser les grandes orientations prises pour le développement de ce périmètre afin de garantir la qualité de vie dans ce futur nouveau centre urbain. Il s'agissait dans cette phase de définir les options urbaines permettant de se doter d'outils de gestion du lieu pertinents et suffisamment souples pour accompagner la mutation du site sur le long terme. La

planification intègrera notamment la problématique urbaine liée aux besoins actuels d'extension de la Faculté de droit de l'Université de Fribourg.

Phases significatives

- 7 et 8 mars 2012 : 2ème phase du MEP, audition des équipes pluridisciplinaires mandatées;
- le bureau Privileggio-Secchi est retenu comme lauréat du MEP par le Collège d'experts;
- dès l'été 2012, élaboration du Masterplan et de directives urbanistiques dans la perspective d'organiser un concours d'architecture pour la Faculté de droit.

Mobiler routier urbain

Le Service d'urbanisme et d'architecture a été sollicité afin de mener une réflexion concernant les aménagements routiers urbains sur des axes circulatoires secondaires dans la perspective d'une modération de trafic dans les quartiers.

Depuis le mois d'aout 2012, cette étude est menée conjointement avec le bureau MASKIN à Fribourg, choisi en raison des compétences pluridisciplinaires de ses collaborateurs (architectes, designers et graphistes) et des compétences démontrées sur d'autres projets en cours.

Ce projet intitulé "Veilleurs", est actuellement entré en phase de préparation à la réalisation, en partenariat avec le personnel des Neigles, sollicité afin que ce projet de qualité puisse être réalisé par les Services de la Ville, dans la mesure du possible.

Exposition itinérante "Darum"

Le Service d'urbanisme et d'architecture a été sollicité par l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) et la SIA dans le cadre d'une exposition itinérante intitulée "Penser le territoire" ou "Darum Raumplannung".

Le but de cette démarche est de sensibiliser la population à l'aménagement du territoire par le biais d'un container d'exposition faisant halte dans les principales villes suisses.

Sensible à cette thématique et aux enjeux soulevés par l'exposition, l'Edilité a répondu positivement à cette demande, prêtant son concours à l'organisation de cet événement qui s'est tenu du 25 septembre au 1er octobre 2012 sur la place de la Gare et qui a reçu un accueil favorable de la part de la population.

Prototype de bancs publics pour la Ville historique

Sensibilisé à la nécessité d'offrir aux citoyens un mobilier urbain de qualité, le Service d'urbanisme et d'architecture a initié une analyse portant dans un premier temps sur des bancs publics conçus pour s'intégrer dans le contexte bien spécifique de la Ville historique.

Un mandat a été confié à M. Dedelley, designer industriel spécialisé dans le domaine du mobilier urbain. Après avoir mené une phase d'études et d'analyses, le mandataire a déterminé des principes directeurs et autres recommandations. Cette base a permis d'élaborer un projet concret de 2 types de bancs qui, pour des raisons économiques, ont été réalisés par les collaborateurs de la voirie sous la forme de prototypes.

Ces bancs ont été posés dans le courant de l'été 2012 afin de vérifier auprès du plus grand nombre l'impact et l'appréciation de l'objet. A cet égard, cinq emplacements ont été déterminés pour la pose des bancs. Ils sont tous installés dans la Ville historique.

Le Service d'urbanisme et d'architecture estime pouvoir conclure la phase d'évaluation des bancs au début de l'été 2013, moment qu'il choisira pour déterminer la suite à donner au projet en cours.

5.3.7 Parcs et Promenades

1. Administration

Le personnel du Service des Parcs et Promenades est placé sous la responsabilité de M. Thierry Wieland, responsable également du Cimetière Saint-Léonard. Il est assisté de M. Hervé Despont.

Situation du personnel des Parcs et Promenades :

Equipes :	2011	2012
Secteurs 1 – 4, entretien des espaces verts	19	19
Equipe paysagiste, aménagements de jardins	2	2
Equipe des sports, entretien des pelouses	2	2
Magasinier / atelier	1	1
Production horticole	1	1
Total :	25	25

Au 31 décembre 2012, l'effectif du personnel des Parcs et Promenades était de 25 (25) collaborateurs, dont 24 personnes à plein temps (24), 1 personne à mi-temps (50% AI).

Durant l'année 2012, 2 apprentis/es (2) étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticulteur/trice, option floriculture.

Journées étudiants : 115 (92)

Le personnel du Service des parcs et promenades a effectué 340 (445) journées pour le compte du cimetière (décoration des tombes).

Le Service a effectué 312 (313) journées pour le Service des sports.

Les 2 (2) collaborateurs incorporés au PPS ont effectué 60 (27) heures d'interventions urgentes pendant les heures de travail. Ces absences perturbent l'organisation et le rendement de l'équipe concernée.

Résultat de l'Audit 2010

Pour des raisons financières ou d'opportunité, les projets n'ont pas été poursuivis durant l'année 2012.

Reste à actualiser ce qui suit :

- la Sarine, dont le statut et l'unité paysagère structurante fut citée unanimement lors de l'atelier;
- la Fleur, élément d'ornement de la Ville et objet d'urbanité, citée comme fleur rare ou fleur sauvage par d'autres, comme embellissement ou décoration;
- le développement de directions, de pistes et d'hypothèses de travail ayant comme finalité de servir trois notions distinctes et complémentaires :
  1. l'économie et la rationalisation des moyens;
  2. la promotion de la biodiversité en ville;
  3. le renouvellement de l'image, la diversification des aménagements et de l'ornementation.

2. Plan de gestion des forêts et boisés naturels de la Ville de Fribourg 2012-2023

Généralités

Le territoire de la Commune de Fribourg comprend 137 ha de forêt ainsi que de nombreux boisés naturels. Mis en valeur, ces forêts et boisés représentent un atout supplémentaire pour l'attractivité de la ville.

Les fonctions de ces forêts et boisés sont variées : l'accueil, la détente, la qualité paysagère et la protection de la nature sont prépondérantes. La sécurité des personnes et des infrastructures est une problématique actuelle qui s'accroît avec le vieillissement des arbres. La production de bois, en revanche, n'est ici qu'accessoire.

La réalisation du plan de gestion s'inscrit dans le cadre de la révision en cours du plan d'aménagement local (PAL). Ce plan ne sera pas directement intégré au PAL, mais il représente une base de travail pour ce dernier. Il s'inscrit également dans la philosophie de l'Agenda 21 dont la Ville de Fribourg s'est dotée.

La durée du plan de gestion est fixée à 12 ans. Il se superpose ainsi aux périodes quadriennales des conventions-programmes dans le cadre de la répartition des tâches entre le Canton et la Confédération (RPT). La prochaine période-programme va de 2012 à 2015.

Objectifs

De manière générale, il s'agit de :

- assurer la multifonctionnalité de ces forêts à long terme, en fonction des attentes de la société;
- coordonner les différents projets en cours sur le territoire de la Commune de Fribourg comme par exemple le plan de gestion du lac de Pérolles ou le projet de soins aux forêts protectrices de la vallée du Gottéron.

Le PAL, qui est actuellement en révision, intégrera des éléments forestiers mis en valeur dans ce plan de gestion.

Plus concrètement, ce plan de gestion vise à :

- structurer les interventions dans les forêts et boisés;
- établir un calendrier des travaux;
- chiffrer les coûts approximatifs;
- proposer des possibilités de financement.

Limites

Ce plan de gestion intègre les forêts, ainsi que de nombreux boisés naturels de la ville de Fribourg, soit l'équivalent d'une surface de 150.9 ha. Les arbres isolés ne sont, en revanche, pas intégrés dans ce plan de gestion.

Les fonctions prépondérantes y sont définies pour les forêts et boisés. Pour certaines fonctions, comme la sécurité des personnes et des biens, les mesures qui en découlent sont claires. Dans d'autres cas, il existe différentes options de gestion pour une même surface. Ces surfaces sont définies dans ce plan de gestion, mais le choix des objectifs concrets pour ces surfaces revient à la Ville de Fribourg. Ces surfaces, permettant par exemple d'améliorer les possibilités d'accueil, de valoriser le paysage de la ville ou encore de contribuer à des objectifs urbanistiques de la ville, ont été définies comme "forêts urbaines" ou "forêts urbaines potentielles".

Ce plan de gestion ne définit donc pas des mesures concrètes pour toutes les surfaces, mais il fixe la marge de manœuvre pour les planifications de la ville.

3. Arbres - évolution de la situation

Le cadastre des arbres est géré sur Autocad Map 3D 2012, avec la collaboration du secteur du cadastre.

Effectif au 31 décembre 2012	4392
Arbres d'avenues places et alignements	2350
Arbres parcs et jardins	2042

- Abattages en 2012 des arbres inventoriés : 64 dont
  - 42 pour des motifs sanitaires
  - 2 suite à une tempête
  - 2 suite à des actes de vandalisme
  - 18 pour cause de constructions et travaux

- Remplacements et plantations en 2012
  - 51 arbres d'avenues
  - 6 parcs et jardins

- Abattages d'arbres hors inventaire : 82
  - 5 pour des motifs sanitaires
  - 77 assainissement des zones forestières (Grabensaal / route du Stadtberg / rive Sarine)

Les arbres abattus sont régulièrement replantés. Cependant, dans les zones forestières, le développement se fait naturellement.

Plantations

Arbres inventoriés (remplacements et plantations nouvelles)	61
Arbustes	287
Plantes tapissantes	2794
Plantes pour haies	219
Plantes terre de bruyère	3
Plantes grimpantes	29
Plantes forestières	670
Rosiers	61
Total	4124

Récapitulation des principaux travaux

Exécution de décorations florales dans le cadre de 109 (112) manifestations :

- heures de travail pour la mise en place	279.50 heures
- heures véhicules	77.00 heures
- prestations plantes	CHF 40'403.00
- prestations facturées	CHF 14'563.10

Une partie des prestations fournies a été facturée aux sociétés et associations locales ainsi qu'à certains privés, selon la décision du Conseil communal du 08.11.1999 relative à la facturation des prestations.

Plantations d'arbres d'avenues :

- chemin de Lorette
- route de la Broye
- avenue Louis-Weck-Reynold

- rue de l'Hôpital
- route du Fort-Saint-Jacques
- allée des Grand-Places
- place Georges-Python
- jardin de Pérolles (Sémiramis)
- route des Neigles
- école Villa Thérèse
- jardin du Funiculaire
- rue Pierre-Aeby

Plantations d'arbustes :

- école de Jolimont
- jardin de Pérolles (Sémiramis)
- école du Schoenberg
- route des Bonnesfontaines
- jardin des senteurs (Guintzet place de jeux)
- Université
- rue des Alpes
- place Georges-Python
- piscine de la Motta
- école du Jura
- route de la Vignettaz
- rue de la Grand-Fontaine

Plantations de rosiers :

- jardin étang du Jura
- route de la Vignettaz

Plantations de haies :

- jardin du Funiculaire
- chemin de la Motta
- rue François-d'Alt

Plantations terre de bruyère :

- école du Schoenberg
- jardin du Grand-Pont

Plantations plantes tapissantes et vivaces :

- Beau-Chemin
- Square des Places
- boulevard de Pérolles
- jardin de Pérolles (Sémiramis)
- jardin de l'étang du Jura
- route des Acacias
- école du Schoenberg
- route du Fort-Saint-Jacques
- piscine de la Motta
- rue François-d'Alt

Plantations conifères :

- Néant

Plantes grimpantes :

- PPS
- parking des Alpes
- jardin de Pérolles (Sémiramis)

Plantes forestières :

- autour de l'étang du Jura
- derrière les Grand-Places

Aménagements :

- bétonnage des socles et mise en place d'une clôture jardin du Funiculaire et rue de la Grand-Fontaine
- réaménagement du secteur 6 au cimetière

Réaménagements partiels :

- remplacement de deux escaliers en traverses CFF usagés et dangereux par des poutres en chêne non traité à la place de jeux de l'école du Jura
- réfection du bac à sable de la place de jeux de l'étang du Jura
- démontage et évacuation de la place de jeux derrière les Grand-Places pour permettre la pose d'une clôture métallique et remise en état de la zone herbeuse
- réfection du golf-urbain et pose des dalles de départ aux 18 postes
- remplacement de balançoires usagées aux places de jeux de Sémiramis, de Derrière-les-Jardins et de la Fenettaz
- mise en place de copeaux de bois sur le chemin de l'allée du Breitfeld afin d'améliorer le confort des promeneurs
- mise à niveau des dalles Celex à Pérolles
- pose de dalles ajourées à l'entrée du terrain de football n° 3 au Guintzet

Entretien des places de jeux :

- contrôles périodiques des installations et engins de jeux et diverses réparations, réglage hebdomadaire des copeaux et gravillons 3/8.

Inventaire des arbres et surfaces vertes :

- mise à jour des inventaires cadastraux des arbres et des surfaces vertes des parcs et promenades (plantations, abattages et modifications dans les surfaces vertes)

Entretien et régénération des terrains de sports :

- tontes hebdomadaires des surfaces de jeux et évacuation au compostage des déchets de tonte, application d'un plan de fumure approprié par terrain, contrôles réguliers de l'état sanitaire des pelouses et application des mesures phytosanitaires nécessaires, arrosages des terrains selon les conditions météorologiques, entretiens des drainages et des systèmes d'arrosage des terrains de football, régénérations de tous les terrains durant la pause estivale des divers championnats

Entretien des zones vertes, décorations des fontaines et massifs, ainsi que des bâtiments communaux :

- tailles des arbres d'avenues, allégements de couronnes, contrôle et élimination des bois morts dans les houppiers et suivi de l'état sanitaire, contrôle et entretien des mesures de consolidations posées sur les couronnes
- broyage des branches des tailles et des abattages des arbres en ville et au cimetière soit environ 1'500 m^3

Assainissement forestier :

- au Grabensaal, des abattages d'assainissement ont été nécessaires pour assurer la sécurité du passage des usagers du futur chemin reliant le Grabensaal à la Rue de Morat
- assainissement de la forêt du Stadtberg
- dégagement des points de vue

- abattage d'arbres qui déstabilisent les rives de la Sarine
- taille d'entretien et de nettoyage des végétaux situés sur les talus de la décharge de Châtillon

Triage des zones forestières :

- fauche des ronces dans les forêts
- nettoyage des déchets urbains dans les forêts

Elagages d'arbres :

- Ecole du Schoenberg, jardin de Beauregard, chemin de Lorette, Derrière-les-Jardins, route des Bonnesfontaines, étang du Jura, promenade du Guintzet, PPS, avenue du Général-Guisan, route de Granfey, chemin du Palatinat, place Georges-Python, chemin du Goz-de-la-Torche, route de la Heitera, chemin des Primevères

Taille des végétaux ligneux et des haies vives

Lutte contre les plantes néophytes :

- Grandes-Rames, Petites-Rames, Grabensaal, Derrière-les-Jardins, station d'épuration des Neigles, Planche-Inférieure, talus des Grand-Places et de la Route-Neuve, ravin du Funiculaire

Feu bactérien :

- sur ordre du Service phytosanitaire du canton de Fribourg, contrôles par sondage du feu bactérien sur le territoire de la Ville de Fribourg et élimination de plantes contaminées
- quartiers contrôlés : Jura, Beaumont, Fort-Saint-Jacques, Pérolles, Fenettaz, Beau-Chemin, Schönberg et Palatinat

Travaux de déblaiement de la neige :

- les collaborateurs des Parcs et Promenades renforcent le personnel de la Voirie lors de fortes chutes de neige pour le déneigement des trottoirs, escaliers, chemins et des passages à piétons

4. Sécurité au travail

2 collaborateurs ont suivi le cours de base 'premiers secours' d'un jour pour les nouveaux collaborateurs.

5. Cours de formation

Le contremaître des Parcs et Promenades a suivi un cours de l'USSP (Union suisse des Services des Parcs et Promenades) sur la sécurité des collaborateurs et la signalisation au bord des routes lors des tailles des arbres d'avenues.

5.3.8 Cimetière

1. Administration

Responsable des Parcs et Promenades et du Cimetière, M. Thierry Wieland, jardinier de ville est assisté de M. Daniel Romanens et de M. Thomas Keller, contremaîtres.

Situation du personnel du Cimetière :

Equipes :	2011	2012
Entretien des espaces verts	10	10
Paysagiste, aménagements de jardins	1	1
Fossoyeurs	3	3
Concierge	1	1
Production horticole	3	3
Administration et magasin	3	3
Total :	21	21

Au 31 décembre 2012, l'effectif total du personnel était de 21 (21) personnes, dont 1 occupée à 75%. Le poste de Chef Jardinier de Ville est imputé pour 50% aux Parcs et Promenades. Durant l'année 2012, 3 (3) apprentis/es étaient en cours de formation pour l'obtention du CFC d'horticulteur/trice option floriculture.

Durant l'année écoulée, une apprentie et un apprenti ont terminé leur formation professionnelle d'horticulteur/trice avec succès.

Dans le courant de l'année, 10 écoliers/ères de divers CO ont fait un stage d'orientation professionnelle dans l'établissement horticole. Ces stagiaires ont bénéficié de 34 jours de stage, durant lesquels ils ont reçu une orientation complète sur le métier d'horticulteur avec option floriculture.

5 apprenties du Centre de formation professionnelle et sociale du Château de Seedorf ont suivi un stage d'approfondissement d'une durée d'une à quatre semaines (totalisant 75 jours) soit dans le domaine des cultures des plantes ornementales dans l'établissement horticole, soit dans le domaine de l'entretien des surfaces vertes sur le site du cimetière Saint-Léonard.

1 apprenti agent d'exploitation a suivi un stage d'approfondissement professionnel dans le domaine de l'entretien des espaces verts du cimetière, durant 10 jours.

2 personnes du Centre d'intégration professionnelle de Fribourg ont suivi un stage d'évaluation professionnelle d'une durée de 53 jours au cimetière.

La participation du personnel auxiliaire a représenté 156 (140) journées de travail accomplies par des étudiants.

La collaboration du personnel du Service des Parcs et Promenades aux travaux de décoration des tombes représente l'équivalent de 340 (445) journées de travail.

Le collaborateur incorporé au PPS a effectué 29.75 heures d'interventions urgentes pendant les heures de travail. Ces absences perturbent l'organisation et le rendement de l'équipe concernée.

L'audit "Espaces verts" de la Ville de Fribourg, plus particulièrement le réaménagement du cimetière Saint-Léonard, a rendu, après les deux phases d'analyse et de diagnostic, une vision prospective qui s'inscrit dans une dynamique d'évolution déjà initiée par les responsables du cimetière. Celle-ci prolonge d'une part la logique des cycles d'occupation des secteurs tombaux, d'autre part la vision exprimée développe une stratégie de mise en valeur et de regroupement des tombes remarquables. L'image future proposée touche à l'espace en distinguant trois domaines clairement articulés : le jardin, le parc et la forêt. L'usage est servi par la diversification de l'offre en trois types distincts : le rationnel, le rituel et la déambulation. Enfin, la notion d'entretien est réglée en dissociant trois niveaux complémentaires : l'intensif, l'extensif et le semi-extensif.

Ce processus se développe en plusieurs étapes. Les secteurs 5, 6, 9 et 10 sont actuellement en phase de planification ou de réoccupation pour recevoir des nouvelles tombes de type 'corps à la ligne' et 'cinéraires à la ligne'.

a) **Décès de personnes domiciliées en ville**	**2011**	**2012**
Nombre de personnes	367	305

b) **Inhumations dans la Commune**	**2011**	**2012**
Cimetière Saint-Léonard	336	259
Cimetière de Bourguillon	8	11
Total	344	270

c) **Inhumations à Saint-Léonard**	**2011**	**2012**
Selon le domicile		
Personnes domiciliées en ville	285	212
Personnes non domiciliées en ville	51	47
Total	336	259

Selon l'âge	**2011**	**2012**
Personnes adultes	334	256
Enfants de 6 - 12 ans	-	-
Enfants de 0 - 5 ans	2	3
Total	336	259

Selon le genre de tombes	**2011**	**2012**
Tombes à la ligne	32	19
Concessions nouvelles, existantes et collectives	51	45
Urnes	139	101
Urne collective	114	93
Cimetière israélite	-	1
Total	336	259

L'inhumation des cendres de personnes incinérées représente le 74.90% (75.30%) de tous les ensevelissements au cimetière Saint-Léonard

d) **Octroi, renouvellement et prolongation de concessions**	**2011**	**2012**
Concessions collectives (congrégations religieuses), prolongation	-	-
Grandes concessions nouvelles, durée 50 ans	-	-
Grandes concessions, prolongation	3	12
Petites concessions nouvelles, durée 30 ans	10	6
Petites concessions, prolongation	48	45
Concessions cinéraires nouvelles, durée 30 ans	8	5
Concessions cinéraires, prolongation	-	1
Concessions restes mortels nouvelles, durée 20 ans	-	-
Concessions restes mortels, prolongation	5	2
Concessions enfants nouvelles, durée 20 ans	1	-
Concessions enfants, prolongation	-	3
Total	75	74

e) Abonnements pour entretien des tombes	2011	2012
Abonnements annuels, état au 31.12.2012	866	873
Abonnements congrégations religieuses	173	130
Abonnements longue durée (par paiement anticipé), état au 31.12.2012	1259	1214
Total	2298	2217

f) Evolution du nombre d'abonnements	2011	2012
Abonnements annuels conclus	32	66
Abonnements longue durée conclus	42	55
dont transformation d'abonnements annuels en abonnements longue durée	7	5
Annulations pour cause de décès, de désaffectation de tombes, de résiliation ou de non-paiement	115	69
Abonnements dont les schémas ont été modifiés	3	4
Abonnements longue durée échus	108	147

La valeur des abonnements annuels facturés en 2012 est de CHF 266'720.45, TVA comprise (CHF 257'957.20).
Le produit des abonnements de longue durée conclus et facturés en 2012 s'élève à CHF 231'741.85, TVA comprise (CHF 209'722.85).
Les ventes au détail, ainsi que les commandes diverses ont généré un chiffre d'affaire de CHF 149'074.95, TVA comprise (CHF 137'672.60).

g) Demandes de pose de monuments

114 (99) demandes de pose de monuments ont été traitées et octroyées.

2. Production de l'établissement horticole

Après plusieurs essais concluants ces dernières années par l'introduction d'auxiliaires (insectes prédateurs) dans certaines cultures, le procédé a été intensifié sur l'ensemble des cultures des serres 2, 3 et 4 pour un total de 31'710 plantes avec des résultats plus que satisfaisants. Le but recherché est de diminuer l'emploi de produits chimiques nocifs pour les collaborateurs ainsi que pour l'environnement et de protéger les insectes prédateurs naturels.

Tous les bacs d'hydroculture embellissant les bureaux, salles de conférences et les corridors des immeubles administratifs ont été entretenus par l'équipe des serres.

La production de l'établissement horticole a atteint 258'370 plantes durant l'année écoulée.

a) Détails de toutes les serres avec leurs surfaces utiles, leurs types d'équipement et leurs occupations

Serre 1 :
Surface : 142 m^2
Equipement : pleine terre

Cultures :		
Hivernage de Cupressus et Lauriers	360	
Echeverias	8’000	
Plantes sur tiges	70	
Fuchsia fulgens	2’250	
Plantes à massifs	1’050	
Fleurs coupées	1’400	
Total	13’130	plantes

Serre 2 :
Surface : 173 m^2
Equipement : tables de cultures
Toutes les multiplications se font en serre 2

Cultures :		
Plantes vertes	500	
Hortensias	250	
Azalées	230	
Impatiens N.G.	720	
Kalanchoe	800	
Bégonias	250	
Euphorbias	300	
Total	3’050	plantes

Serre 3 :
Surface : 173 m^2
Equipement : tables de cultures

Cultures :		
Plantes de décorations d'hiver	1’600	
Bulbes	800	
Alternanthera	6’500	
Géraniums	3’400	
Plantes retombantes	1’200	
Plantes de décorations d'été	2’000	
Cannas	150	
Plantes de décorations	1’000	
Chrysanthèmes Toussaint	160	
Chrysanthèmes grosses fleurs	70	
Chrysanthèmes petites fleurs	1’150	
Total	18’030	plantes

Serre 4 :
Surface : 140 m^2
Equipement : pleine terre

Cultures :		
Primula vulgaris	1’800	
Pieds-mères	1’000	
Renoncules et Erysinums	1’100	
Chrysanthèmes fleurs coupées	2’100	
Plantes à massifs	4’630	
Total	10’630	plantes

Serres 5 et 6 :
Surface : 572 m^2
Equipement : sol recouvert de toile tissée

Cultures :		
Pensées	52’000	
Pensées d'automne	2’000	
Bégonias	32’085	
Plantes pour bordures	12’935	
Chrysanthèmes Millenium	400	
Chrysanthèmes pour Maison de Ville	100	
Chrysanthèmes cascades et pyramides	80	
Bruyères	4400	
Total	104’000	plantes

Serres 7 et 8 :
Surface : 410 m^2
Equipement : sol recouvert de toile tissée

Cultures :		
Pensées	25’840	
Bellis et Myosotis	11’100	
Bégonias	36’940	
Total	73’880	plantes

Couches :
Surface : 252 m^2
Equipement : pleine terre

Cultures :		
Pensées	14’400	
Plantes à massifs	20’000	
Fleurs coupées	1’250	
	35’650	plantes

Total de la production pour 2012	258’370	plantes

3. <u>Récapitulation des principaux travaux exécutés</u>

a) Désaffectations :
- 60 concessions (dont 5 désaffectations anticipées)
- 3 concessions restes mortels
- 2 concessions cinéraires
- 2 concessions enfants
- 7 tombes à la ligne enfants

b) Réfection des concessions et tombes désaffectés, 135 m^2 de semis de gazon.

c) Réfection des surfaces engazonnées suite à des inhumations ou affaissements du terrain et semis de 280 m^2 de gazon et 200 m^2 de prairie fleurie.

d) Secteur 10 : aménagement du secteur complet selon le projet de réaménagement général du cimetière (audit). Plantation de 88 ml d’haies d’if, 14 ml d’haie de troène, création de trois plates-bandes de vivaces composées de plantes récupérées lors du démontage des massifs existants du secteur 6. Plantation de 9 cerisiers tige et 2 cépées indigènes. Pose d’un système d’arrosage automatique. Mise en place de l’encaissement d’un futur chemin.

e) Secteur 9 : aménagement du secteur selon le projet de réaménagement général du cimetière (audit). Plantation de 90 ml d’haies d’if, 14 ml d’haie de troène. Plantation de 9 cerisiers tiges et de 8 arbres cépées de charmes et érables champêtres. Pose d’un système d’arrosage automatique. Mise en place de l’encaissement d’un futur chemin.

f) Secteur 6 : aménagement du secteur complet selon le projet de réaménagement général du cimetière (audit). Construction des chemins en dalles béton et pose de bordures en collaboration avec les Parcs et Promenades. Plantation de 9 cerisiers tiges et de 5 arbres cépées de charmes et érables champêtres. Pose d'un système d'arrosage automatique. Correction d'un chemin d'accès et pose d'un asphalte bitumineux sur 37 m^2. Aménagement d'une placette en dalles granit avec un banc. Correction du deuxième chemin d'accès et réfection des joints du dallage en granit.

g) Secteur 5 : réaménagement de deux anciennes concessions. Enlèvement et évacuation des encadrements en pierre naturelle, arrachage de la végétation existante et semis d'un gazon.

h) Pose d'un treillis et d'un portail derrière l'immeuble de l'administration du cimetière pour limiter l'accès aux personnes non autorisées aux appartements, en collaboration avec la Voirie.

i) Secteur 22 : correction du cheminement d'accès et de son encaissement, puis pose d'un asphalte bitumineux sur 33 m^2.

j) Secteur 24 : pose d'un portail dans le treillis longeant la voie de chemin de fer CFF, en collaboration avec la Voirie.

k) Secteur 25 : correction de l'affaissement de l'encaissement de la route bordant le secteur et pose d'un asphalte bitumineux sur 12 m^2, en collaboration avec la Voirie.

l) Secteur G : replantation de la plate-bande complète se trouvant au-dessus du mur avec des vivaces récupérées lors du démontage du secteur 6.

m) Secteur 23/24 : arrachage des vieux rosiers et replantation de 70 rosiers récupérés lors du démontage du secteur 9.

n) Transplantation de 5 arbres tige récupérés lors du démontage des secteurs 6-9 et 10.

o) Transplantation de 12 grands résineux avec motte récupérés lors du démontage des secteurs 6 et 9.

p) Secteurs 4 : remise en état complet des cheminements en dalles séparant les tombes à la ligne sur 390 ml, puis semis de gazon.

q) En collaboration avec le Service du Cadastre, maintien à jour des relevés géographiques des tombes, des arbres et les mensurations des zones vertes du cimetière.

r) Entretien général du cimetière : tonte des gazons et fauchage de l'herbe, désherbage des secteurs à la ligne, des plantations et des massifs, suivi des décorations, arrosages, taille des arbres, haies et arbustes, entretien des routes et chemins.

s) Décoration au printemps, en été et à la Toussaint de 2'217 tombes pour lesquelles un contrat d'entretien a été conclu. En outre, 262 décorations ou entretiens saisonniers ont été réalisés hors contrat.

t) Plantation le long du mur de 560 plantes tapissantes.

5. Plantations

- le long du mur	560	plantes tapissantes
- secteur 10	110	plantes tapissantes
	9	cerisiers du Japon tiges
	2	cépées d'érables champêtres et charmes
- Secteur 6	5	cépées d'érables champêtres et charmes
-	9	cerisiers du Japon tiges
- Secteur 9	8	cépées d'érables champêtres et charmes
	9	cerisiers du Japon tiges
- Secteur D	525	plantes tapissantes
- Secteur C	260	plantes tapissantes
- Divers endroits	526	plantes pour haies
- Divers endroits	560	plantes tapissantes

- Au total ont été plantés : 2015 plantes tapissantes, 15 arbres cépées, 27 arbres tiges et 526 plantes pour haies.

6. Sécurité au travail

- Une personne a suivi le cours de base premiers secours d'un jour pour les nouveaux collaborateurs.

7. Formation professionnelle

- Un collaborateur suit les cours pour l'obtention du brevet fédéral dans le domaine du paysagisme et de l'entretien des surfaces vertes.
- Une collaboratrice a suivi le cours de formation pour l'obtention du permis pour l'emploi de produits phytosanitaires dans l'agriculture et l'horticulture.

5.3.9 Développement durable

Le Conseil communal avait décidé, en novembre 2011 :

- d'admettre le principe d'engager un responsable Développement durable à 80%;
- de constituer la nouvelle Commission opérationnelle, dont les membres sont issus des Services principaux de l'Administration de la Ville;
- de confier à la nouvelle Commission la mission de lui faire des propositions, afin de mettre sur pied l'accompagnement stratégique.

Toutefois, vu la situation financière de la Ville, il a été nécessaire de reconsidérer le taux d'occupation du futur collaborateur à la baisse. Afin de prendre en compte la collaboration avec la Commune de Givisiez, il a également été admis de compléter l'effectif de l'inspectorat des constructions, dans le même laps de temps. La solution finalement retenue par le Conseil communal consiste à rassembler dès 2013 les tâches relatives au développement durable et à l'Inspectorat des constructions en 1 poste unique organisé ainsi : 50% Inspectorat et 30% développement durable.

6. Informatique

6.1 Organisation

M. Pierre-Alain Clément, Syndic, est Directeur du Service depuis 2001.

Le Service informatique compte 10 personnes, plus un apprenti informaticien, et est divisé en quatre secteurs d'activités :

- direction et secrétariat
- développement
- support utilisateurs
- infocentre

La fonction de Chef de service a été assurée par M. René Cotting jusqu'au 31 décembre 2012. Le nouveau Chef de service, M. Philippe Jenny, est entré en fonction le 1er novembre 2012.

Le Comité de pilotage informatique a été réactivé durant l'année 2004. Il est composé de différents Chefs de service, qui représentent tous les Services de l'administration communale. Il s'est réuni 5 fois durant l'année 2012. Ses fonctions principales sont les suivantes :

- s'assurer de l'élaboration d'un plan directeur;
- déterminer une stratégie d'évolution du poste de travail;
- analyser les demandes et les besoins des services;
- définir les priorités des projets en fonction des ressources humaines et financières;
- planifier l'exécution des projets selon leurs priorités;
- établir des procédures de travail;
- veiller à la qualité des services.

6.1.1 Le secteur "DIRECTION ET SECRETARIAT" s'occupe de :

- l'organisation du service
- la préparation et la gestion du budget
- l'élaboration du plan directeur
- la planification des développements informatiques
- la tenue du secrétariat du Service
- la gestion du courrier
- le contrôle du planning et des tâches hebdomadaires des collaborateurs
- la diffusion des informations internes par le réseau
- la gestion administrative du parc informatique, du stock, du contrôle des garanties et des interventions
- le contrôle et le suivi des coûts informatiques par PC et par application
- la tenue de la déclaration des fichiers informatiques pour la Commission de protection des données de la Ville de Fribourg
- la tenue des procès-verbaux des séances

6.1.2 Le secteur "SUPPORT UTILISATEURS", dont les tâches sont :

- l'assistance générale aux utilisateurs pour les postes de travail
- la sécurité des accès aux différents serveurs par la gestion des mots de passe
- l'assistance aux utilisateurs pour les applications communales
- la responsabilité générale des sauvegardes
- la gestion du serveur messagerie (Exchange)
- la mise à jour régulière des systèmes d'exploitation par le déploiement de Patch
- la gestion des droits et des accès pour les applications communales (Citizen)
- la gestion des demandes de modifications des applications métiers
- la gestion des diverses applications métiers (Dr Tax, Gesti, …)

6.1.3 Le secteur "DEVELOPPEMENT" dont les compétences sont :

- l'administration et la responsabilité des bases de données Oracle
- l'analyse et le suivi de projets de développement
- le développement et la maintenance d'applications "maison"
- le reporting et l'extraction de données
- l'administration et la responsabilité des outils de développement et de reporting
- la recherche et l'évaluation de nouveaux produits, la participation à leur mise en place
- l'actualisation et le développement du site Internet de la Ville de Fribourg (français-allemand-anglais)
- la gestion de la messagerie Webmaster

6.1.4 Le secteur "INFOCENTRE" a pour tâches principales :

- la gestion des serveurs pour les applications communales et la messagerie
- l'installation et la gestion des serveurs MS-Windows pour le domaine VDF
- la création et la gestion des comptes utilisateurs dans le domaine VDF
- la gestion des serveurs de virtualisation (VMware)
- la maintenance des postes de travail des utilisateurs
- le contrôle des installations ou modifications du câblage informatique
- le contrôle du fonctionnement du réseau et de la télécommunication
- le contrôle des performances du réseau
- la gestion des dispositifs de sauvegardes
- le contrôle et la surveillance des serveurs antivirus et de leurs permanentes mises à jour automatiques au travers d'Internet
- l'installation du logiciel antivirus sur les PC et de sa mise à jour régulière
- le contrôle et la surveillance de la sécurité informatique en générale
- la gestion des comptes pour l'utilisation de la messagerie
- l'intégration des systèmes d'impression multifonction
- la centralisation de l'impression couleur
- l'installation des nouveaux téléphones IP
- l'entretien des imprimantes locales
- présence à de nombreux séminaires sur les nouveaux produits
- test de l'évolution du poste de travail
- le fonctionnement du réseau pour la téléphonie sur IP

6.2 Projets en cours et futurs

No	*Date*	*Définition*
1.	1999/13	Liaison fibre optique entre les différents bâtiments
2.	2004/14	Consolidation de la gestion de la sécurité sur tout le parc informatique
3.	2005/14	Gestion électronique des documents et archivage (GED)
4.	2005/13	Création d'un Intranet
5.	2005/13	Evolution de la téléphonie vers la voix sur IP "Voice over IP" (réseau)
6.	2010/13	Remplacement des téléphones actuels par des appareils IP
7.	2011/12	Mise en place d'un système VOD (vidéo à la demande) pour le site Internet
8.	2012	Refonte des pages Internet "Les Bonnesfontaines - résidence bour geoisiale"
9.	2012/13	Mise en place des versions en italien et en espagnol sur le site Internet de la Ville
10.	2012	Elaboration et mise en place d'une vidéo sur le site Internet de la Ville : construction accélérée de la salle de spectacle "Equilibre"
11.	2012	Installation de deux nouveaux serveurs physiques Oracle pour le Secteur du cadastre, applications SIT

12. 2012 Installation de deux nouveaux serveurs virtuels Oracle pour les services de la Police locale et des Relations humaines, applications TCPOS et Kelio
13. 2012 Installation d'un nouveau serveur virtuel avec deux bases Oracle pour les applications VDI-views
14. 2012/13 Mise en place et migration Oracle 11 : clients et serveurs de bases de données
15. 2012/13 Tests et installations Oracle 11 client 64 bits pour le Cadastre

6.3 Activités principales

6.3.1 Liaison fibre optique

Pour la Ville de Fribourg, l'objectif principal était d'améliorer la communication entre les bâtiments utilisés par les différents Services. Aujourd'hui, tous les bâtiments utilisés par les Services communaux sont reliés entre eux par le réseau fibre optique, ainsi que Châtillon.

Certains des bâtiments scolaires sont déjà reliés par la fibre optique ou seulement par un tube permettant le tirage d'une fibre selon l'évolution des besoins. Le but est de nous permettre de les relier sur la centrale téléphonique de la Ville et d'éliminer les infrastructures locales, afin de diminuer les frais de maintenance de notre téléphonie.

Situation actuelle

A la fin 2011, le réseau fibre optique relie tous les principaux bâtiments utilisés par les Services communaux, ainsi qu'une grande partie des bâtiments scolaires.

Prochaine et dernière étape de ce projet

La zone de Saint-Léonard	Salle des fêtes
Route du Schoenberg	Villa Thérèse
Pont de la Poya	Bouclage du réseau côté Schoenberg
Route des Neigles	Ecole primaire des Neigles
Avenue du Général-Guisan	Ecole primaire du Jura

6.3.2 Augmentation de la sécurité "Dispositifs de sauvegarde"

Au vu de l'augmentation importante et rapide du volume de données informatiques et de la nécessité d'assurer au maximum leur sécurité et leur disponibilité, nous avons prévu un dédoublement des dispositifs de sauvegarde. La décentralisation géographique d'un des deux dispositifs de sauvegarde, par son installation dans le bâtiment de la rue Joseph-Piller 7, double la sécurité en cas de sinistre dans l'un des deux sites, en permettant de reconstruire rapidement un système avec les données communales de la veille. L'évolution de notre dispositif de stockage des données vers VMware et des SAN modernes offre les possibilités d'effectuer des Snapshots régulièrement, ceci facilite également la fréquence des sauvegardes.

6.3.3 Fonctionnement du logiciel "Support utilisateurs"

La mise en exploitation du secteur "Support utilisateurs", avec le logiciel Pythéas, nous a permis d'améliorer de manière significative les prestations auprès des utilisateurs.

Chaque demande ou requête adressée à ce secteur est saisie dans le logiciel et fait l'objet d'un dossier. Voici, pour l'année 2012, la répartition des différents dossiers pris en charge, selon le temps qu'il a fallu pour les traiter (en minutes) :

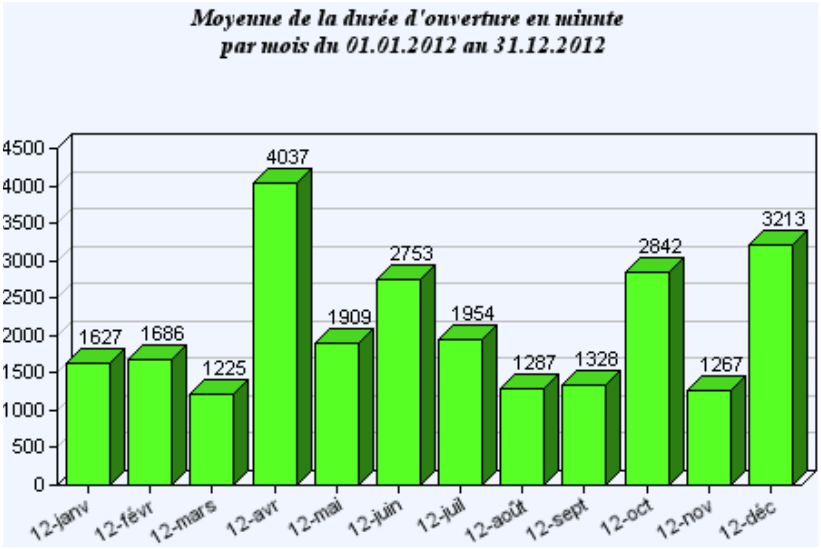

Ce logiciel permet également d'établir diverses statistiques sur la création ou clôture des dossiers par jour, mois, département, service, utilisateur, intervenant, type, répartition, etc.

Nombre de dossiers créés par mois

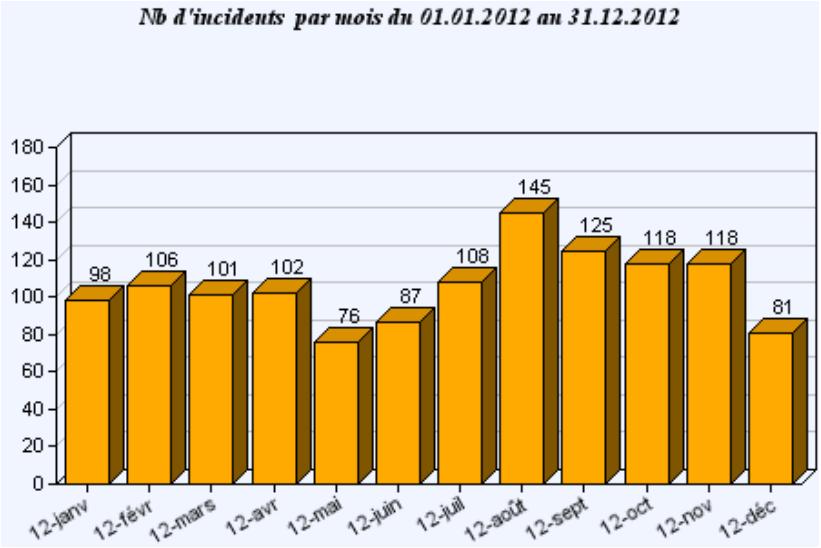

6.4 Parc des ordinateurs

Le parc informatique actuel est composé de :

- **3 serveurs IBM** pour l'application VMware Virtualisation de serveurs reliés à **1 unité de disque SAN EMC d'une capacité de 36 T.**
- **3 serveurs IBM pour les VDI reliés à 1 unité de disques SAN EMC d'une capacité de 11.1 T.**
- **2 serveurs HP NAS** pour les données de la bureautique et la gestion des imprimantes à Joseph-Piller.

- **2 serveurs DataDomain** pour la déduplication et la sauvegarde des données **d'une capacité de 7 T par serveur.**

- **12 serveurs physiques, 34 virtuels sous Windows 2008 et 5 virtuels sous Windows 2003** pour le contrôle des accès au réseau et à certaines données de la bureautique, la gestion d'imprimantes, les dispositifs d'antivirus et de sauvegarde.

- **376 PC sous Windows XP et Office 2010** en réseau.

6.5 Télécommunication

6.5.1 16 sites distants sont reliés au réseau par fibre optique

Maison de Ville	Administration générale
Grand-Rue 37	Police locale
Neigles	Step, Economat
Rue Joseph-Piller 7	Edilité
Rue Joseph-Piller 5	Etat de Fribourg
Zone de Saint-Léonard	Administration du Cimetière
	Serres
	Patinoires 1 et 2
Route de l'Aurore	PPS et Protection civile
Givisiez	Services industriels
Rue des Alpes 10	Bourgeoisie
Rue des Chanoines 1	Maison de Justice et Archives de la Ville
Salle Equilibre	Service culturel
Châtillon	Décharge
Ecoles	Bourg
	Neuveville
	Schoenberg
	Botzet

6.5.2 8 sites sont reliés par l'ADSL

Ce sont les locaux pour les Services extrascolaires, le Centre forestier de La Corbaz et le local du contrôle technique de la patinoire. D'autre part, la mise à jour de l'antivirus passe également par l'ADSL.

6.5.3 Une liaison par fibre optique avec le Service informatique et télécommunication de l'Etat

Le réseau communal est directement connecté au réseau cantonal par fibre optique, ce qui nous permet d'utiliser différents services :

- la liaison au réseau de la Confédération (KOMBV) pour l'Office du travail
- l'accès au Cadastre cantonal
- la messagerie e-mail
- l'accès à Internet
- l'application FriWeb
- Sedex : Finances et Contrôle des habitants

6.5.4 Liaison VPN sécurisée

- l'application Sitecof

6.5.5 Liaison For Front sécurisée

- accès au serveur de messagerie depuis l'extérieur

6.5.6 Votations/Elections

- mise en place des locaux : 4 fois à la Maison de Justice

6.6 Gestion des sauvegardes

En 1998, le Service informatique s'est doté d'un robot de sauvegarde avec des bandes DLT. A la fin 2003, nous avons procédé à l'achat d'un deuxième robot, avec des bandes de la technologie LTO. D'une capacité totale de 4'000 Gbytes, il est en exploitation depuis mars 2004. Depuis 2007, un nouveau robot a été mis en exploitation avec la technologie LT03 d'une capacité de 19'200 Gbytes. Des sauvegardes de tous les serveurs et des fichiers de tous les utilisateurs sont effectuées chaque jour. Au cours des années, le volume des sauvegardes est en constante augmentation.

Des unités de disques DataDomain ont été introduites en octobre 2012 afin de permettre de sauvegarder les données des applications et utilisateurs. La capacité journalière des données à sécuriser est passée à 2 TB.

Le graphique ci-après montre l'évolution de la masse des données sauvegardées :

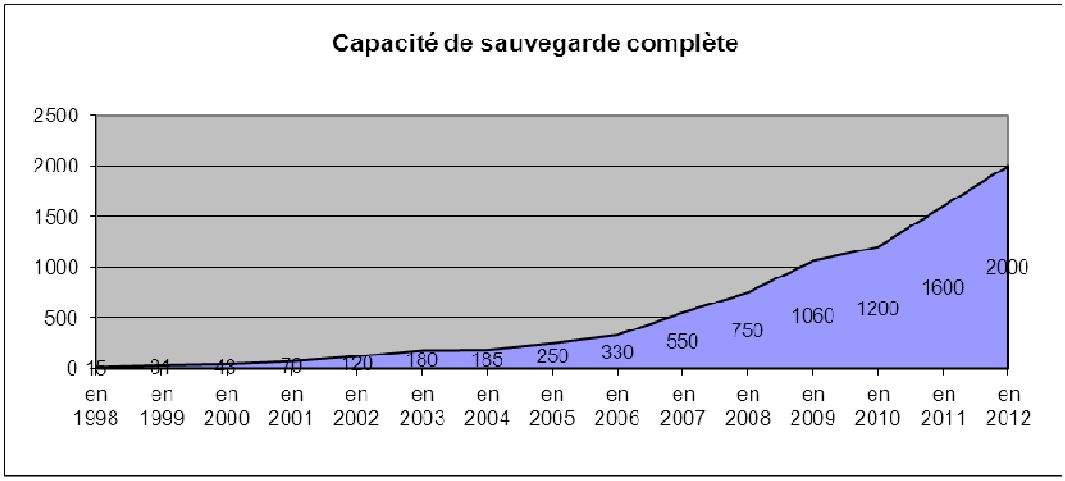

ainsi que la durée moyenne de celle-ci en heures :

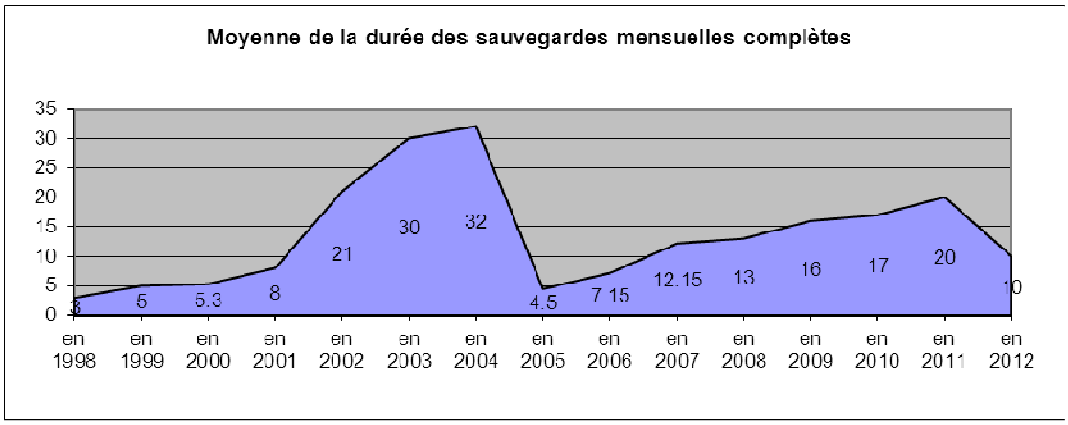

6.7 Gestion et contrôle antivirus et anti-spams

Depuis la mise en service de la messagerie e-mail, le Service informatique est confronté de plus en plus régulièrement à des attaques de virus informatiques plus ou moins importantes et inquiétantes.

Durant le courant 2001, tous les ordinateurs ont été dotés d'un anti-virus McAfee, afin d'assurer une protection maximale des postes de travail. Le serveur de messagerie est lui aussi équipé du même logiciel. Les mises à jour du logiciel sont quotidiennes.

Un serveur dédié fonctionne pour assurer la sécurité du réseau. Il scrute et inspecte en permanence toutes les données et informations qui transitent sur le réseau. Il bloque environ 3 millions de spams par année et une moyenne d'environ 400 virus par jour à l'entrée du réseau.

Sur le nouveau serveur de messagerie, un second anti-spams contrôle une seconde fois le courrier entrant et filtre les messages en se basant sur d'autres critères afin de détecter d'autres spams. 10% (= une moyenne de 250 messages sur 2'500 par jour) sont encore arrêtés et considérés comme spams.

Le contrôle et la surveillance du dispositif antivirus occupent une place de plus en plus importante et nécessitent une vigilance toute particulière, afin de garantir la sécurité du réseau communal. Plusieurs heures de travail journalières sont indispensables pour effectuer tous les tests et contrôles de rigueur.

7. Service culturel

7.1 Organisation

Le Service culturel, qui a emménagé au 7ème étage d'Equilibre au 1er janvier, est dirigé par Mme Madeleine Genoud-Page, Conseillère communale en charge des Finances et de la Culture. Mme Natacha Roos est engagée le 1er février à 35% en tant que Chef du Service culturel et à 15% comme secrétaire de Coriolis Infrastructures. Le 1er juillet, elle a repris les 10% qu'occupait Markus Baumer depuis la vacance du poste de Chef de service. A partir du 1er décembre, elle est mandatée comme coordinatrice des Assises de la culture dans la région fribourgeoise à 20% pour une durée de 15 mois (cf. 7.8) et coordinatrice blueFACTORY-Ville à 10% pour une durée de 18 mois (cf. 7.9). Elle travaille ainsi à 90% à partir du 1er décembre. M. Baumer a prolongé d'un mois son mandat pour analyser l'éventuelle reprise de la présidence d'ECHO, soit jusqu'à la fin août; il a finalement décliné l'offre. Mme Marie-Claire Mettraux, secrétaire responsable, travaille à 100%, répartis à raison de 70% pour la Ville et 30% pour Coriolis Infrastructures.

La Bibliothèque de la Ville occupe quatre bibliothécaires, MM. Jean-Baptiste Magnin (responsable) et Luc Chassot à 100% et Mmes Caroline Equey et Chantal Rosa à 50%. Elle accueille des apprentis en information documentaire pour des stages d'une année, en partenariat avec la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg.

La Commission culturelle est un organe consultatif du Conseil communal, présidée par la Directrice du Service, qui se conforme au "Règlement régissant la promotion des activités culturelles communales et la Commission culturelle de la Ville de Fribourg" du 27 avril 2010. Composée de représentants des milieux culturels (10) et des partis politiques (4), elle est reconstituée à chaque début de législature.

7.2 Activités générales du Service

Le Service définit et applique, à l'intention et sur demande du Conseil communal, les principes de la politique culturelle communale. Il fait de même concernant la politique culturelle régionale, à l'intention et sur demande du Comité de direction de Coriolis Infrastructures. Il gère la bibliothèque francophone de la Ville. Il oriente et soutient les associations et les personnes oeuvrant pour la culture.

Les projets les plus conséquents sont les suivants :

- le Werkhof
- le concours d'animation culturelle estivale du centre-ville
- la Maison des artistes
- les Assises de la culture dans la région fribourgeoise
- blueFACTORY

Activités courantes :

- 14 (15) rapports à l'intention du Conseil communal;
- 40 (38) associations ont bénéficié de subventions annuelles;
- 83 (92) demandes de subventions extraordinaires ont été examinées.

Délégations :

- ECHO (European Cities with Historical Organs), association composée de 9 villes d'Europe, la Ville de Fribourg y représente la Suisse;
- CVC (Conférence des villes suisses en matière culturelle).

Commissions cantonales :

- du Conservatoire;
- consultative pour le choix des stagiaires à l'Atelier Jean Tinguely à Paris.

Commissions communales :

- de la jeunesse;
- des locaux;
- de bâtisse d'Equilibre.

Conseils de Fondations, Comités :

- Fondation Equilibre-Nuithonie;
- Fondation Jean Tinguely - Niki de Saint Phalle;
- Comité de Fribourg Tourisme et Région;
- Comité de la Fête de la Musique;
- Comité du fundraising "678 fauteuils" (Coriolis Infrastructures);
- Comité de rédaction du bulletin d'information "1700".

Jurys :

- Concours d'achat d'œuvre d'art en lien avec les nouvelles constructions scolaires (cf. 7.4);
- Concours littéraire organisé par Jean-Pierre Humbert à Rueil-Malmaison;
- Mandat d'études parallèles du Werkhof.

7.3 Bibliothèque de la Ville

La Bibliothèque francophone de la Ville dépend directement du Service. En revanche, la Deutsche Bibliothek ainsi que la Bibliothèque interculturelle sont gérées par des associations privées, au bénéfice d'une subvention annuelle.

L'année a été marquée par l'élargissement du choix des activités proposées aux classes du cercle scolaire, par un riche programme d'activités culturelles destinées à tous les publics.

2'257 (1'984) nouveaux documents ont été mis en circulation dans le fond total, qui représente 41'804 volumes (39'618), en tenant compte du désherbage ordinaire. Les suggestions et propositions d'achats des usagers ont été largement suivies.

L'accent des acquisitions a été porté sur les documents pour la jeunesse. La catégorie adultes représente 945 nouveaux documents, soit 41,8% et la catégorie jeunesse 1'312 documents, soit 58,2%. La littérature constitue 75,1% des achats et les documents d'informations 24,9% des achats. La bibliothèque a reçu de nombreux documents en don, principalement de la part de lecteurs. Ils témoignent de l'attachement de la population à la Bibliothèque de la Ville. Après sélection, les ouvrages retenus sont inclus dans les statistiques des acquisitions. Les autres livres sont donnés à des tiers.

Acquisition : types de documents	**2012**		**2011**	**%**
Littérature adultes	422	18.7	397	20.1
Documentaires adultes	301	13.3	292	14.7
BD adultes	190	8.4	165	8.3
Titres de revues adultes	32	1.4	32	1.6
Littérature jeunesse	743	33.0	637	32.1
BD jeunesse	338	15.0	274	13.8
Documentaires jeunesse	216	9.6	172	8.6
Titres de revues jeunesse	15	0.6	15	0.8
Total	**2'257**	**100**	**1'984**	**100**

Les habitants de la Ville représentent 83% (75%) du lectorat. Cette augmentation de 8% est due au développement des activités scolaires. L'abonnement commun avec la Deutsche Bibliothek Freiburg a généré 175 (175) souscriptions. La gratuité du prêt est accordée aux classes enfantines, primaires et spécialisées de la ville, ainsi qu'aux employés communaux et à leurs familles. La bibliothèque participe à l'action CarteCulture Caritas, en proposant 11 abonnements à 50% de leur valeur.

Le nombre de documents prêtés est en légère augmentation 84'329 (83'981). Les prêts se répartissent de la manière suivante :

Transactions de prêt	**2012**	**%**	**2011**	**%**
Jeunes et écoles	48'911	58	50'246	60
Adultes	35'418	42	33'735	40
Total des prêts	**84'329**	**100**	**83'981**	**100**
Lecteurs de la Ville	64'180	83	63'205	75
Lecteurs de l'extérieur	20'149	17	20'776	25
Total des prêts	**84'329**	**100**	**83'981**	**100**
Albums, romans, BD, littératures	71'246	84	71'190	85
Documentaires, revues	13'083	16	12'791	15
Total des prêts	**84'329**	**100**	**83'981**	**100**

Le total des abonnements se monte à 2'647, dont 1'664 abonnements vendus et 983 abonnements gratuits (employés communaux et écoles). Le nombre réel de lecteurs est largement supérieur, puisqu'un seul abonnement est délivré par classe et que des membres d'une même famille profitent souvent d'un seul abonnement. La bibliothèque et sa salle de lecture sont très fréquentées par des personnes effectuant des recherches, travaillant sur place ou consultant des journaux, sans emprunter d'ouvrages. Ces personnes ne sont pas comptabilisées dans les statistiques ci-dessus. 1'446 courriers de rappel et 996 avis de réservation disponibles ont été envoyés. 702 (769) livres ont été réparés.

Types d'abonnés	Lecteurs de la Ville	Lecteurs hors Ville	Total par catégories	%
Adultes	494	167	661	25,0
Employés communaux (gratuits)	60	38	98	3,7
AVS / AI	118	37	155	5,8
Apprentis / étudiants	156	58	214	8,1
Élèves des classes (gratuits)	885	-	885*	33,4
Jeunes	492	142	634	24,0
	2'205	**442**	**2'647**	100,0

**885* représente la moyenne d'élèves profitant des 59 abonnements gratuits dans le cadre de visites de classes de la ville, à raison de 15 élèves par classe.

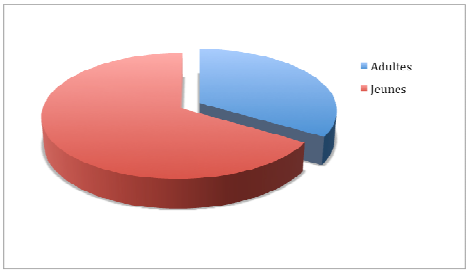

Le public des adultes représente 34,5% des lecteurs et effectue 42% des emprunts. Le public des enfants et des jeunes représente 65,5% des lecteurs et emprunte 58% des documents prêtés.

41 classes se sont inscrites aux rendez-vous "Voyage lecture Récréalivres" à l'activité "Domino lecture". La bibliothèque a été présentée à 34 classes du cercle scolaire de la Ville, afin que les élèves découvrent cet environnement et se familiarisent avec les outils de recherche documentaire à disposition. 6 classes viennent mensuellement pour une heure lecture.

"L'Heure du conte", proposée par Caroline Equey, connaît un vif succès. Les six séances ont attiré une moyenne de 30 enfants et parents.

Chaque mois, les bibliothécaires proposent la rubrique "Lectures choisies" dans le journal "1700". Cet espace d'information présente aussi le programme annuel des expositions et des animations.

Expositions de Dan Rege, peinture et dessin. Carole Perret, peinture. L'atelier du Pilon à Os, gravure. Les Peintres de l'Atelier, peinture. Bastien Keckeis, peinture. Salon du livre Jeunesse de Fribourg organisé en collaboration avec la librairie Payot.

Rencontre-signature avec Béatrice Renz, Pierre Michon, Mona Ozouf, Eric Fottorino, Nicole Avril, Carole Martinez, Sophie Chauveau, Alain Baraton et Alain-Jacques Czous-Tornare, soirées organisées pour la plupart en partenariat avec l'Alliance Française de Fribourg.

7.4 Activités de la Commission culturelle

La Commission culturelle est consultée pour l'attribution de subventions extraordinaires et, au besoin, pour le budget. Elle peut donner son avis sur toute question culturelle.

- La Commission a siégé en plénum à 5 (4) reprises).
- 55 (62) associations ou artistes ont bénéficié d'une subvention extraordinaire ou d'une garantie de déficit.
- 28 (30) dossiers n'entraient pas dans les critères.

Cité internationale des Arts - Atelier Jean Tinguely à Paris
Le musicien-compositeur, M. Dominique Schafer, occupe l'atelier jusqu'au 31 août.

Achat d'œuvre d'art
Le projet "Silhoscopes" de Véronique Chuard et Nicolas Yerly a remporté le concours visant à valoriser l'une des nouvelles écoles en construction au Botzet ou au Schoenberg, lancé par le Service, sur proposition de la Commission culturelle. La réalisation aura lieu à l'école du Botzet en 2013.

7.5 Financement des activités culturelles

Répartition par rubriques budgétaires	**2012**	**2011**
Bibliothèque de la Ville	443'297.75	442'906.45
Conservatoire de musique; 820.351.00	759'343.40	743'253.05
Atelier Jean Tinguely, Paris (*loyer*); 800.363.00	5'919.35	0.00
Achat d'œuvres d'art; 820.311.00	10'500.00	9'500.00
Université populaire; 820.365.00	6'000.00	6'000.00
Bibliothèques (allemande & interculturelle); 820.365.01	75'500.00	75'500.00
Théâtres; 820.365.02	21'500 00	21'500.00
Sociétés musique instrumentale et chorale; 820.365.03	141'600.00	141'600.00
Activités socioculturelles (REPER); 821.365.10	790'700.00	773'625.00
Musées; 820.365.05	1'000.00	1'000.00
FIFF, part. Prix Regard d'Or; 820.365.90	10'000.00	10'000.00
Manifestation régionale prioritaire pour la ville; 820.365.95	30'000.00	30'000.00
Total des subventions annuelles	**1'852'062.75**	**1'811'978.05**
Subventions extraordinaires; 820.365.30	**113'999.50**	**118'477.50**
Part. Agglomération promotion culturelle cf. 7.8	**810'000.00**	**810'000.00**
Participation Coriolis Infrastructures cf. 7.6	**785'182.50**	**724'290.00**
Total des subventions attribuées à la culture	**4'004'542.50**	**3'907'652.00**
	==========	==========

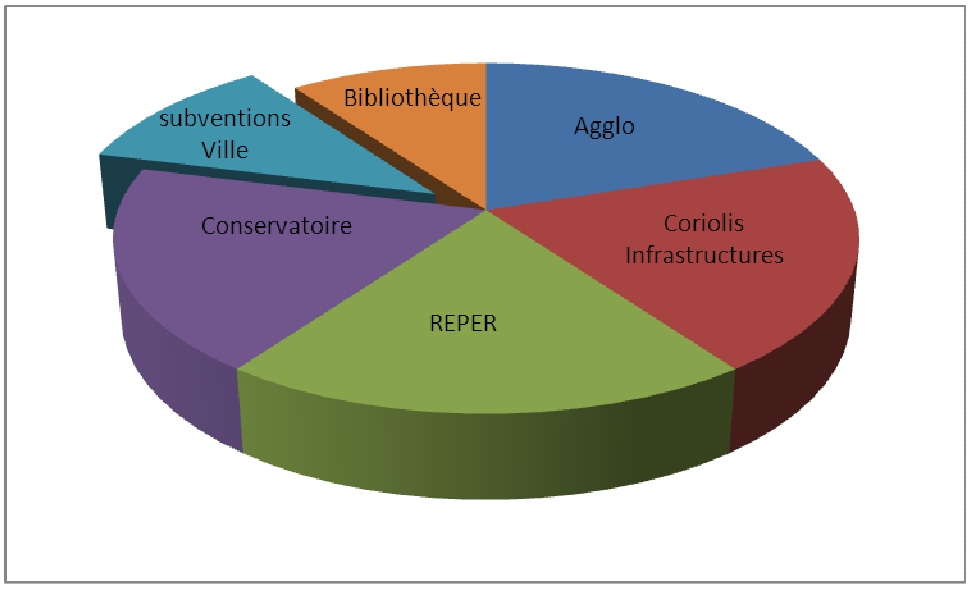

88,41% dépendent de mandat de prestations, de conventions ou sont encore des dépenses liées. Le solde, représentant 11,59%, est attribué pour des subventions annuelles et extraordinaires.

Répartition par domaines d'activités

Domaine d'activité	Financement	subventions extraordinaires Ville	Total	%
Activités théâtrales, opéra, danse	21'500	36'455	57'955	1,44
Activités musicales	141'600	56'455	198'055	4,94
Conservatoire de musique	759'343	-	759'343	18,98
Loisirs/socioculturel (REPER)	790'700	-	790'700	19,76
Arts visuels/cinéma/expo	40'000	10'000	50'000	1,26
Atelier/publication/autres	23'419	11'090	34'509	0,86
Deutsche Bibliothek Bibliothèque interculturelle	75'500	-	75'500	1,88
Bibliothèque de la Ville	443'297		443'298	11,06
Agglomération : promotion culturelle	810'000	-	810'000	20,22
Coriolis Infrastructures	785'182	-	785'182	19,60
Total	3'447'244	114'000	4'004'542	100,00

7.6 Coriolis Infrastructures

Coriolis Infrastructures est une association de communes composée de Fribourg, Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot et Villars-sur-Glâne. Le but principal de l'association est la réalisation et l'exploitation d'Equilibre et de Nuithonie.

Le Service assure le secrétariat de l'Association, présidée par le Préfet de la Sarine, M. Carl-Alex Ridoré. Les 5 communes-membres participent au salaire du personnel du Service culturel.

Selon les statuts en vigueur, la Ville a versé CHF 22.50 par habitant en 2012 (rubrique 820.365.40), soit un montant de CHF 785'182.50 (CHF 724'290.00).

Les rapports avec la Fondation Equilibre-Nuithonie sont réglés par un mandat de prestations pour les années 2012 à 2014, soumis à l'Assemblée des délégués.

L'Assemblée des délégués a été convoquée 2 fois (3) : approbation des comptes 2011, budget 2013.

7.7 Répartition des tâches en matière de culture et loisirs

Dans le cadre de la Loi cantonale sur les affaires culturelles du 24 mai 1991 (LAC), les activités culturelles relèvent en priorité des personnes privées. Les collectivités publiques s'engagent à soutenir ces initiatives. En voici la répartition :

- De multiples activités culturelles locales, notamment les pratiques culturelles amateurs, ainsi que la création non-professionnelle, sont offertes à la population par diverses associations ou sociétés au bénéfice de subventions de la Ville.
- Les activités culturelles régionales, notamment les pratiques culturelles professionnelles dans le domaine de l'animation, sont soutenues par l'Agglomération de Fribourg.
- L'aide à la création professionnelle relève prioritairement du Canton.

L'Ordonnance du 7 septembre 2004 concernant le Conservatoire fixe la participation financière des Communes aux coûts de cette institution, ce qui en fait une dépense liée.

7.8 Agglomération : promotion culturelle

La Ville a contribué au financement des activités culturelles régionales à hauteur de 47%, pour un montant de CHF 810'000.00.

7.9 Les Assises de la culture dans la région fribourgeoise

Afin de poser un nouveau cadre de référence pour la politique culturelle régionale des dix prochaines années, MM. Carl-Alex Ridoré, René Schneuwly et Pierre-Alain Clément, représentant Coriolis Infrastructures, l'Agglomération et la Ville, ont annoncé le 19 décembre la mise sur pied des Assises de la culture dans la région fribourgeoise. Ils ont mandaté Mme Natacha Roos pour coordonner ces Assises et rédiger le rapport final, à raison de 20% sur 15 mois, à partir de 1er décembre.

7.10 blueFACTORY

Le Conseil communal a mandaté Mme Natacha Roos pour coordonner blueFACTORY-Ville à raison de 10%, sous la direction de M. le Syndic Pierre-Alain Clément.

7.11 REPER - Centres d'animation socioculturelle de Fribourg

REPER est lié au Service culturel par un mandat de prestations qui court de 2011 à 2013. La création de ce mandat a permis de pérenniser les centres de loisirs de notre ville. Deux ans après son introduction, le constat est très positif et l'organisation professionnelle a permis d'étendre les prestations offertes aux jeunes.

En chiffres :

- CHF 750'000.00 attribués par la Ville:
- mise à disposition de trois bâtiments;
- une équipe dotée de 580% EPT;
- 2’130 heures d’accueil, qui tiennent compte des ouvertures régulières des centres uniquement;
- environ 900 personnes ont fréquenté les accueils, sans compter celles qui profitent des événements ponctuels et des mises à disposition de locaux;
- collaborations et/ou soutien à 49 associations;
- 51 manifestations organisées et/ou soutenues en sus des activités régulières.

Pour des renseignements plus pointus, consultez le rapport annuel de l’Association sur le site Internet de la Ville de Fribourg (lien REPER).

8. Sports

8.1 Organisation

Le Service des sports est placé sous la direction, de M. Thierry Steiert, Conseiller communal. La fonction de Chef de service est assurée par M. Pierre Gisler.

8.2 Administration

Elle comprend une secrétaire engagée à 100%.

8.3 Personnel et installations

8.3.1 Place de sports du Guintzet

1 collaborateur à 100%.

8.3.2 Bains de la Motta S.A.

Le Conseil d'administration des Bains de la Motta S.A. délègue l'exploitation de l'installation au Service des sports qui y emploie, en fonction des nécessités et des conditions météorologiques :

- 2 collaborateurs titulaires du brevet de sauvetage B1 (officient le reste de l’année au Site Sportif Saint-Léonard ou à la piscine du Levant comme ouvriers d'exploitation);
- 3 caissières à temps partiel;
- plusieurs gardiens auxiliaires et/ou sous contrat de droit privé (titulaires du brevet de sauvetage B1);
- du personnel d’entretien.

Réunie en assemblée générale ordinaire le jeudi 10 mai, les actionnaires ont confirmé M. Thierry Steiert, Conseiller communal, Président du Conseil d’administration, dont le secrétariat est assuré par M. Pierre Gisler.

8.3.3 Piscine du Levant

- 2 collaborateurs à 100% (titulaires du brevet de sauvetage B1);
- 1 collaborateur à 80% (titulaire du brevet de sauvetage B1);
- 1 collaboratrice à 60% (titulaire du brevet de sauvetage B1);
- 1 caissière à 100%;

- des auxiliaires (essentiellement les samedis, dimanches et durant les vacances scolaires), afin de compléter le personnel engagé sous contrat de droit public;
- du personnel d'entretien.

8.3.4 Site Sportif Saint-Léonard : patinoires et halle omnisports

- 8 ouvriers à 100 %;
- 3 caissières auxiliaires;
- auxiliaires en complément et en cas d'absence du personnel engagé sous contrat de droit public.

8.3.5 Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site Sportif Saint-Léonard

1 chef d'exploitation dont le taux d'activité est réparti entre les trois installations.

Remarques :

- les caissières des patinoires officient également aux bains de la Motta;
- le Chef de service des Sports assure l'ensemble des responsabilités de la direction, de la gestion et de l'administration liées aux installations.

8.3.6 Halles de sports

Les concierges des bâtiments scolaires collaborent activement avec le Service, notamment en ce qui concerne l'occupation des halles de sports par les clubs et les sociétés du lundi au vendredi dès 17h00, durant le week-end et les vacances scolaires.

L'entretien de ces locaux est principalement assuré par la Direction de l'édilité (serruriers, peintres, menuisiers) et par des entreprises spécialisées.

8.3.7 Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal

Deux personnes engagées à temps partiel contribuent au marquage, au planning d'utilisation des surfaces de jeu et à l'entretien des vestiaires.

8.4 Représentation

8.4.1 La Ville de Fribourg est représentée, par le Service des sports, au sein de différentes Associations et Commissions cantonales, romandes et nationales :

- Association Suisse des Services des Sports (ASSS);
- Association Suisse des Services des Sports, Section Suisse Romande et du Tessin (ASSRT), Commission de contact et Comité directeur;
- Association Suisse des Propriétaires de Patinoires artificielles, section suisse romande et du Tessin (APAR'T);
- Association romande et du Tessin des propriétaires de piscines (APAR);
- Conseil d'administration de la Société des Remontées Mécaniques de la Berra S.A.;
- Syndicat du chemin des Botteys (accès utilisé pour se rendre, l'été, au Gîte d'Allières).

8.4.2 Sur le plan communal, le Service est également présent à différents niveaux :

- Commission de la jeunesse (membre);
- Commission des sports de la Ville de Fribourg (présidence);
- Commission du Stade universitaire Saint-Léonard (membre, au même titre que l'Etat, comme copropriétaire).

8.5 Sociétés, clubs sportifs et installations

8.5.1 Plus de 90 sociétés sportives, regroupées au sein de l'Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF) et pratiquant 45 sports différents environ, utilisent les installations dont la Ville est propriétaire, soit :

- 10 terrains de football (dont un réservé à la pratique du rugby et du football américain);
- 17 halles de sports;
- 2 patinoires couvertes;
- 1 piscine couverte;
- 1 place pour la pratique du tir à l'arc;
- 1 boulodrome (pistes couvertes et en plein air aux Neigles);
- 1 parcours Vita;
- 1 parcours mesuré;
- 13 locaux divers (boxe, tir à l'arc, tir à air comprimé, judo, lutte, canoë, tennis de table, billard, boccia).

8.5.2 Avec l'Etat de Fribourg, respectivement l'Université, le Service des sports collabore à la gestion de trois terrains de football, dont deux synthétiques, et une piste d'athlétisme à Saint-Léonard.

La salle double aménagée au CO de Pérolles (depuis 1994) est mise à disposition du badminton-club et du handball-club notamment. La Ville assume les locations qui sont liées à ces utilisations.

8.5.3 Le Gîte d'Allières, bâtiment situé au cœur du domaine skiable de la Berra, est propriété de la Commune et placé sous la responsabilité du Service. La gestion de cet établissement est réjouissante. Les locataires, Yolande et Louis Tinguely, ont fêté, le 8 octobre, leur 13ème anniversaire de présence dans ces lieux qu'ils ont rendus très populaires. L'alimentation du Gîte en eau pose de plus en plus de problèmes. Des travaux de captage, en amont du bâtiment sont en cours de planification.

8.6 Travaux effectués en 2012

8.6.1 Site sportif du Guintzet

Un entretien habituel des terrains de football, de football américain et de rugby a été effectué selon un programme établi avec les Parcs et Promenades.
Les mâts d'éclairage des terrains n° 1 et n° 2 ont été changés pour des raisons de sécurité.

8.6.2 Bains de la Motta

La saison 2012 (du samedi 12 mai au dimanche 16 septembre) a permis de confirmer les différents paramètres techniques, afin de normaliser les charges énergétiques. Les résultats financiers, tributaires des conditions météorologiques, sont en léger recul par rapport à 2011.

La société a procédé à l'assainissement de la chaudière et de la production d'eau chaude sanitaire. Une installation solaire thermique destinée à la production d'eau chaude des douches à prépaiement a été installée sur le toit d'un des locaux techniques.

Les travaux d'assainissement de la pataugeoire ont débuté dès la fin de la saison 2012.

8.6.3 Piscine du Levant

Le bâtiment date de 1972. Des travaux réguliers doivent y être entrepris. La mise en conformité des installations électriques est terminée.

8.6.4 Patinoire principale Saint-Léonard

Des travaux d'entretien toujours plus importants doivent être réalisés dans ce bâtiment mis en service en 1982.

8.6.5 Halles de sports

- Le matériel usagé (gros tapis de chute, barres parallèles, par exemple) est régulièrement remplacé. Cet effort doit être poursuivi afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.
- Il est important de conserver, pour des raisons de santé surtout, le programme d'assainissement des sols des halles de sport.
- Un entretien régulier du matériel fixe (anneaux, barres fixes, barres parallèles, perches, cadres suédois) et mobile (bancs, tapis de chute, piquets, cordes, etc.) est effectué, chaque deux ans, par une entreprise spécialisée, afin d'assurer, d'une part, la sécurité des utilisateurs et de prolonger au mieux, d'autre part, la durée d'utilisation de ces objets.

8.6.6 Etablissements divers

Les buvettes et les restaurants liés à l'exploitation des infrastructures sportives sont placés sous la responsabilité du Service via des locataires (piscine du Levant - patinoire Saint-Léonard - Gîte d'Allières - bains de la Motta).

8.7 Politique générale - Organisation

8.7.1 La Ville de Fribourg, de même qu'une majorité des Communes du district de la Sarine, a répondu favorablement à la demande d'aide financière émise il y a plusieurs années par la Société des Remontées Mécaniques de la Berra S.A., afin d'assurer la pérennité de l'exploitation. En contrepartie, les élèves des écoles primaires des communes concernées bénéficient de la gratuité d'utilisation des remontées mécaniques dans le cadre des activités scolaires.

8.7.2 Le Service des sports désire poursuivre sa politique de soutien aux clubs et les aider à mettre sur pied des manifestations. Ainsi, il assiste régulièrement les comités d'organisation, en assurant la coordination entre les différents services et secteurs. Il suit les activités des clubs et répond régulièrement aux nombreuses demandes de rencontres des représentants des sociétés ou associations. Il est présent dans le cadre de ses possibilités et disponibilités, lors des assemblées générales des clubs et des manifestations organisées en ville de Fribourg.

8.7.3 Le Chef de service fait également partie de la Commission de la jeunesse émanant du Conseil communal. Le projet "Midnight sport et culture" a débuté en 2010 et se poursuit sous l'égide de cette Commission. Il s'agit d'un projet pilote visant à offrir aux adolescents concernés des activités les samedis soirs dans deux halles de sports de la Ville. Le Conseil général a décidé le maintien de cette activité très prisée par les jeunes de 13 à 18 ans.

8.8 Site Sportif Saint-Léonard (SSSL) : Développement du site

8.8.1 Site Sportif Saint-Léonard 2015

A la suite de la réalisation de la phase 1 du SSSL, de la nécessité de construire une piscine de 50 m (pétition munie de plus de 12'000 signatures) et de réhabiliter la patinoire principale qui ne correspond plus aux normes de sécurité ni aux standards de la Ligue nationale de hockey sur glace.

Plusieurs groupes de travail ont poursuivi leurs analyses, en vue de la réalisation d'un nouveau projet.

Un bureau d'architectes, mandaté par la Ville de Fribourg, a présenté différentes variantes concernant, d'une part, la rénovation de la patinoire principale et d'autre part, l'implantation de la piscine.

8.9 Manifestations - Evénements

8.9.1 Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF)

Le Comité de l'USSVF maintient ses activités et a organisé son Assemblée générale le mardi 27 novembre. Son président a fixé les objectifs généraux pour son avenir.

8.9.2 Le Service a participé à l'organisation de nombreuses manifestations, en étroite collaboration avec les Directions de l'édilité, de la police locale et de la mobilité, comme par exemple les Finales de la Coupe suisse de basketball (samedi 14 avril). La présidence du comité d'organisation de ce rendez-vous d'importance nationale est assurée par M. Thierry Steiert, sur mandat de la Fédération Suisse de Basketball établie à Granges-Paccot. Elles se sont déroulées avec succès dans la halle omnisports Saint-Léonard pour la 2ème fois.

8.9.3 Prix de la Ville de Fribourg

Ce rendez-vous annuel organisé par le Service des sports en partenariat avec l'USSVF s'est déroulé le samedi 6 octobre dans le cadre de la Foire de Fribourg. Un prix a été remis à chaque membre des clubs de la ville ayant obtenu un titre de champion suisse avec un succès confirmé. Harold Mrazek, ancien joueur international de basketball, a honoré l'assemblée de sa présence. La partie musicale fut assurée par Jo Mettraux.

8.9.4 Libretto "Viens pratiquer un sport …"

Le Service des sports, en partenariat avec l'USSVF et la Chargée de communication de la ville, conduit le toilettage de cette revue très prisée des écoliers de la ville.

8.9.5 Manifestations diverses : calendrier

Un nombre important de manifestations se déroulent en ville de Fribourg chaque année. Les plus connues relèvent des activités dans le cadre du hockey-sur-glace, du basketball, du football, du volleyball ou de l'escrime. Ci-dessous, quelques manifestations qui vont probablement gagner leurs lettres de noblesse ou pour lesquelles les organisateurs ont trouvé des conditions idéales :

- Groupe e Tour
- Bergibike
- Course pédestre de l'Avent
- Championnats suisses de karaté
- Ligue Européenne féminine de volleyball

9. Affaires sociales

9.1 Institutions et assurances sociales

9.1.1 Organisation

Le Service des institutions et assurances sociales (SIAS) est placé sous la direction de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, de M. Stéphane Blanc, Chef de service, de M. André Mülhauser, adjoint, ainsi que de M. Michel Schultheiss, responsable de l'Office communal du travail.

9.1.2 Collaboration et subventions des institutions privées

1. Aide aux institutions sociales

Des structures privées proposent de multiples services pour les besoins de la population dans divers domaines (violence, toxicomanie, sida, aide, rencontres). Notre participation financière a été de CHF 250'000.-, soit à :

- Office familial, secteur de la puériculture
- Solidarité-Femmes
- Les Etangs, Fondation pour l'accueil de la femme et de l'enfant
- Point Rencontre
- Empreinte (aide fribourgeoise contre le sida)
- REPER
- Le Seuil, Fondation Le Tremplin
- La Maison de la petite enfance
- Lire et Ecrire
- Banc Public
- Connexion Suisses-ses Migrants.

2. Aide au secteur de la petite enfance

Dans la mesure des possibilités, la Commune essaie d'étendre la capacité d'accueil dans ce secteur, ce qui occasionne des besoins financiers croissants. En 2012, il a été possible de soutenir partiellement la création d'une nouvelle crèche "l'Arche des enfants". Une aide forfaitaire est également attribuée à la crèche "La Coccinelle" qui accueille des enfants handicapés parmi d'autres enfants.

Les subventions 2012 se sont élevées à CHF 3'958'900.00 pour environ 215 places/année (1 place/année implique la prise en charge de 2,5 enfants en moyenne), auxquelles s'ajoutent environ 25 places/année réservées à la crèche du Bosquet à Givisiez. Voici la liste des structures soutenues :

- Crèche "Le Bosquet", à Givisiez
- Crèche "Croqu'Lune", quartier du Torry
- Crèche "Mandarine", au Schoenberg
- Crèche "Les Petits Poucets", à Pérolles
- Crèche "Réformée", à la Neuveville
- Crèche "de l'Université", à Pérolles
- Crèche "l'Arche des enfants", au Jura
- Crèche "la Coccinelle", au Bourg
- Crèche-garderie de la "Providence", à la Neuveville
- Garderie-maternelle "Le Colibri", à Beauregard
- Garderie-maternelle "La Chenille", au Schoenberg
- Maternelle "Les Petits bancs", à Beaumont
- Association de l'Accueil familial de jour de la Sarine

Cette dernière association permet à environ 120 enfants de trouver une assistante parentale (ou environ 50 places/année). Le tableau suivant indique la capacité d'accueil de chaque institution :

Les crèches	**Quartier**	**Nbr max.**	**0 à -2 ans**	**2 à 4 ans**	**4 à 6 ans**
Croqu'Lune	Torry	37	15	11	11
Mandarine	Schoenberg	36	10	13	13
Petits Poucets	Pérolles	40	18	12	10
Réformée	Neuveville	33	12	12	9
Université	Pérolles	40	6	16	18
Arche enfants	Jura	22	15	6	6
Providence	Neuveville	13	0	6	7
	totaux	**221**	**76**	**76**	**74**

Les subventions versées pour ce secteur ont évolué comme suit :

Année	Montant CHF		**Année**	Montant CHF
2002	2'226'500.-		**2008**	3'225'000.00
2003	2'423'300.-		**2009**	3'430'000.00
2004	2'576'200.-		**2010**	3'555'400.00
2005	2'673'900.-		**2011**	3'717'900.00
2006	2'849'300. -		**2012**	3'958'900.00
2007	3'012'300.-		**2013**	4'420'000.00 (budget)

Ce tableau montre qu'en 10 ans, la Commune a doublé sa participation financière, ce qui démontre la volonté de développer l'offre d'accueil extrafamilial. Environ 80% des frais d'exploitation des crèches sont attribués aux charges salariales, sur la base de la classification des fonctions et de l'échelle des traitements de l'Etat. Les normes d'encadrement des enfants sont édictées et strictement contrôlées par le Service de l'enfance et de la jeunesse (SEJ).

En février 2012, le Service a procédé à une enquête sur les besoins de la population en places d'accueil extrafamilial. Les résultats de cette enquête ont été transmis au Canton et à l'ensemble de la population par voie de presse. Il en ressort que la Commune aurait besoin d'environ 70 places (secteur crèche) et 100 places (secteur accueil extrascolaire) supplémentaires pour mieux répondre à la demande.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur les structures d'accueil familial de jour du 9 juin 2011 (LStE), l'Etat apporte une contribution financière aux frais de placement dès 2012 ; les employeurs y contribuent également, par un prélèvement sur les salaires (0.4 pour mille). Cette contribution allège les tarifs appliqués aux parents, mais uniquement pour les enfants âgés de 0 à 5/6 ans. Un fond cantonal d'incitation à la création de nouvelles places d'accueil a aussi été mis à disposition des structures, leur permettant de recevoir CHF 5'000.- pour la création d'une place en crèche et CHF 3'000.- pour une place en AES.

9.1.3 Secteur des assurances sociales

1. Prestations complémentaires (PC) AVS-AI et subventions aux primes LAMal

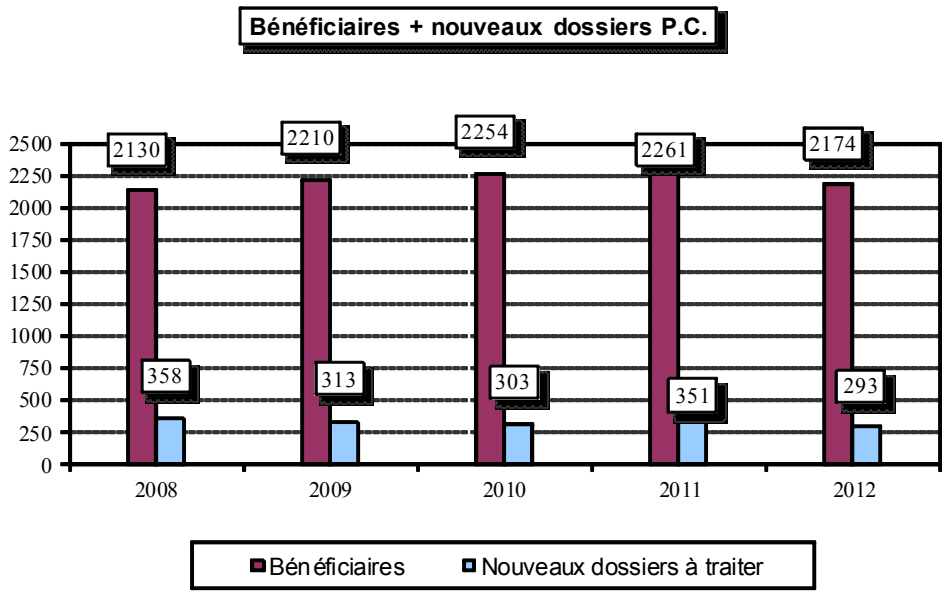

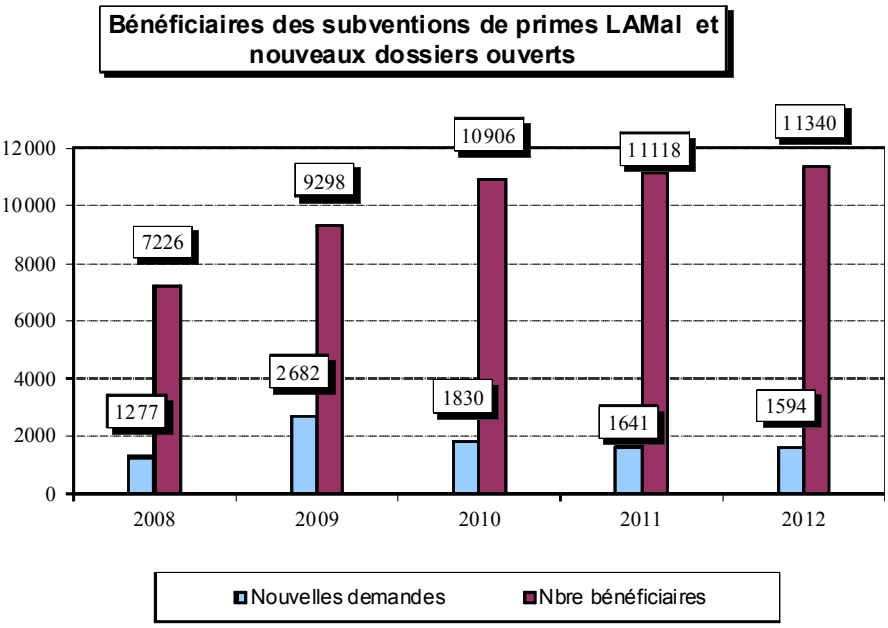

2. Contentieux de l'assurance-maladie

Le Canton a repris cette tâche des communes à partir du 1er janvier 2012, à la suite de la modification de la loi cantonale d'application de la LAMal. Tous les impayés LAMal en suspens au 1er janvier 2012 - c'est-à-dire non encore présentés à la Commune par l'assureur-maladie - ont été directement pris en charge par l'Etat. Le Service n'a donc plus dû assumer de dépenses à ce titre en 2012. La Caisse cantonale de compensation rembourse une partie des impayés LAMal (correspondant aux primes) pris en charge par les communes jusqu'au 31 décembre 2011. En raison du temps nécessaire au Service pour présenter les décomptes correspondants à la CCC, puis à la CCC pour examiner ces décomptes et les rembourser, des montants ont encore été crédités à notre service en 2012.

9.1.4 Office communal du travail (OCOT)

Ce secteur se compose de 10 collaborateurs/trices dont 7 pour l'OCOT (= 490%) et 3 pour le Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF) qui lui est rattaché.

Le taux de chômage des demandeurs d'emploi par rapport à la population active au 31 décembre 2012 était de 9,9% contre 8,8% fin 2011. Cela représente 1'823 demandeurs d'emploi (1'609 à la fin 2011). Depuis 2007, le taux de chômage a évolué comme suit :

CONTRÔLE	H	F	TOTAL	TAUX EN %
Demandeurs d'emploi au 31.12.2007	800	718	1'518	8.30
Demandeurs d'emploi au 31.12.2008	977	708	1'685	9.2
Demandeurs d'emploi au 31.12.2009	1'159	773	1'932	10.5
Demandeurs d'emploi au 31.12.2010	959	674	1'623	8.8
Demandeurs d'emploi au 31.12.2011	958	651	1609	8.8
Demandeurs d'emploi au 31.12.2012	**1'124**	**699**	**1'823**	**9.9**

Sur ces 1'823 demandeurs d'emploi :

- 430 (23,6%) sont au chômage depuis plus de 12 mois, dont 238 hommes et 192 femmes;
- 663 (36,4%) sont de nationalité suisse, dont 363 hommes et 300 femmes;
- 87 (4,8%) sont des écoliers et étudiants, dont 48 hommes et 39 femmes.

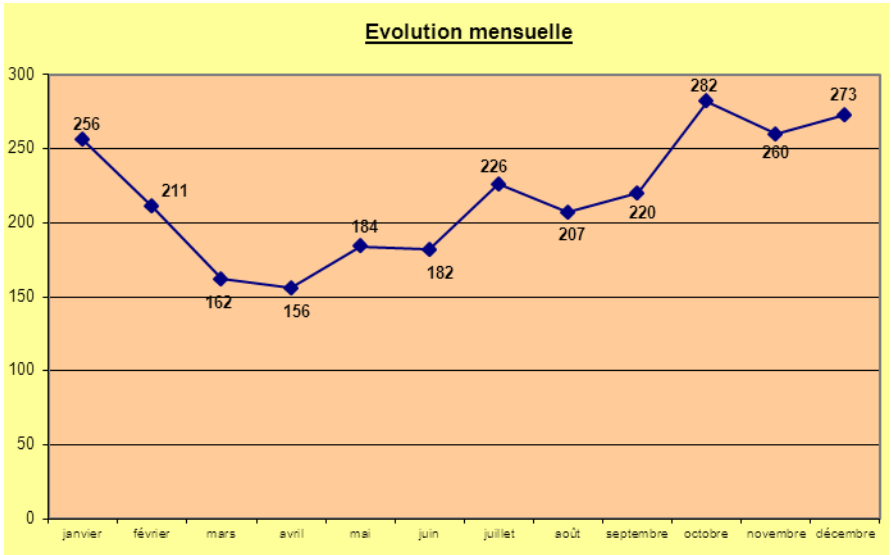

L'OCOT a effectué 2'553 saisies d'inscriptions dans le système PLASTA (2'309 en 2011)

5'785 interventions (5'015 en 2011), soit 4'595 au guichet (3'894 en 2011) et 1'190 par téléphone (1'121 en 2011) ont été recensées à la réception.

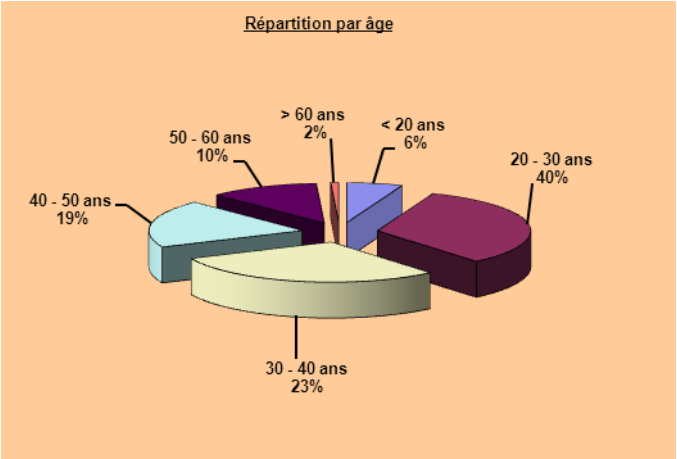

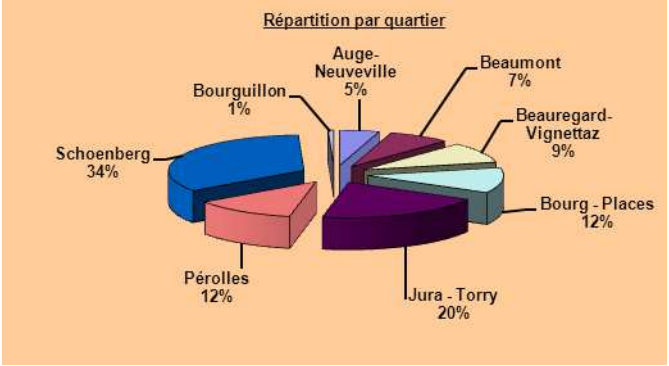

9.1.5 Travaux auxiliaires de remplacement (TR)

La Ville de Fribourg dispose d'un budget permettant d'engager du personnel auxiliaire et de remplacement, sous la forme de contrats de travail à durée déterminée (TR). Ce personnel apporte ainsi un soutien dans les secteurs concernés, notamment auprès de : le CEVF, les AES, le Service des sports (patinoire), Hubert Audriaz ainsi que "CABAMOBIL", service de livraison à domicile. Ces engagements permettent aussi aux bénéficiaires d'éviter ou limiter le recours à l'aide sociale et de les maintenir sur le marché du travail (prévention). Ces engagements sont également nécessaires au bon fonctionnement des services concernés, notamment en raison de fluctuation de travail pour des raisons saisonnières ou d'activités irrégulières durant l'année.

59 contrats de travail TR (Cabamobil excepté) ont été conclus durant l'année 2012 dont les salaires sont intégralement pris en charge par la Ville (exception pour Cabamobil dont Fribourg Centre prend en charge le 25% du salaire). Par rapport au budget 2012, une rallonge de CHF 40'000.00 a été demandée en automne, dont finalement CHF 29'979.70 ont été utilisés.

Tableau des TR effectués en 2012

Chantier écologique	**134'490.05**	**28%**
Accueils extrascolaires	**129'016.75**	**27%**
Hubert Audriaz	**69'014.75**	**14%**
Sports	**75'310.05**	**16%**
Cabamobil	**32'529.65**	**7%**
Finances	**12'318.45**	**3%**
Autres	**27'300.00**	**6%**
Total	***479'979.70***	***100%***

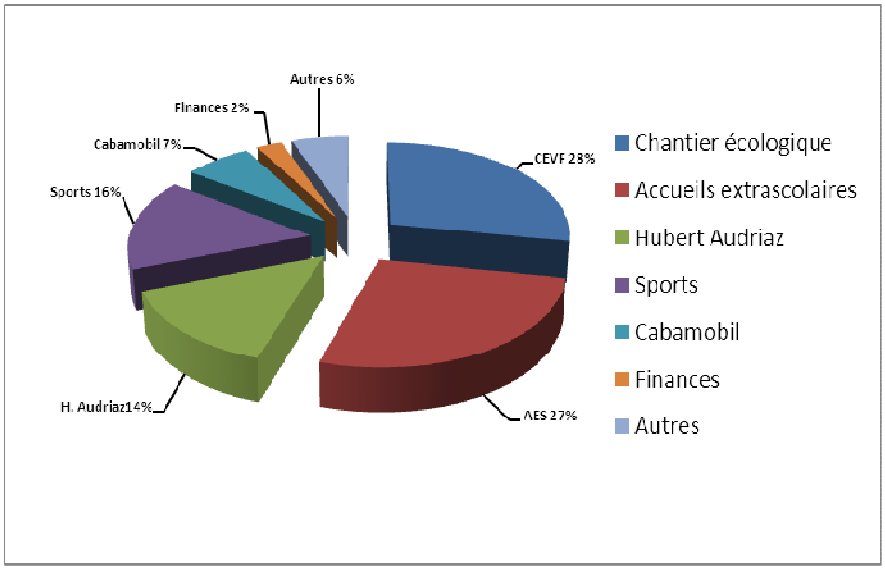

La Ville de Fribourg gère encore des programmes d'emploi temporaires relevant de la LACI (PET LACI) dans divers secteurs. 30 engagements sous forme d'un PET LACI (assignations par l'ORP) ont eu lieu dans le cadre de l'Administration communale. Seulement deux contrats de PEQ LEAC (contrats de travail financés paritairement par l'Etat et les Communes) ont été octroyés par le Service public de l'emploi (SPE) auprès de l'Administration de la ville.

9.1.6 Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF)

Rattaché à l'Office du travail, le CEVF, sous la conduite de M. Nicolas Villard, accueille essentiellement des participants engagés par le biais de mesures d'insertion sociale (MIS) relevant de la loi sur l'aide sociale. 41 contrats MIS ont été menés à bien auprès du Chantier écologique durant l'année 2012. Ces contrats ont été conclus pour une période allant de 3 à 12 mois au maximum. 58 personnes ont collaboré au CEVF durant l'année écoulée.

Les participants effectuent de nombreuses tâches d'intérêt public dans le cadre du CEVF (travaux d'entretien pour la Bourgeoisie ; soutien à des manifestations – par ex. Jardin magique, feu du 1er août, projet du Bois de Moncor ; etc.).

Pour rappel, le CEVF a été communalisé en janvier 2010. Durant l'année 2012, ce secteur a conclu un mandat d'accompagnement des participants avec deux associations spécialisées dans l'intégration socioprofessionnelle, l'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et la Fondation Intégration pour tous (IPT).

9.2 Aide sociale

9.2.1 Organisation

Le Service de l'aide sociale dépend de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale, Présidente de la Commission sociale. M. Stéphane Blanc est Chef de service et secrétaire de la Commission.

L'organisation interne du Service se présente comme suit : les assistants sociaux sont répartis en deux groupes, dirigés par Mmes Claudia Charrière et Martine Chollet. Ils sont appuyés par le secteur comptable et le secrétariat, ce dernier ayant été réorganisé courant 2010 par l'engagement d'une cheffe de secteur, Mme Nathalie Savary. Comme les années précédentes, et à l'instar de ce qui se passe dans toutes les villes moyennes et importantes du pays, l'année 2012 est restée une année chargée et très stressante pour le personnel, en raison du fait que les dossiers d'assistance se révèlent toujours plus complexes, que ce soit d'un point de vue social ou administratif. En ce qui concerne le nombre de nouvelles situations annoncées au SASV, il a commencé à plafonner à un niveau élevé à partir de l'année 2005, avant d'entamer une décrue modérée jusqu'en 2008. Depuis 2009, cette tendance à la baisse s'est inversée : les nouvelles annonces au SASV ont ainsi très légèrement augmenté en 2009 et 2011. En 2012, le nombre de nouvelles situations reçues au SASV a légèrement fléchi par rapport à 2011, passant de 689 à 671.

La complexité des situations concerne de nombreux aspects : situation personnelle et familiale, insertion socioprofessionnelle, état de santé, tout particulièrement en cas de troubles psychiques, démarches administratives, activation des ressources auprès des autres régimes sociaux, collaboration du SASV avec les autres intervenants, difficultés à obtenir des informations de tiers, difficulté de connaître les éléments déterminants sis à l'étranger (conjoints et biens immobiliers notamment) etc. Le SASV met en œuvre de nombreuses mesures d'insertion sociale (MIS) prévues par la loi cantonale sur l'aide sociale, afin de faire évoluer les situations d'aide sociale (voir statistique en fin de chapitre). La liste des MIS se trouve sur le site internet du Service cantonal de l'action sociale - SASoc - http://www.fr.ch/sasoc).

Le SASV doit traiter un nombre croissant de demandes d'aide sociale spécifiques et qui n'entrent pas nécessairement dans le cadre législatif et/ou nécessitent des enquêtes sociales approfondies (statut d'indépendant, personne arrivant subitement de l'étranger ou d'une autre commune, titre de séjour en Suisse peu clair s'agissant d'étrangers, libre-circulation des personnes Suisse-UE, etc.). Les revendications injustifiées et les contestations des bénéficiaires de l'aide sociale sont aussi de plus en plus fréquentes, ainsi que la présence accrue de mandataires dans les dossiers sociaux. Ces phénomènes aboutissent à une augmentation des litiges judiciaires. De même, les cas de fraude et les démarches pénales qui s'ensuivent compliquent la tâche du SASV. En 2012, la Commission sociale a effectué 8 dénonciations pénales; elle a rendu 30 décisions sur réclamations; 10 affaires ont été portées devant le Tribunal cantonal.

9.2.2 Personnel au 31 décembre 2012

Au 31 décembre 2012, 33 collaboratrices et collaborateurs ont assuré le fonctionnement du Service dans les différents secteurs, soit :

Secteur social (y compris direction) : (1'760%)

- Chef de service	80%
- 2 chefs de groupe	170%
- 18 assistants sociaux	1'510%

Secteur comptabilité : (380%)

- chef de secteur	vacant
- 5 employés	380%

Secteur secrétariat : (530%)

- chef de secteur	100%
- 5 employées	430%

Le Service accueille aussi régulièrement des apprentis et stagiaires dans le cadre de leur formation.

9.2.3 Formation continue

La formation continue a pour but de favoriser la mise à jour des connaissances et des compétences des collaborateurs. Elle permet également la réflexion et le maintien d'un travail de qualité envers les usagers. Dans le cadre des disponibilités budgétaires, et en fonction des besoins du Service et des intérêts de chacun, les collaborateurs suivent chaque année des formations, cours et conférences en lien avec le travail social, juridique et administratif.

9.2.4 Commission sociale

La Commission sociale, organe décisionnel en vertu de la loi cantonale sur l'aide sociale, s'est réunie à 11 reprises en 2012. Elle a pris des décisions sur 486 nouvelles demandes d'aide financière et sur 163 demandes de renouvellement d'aide.

9.2.5 Collaboration

Le Service travaille en étroite collaboration avec les intervenants sociaux de la Commune et du Canton, tant au niveau de la petite enfance, du domaine médical, familial, du monde du travail, des personnes âgées, des associations, des autres services sociaux régionaux (SSR), etc.

Ces nombreuses collaborations interservices permettent de privilégier le travail en relation à l'usager, impliquant également la prévention et l'aide personnelle, et permet notamment aux usagers le maintien d'une qualité de vie (santé physique et psychique, relations sociales, insertion) ainsi que la coordination des différentes actions pour une prise en charge professionnelle des personnes ayant besoin d'une aide financière personnelle et de conseils adaptés à leur situation.

Le SASV est intégré au dispositif cantonal de collaboration interinstitutionnelle (CII), qui réunit les intervenants de l'aide sociale, de l'assurance-chômage et de l'assurance-invalidité lorsque la prise en charge du bénéficiaire le justifie. Le SASV fait partie de la plate-forme CII "Centre", qui prend en charge les cas complexes. Les cas simples sont directement suivis par les assistants sociaux du SASV.

La loi cantonale sur l'aide sociale a été modifiée au 1er janvier 2011, instituant notamment deux postes d'inspecteur social et de réviseur social et comptable des dossiers. Le SASV ne fait toutefois pas appel à l'inspecteur social cantonal, préférant utiliser les services efficaces et plus disponibles de la Police locale communale pour réaliser des enquêtes en cas de soupçon de tricherie. Le SASV tient également ses dossiers sociaux à disposition du réviseur social de l'Etat.

9.2.6 Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière

En 2005, un programme informatique spécifique a été mis en œuvre pour assurer le suivi systématique du contentieux. En 2012, le service du contentieux de l'Aide sociale a pu récupérer CHF 707'287.00 auprès des débiteurs individuels des différentes prestations d'assistance.

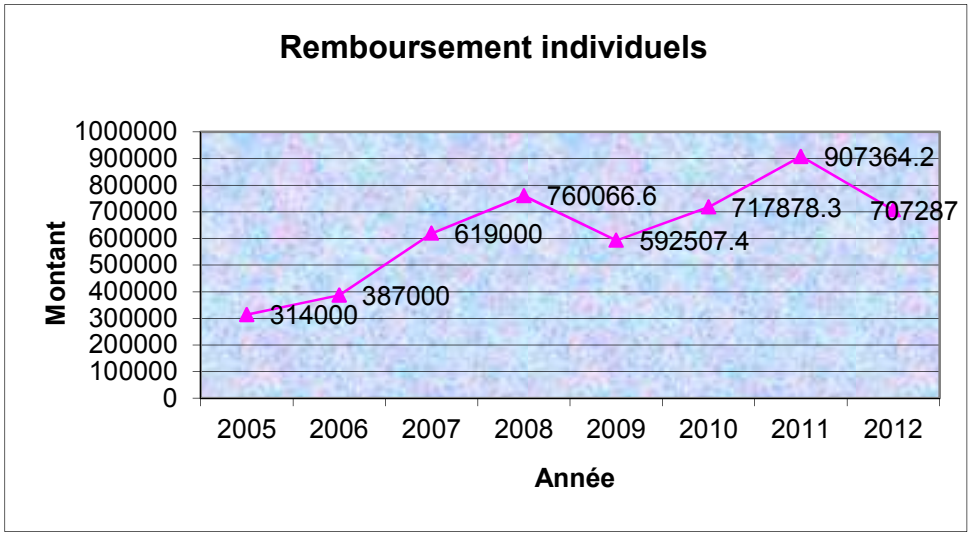

9.2.7 Statistique 2005-2012, situation au 31 décembre

Jusqu'en 2004, les données résultaient du recueil des statistiques de l'aide matérielle édité par le Service cantonal de l'action sociale (SASoc), tirées de la facturation cantonale.

Depuis 2005, les données proviennent des chiffres de la statistique fédérale SOSTAT (nombre de dossiers, nombre de personnes) et du SASV (aide matérielle LASoc brute). Plus que l'aide matérielle nette à charge de la Ville, le montant brut de l'aide financière versée constitue un indicateur qui reflète mieux le niveau effectif auquel le SASV est sollicité par la population et, par là, la précarité économique de la population. Les remboursements de l'aide qui interviennent plus tard sont aléatoires, car ils dépendent des décisions prises par les assurances sociales, par la répartition de l'aide sociale au niveau du district (laquelle varie en fonction du poids relatif de l'aide versée dans les autres communes), par des tiers ou encore par l'amélioration de la situation économique des bénéficiaires de l'aide.

Les indicateurs de l'aide sociale ont connu des évolutions contrastées ces dernières années. S'agissant des dépenses brutes (forfaits d'entretien selon normes LASoc, frais de logement, prestations circonstancielles, frais médicaux de base), elles ont connu une période de hausse avant de marquer le pas dès 2006, pour se stabiliser aux alentours de CHF 12 millions depuis 2008. Il est difficile de cerner les raisons de cette diminution, tant elles sont nombreuses et interdépendantes, et surtout propres à chaque cas concret. Il est toutefois certain que les prestations communales visant à prévenir ou limiter le recours à l'aide sociale (TR communaux et MIS Chantier écologique) jouent un

rôle positif conséquent. La mise en œuvre de des mesures communales et des MIS auprès des autres organisateurs (voir aussi statistique des MIS ci-après) nécessite un engagement et un travail important de la part du personnel du SASV.

S'agissant du nombre de personnes et de dossiers d'aide matérielle, il a suivi une autre évolution, avec une tendance à la hausse depuis 2005, pour atteindre environ 1'900 dossiers en cours sur une année, depuis 2008 (3'700 personnes). Même si les dépenses LASoc diminuent, la charge de travail ne fait pas nécessairement de même. L'arrivée de nouvelles situations (dossiers) au SASV s'est quant à lui stabilisé à un peu de moins de 700 cas par année depuis 2007 (voir données ci-après). Au-delà des chiffres, les difficultés rencontrées dans le traitement des dossiers d'assistance restent lourdes à assumer pour le personnel du SASV.

L'Office fédéral de la statistique réunit les données de l'aide sociale, au niveau suisse et par cantons. La documentation peut être consultée sur le site internet www.socialsecurity-stat.admin.ch ou commandée sur papier.

Aide matérielle LASoc brute versée par le SASV et nombre de dossiers/de personnes depuis 2005 :

Année	Aide matérielle brute LASoc	Nbre dossiers aide matérielle (y compris dossiers MIS)	Nbre dossiers gestion (sans aide matérielle)	Nbre personnes
2005*	16'361'200.20	1'592*	218	3'290*
2006	14'982'841.20	1'223	196	2'543
2007	14'038'641.15	1'799	248	3'726
2008	12'130'305.75	1'973	218	4'005
2009	11'150'553.90	1'842	196	3'699
2010	11'824'180.90	1'866	175	3'746
2011	11'819'121.20	1'924	142	3'710
2012	13'642'997.20	1'962	126	3'741

* Les données SOSTAT 2005 (nombre de dossiers et nombre de personnes) ont été reprises du programme informatique Citizen/Gestion sociale, sans avoir pu faire l'objet d'une saisie individuelle ; elles contiennent un certain nombre de dossiers/personnes ne concernant pas l'aide sociale LASoc.

Evolution du nombre de nouvelles situations et réactivations
Année 2012

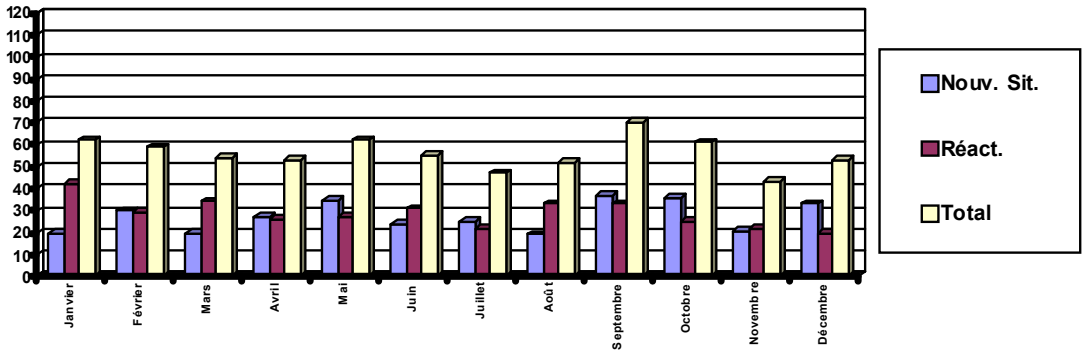

62	59	54	53	62	55	47	52	70	61	43	53	671

Janvier 2012 – décembre2012	**671 accueils**	
Janvier 2011 – décembre 2011	**689 accueils -18 accueils**	**- 2.61% (2011-2012)**
Janvier 2005 – décembre 2005	**945 accueils – 274 accueils**	**- 28.99% (2005-2012)**
Janvier 2000 – décembre 2000	**526 accueils +145 accueils**	**+ 27.57% (2000-2012)**

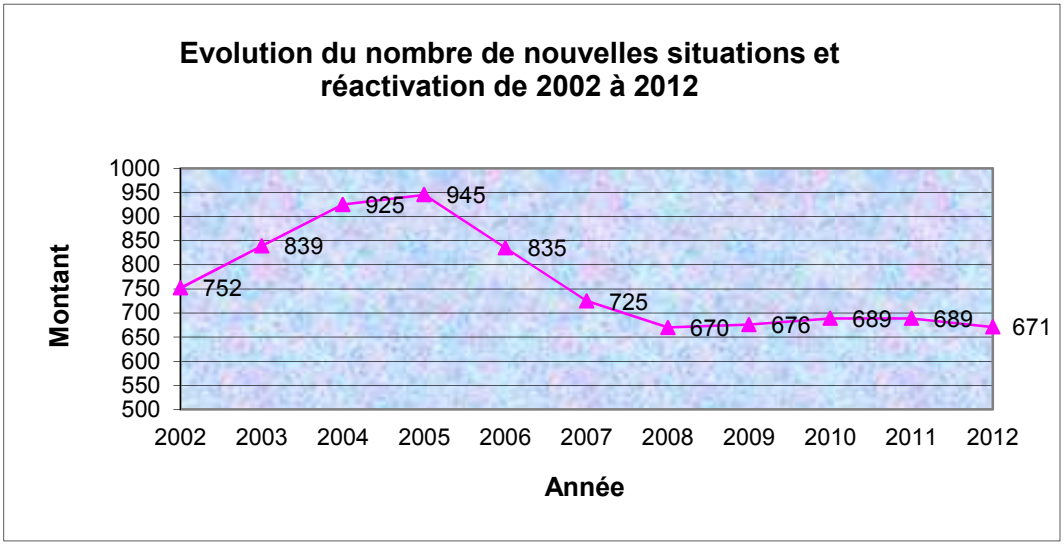

NOUVEAUX DOSSIERS VENUS D'AUTRES DISTRICTS SANS LA SARINE

ANNEE	NBRE DE DOSSIERS	MONTANTS FACTURES AUX AUTRES DISTRICTS*
2003	45	230'590.50
2004	47	384'414.75
2005	44	394'918.25
2006	44	346'085.55
2007	34	127'414.00
2008	21	78'100.70
2009	31	158'005.15
2010	27	149'858.70
2011	24	138'349.25
2012	28	95'169.00

Pour les personnes en provenance d'un autre district du canton, l'aide sociale versée durant les 12 mois qui suivent la prise de domicile sur le territoire communal est refacturée à l'ancien service social (art. 9a de la loi sur l'aide sociale). Toutefois, cette disposition de la loi a été abrogée au 31 décembre 2012. L'aide sociale relative aux personnes qui ont déménagé vers un autre district avant cette date continue toutefois de faire l'objet d'une refacturation durant 12 mois au maximum.

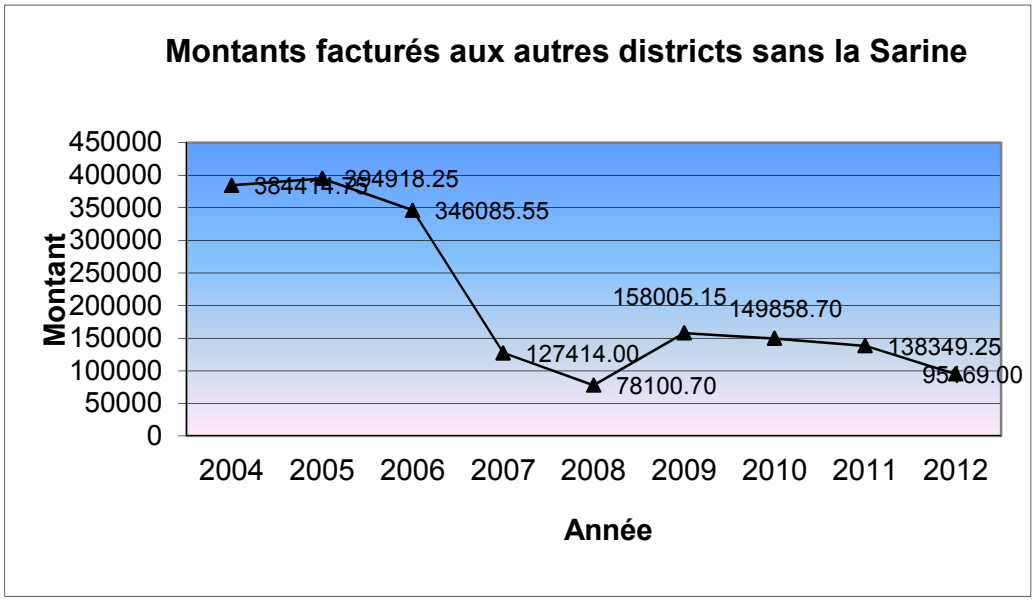

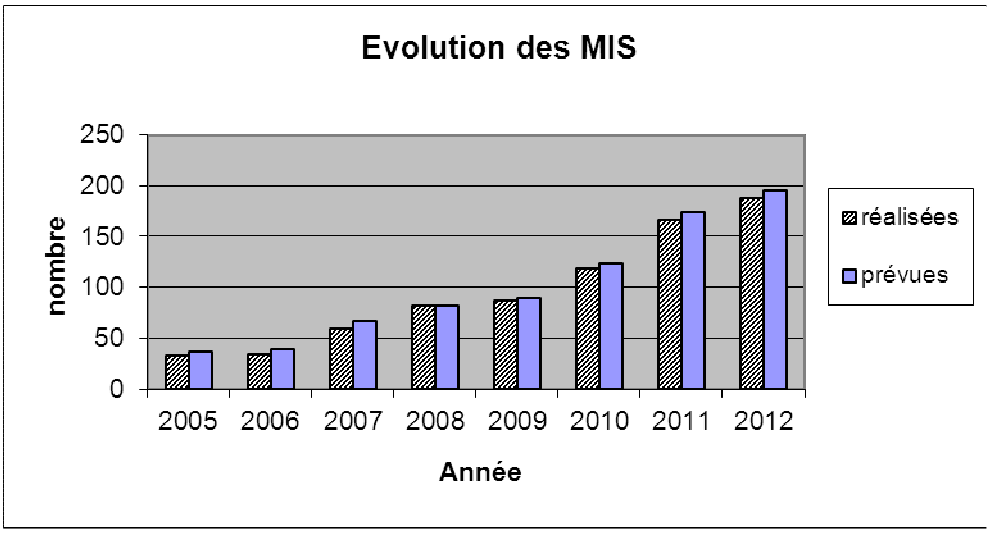

9.3 Tutelles et Curatelles

9.3.1 Organisation

Le Service des tutelles et curatelles (Service des curatelles d'adultes depuis le 01.01.2013) dépend de Mme Antoinette de Weck, Conseillère communale et Directrice des affaires sociales et des écoles. Le Chef de service est M. Thomas de Tribolet, depuis le 1er décembre 2008.

9.3.2 Administration

Outre le Chef de service, le Service comprend :

un secteur "comptabilité" avec à sa tête	
un chef comptable	100%
une comptable	96%
4 secrétaires comptables	200%
	396%
un secrétariat avec à sa tête	
un secrétaire de Service	100%
quatre secrétaires	300%
	400%
une équipe d'assistants sociaux avec à sa tête	
2 responsables de secteur social	180%
16 assistants sociaux	1'190%
	1'370%

Le Service comporte ainsi au total 21.66 ETP.

9.3.3 Stages

Une étudiante de la Haute école fribourgeoise de travail social a terminé son stage de 2ème année en février 2012.

Deux étudiants de la Haute école fribourgeoise de travail social ont effectué leur stage de dernière année dans le Service du 27 août 2012 au 25 janvier 2013.

Le contrat de collaboration qui lie le Service au système HES-SO permet d'accueillir des stagiaires dans de bonnes conditions. Ceux-ci proviennent le plus souvent de la Haute école fribourgeoise de travail social, qui a ouvert sa filière en automne 2006. Un des praticiens formateurs participe à l'analyse des dossiers de candidature des futurs étudiants.

Il est à souligner que l'encadrement d'un stagiaire par un assistant social est neutre en termes de temps pour le praticien formateur: le stagiaire doit être encadré mais il fournit également une prestation qui décharge le formateur. Le Service lui-même tire un bénéfice certain de l'accueil de stagiaires, confronté à la difficulté de recruter de nouveaux collaborateurs dans ce domaine exigeant, voire pénible, qu'est le travail social sur mandat de justice. On observe par ailleurs que la très grande majorité des collaborateurs sociaux engagés récemment ont effectué par le passé un stage dans le Service. Le travail social sur mandat de justice a en effet plutôt mauvaise cote auprès des assistants sociaux en général et il faut apparemment qu'ils se confrontent à la réalité de ce travail pour en cerner l'intérêt. L'engagement de stagiaires permet aussi au Service des tutelles de bénéficier d'une certaine publicité (plutôt positive, semble-t-il) auprès des écoles de travail social.

9.3.4 Changements au sein du Service

L'année 2012 a vu la réorganisation du Service se poursuivre, en vue de l'entrée en vigueur du nouveau droit de la protection de l'adulte, le 1er janvier 2013.

Elle a permis également d'évaluer la nouvelle organisation qui, si elle mérite quelques petites corrections inévitables, peut être considérée comme un succès.

Au-delà de la précision et redistribution partielle des tâches de chacun, elle a permis d'insuffler, par la méthode participative utilisée, un véritable esprit d'équipe au niveau du Service, longtemps absent.

La création de deux postes de chefs de secteur social et l'engagement d'un responsable du secrétariat a aussi produit les effets désirés : meilleur encadrement des collaborateurs, meilleure disponibilité du chef de service pour l'appui juridique et les questions relevant de la direction du service en général, possibilité de recherches de solution durables et bien étudiées etc….

Afin de décharger les deux collaborateurs promus au poste de responsable de secteur social, ainsi que de reprendre le suivi des mandats que le Tuteur général adjoint exécutait lui-même, 2,1 ETP supplémentaires ont été créés dans le cadre du budget 2012, permettant de confirmer l'engagement de 2 collaborateurs jusque–là sous contrat de droit privé.

En l'état actuel de son volume de travail, le Service des curatelles peut être considéré comme correctement doté en personnel, en ce qu'il s'agit de prendre en charge, conformément au Code civil, des mesures de protection de l'adulte : le ratio de 1 ETP d'assistant social et 0,5 ETP de collaborateur administratif (secrétariat et comptabilité confondus) pour 60 mandats, recommandé par la Conférence des autorités de protection de l'adulte est satisfait à très peu de chose près. Une sensible surcharge, due à des circonstances exogènes au Service, doit toutefois être constatée (difficulté croissante de trouver des logements en Ville de Fribourg, retard abyssal de la Caisse

de compensation dans le traitement des demandes de prestations complémentaires et des demandes de subside à la formation, offre insuffisante de places en institution AI et EMS, contexte économique défavorable, la grave surcharge de la Justice de Paix et les entraves en découlant dans l'exécution des mandats etc…).

9.3.5 Formation continue

L'année 2012 a été une année importante en termes de formation. En effet, l'entrée en vigueur au 1er janvier 2013 du nouveau droit de la protection de l'adulte a nécessité la participation de la grande majorité des assistants sociaux au 1er module du Certificate in advanced studies diplôme postgrade (CAS) en curatelles d'adultes mis en place par les HES, en collaboration avec un comité scientifique, dont faisait partie le Chef de service. Une petite minorité d'assistants sociaux suivent ce cours au 1er trimestre 2013.

Cette formation a été un succès.

Il est prévu que les 2 responsables de secteur social suivent le CAS entier.

Les collaborateurs qui n'ont pas participé au 1er module du CAS en curatelles d'adultes ont eu la possibilité de poursuivre d'autres formations, très peu nombreuses, en 2012.

Ces formations, souvent d'une à deux journées, donnent la possibilité aux collaborateurs, outre d'acquérir des connaissances professionnelles théoriques et pratiques supplémentaires, d'échanger avec d'autres professionnels sur leur pratique de terrain et de les confronter à leur réalité.

9.3.6 Projet du nouveau droit de tutelle

Le Service est prêt à faire face à ce nouveau droit. Il a même été cité en exemple par l'un des enseignants du CAS en curatelles d'adultes.

On regrette et on craint que le retard d'autres instances ne vienne poser un bémol à ce constat.

9.3.7 Mesures tutélaires au 31 décembre 2012

Mesures	*Situation 1.1.2012*	*+Entrées*	*-Sorties*	*Changements* -	+	*Total*
Curatelles paternité 308-309 CCS	39	16	21	1	1	34
Tutelles mineurs 156-298-311-312-368 CCS	18	2	4	2	-	14
Curatelles et mesures de protection de mineurs 307-308-310-325-392 CCS	21	6	9	-	-	18
Tutelles adultes 386-369-370-371 372 CCS	279	12	12	2	3	280

Curatelles adultes 392-393-394 CCS	463	77	44	6	5	495
Conseil légal 395 CCS	31	2	5	-	-	28
Adm. de succession 554 CCS - 602	18	3	4	-	2	19
	869	118	99	11	11	888

Total des dossiers suivis : **987**

Augmentation en 2012 de 2%, ce qui équivaut à 19 mandats tutélaires en plus.

Pour mémoire : 31.12.2009 838 situations
31.12.2010 868 situations
31.12.2011 869 situations

La tendance, observée ces dernières années, de l'augmentation des mesures en faveur de jeunes majeurs s'est très significativement atténuée, sans que nous puissions en déterminer les motifs, hormis le fait que plusieurs de ces mesures ont dû être levées à la demande du Service, en raison du manque de collaboration des intéressés, sans qu'il n'y ait de motifs suffisants pour les placer sous tutelle. La très grave surcharge de la Justice de Paix et son retard dans le traitement des requêtes peut expliquer aussi en partie cette tendance.

On constate cependant toujours une tendance croissante d'autres services et organismes actifs dans le domaine social à suggérer à leurs usagers de demander l'instauration d'une curatelle et d'une tutelle et ainsi un glissement de la charge de travail de ces services et organismes vers le Service des tutelles (le même phénomène a pu être observé dans d'autres Services de tutelles).

Cette tendance, révélée en des termes identiques dans les 2 rapports précédents, se confirme donc, même si le nouveau droit devrait la renverser (car il renforce le principe de subsidiarité de la mesure de protection aux autres possibilités d'aide et d'autonomie de la personne concernée). Elle laisse entrevoir la nécessité d'une réponse à ce phénomène qui dépasse largement le champ d'action d'un service des tutelles.

On doit également constater et regretter une augmentation des curatelles en paternité (mandat donné au curateur d'établir la paternité sur un enfant de parents non-mariés et/ou d'obtenir du père qu'il contribue à l'entretien de son enfant) dans le cadre desquels le curateur doit ouvrir action en Justice afin d'atteindre le résultat escompté. Il est en effet avéré que l'Etat civil cantonal, par les exigences formelles excessives qu'il formule à l'égard des pères originaires de certaines régions du monde, explique cette augmentation, que confirme les Juges du Tribunal d'arrondissement : le nombre d'action en paternité déposées du seul fait que le père ne parvient pas (et non ne veut pas) à reconnaître son enfant en raison d'exigences formelles excessives est en constante augmentation.

Curatelles paternité	34	dossiers	3.83
Tutelles mineurs	14	dossiers	1.58
Curatelles mineurs	18	dossiers	2.03
Tutelles adultes	280	dossiers	31.53
Curatelles adultes	495	dossiers	55.74
Conseil légal	28	dossiers	3.15
Successions	19	dossiers	2.14
Total	**888**	**dossiers**	**100.00**

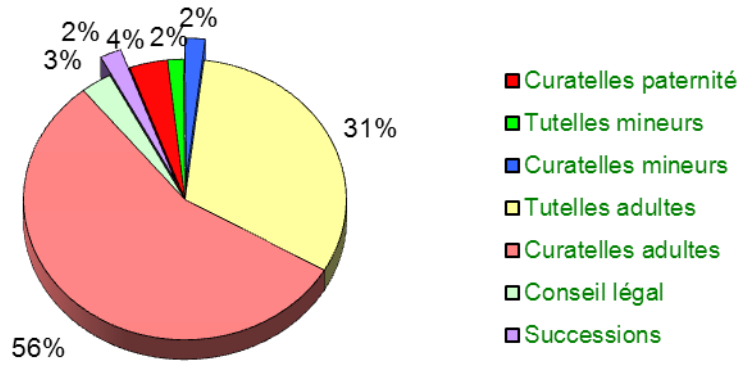

	Curat. pater.	Dos. mineurs	Dos. adultes	Cons. légal	Successions	Total
31.12.2010	37	45	735	34	17	**868**
31.12.2011	39	39	742	28	19	**867**
31.12.2012	34	32	775	28	19	**888**

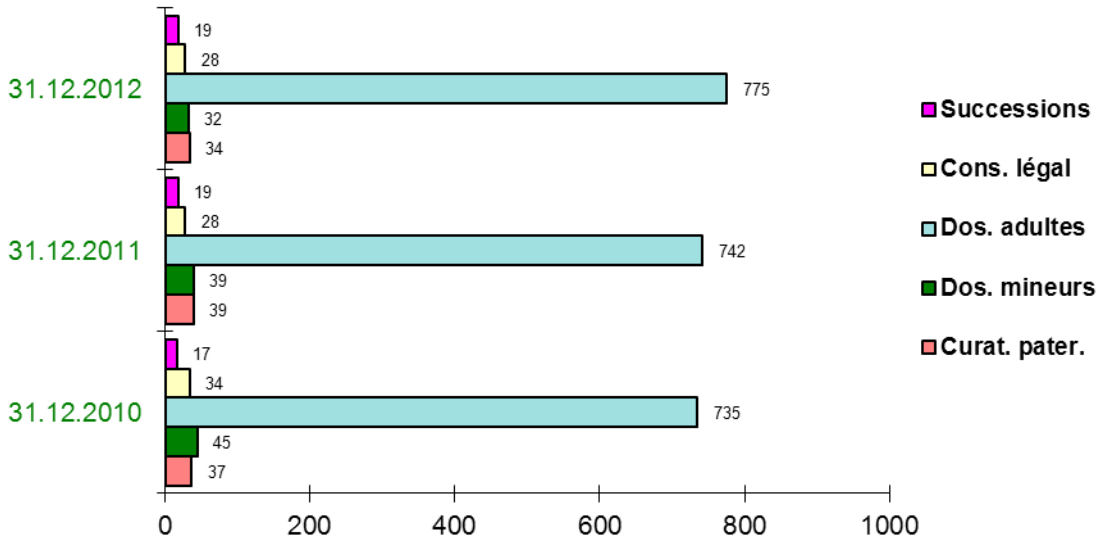

9.3.8 Gestion financière

Mouvement compte de trésorerie :	*2012*	*2011*
- entrées en caisse	CHF 5'405'792.82	CHF 5'351'103.45
- paiements par caisse	CHF 5'350'126.37	CHF 5'313'567.85
- entrées sur CCP	CHF 37'010'574.16	CHF 37'059'655.58
- paiements par CCP	CHF 32'498'761.93	CHF 33'279'142.12
TOTAL DU COMPTE TRESORERIE	CHF 80'265'255.28	CHF 80'995'469.00
Fortune des pupilles		
sur épargne	CHF 20'284'929.77	CHF 20'985'430.59
sur obligations, actions divers	CHF 8'854'888.91	CHF 7'118'412.30
TOTAL	CHF 29'139'818.68	CHF 28'103'842.89
Dettes privées des pupilles à gérer (à l'exception des dettes d'assistance)	CHF 14'303'194.25	CHF 14'068'991.95
Nombre de pièces justificatives :	74’152	72’640
Nombre de personnes assistées pour la Ville de Fribourg		
Mineurs	45	42
Majeurs	122	114

9.3.9 Assistance à des audiences

Les assistants sociaux du Service ont été appelés à se présenter à des audiences de tribunaux civils et pénaux, séances de préfecture, de justice de paix, de la Chambre pénale des mineurs dans et hors canton, et à titre de témoins ou représentants de l’usager.

9.3.10 Aide publique

Les statistiques des personnes au bénéfice d'une mesure tutélaire et tributaire de l'aide sociale s'analysent comme suit :

2012	**2011**
- 167 personnes (majeurs et mineurs) - montant accordé : CHF 1'648'619.10 - + 4 personnes de services sociaux extérieurs à la Commune pour un montant de CHF 23'590.50	- 156 personnes (majeurs et mineurs) - montant accordé : CHF 1'486'845.70 - + 9 personnes de services sociaux extérieurs à la Commune pour un montant de CHF 26'766.75

9.3.11 Collaborations

Le Service poursuit son travail de réseau et ne peut se passer d'entretenir des relations avec notamment les secteurs suivants :

- le Service de l'aide sociale de la Ville;
- les services sociaux régionaux;
- le Service de l'enfance et de la jeunesse;
- les services des hôpitaux psychiatriques, hôpitaux de district et l'hôpital cantonal;
- les maisons d'accueil pour enfants et adolescents en difficulté;
- le Tremplin;
- les homes médicalisés et simples sis dans tout le canton;
- le Centre du Torry;
- la Fondation Bellevue à Marsens;
- le Foyer Saint-Louis;
- la Fondation Perspectives de Gumefens;
- les Buissonnets;
- Banc public;
- le Centre d'accueil de la Tuile;
- les différentes unités d'accueil gérées par l'Association de la Traversée;
- les familles d'accueil;
- les mamans de jour;
- la Fondation pour l'aide et les soins à domicile;
- la Famille au jardin;
- le Devens dans le canton de Neuchâtel;
- le Foyer André dans le canton de Neuchâtel.

Toutes ces institutions, par leur collaboration et leur soutien, permettent au Service d'accomplir ce travail journalier dans le respect des personnes et de leurs besoins.

A toutes ces collaborations suivies s'ajoutent les relations nécessaires aux domaines spécifiques tels que finance, droit de la famille, gestion, éducation, assurances. Il s'agit en priorité de :

- la Justice de Paix et les autorités de surveillance;
- le Service cantonal de la prévoyance sociale;
- le Bureau des avances et recouvrements des pensions alimentaires;
- les offices régionaux de placement, les offices de chômage;
- les offices de poursuites;
- les psychologues scolaires, les enseignants, le Service éducatif itinérant, le Service éducatif d'aide à domicile;
- les banques;
- les caisses de compensation;
- la Préfecture, les tribunaux et les autorités tutélaires;
- le corps médical;
- les avocats et notaires de la place.

Cette liste démontre à l'envi la diversité des tâches du Service, de ses domaines d'intervention, la complexité des situations et la nécessité d'un personnel qualifié pour les accomplir. Seule une bonne coordination des actions et une concertation réciproque permet d'améliorer la situation des usagers et de participer à leur évolution vers une meilleure autonomie.

9.3.12 Participation

Le Service est représenté dans divers Comité d'association professionnels ou de Fondations partenaires. En 2012, le Chef de service a ainsi été Vice-Président du comité de l'Association suisse des curateurs professionnels (ASCP, anciennement Association suisse de tuteurs officiels), membre du groupement romand de cette même association, et a siégé dans le groupe de travail de la Conférence des autorités de protection de l'adulte et de l'enfant (COPMA), le comité de la Fondation Saint-Louis, le comité de la Fondation "Mouvement enfance et foyer" (présidé par M. le Vice-Syndic Jean Bourgknecht), le Comité de la fondation « L'Eau-Vive (foyer des apprentis), le comité de la fondation "Les Buissonnets", le comité de "PréSuiFri".

La présence du Chef de service dans ces divers comités et groupes de travail lui permet de faire entendre la voix des professionnels du terrain tout en obtenant des informations importantes pour l'accomplissement de la mission du service (ASCP, COPMA) et de maintenir des liens avec des partenaires professionnels important (comités de Fondations). Il a été toutefois convenu avec sa Directrice qu'il devait se retirer des Comités ou sa participation n'était soit pas obligatoire, soit présentant des liens trop lâches avec l'activité de son service. C'est ainsi qu'il a démissionné du Comité du groupement latin de l'association des curateurs professionnels, du Comité de PréSuiFri, du Comité de "L'Eau-Vive" et du Comité du Mouvement "Enfant et foyer".

Le Service est également représenté par une collaboratrice assistante sociale au sein du comité de "La Traversée".

Plusieurs collaborateurs et assistants sociaux sont eux-mêmes membres de diverses associations professionnelles, en dehors de leur temps de travail.

Ces investissements contribuent à donner une meilleure visibilité de l'action du Service et de développer d'importants partenariats.

10. Services Industriels

10.1 Administration

En vertu du "Règlement sur l'organisation des Services Industriels de la Ville de Fribourg", adopté par le Conseil général le 19 septembre 1988 et approuvé par le Conseil d'Etat le 12 septembre 1989, les Services industriels constituent un établissement de droit public doté de la personnalité juridique dès le 1er janvier 1990.

La Présidence des Services Industriels est assurée, depuis le 16 avril 2011, par M. Thierry Steiert. Quant à la Direction, c'est à M. Stéphane Maret qu'elle incombe depuis le 1er décembre 2001.

En 2012 le Conseil d'administration est composé des personnes suivantes :

M. Thierry Steiert, Président
M. Pierre-Alain Clément, Vice-Président
M. Hervé Bourrier
M. Raphaël Casazza
M. Jean-Baptiste Henry de Diesbach
M. Nicolas Haymoz
M. Jean-Frédéric Python

Le Conseil d'administration a tenu 4 (4) séances dans les locaux de Givisiez.

Il a suivi régulièrement les travaux en cours. Il a examiné et approuvé le budget pour l'année 2013 et les comptes de l'exercice 2011.

En 2012, le prix de l'eau a été maintenu à 53 cts le m^3, inchangé depuis 2011. Dès le 1er janvier 2011, les habitants de la Ville de Fribourg ont bénéficié d'une troisième baisse de prix, après celles de 2007 et de 2008, soit une baisse de 39 cts ou 42% depuis 2006.

L'effectif du personnel fixe s'élève à 55 (53) personnes au 31 décembre 2012, auxquelles il faut ajouter 9 auxiliaires et 1 apprentie.

10.2 Exploitation

Aucun incident n'a été déploré lors de l'exploitation des systèmes de production et de distribution d'eau.

Une détection de fuite systématique a été réalisée sur environ ¼ du réseau et environ 120 compteurs d'eau ont été remplacés en ville de Fribourg; 27 fuites d'eau (dont 12 sur le réseau et le solde sur des branchements privés) ont été réparées.

Les projets suivants ont été réalisés en 2012 :

- début des travaux en relation avec l'abaissement de la pression en vieille ville;
- mise en place d'un système de surveillance d'accès aux infrastructures;
- travaux d'assainissement du puits n° 3 de la Hofmatt (mise en service à fin novembre 2012);
- fin des travaux de mise en place de la désinfection préventive UV à Bourguillon des eaux de la Hofmatt.

10.3 Service des eaux

Les sources de la Tuffière ont présenté un débit minimum d'environ 6'687 l/min le 20 juin (6'013 le 30 juin); le débit maximum de 11'583 l/min a été atteint le 14 novembre (10'687 le 25 novembre).

Les sources de la Hofmatt ont présenté un débit minimum d'environ 5'751 l/min le 24 janvier (5'767 le 2 décembre); le débit maximum de 7'200 l/min a été atteint le 28 décembre (6'592 le 26 janvier).

L'adduction totale brute a été de	6'344'649 m^3	(6'148'739 m^3)
et a été couverte par :		
- les sources de la Singine (sortie Bourguillon)	3'221'769 m^3	(3'180'999 m^3)
- les sources de la Tuffière (pompée dans le réseau)	3'122'880 m^3	(2'967'740 m^3)
- les achats au Consortium des eaux	0 m^3	(0 m^3)

Les ventes totales se montent à 5'667'281 m^3 (5'624'527 m^3), soit une augmentation de 0,76% par rapport à l'année précédente. Dans le secteur industrie, l'arrêt de production définitif de Cardinal explique la baisse du volume livré.

La répartition de la distribution d'eau aux différentes catégories d'utilisateurs est la suivante :

- Ménages et artisanat	3'009'503 m^3 (3'031'970)	soit	53,9% (53.9)
- Industrie	196'221 m^3 (220'509)	soit	3,9% (3.9)
- Fontaines publiques	140'043 m^3 (166'418)	soit	3,0% (3.0)
- Consortium des eaux (ventes)	0 m^3 (0)	soit	0% (0)
- Consortium des eaux (transfert production)	2'461'755 m^3 (2'205'630)	soit	39.2 % (39.2)

Le solde de 677'368 m^3 soit 10,.7 % (524'212 m^3 soit 8,5 %) représente les volumes non enregistrés par les compteurs, la consommation propre et les pertes de réseau.

La livraison au Consortium à titre de transfert de production correspond à 77% (75) des livraisons à ses membres.

L'installation de pompage de la Tuffière a consommé 1'977'281 kWh (1'875'905) d'énergie électrique pour acheminer l'eau au réservoir de Belle-Croix (Consortium) ou du Guintzet (SIF) via le réservoir d'Arconciel.

Les stations de surpression ont consommé 201'385 kWh (182'834), soit respectivement 93'359 kWh (102'085) au Guintzet, 53'950 kWh (50'868) au Petit-Schoenberg, 16'384 kWh (13'771) à Torry et 37'692 kWh (16'110) à Bourguillon (UV à Bourguillon depuis 2012).

La production électrique du turbinage de Bourguillon, qui a été mise en service en mai 2010, s'est élevée à 178'603 kWh (153'781). L'objectif de 170'000 kWh a été atteint.

Réseaux

La construction du pont de la Poya a nécessité des déplacements de conduites.

Des assainissements du réseau d'eau ont été réalisés à l'avenue Jean-Marie-Musy, à l'avenue de Granges-Paccot, à la rue de l'Abbé-Bovet, à la route de Tavel, au chemin du Verger, à la rue du Cardinal-Mermillod, à la route de la Fonderie (pont sous voie CFF), à la place de la Gare, au chemin du Windig, à la route de la Cité-des-Jardins et au pont de Mediwil.

A fin 2012, le réseau de transport a une longueur de 37'245 m (37'101), tandis que le réseau de distribution compte 88'173 m (88'037).

1 (3) nouvelle borne hydrante a été installée sur le réseau pour le compte de la Police locale.

L'exploitation des réseaux d'eau potable de Givisiez, Corminboeuf, Villars-sur-Glâne, Chésopelloz, Matran, Courtepin et du TWB est assurée par les Services industriels.

Evolution de la consommation d'eau en ville de Fribourg

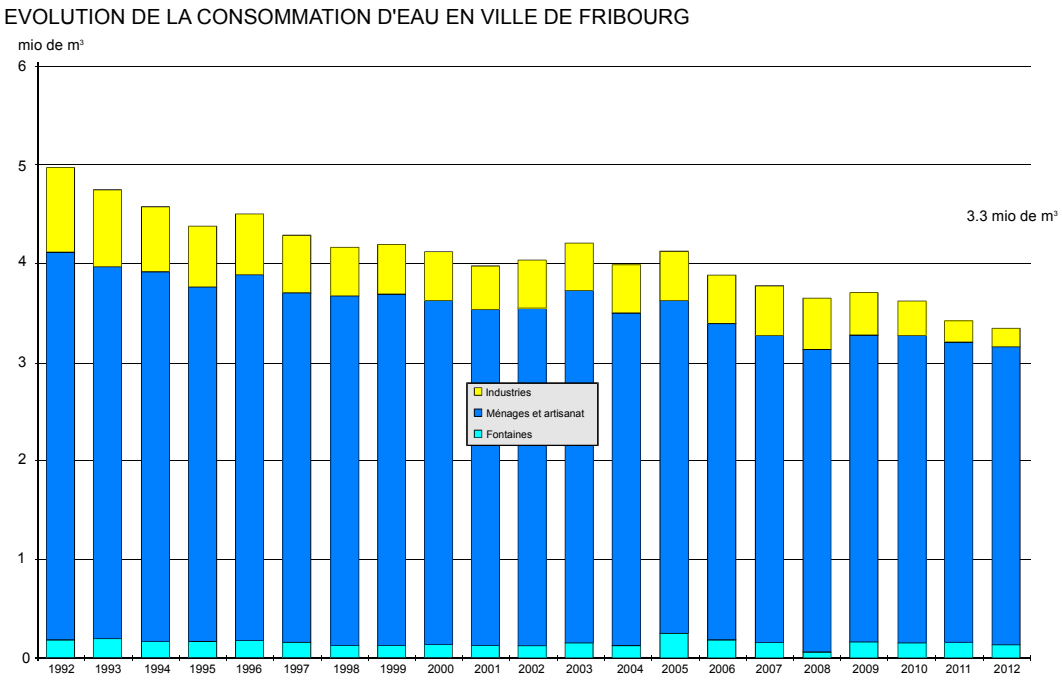

Sur une période de 20 ans, la consommation en Ville de Fribourg a baissé de 35%.

La diminution s'explique par la diminution du secteur industrie et la baisse de la consommation des ménages suite à l'introduction de la taxe d'épuration.

10.4 Consortium des eaux

L'Assemblée des délégués se compose de 17 membres, soit 6 délégués de la Ville de Fribourg et 1 délégué pour chacune des 11 autres Communes membres. Elle s'est réunie à deux reprises en 2012, la première fois le 20 juin, pour examiner et approuver les comptes et le rapport de gestion de l'exercice 2011. Quant à la seconde, tenue le 15 novembre 2012, elle a maintenu le prix de l'eau pour 2013 et approuvé le budget 2013.

Comité de direction

Président :	M.	RIDORE Carl-Alex	Préfet de la Sarine	2008
Membres :	MM.	BAPST Nicolas	Villars-sur-Glâne	1989
		STEIERT Thierry	Fribourg	2011
		CLEMENT Pierre-Alain	Fribourg	1996
		GENOUD-PAGE Madeleine	Fribourg	2006
		HAYOZ Jean-Claude	Courtepin	2003
		RAMUZ Michel	Givisiez	1991

Le prix du l/min prévu à CHF 20.20 au budget est de CHF 10.73 en 2012, soit une économie de 46,9%. Par rapport à l'exercice 2011, la baisse est de CHF 8.87, soit 45,2%. Cette diminution a un effet positif sur le coût des l/min réservés par les Services industriels au Consortium.

Les investissements prévus en 2012 n'ont pas pu se réaliser et sont reportés à 2013.

La répartition des ventes d'eau du Consortium a été la suivante :

Communes membres	2012	2011
Villars-sur-Glâne	1'167'432 m^3	1'190'252 m^3
Courtepin	985'681 m^3	966'429 m^3
Givisiez	295'323 m^3	302'000 m^3
Corminboeuf	130'884 m^3	143'952 m^3
Hôpital cantonal	134'737 m^3	120'920 m^3
Belfaux	131'045 m^3	130'743 m^3
TWB – dès 2012	79'777 m^3	
Granges-Paccot	106'011 m^3	75'195 m3
Consortium Graboz	52'107 m^3	40'406 m^3
Chésopelloz	35'461 m^3	37'478 m^3
Matran	34'343 m^3	40'044 m^3
Barberêche	23'812 m^3	22'325 m^3
La Sonnaz (Cormagens / Lossy)	22'727 m^3	20'054 m^3
STEP Gérine-Nesslera	2'770 m^3	2'619 m^3
Marly	854 m^3	927 m^3
Fribourg	0 m^3	0 m^3
Ilford	- 714 m^3	- 675 m^3
Total	3'202'250 m^3	3'092'669 m^3

Grâce à une disponibilité optimale de ses sources de la Hofmatt et de la Tuffière, les Services industriels n'ont pas eu besoin de recourir au Consortium.

10.5 Frigaz S.A.

L'approvisionnement en gaz naturel s'est effectué normalement durant l'année 2012. La consommation journalière maximale a été atteinte le 8 février, avec 5.42 millions de kWh (2011 : 4.22 millions de kWh le 25 janvier).

Aucune mesure particulière n'a dû être prise pour respecter la limite du débit horaire souscrit.

Les ventes d'énergie, avec 888.3 millions de kWh (834), ont été supérieures de 54.3 millions de kWh (+ 6.5 %) à celles de 2011.

Les ventes se répartissent de la manière suivante :

	2012	2011
Processus	439.1	443.5
Chauffages	427.8	371.8
Cuissons et divers	18.3	15.7
GNC (Gaz Naturel Carburant)	1.1	1.1
Electricité et chaleur	2.0	1.9
Total	888.3	834.0

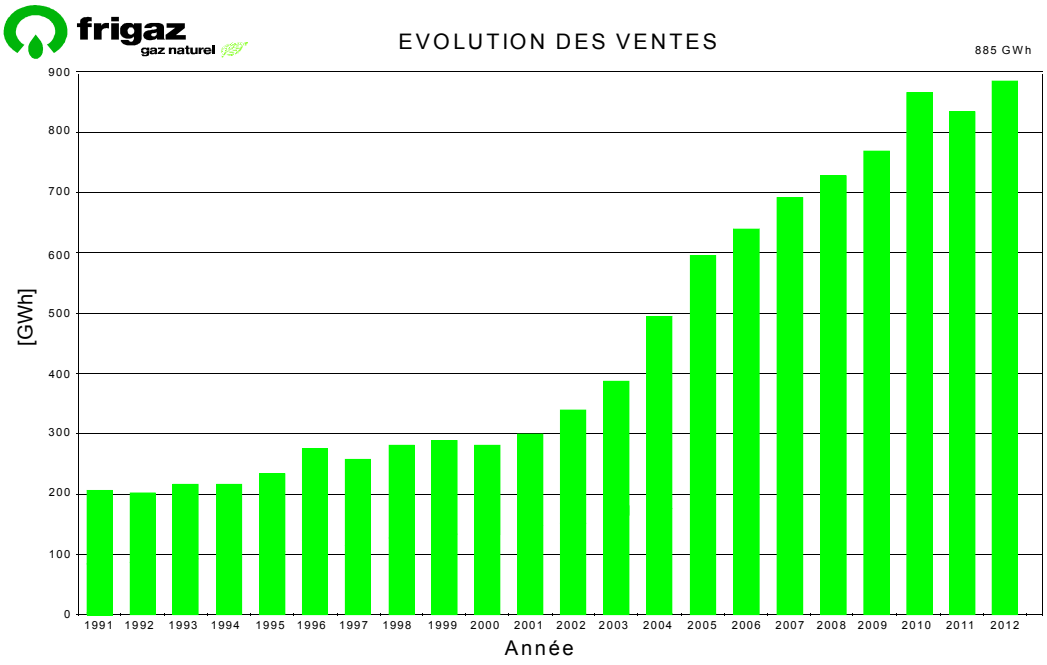

Sur le plan géographique, les ventes de gaz (hors GNC et Electricité/chaleur) se répartissent à raison de 249.8 (223.0) millions de kWh en ville de Fribourg, 258.0 (243.0) millions de kWh dans les Communes de l'Agglomération et de 377.4 (363.5) millions de kWh dans la Broye, la Glâne, le Lac et la Gruyère.

Le réseau a continué de se développer notamment dans le Lac, la Broye et la Glâne et dans l'Agglomération fribourgeoise. Les autres principaux investissements sont en relation avec la STEP biogaz des Neigles à Fribourg, les stations GNC de Bulle et Payerne, ainsi que des nouveaux postes de détente.

Le réseau de transport moyenne pression s'est étendu de 8'700 m, alors que 500 m ont été remplacés, notamment suite au chantier du pont de la Poya. La pose de nouveaux tuyaux au 31 décembre 2012 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (347), en Sarine (504), en Gruyère (1'908), dans le Lac (3'269), dans la Glâne (2'871), dans la Broye (270) et en Singine (36).

Le réseau de distribution basse pression s'est étendu de 9'600 m, alors que 1'200 m ont été remplacés, notamment suite au chantier du pont de la Poya ainsi que du renouvellement du réseau en ville de Fribourg. La pose de nouveaux tuyaux au 31 décembre 2012 se répartit ainsi : dans l'Agglomération fribourgeoise (2'495), en Sarine (640), en Gruyère (1'149), dans la Broye (3726), dans la Glâne (1'500), dans le Lac (1'025), en Veveyse (62) et en Singine (194).

Le réseau de Frigaz totalise 421 km (402,7) à fin 2012, dont 183,4 km (174,7) de conduites moyenne pression et 237,6 km (228) de conduites basse pression. La croissance totale du réseau durant l'année 2012 a été de 18,3 km (26,3), soit une augmentation de 4,5% (7).

Table des matières

AVANT-PROPOS DU SYNDIC

1. Administration générale 2

- Secrétariat de Ville et Archives 14
- Centrale d'impression 22
- Contrôle des habitants 24
- Registre électoral 31
- Service juridique 33
- Relations humaines 36

2. Finances 45

3. Ecoles 63

4. Police locale et Mobilité 92

- Police locale 92
- Mobilité 113

5. Edilité 122

- Génie civil 122
- Urbanisme et Architecture 154

6. Informatique 195

7. Service culturel 201

8. Sports 208

9. Affaires sociales 213

- Institutions et assurances sociales 213
- Aide sociale 219
- Tutelles et Curatelles 225

10. Services industriels 232

Quelques repères

1. Administration générale 2

Organisation 2

Conseil général 2
Présidence 2
Objets traités 2
Propositions / Postulats 4
Questions 10
Résolution 10
Mutations 10

Conseil communal 11
Séances 11
Relations institutionnelles 11
Relations avec les Communes voisines 11
Relations extérieures 12
Représentations 12
Communication 12
Commission de la jeunesse 13
Déléguée à l'intégration 13

Secrétariat de Ville 14

Archives 14
Locaux 15
Préarchivage/Archivage 15
Versements/Dépôts 15
Travaux de classement et d'inventaire 15
Conservation et restauration 16
Acquisitions/Dons 17
Services à l'Administration et au public 18
Publications et activités scientifiques 18
Relations de service 22

Centrale d'impression 22

Contrôle des habitants 24
Statistique de la population résidante 24
Statistique de l'état civil 24
Travaux ordinaires 25
Principaux documents établis 25

Registre électoral 31
Votation fédérale 31
Votation cantonale 33
Votation communale 33
Elections 33
Publication des résultats des votations 33
Publication des résultats des élections 33

Service juridique **33**
Organisation 33
Activités 34
Commission des naturalisations 35

Relations humaines **36**
Appréciations individuelles 36
Salaires et indexation 39
Formation continue 39
Formation d'apprentis et stages 41
Statistiques du personnel 41
Caisse de prévoyance 44

2. Finances **45**

Organisation du Service **45**

Comptes 2012 ..... **46**

Service financier **46**

Impôts et taxes d'épuration **47**
Produit de l'impôt communal 2012 et complément des années antérieures 47
Contribution immobilière 57
Taxe ordinaire d'épuration des eaux usées 57
Taxe supplémentaire d'épuration des eaux usées 57
Taxe d'élimination des déchets 57

Assainissement d'immeubles de la vieille ville et construction de logements à loyer modéré (HLM) **58**

Affaires immobilières **58**

Activités **59**
Comptabilité/Facturation diverse 59
Secteur impôt et assurances 60
Contentieux 60
Baux à loyer 62

3. Ecoles **63**

Organisation **63**

Administration **63**

Commissions **63**

Cycles d'orientation **63**
CO du Belluard 63
CO de Jolimont 65
DOSF 67

Ecoles enfantines et primaires 68
Effectifs 68
Appuis et classes d'accueil 68
Devoirs surveillés 68
Education physique et sports scolaires 68
Activités culturelles 69
Appuis pour l'enseignement du dessin 72
Bus scolaire 72
Personne de contact école - parents migrants 72

Psychologues scolaires 74
Personnel 74
Activité du Service 74
Statistiques 76

Service médical scolaire 77
Personnel 77
Visites médicales en écoles enfantines et primaires 77
Prévention et promotion de la santé dans les classes enfantines et primaires 81
Visites médicales dans les Cycles d'orientation 84
Consultations d'enfants revus au service médical ou en classe par le médecin et les infirmières 87
Divers 88

Subsides 89
Colonies de vacances 89

Accueils extrascolaires 89

Statistique des écoles enfantines officielles 89
Statistique des écoles primaires officielles 90
Statistique des cycles d'orientation 90
Récapitulation des effectifs pour l'année 2012/2013 91

4. Police locale et Mobilité 92

Police locale 92
Administration 92
Police du stationnement 99
Inspectorat du feu et Protection civile (PCi) 102
Service du feu 105
Récapitulation mensuelle des interventions 2012 111

Mobilité 113
Organisation générale du Service 113
Modes de transports 113
Signalisation 120
Permis de construire, contrôle des préavis, chantiers et comptages 121
Divers 122

5. Edilité 122

Génie civil 122
Routes communales 123
Trottoirs 124
Routes cantonales 124
Travaux divers 124
Canalisations 125
Eclairage public 126
Etudes 128
Voirie 129
Décharge de Châtillon 146
Station d'épuration des eaux (STEP) 148
Economat central et magasins/Dépôts et logistique des manifestations 149
Cadastre 150

Service d'urbanisme et d'architecture 154
Organisation 154
Architecture 154
Intendance des bâtiments 160
Inspectorat des constructions 165
Politique énergétique 167
Urbanisme 167
Parcs et Promenades 182
Cimetière 187
Développement durable 194

6. Informatique 195

Organisation 195
Le secteur "Direction et Secrétariat" 195
Le secteur "Support utilisateurs" 195
Le secteur "Développement" 196
Le secteur "Infocentre" 196

Projets en cours et futurs 196

Activités principales 197
Liaison fibre optique 197
Augmentation de la sécurité "Dispositifs de sauvegarde" 197
Fonctionnement du logiciel "Support utilisateurs" 197

Parc des ordinateurs 198

Télécommunication 199
16 sites distants sont reliés au réseau par fibre optique 199
8 sites sont reliés par l'ADSL 199
Une liaison par fibre optique avec le SiTel de l'Etat 199
Liaison VPN sécurisée 199
Liaison For Front sécurisée 200
Votations/Elections 200

Gestion des sauvegardes 200

Gestion et contrôle antivirus et antispams 201

7. Service culturel 201

Organisation 201

Activités générales du Service 202

Bibliothèque de la Ville 202

Activités de la Commission culturelle 205

Financement des activités culturelles 205

Coriolis Infrastructures 206

Répartition des tâches en matière de culture et loisirs 207

Agglomération : promotion culturelle 207

Les Assises de la culture dans la région fribourgeoise 207

blueFACTORY 207

REPER - Centres d'animation socioculturelle de Fribourg 207

8. Sports 208

Organisation 208

Administration 208

Personnel et installations 208
Place de sports du Guintzet 208
Bains de la Motta 208
Piscine du Levant 208
Site Sportif Saint-Léonard : patinoires et halle omnisports 209
Bains de la Motta - Piscine du Levant - Site Sportif Saint-Léonard 209
Halles de sports 209
Terrains de football de la Motta, de Derrière-les-Jardins, du Grabensaal 209

Représentation 209

Sociétés, clubs sportifs et installations 210

Travaux effectués en 2012 210
Site sportif du Guintzet 210
Bains de la Motta 210
Piscine du Levant 211
Patinoire principale Saint-Léonard 211
Halles de sports 211
Etablissements divers 211

Politique générale - Organisation 211

Site Sportif St-Léonard (SSSL) : développement du site 212
Site Sportif Saint-Léonard 2015 212

Manifestations - Evénements **212**
Union des Sociétés Sportives de la Ville de Fribourg (USSVF) 212
Prix de la Ville de Fribourg 212
Libretto "Viens pratiquer un sport …" 212
Manifestations diverses : calendrier 213

9. Affaires sociales 213

Institutions et assurances sociales **213**
Organisation 213
Collaboration et subventions des institutions privées 213
Secteur des assurances sociales 215
Office communal du travail (OCOT) 216
Travaux auxiliaires de remplacement (TF) 217
Chantier écologique de la Ville de Fribourg (CEVF) 228

Aide sociale **219**
Organisation 219
Personnel au 31 décembre 2012 220
Formation continue 220
Commission sociale 220
Collaboration 220
Contentieux et récupération d'avances d'aide sociale financière 221
Statistique 2005-2012, situation au 31 décembre 221

Tutelles et Curatelles **225**
Organisation 225
Administration 225
Stages 226
Changements au sein du Service 226
Formation continue 227
Projet du nouveau droit de tutelle 227
Mesures tutélaires au 31 décembre 2012 227
Gestion financière 230
Assistance à des audiences 230
Aide publique 231
Collaborations 231
Participation 232

10. Services industriels 232

Administration **232**

Exploitation **233**

Service des eaux **233**
Evolution de la consommation d'eau en ville de Fribourg 235

Consortium des eaux **235**

Frigaz S.A. **236**